

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion

Département des Sciences Economiques

Mémoire

En vue de l'Obtention du Diplôme de Magister en Sciences
Economiques

Option : Economie et Finance Internationale

Thème

**Analyse de la contribution des Investissements Directs
Etrangers à l'économie des pays d'accueil :
Cas de l'Algérie**

Réalisé par :
GUESMIA El Hadi

Dirigé par:
P^r. Djamal SI MOHAMMED

Jury:

Président: TESSA Ahmed, Professeur, Université de Tizi-Ouzou

Rapporteur: SI MOHAMMED Djamal, Professeur, Université de
Tizi-Ouzou

Examineurs:

-ABRIKA Belaïd, Maitre de Conférences A, Université de Tizi Ouzou

-CHITTI Mohand, Maitre de Conférences A, Université de Bejaïa

Date de soutenance: 29/05/2016

Remerciements

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier le Professeur SI MOHAMMED Djamel qui a accepté l'encadrement de ce mémoire. Nous voulons lui exprimer, par la présente, notre profonde gratitude et notre sincère reconnaissance. Il a guidé de près notre travail avec rigueur et patience. Ses conseils judicieux, critiques constructives et discussions fructueuses ont été pour nous d'un intérêt précieux et nous ont permis de mener à bien ce travail.

Nos remerciements vont aussi à messieurs les membres du jury, le Professeur TESSA Ahmed ainsi que les Docteurs, ABRIKA Belaïd et CHITTI Mohand, qui nous ont honoré par leur présence pour évaluer ce travail et à qui nous formulons notre gratitude pour le temps qu'ils ont consacré à le lire.

Nous exprimons, enfin, nos remerciements profonds à toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé à mener à bien ce travail.

Dédicaces

A toute ma famille,

Et à tous mes amis

Liste des acronymes et abréviations

- **AC** : Avantage comparatif
- **ALENA** : Accord de libre échange Nord-Américain
- **APSI** : Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi des Investissements
- **ANDI** : Agence Nationale de Développement de l'Investissement
- **ANIREF** : Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière
- **ASEAN**: Association of South East Asian nations
- **BM(IMF)**: Banque Mondiale
- **BTPH**: Bâtiment, travaux publics et hydraulique
- **CALPIREF** : Comité d'Assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de régulation du foncier
- **CIRDI**: Commission international pour le règlement des différends
- **CNUCED** : Conférence des nations unies sur le commerce et le développement
- **CVI** : Chaîne de valeur internationale (mondiale)
- **CT** : Court terme
- **CMC** : Conseil de la Monnaie et du Crédit
- **CNI** : Conseil national de l'investissement
- **DST**: Division spaciale du travail
- **DP** : Dépenses publiques
- **DIPP** : Division internationale de processus productif
- **F&A** : Fusions et acquisitions
- **FBCF** : Formation brut de capital fixe
- **FGAR** : Fonds du Garantie des Crédits
- **FMI** : Fonds Monétaire International
- **FMN** : Firmes multinationales
- **GATT** : General Agreement of Tariffs and Trade
- **GUD**: Guichet unique décentralisé
- **IDE** : Investissement direct étranger
- **IDH** : Indice de développement humain
- **ISE** : Industrialisation par substitution des exportations
- **ISI** : Industrialisation par substitution des importations
- **JV** : Joint-venture
- **LFC**: Loi de finances complémentaires
- **LT** : Long terme
- **MENA**: Middle East and North Africa
- **MLT** : Moyen et long terme
- **NFI** : Nouvelles formes d'investissement
- **NNPI** : Nouveaux nouveaux pays industrialisés
- **NPI** : Nouveaux pays industrialisés
- **NSI** : Nouvelle spécialisation industrielle
- **NTIC** : Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- **MIPI** : Ministère de l'industrie et la promotion de l'investissement
- **LT** : Long terme
- **OCDE** : Organisation pour la coopération et développement économique
- **OMC** : Organisation Mondiale de Commerce
- **ONG** : Organisation non gouvernementale
- **ONU** : Organisation des nations unies
- **PA** : pays d'accueil

- **PAS** : Plan d'Ajustement Structurel
- **PD** : pays développés
- **PDM** : Part de marché
- **PECO** : Pays de l'Europe centrale et orientale
- **PED** : Pays en développement
- **PGF** : Productivité globale des facteurs
- **PIB** : Produit intérieur brut
- **PI** : Pays industrialisés
- **PME** : Petite et moyenne entreprise
- **PMI** : Petite et moyenne industrie
- **PNB** : Produit national brut
- **PO** : Pays d'origine
- **PRCE** : Programme de relance à la croissance économique
- **PCSCE** : Plan complémentaire de soutien à la croissance économique
- **PSEM** : Pays sud et est de méditerranée
- **R&D** : Recherche et développement
- **R-U** : Royaume Uni
- **RSE** : Responsabilité sociale des entreprises
- **SONATRACH** : Société nationale de transport de commercialisation et de la production des hydrocarbures
- **SNMG** : Salaire national minimum garanti
- **TIC**: Technologies de l'information et de communication
- **UE**: Union européen
- **USA** : Etats Unies d'Amérique
- **VA** : Valeur ajoutée
- **ZF** : zone franche

Sommaire

Liste des acronymes et abréviations III

Introduction générale 2

Partie I : IDE, croissance et développement économiques : approches théorique et conceptuelle

Introduction à la première partie.....09

Chapitre I : IDE et multinationales: définitions et caractéristiques

Introduction 11

Section 1 : IDE et Multinationales : éléments de définitions 12

Section 2 : Les modalités d'implantation à l'étranger..... 18

Conclusion25

Chapitre II: Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?

Introduction26

Section 1: Explications anciennes de la multinationalisation des firmes.....26

Section 2 : Explications contemporaines de phénomène de la multinationalisation des entreprises..... 40

Section 3 : Stratégies de déploiement des FMN : localisation des activités et choix des territoires 48

Conclusion53

Chapitre III : IDE et l'économie des pays d'accueil: causalité dialectique et impacts

Introduction55

Section 1 : Théories de la croissance et IDE : diversité d'approches mais sans vision globale 56

Section 2 : Analyse de l'impact des IDE sur l'économie des pays d'accueil : théorie et réalité..... 76

Conclusion 91

Conclusion à la première partie.....92

Partie II : IDE dans les économies des pays en développement: évolutions et impacts

Introduction à la deuxième partie.....96

Chapitre I : Evolutions et évolutions récentes des IDE dans le monde

Introduction97

Section 1 : Eclairage historique sur l'IDE : prédominance des pays riches 98

Section 2 : Continuité et évolutions récentes des IDE (de 2000): importance des F&A internationales 104

Section 3 : Ventilation géographique et sectorielle des IDE dans le monde : de l'inégalité 111

Conclusion 131

Chapitre II : Analyse de faits et impacts des IDE sur l'économie algérienne

Introduction133

Section 1 :Contexte de l'IDE en Algérie, cadre d'investissement et attractivité.....	134
Section 2 : IDE et dynamisme de l'économie nationale : états des lieux.....	151
Section 3 : Etude analytique des effets des IDE sur l'économie algérienne.....	163
Conclusion	180

Chapitre III : IDE et Nouvelles Spécialisations Industrielles(NSI) de l'Algérie : Opportunités et Perspectives.

Introduction	182
Section 1: Etude empirique des incidences de l'IDE sur l'économie nationale.....	193
Section 2 : L'IDE en tant qu'obstacle à la spécialisation industrielle de l'Algérie.....	204
Section 3 : L'IDE et le miracle asiatique	216
Section 4 :IDE et perspectives de NSI: quelles leçons pour l'Algérie ?	227
Conclusion	228
Conclusion à la deuxième partie.....	230
Conclusion générale	238
Références bibliographiques	252
Annexes	252
Tables des matières	257

Introduction générale

Introduction générale

Sociologues et spécialistes de l'économie mondiale avaient porté un vif intérêt, ces dernières années, aux conséquences et aux effets structurants de la montée de la globalisation financière sur les économies nationales. L'étude de réévaluation de la place et du rôle des investissements directs étrangers(IDE), tant dans l'économie des pays développés(PD) que celle des pays en développement(PED), elle en a déjà fait la particularité.

Bien que les PED (y compris l'Algérie) aient relativement été, pendant longtemps, méfiants et fermés au capital étranger¹, de nombreux pays se sont, cependant, progressivement convertis, dès la fin des années 1980, en des pays adoptant des politiques attractives des IDE. C'est ainsi que des conditions très libérales et avantageuses vont leur être offertes. Ces politiques vont notamment s'affirmer, après que des études économiques² aient pu démontrer les effets de report positifs pouvant être engendrés par les IDE sur l'économie des pays d'accueil(PA).

Aujourd'hui, si la progression des flux des IDE vers les PED est incontestable, les questionnements qu'ils soulèvent et l'appréciation des effets (positifs ou non) dont ils sont censés être porteurs, se situeraient au cœur de la problématique de la croissance et du développement économiques, et de la spécialisation internationale. Dès lors un consensus semble se dégager quant au rôle des IDE dans l'économie d'accueil parmi les économistes et les spécialistes de par le monde, lesquels se focalisant davantage sur la recherche de l'identification des différents canaux d'intermédiation via lesquels les IDE pourraient affecter les économies hôtes.

-Objet de recherche

L'objectif de notre recherche, qui s'inscrit dans le champ scientifique de l'économie internationale, de l'économie industrielle et plus particulièrement de la géographie

¹Ces pays s'inspirent souvent des théories dominantes dans les décennies 60 et 70 dont le débat sur le rôle des IDE dans les PED s'inscrivait dans un cadre d'analyse dépendantiste (l'école de la dépendance et l'école de la structure). Bye.M et G. De Bernis « Relations économiques internationales », éd. Dalloz, 4ème, 1977, p 458-462.

² Ces différentes études sont étudiées en détail ultérieurement (voir, Chapitre III, Partie II).

économique, est de s'interroger sur un sujet qui a fait souvent objet d'une abondance de travaux, tant théoriques qu'empiriques, depuis les années 1950, en l'occurrence l'IDE. Ce dernier, faut-il le souligner, s'inscrit aujourd'hui aussi bien dans la perspective d'intégration dans l'économie mondiale des pays développés que celle des PED. Sa finalité est de réfléchir au rôle que peuvent jouer les entrées d'IDE dans les économies des pays d'accueil (PA) (les PED notamment) et ce, en tentant de mieux comprendre le phénomène à travers ses multiples dimensions, économiques comme sociales, ainsi que ses interrelations et ses répercussions sur les différents paramètres économiques.

Concernant l'Algérie, le modèle rentier dans lequel s'inscrit aujourd'hui qui se base quasi-totalement sur les hydrocarbures, fait que sa vulnérabilité au monde extérieur est certaine, tout en conférant à son progrès et à son économie un caractère fortement volatile. L'Algérie se voit, ainsi, être condamnée, à la fois, à repenser la question de sa croissance tout autant que sa spécialisation internationale.

Dans ce travail, nous soutenons l'idée selon laquelle la sortie de la dépendance du pétrole et la diversification des sources de financement de l'Algérie pourraient se construire dans la diversification industrielle, et la participation du capital étranger nous semble à cet effet incontestable. Celui-ci, faut-il le rappeler, est réputé le plus souvent porteur de savoir faire, de technologies avancées et de meilleure productivité des facteurs. Une nouvelle logique économique de l'Algérie qui pourrait la placer sur un nouveau sentier de croissance, autre que celui se limitant au seul domaine des hydrocarbures, serait-il possible ? Ainsi, dans ce sens, pour répondre aux questionnements sous-tendant les polémiques autour de la question d'effets, positifs ou non, des flux d'IDE sur l'économie d'accueil, il nous paraît très intéressant de vérifier cet état de fait sur l'économie algérienne et dans quelle mesure elle en serait affectée .

-Problématique

L'Algérie, s'inscrivant à la fois dans une perspective d'intégration à l'économie mondiale et d'ouverture au capital étranger, avait, à partir de la fin des années 1980, entrepris un processus d'ouverture et de libéralisation de son économie. La réforme de son système de réglementation relatif aux IDE en vue de proposer un environnement économique et juridique plus attractif et accueillant, en est un exemple plus concluant. C'est l'objectif de drainer plus d'IDE qui, seront voués à réaliser les objectifs en matière de croissance et de développement, serait derrière cette ouverture croissante sur l'économie mondiale.

Introduction générale

Pour répondre aux objectifs recherchés, les questionnements que pose une telle recherche nous amène à nous interroger, à la fois, sur les différents facteurs explicatifs des investissements directs étrangers (IDE), aussi bien théoriques qu'empiriques, ainsi que sur le rôle et les effets potentiels (positifs ou non) des flux des IDE entrants dans les économies des pays d'accueil (PA), de façon globale, et celles des pays en développement (PED), en particulier.

L'économie algérienne va constituer le point nodal de notre recherche, dans la mesure où nous cherchons à savoir, si les flux d'IDE ont réellement un impact sur l'économie algérienne de façon globale et sur sa diversification, longtemps prônée, en particulier.

Nos premières interrogations sont les suivantes : Pourquoi les entreprises choisissent de se développer à l'international et de se localiser dans un pays et non pas dans un autre ? Quels seraient les effets, avérés ou réels, des IDE sur l'économie des pays en développement (PED) et l'économie algérienne, en particulier ? Et enfin, Quelle serait la nature des effets des flux d'IDE et quels sont les principaux canaux à travers lesquels peuvent-ils influencer l'économie d'accueil ? Selon de nombreux observateurs, les avantages que pourraient procurer les IDE ne se manifestent pas de manière systématique, autrement dit, pour que ceux-ci aient réellement un maximum d'effets positifs sur l'économie des pays d'accueil, il incomberait à ces derniers de mettre en place des conditions générales favorables à l'investissement. En quoi alors consisteraient ces conditions ?

Un aperçu sur la politique de promotion mise en place et l'évolution de l'environnement juridique et réglementaire régissant les IDE en Algérie nous semble nécessaire afin de pouvoir cerner et comprendre l'évolution et la nature du cadre d'investissement en Algérie. Après l'échec des réformes de 1988 et le code des investissements des années antérieures, la volonté de l'ouverture s'est renouvelée par de nouvelles législations et lois notamment celles inhérentes aux capitaux étrangers et les entreprises. Ainsi, la promulgation d'une nouvelle législation sur la privatisation des entreprises publiques en 1995³ et de nouveaux codes régissant les investissements à savoir: le code de 1993⁴ qui intègre une nouvelle législation fiscale très attractive et un cadre institutionnel très approprié amendé par l'ordonnance 2001⁵

³Date de la première loi sur les privatisations où les premières opérations de privatisations ont eu lieu en 1998 dans : les hôtels les grandes surfaces, briqueteries et entreprises publiques locales.

⁴ La loi n93-12 du 05 octobre 1993.

⁵ Ordonnance n 01-03 du 20 août 2001.

qui elle-même aussi amendé par l'ordonnance de 2006⁶, reconnaissent la liberté d'investir et l'égalité absolue entre l'investissement national et étranger.

Par ailleurs, afin de moderniser et de développer les infrastructures socio-économiques les pouvoirs publics avaient choisi comme stratégie une relance du type keynesien. Et qui s'est traduite par un plan de soutien à la relance économique(PSRE) sur la période de 2001-2004 et deux plans complémentaires de soutien à la croissance économique(PCSCE), le premier sur la période 2004-2009 et le deuxième en 2010-2014.⁷

Ajoutons aussi qu'en sa qualité de membre des institutions de *Breton Woods*, le gouvernement de l'Algérie s'est trouvé lié par des conventions multilatérales, régionales ou bilatérales. Comme il a paraphé un accord d'association en 2001 avec l'Union européen(UE). De plus, l'Algérie est en négociations pour l'adhésion à l'Organisation Mondiale de Commerce(OMC)⁸ se traduisant, par l'adoption de dispositions de la législation interne conformes aux normes requises, afin de finaliser l'adhésion et contribuer à une insertion progressive de l'économie dans la division spatiale du travail (DST). On peut dire que la mise en œuvre de cette batterie de dispositifs incitatifs témoignerait de la volonté du gouvernement d'améliorer l'attractivité de l'Algérie et de faire participer le capital étranger dans le processus de développement économique du pays. Ce qui nous conduit alors à nous poser une autre série de questions sur la mise en œuvre de ces mesures incitatives :

Cet ensemble de mesures a-t-il permis ou non d'attirer les IDE vers Algérie? Quels sont les secteurs potentiels visés par ces IDE? Quels impacts ont ces IDE en termes d'amélioration du capital humain, de création d'emplois et de transfert technologique... ?

-Hypothèses

Les hypothèses que nous pouvons présenter pour répondre à notre problématique et qu'il convient de confirmer ou d'infirmes sont :

⁶ Ordonnance n 06-08 du 15 juillet 2006.

⁷ Pour plus d'amples informations, LAMIRIA, « la décennie de la dernière chance : émergence ou déchéance de l'économie algérienne », éd, Chihab, 2013, P78.

⁸ La première demande d'adhésion déposée par l'Algérie fut en juin 1987 auprès de *General Agreement of Tariffs and Trade* (GATT). Depuis les négociations ont continué auprès de l'OMC (qui remplace le GATT) à partir de 1994.

- Les flux d'IDE entrants ont un effet positif global sur l'économie nationale, mais le processus des effets à moyen et long terme (MLT) sur les différents paramètres socio-économiques n'est pas systématique, au contraire, il nécessiterait l'existence d'un certain nombre de conditions au sein de l'économie afin de pouvoir bénéficier des effets de reports et des externalités potentiels des IDE reçus.

- L'IDE contribue à l'amélioration de la productivité de l'investissement national grâce au transfert technologique et de savoir-faire accompagnant les projets d'investissement, en améliorant la compétitivité des entreprises et en facilitant l'accès aux marchés d'exportation...de ce fait l'IDE devrait influencer positivement l'économie nationale de façon globale, les secteurs productifs, en particulier.

-Méthodologie

En termes de méthodologie, nous avons opté pour une approche descriptive, une approche analytique et une analyse statistique. La première nous aide à la description tant du champ théorique sur les déterminants et concepts de l'IDE que des théories économiques. La deuxième permettra de vérifier les hypothèses existantes en analysant l'impact des IDE sur les différents paramètres socio-économiques. La troisième, quant à elle, permettra à la fois de compléter les résultats de l'étude analytique ainsi que de valider les hypothèses de recherche. Pour la conception de notre modèle statistique, nous avons opté sur le paradigme de la théorie endogène comme cadre approprié pour l'étude. La méthode d'estimation utilisée est la méthode des Double Moindre Carrés (DMC), puisque elle est la méthode la plus connue et elle s'applique pour tous les modèles justes ou sur-identifiables (notre modèle est identifiable).

Concernant nos sources bibliographiques privilégiées, notre démarche est basée sur une large recherche documentaire et consultation d'ouvrages des principaux auteurs spécialisés en la matière ainsi que la consultation des revues nationales et internationales, et des actes de colloques, entre autres, les différents supports d'information (la presse et la Radio). De même les aspects juridiques et réglementaires régissant l'investissement seront appréhendés à travers les différents textes réglementaires. Par ailleurs, l'analyse de l'évolution des flux et de l'impact des IDE sur les différents aspects économiques nécessitera le recours aux différents rapports et statistiques des divers organismes et institutions internationaux (OCDE, CNUCED etc.) et nationaux (CNI, ANDI, ONS..).

-Structure d'exposition

Pour répondre aux objectifs de notre recherche, nous organisons notre travail en deux parties complémentaires :

La première partie, scindée en trois chapitres, aborde des aspects conceptuels liés aussi bien à l'IDE qu'à la croissance et au développement de l'économie. Un premier chapitre donne une vision d'ensemble des caractéristiques des IDE et de la firme multinationale (FMN). Suivra un chapitre qui aborde l'IDE et son explication dans la théorie économique, et enfin, un troisième chapitre abordant l'explication de la croissance économique dans la littérature ainsi qu'une analyse dialectique de l'impact de l'IDE sur cette dernière et sur les différents paramètres économiques de pays d'accueil(PA).

La deuxième partie sera axée sur l'analyse des effets potentiels de l'IDE sur l'économie algérienne. Un premier chapitre sera consacré à l'analyse des évolutions des IDE dans le monde. Suivra un deuxième chapitre où il sera procédé à l'analyse, tant qualitative que quantitative, des faits et de l'impact global des IDE sur l'économie algérienne et ce, à travers l'analyse des effets de report des IDE sur les différents paramètres économiques du pays.

Enfin, dans un troisième chapitre, nous nous livrons à une étude statistique, quant à l'impact des IDE sur l'économie nationale. Par ailleurs, pour pousser plus dans la recherche, nous allons analyser à la fois, la perspective de nouvelles spécialisations industrielles (NSI) en Algérie ainsi que les conditions nécessaires à donner de l'impulsion à l'industrie nationale et ce, tout en l'inscrivant dans un nouveau paradigme de croissance. A ce titre, l'IDE serait un vecteur important d'intégration dans les chaînes de valeur internationales, en convoitant notamment les segments à forte valeur ajoutée(VA) et à intensité technologique.

**Partie I: IDE, croissance et
développement économiques
: approches théorique et
conceptuelle**

Introduction

La multinationalisation des entreprises et la localisation de leurs activités économiques dans les divers pays ainsi que leur impact sur l'économie, sont aujourd'hui au cœur des considérations des politiques économiques et de beaucoup de travaux académiques.

En fait, la réflexion sur les déterminants de multinationalisation des firmes et l'impact de leurs activités sur les économies d'accueil ressort des interrogations des analystes et des experts économiques sur les facteurs sur lesquels opte la FMN pour s'implanter à l'étranger. Aujourd'hui, il est bien admis que l'IDE constitue un élément essentiel de l'intégration, de la diversification économique, voire une principale source de croissance. Mais force est de constater que ces entreprises étrangères ne s'internationalisent qu'en quête de la maximisation de leurs profits et l'accroissement des économies d'échelle, correspondant d'abord à leurs nouvelles stratégies dans leur conquête de nouveaux marchés et le renforcement de leur position concurrentiel au niveau mondial.

Ceci étant, dans le cadre de vaste corpus théorique qui sera développé, notre analyse se focalisera sur la compréhension du canevas théorique constituant le cœur logique de l'IDE, de la croissance ainsi que la causalité dialectique entre ces deux fameux phénomènes et ce, en vue principalement de tirer les instruments d'analyse nécessaire à la réalisation de la présente recherche.

En effet, l'objectif escompté à travers la présente partie est de mettre en lumière, les fondements théoriques expliquant le phénomène de multinationalisation des firmes, de la croissance et développement économiques. Un premier chapitre sera consacré à la définition des différents concepts et caractéristiques inhérentes à l'IDE et la FMN. Suivra un chapitre où seront analysés les déterminants de multinationalisation et de localisation de la firme, enfin le dernier chapitre va mettre le point sur l'explication de la croissance et du développement économiques dans la théorie économique ainsi que l'analyse de l'impact des activités des IDE sur les économies des pays hôte, en l'occurrence, les pays en développement (PED).

Chapitre I : IDE et multinationale: définitions et caractéristiques

Introduction

Aujourd'hui, l'investissement direct étranger(IDE) est considéré comme une des grandeurs caractéristiques de la mondialisation, et les FMN y sont un vecteur le plus structurant dans la transformation de l'économie mondiale. Ces dernières par leurs stratégies de localisation dans le monde et par leurs modes d'organisations très évolués, influencent le marché et les Etats. Celles-ci, se livrent aussi à une concurrence acharnée pour pouvoir, un tant soit peu, attirer ces firmes, pourtant, qui n'est sans s'interroger sur leurs effets sur tous les plans: économique, politique, social, culturel et environnemental.

Comme nous pouvons l'observer dans les pages précédentes : les termes d'IDE, de firme multinationale et corolaires, ont été cités à plusieurs reprises. En effet, pour que nous puissions répondre à la finalité de notre recherche, la définition de l'IDE, de la FMN et leurs caractéristiques s'imposent. Ainsi, une série de questions mérite d'être posée qui sont comme suit : c'est quoi l'IDE ? De quoi s'agit-t-il ? Qu'entend-on par la FMN? Comment se déploie-t-elle à l'étranger ?

Le présent chapitre sera en effet scindé en deux sections. La première section va mettre en lumière les différentes difinitions de l'IDE ainsi que de la FMN . Suivra la deuxième section où seront analysés les différents modes de présence à l'étranger qui peuvent être poursuivis par les entreprises dès que la décision de se multinationaliser est prise.

Section1 : IDE et Multinationale : éléments de définitions

Les premières bases scientifiques des IDE et des FMN ont été forgées à partir des réflexions de trois courants : des traditionalistes (*dépendistes*), des modernistes et celui des intégrationnistes. Le plus grand apport des premiers à l'IDE découle de l'intérêt qu'elle porte aux implications des FMN dans les PED et la mise en cause portée au paradigme éclectique ne voyant les effets des IDE que positifs. Du côté de l'école moderniste⁹ présentée essentiellement par *Mundel* (1957), *Hymer* et *Kindleberger*(1960), *Coase* et *Williamson*, *Markusen*, et les structuralistes ont été énormément critiqués du fait que toutes ces théories n'étaient pas vérifiables (voir le chapitre II). Pour J.L.Mucchielli cité par Nonjon et Dallenne, « *l'entreprise multinationale effectue des IDE. Cependant ces deux concepts sont différents* »¹⁰. En fait, cette notion d'IDE¹¹ a connu de multiples modifications dans le temps et dans l'espace, d'un simple transfert des capitaux à l'étranger à un facteur de développement et d'apports positifs.

Il existe autant de définitions d'IDE et du FMN, aussi bien chez les pays que chez les différentes institutions internationales, voire même les auteurs. Pour simplifier, nous allons scinder les définitions en deux groupes: définitions des organismes internationaux et définitions précises d'auteurs.

1.1. Définitions retenues par l'OMC et le FMI

La définition standard de l'IDE est celle répertoriée à travers le manuel de la balance des paiements du FMI situant l'IDE par la définition suivante:« *Les investissements effectués dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise. Les entités ou les groupes d'entités associés non résidentes qui effectuent les investissements sont appelés investisseurs directs érigés ou non en sociétés, (respectivement filiales ou succursales) dans lesquelles ces*

⁹Représentés essentiellement par, la théorie de l'organisation industrielle, la théorie de la firme et la théorie de l'internalisation.

¹⁰NONJON.A et DALLENNE.P, « la mondialisation : genèse, acteurs et enjeux », éd, Ellipses, 2004, p325.

¹¹ Du coté des pays d'origine(PO)(notamment les pays développés(PD) de l'investissement, l'IDE est appelé « une délocalisation », qui comporte trois types: *délocalisation au sens strict* (il y a transfert de tout ou une partie de l'appareil productif afin de réimporter ensuite sur le sol de PO l'essentiel des biens produits à bas coûts), *la sous-traitance internationale(sub-contracting)* et en fin la *délocalisation par extension des capacités de production* engendrant des flux commerciaux et dégradation de situation de l'emploi dans le PO.

investissements directs ont été effectués, sont désignés par le terme « entreprises d'investissement direct»¹²

Par convention, le minimum de participation financière dans le capital d'une entreprise pour que l'investissement soit déclaré et répertorié comme un IDE est de 10 %, ce qui est, a priori, faible. En conséquence, cette définition étendue coexiste avec d'autres définitions dont celle de l'OCDE, largement reprise dans de nombreuses études et qui définit l'IDE en ces termes : « *L'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). Sont également définis comme des IDE d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital* »¹³

De ces définitions nous retenons plusieurs aspects à savoir:

- L'IDE est un engagement de moyen et long terme (MLT) ;
- Un certain degré d'influence doit être exercé par l'investisseur étranger sur la direction de l'entreprise ;
- L'IDE recoupe trois composantes : l'entrée dans le capital d'une entreprise préexistante, la constitution d'une nouvelle entité juridique dans le cas de filiales à 100 % et la fusion, auxquelles viennent s'ajouter le réinvestissement des profits ainsi que des prêts et dettes entre maisons mères et filiales ou entre différentes filiales.

1.2. Définitions de certains auteurs

Krugman et Ofsted entendent par IDE : « *les flux des capitaux internationaux par lesquels une entreprise d'un pays crée ou développe une filiale dans un autre pays. Le trait distinctif de l'IDE qu'il n'entraîne non seulement un transfert de ressource mais aussi l'acquisition de contrôle. Ainsi donc une n'a seulement des obligations financières à l'égard*

¹²FMI, Manuel de la balance des paiements, 5e édition. Washington, D.C. 1993.

¹³Définition de référence des IDE, OCDE, 4ème édition, 2008, Paris. p45

l'entreprise-mère, elle fait partie de la même structure organisationnelle »¹⁴. Par ailleurs R.E. Caves et J.Frankel, définissent l'investissement direct comme étant : « *un mouvement de capital, mais le prêteur transfère des ressources et prend le contrôle du projet. L'essentiel de l'investissement direct passe par les FMN, définies comme des entreprises qui gèrent des unités de productions dans plus d'un pays* »¹⁵

Partant de cette multitude de définitions, nous remarquons le retour à chaque fois de l'expression « *d'intérêt durable* », autrement dit, le caractère de durabilité des transactions des flux causée par l'IDE, qu'entend-on alors par ce vocable ? L'intérêt durable c'est l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise investie ainsi qu'un degré significatif d'influence ou la capacité de l'exercer (le droit de vote) de l'investisseur dans la gestion de l'entreprise investie. En d'autres termes, un IDE implique une relation à long terme avec une unité étrangère et cette relation doit être une relation de contrôle. Statistiquement parlons, plus de 50% de droit de vote, c'est le contrôle (une filiale), et entre 10% et 50% des droits de vote, c'est quand on parle d'influence (associée ou affiliée) à degré significatif, mais non le contrôle.

1.3. IDE et investissement de portefeuille(IP)¹⁶ : quelle différence ?

Avant de nous intéresser aux autres caractéristiques et implications de l'IDE, il est important de distinguer entre deux formes d'investissement étranger : le placement en portefeuille(IP) et l'IDE. Ceux-ci, faut-il le noter, ont le privilège de créer des opportunités supplémentaires de financement, en permettant une diversité des services financiers dans le PA, cependant, obéissent à des logiques différentes. Alors que l'IDE consiste en une participation directe dans le capital d'une entreprise et quand il est majoritaire, permet d'en assurer le contrôle et l'influence durablement, l'investissement de portefeuille sont des placements purement financiers, généralement à court terme. Ce sont des capitaux flottants et rotatifs.¹⁷ Ce sont des investissements qui réagissent rapidement dès que les perspectives de

¹⁴Krugman.P. et Obstfeld.M « économie international »,4^{ème} éd, ouvertures économiques, Debock, 2003, P196.

¹⁵CAVES.E, FRANKEL.J, JONES.R.W; traduit par M.CHIROLEU-ASSOULINE. « Commerce et paiements internationaux » ,9^{ème} éd, Bruxelles, De Boeck, 2003, p188.

¹⁶ Il ya aussi « *le crédit bancaire* » qui sont des crédits alloués par les banques internationales à d'autres économies que les leurs et ce, soit directement à travers les crédits internationaux, soit indirectement via l'entrée aux marchés locaux des PA par création d'une filiale. Ces prêts sont généralement accordés sous certaines conditions qui sont souvent instables et variables d'une période à une autre.

¹⁷ Il est admit que les marchés de produits dérivés sont en partie responsables de la forte augmentation de ces flux de capitaux. Ces produits dérivés définis comme étant de contrats dérivés d'actifs fondamentaux comme les devises, les matières premières ou les actions ordinaires. Ils peuvent concerner une acquisition de devises à un

rendement deviennent meilleures ailleurs.¹⁸ Ils sont plus volatiles et instables que les premiers et plus sensibles aux fluctuations économiques et la faiblesse de l'économie. On les qualifie, d'ailleurs même de « *mauvais cholestérol* »¹⁹.

C'est le cas, à titre d'illustration, d'un soupçon qui s'empare des marchés financiers, où les mouvements de l'investissement de portefeuille peuvent précipiter une crise financière comme celle connue par le Mexique en 1994. Ainsi, dès que la confiance est mise en cause, les flux d'investissements aient souvent tendance à réagir rapidement, leurs activités souvent critiquées de n'être que des spéculations couteuses alors que leurs fonds, comme on vient de l'évoquer, permettent aussi de fournir des capitaux et leurs activités fournissent des indications importantes sur la tendance des marchés.

En résumé, nous pouvons dire qu'en plus de ne pas avoir un caractère d'implantation pour agir sur la firme résidente, nous pouvons constater que l'investissement de portefeuille ne répondrait pas à la condition d'intérêt durable, autrement dit, l'existence d'une relation à LT entre l'investisseur et l'investie ainsi qu'un degré de contrôle dans la gestion de l'entreprise résidente. La détention par la firme non-résidente d'au moins 10% de capital social de la firme résidente se comptabilise dans la balance de paiement comme l'IDE alors qu'une détention au dessous de 10% sera considéré comme investissement de portefeuille.

1.4. La mesure de l'IDE, flux et stocks

La mesure de l'IDE peut se faire soit en termes de participation ou soit en termes de stocks. Partant de ce dernier, l'IDE peut être présenté en flux et en stock :

1.4.1. En termes stocks

L'IDE peut être comptabilisé en stock et comprend les valeurs des opérations (c'est-à-dire, une estimation des valeurs totales des capitaux étrangers) enregistrées dans la balance des paiements au cours d'une année. On distingue deux types de ces stocks : Stocks entrants

prix déterminé et une date ultérieure(contrat de change à terme),l'acquisition d'une matière première à un prix déterminé et une date ultérieure(contrat à terme)ou le dépôt d'une option visant à vendre un certain volume d'actions à un prix déterminé en un temps imparti(option d'achat d'action). Ces contrats quelque soit leur forme, fournissent à l'un des deux parties une ou une couverture contre les fluctuations des prix des actifs; l'autre partie supporte le risque en échange d'une prime sur le prix des actifs.

¹⁸ AKARIA, cité in GUERRAOUI. D et RICHET .X, « les IDE : facteurs d'attractivité et de localisation, comparaison », Paris, l'Harmattan, 1997, P265.

¹⁹ HAUSMANN et FERNANDZ-ARIAS cités par TITEM.K.C, « Facteurs d'attractivité d'IDE en Algérie : aperçu comparatif aux pays de Maghreb », mémoire de Magister, option MFB, UMMTO, 2012.p13.

qui représentant la valeur totale des capitaux étrangers dans un pays, tandis que les stocks sortants sont la valeur totale des capitaux nationaux sortis du même pays vers l'étranger à un moment donné.

1.4.2. En termes de flux

Dans ce cas, l'IDE représente la somme des flux financiers comptabilisés qui consistent en: **a)** des opérations en fonds propres (création d'une entreprise, acquisition ou extension d'une entreprise existante, achats obligation convertibles en actions, subventions, financement de déficits d'exploitation, consolidations de prêts, immobiliers) ;**b)** les bénéfices réinvestis sur le champ²⁰; **c)** les prêts à long terme effectués entre maison mère et ses filiales ;**d)** les flux financiers à court terme entre affiliés résultant de la gestion centralisée des trésoreries au des groupes. Ainsi, dès lors que le seuil de participation de 10% soit frôlé, les opérations de trésorerie et de prêts entre les firmes seront comptabilisées comme IDE.

Mais quel que soit l'importance qu'a prise aujourd'hui l'IDE, il n'en demeure pas moins d'admettre que l'acteur principal de la recrudescence de ce phénomène au niveau mondial resterait, bien entendu, ce qu'on appelle communément la FMN. En quoi alors consisterait cette dernière ?

1.5. La firme multinationale : définitions hétéroclites!

Quand une entreprise est-elle une multinationale ? Pour Michalet. C, il est facile d'identifier une firme multinationale car elle est experte dans l'art de se faire connaître²¹ et ses définitions sont multiples²². En effet, il définit une FMN comme étant « *une entreprise qui fabrique tout ou une partie à l'étranger, la production à l'étranger est l'essence même de la multinationalisation : elle nécessite l'établissement de filiales à l'étranger* »²³.

Toutefois, l'apport des organismes internationaux (OCDE, CNUCED) pour délimiter le concept FMN est appréciable. Elles qualifient de multinationale « *toute entreprise qui, indépendamment de sa forme juridique particulière, exerce un contrôle direct ou indirect sur*

²⁰Correspondant à la part des profits réalisés par les entreprises affiliées à un groupe, non prélevés par leurs maisons mères. Cette part est donc laissée à la disposition des filiales.

²¹ Cité en introduction de l'ouvrage de Poulet. S.P, « multinationales : frein ou moteur dans l'économie », éd, les économiques ,1997.

²²MUCCHIELLI. J. L. « les FMN : mutations et nouvelles perspectives », Economica, paris, 1987, cité en introduction générale.

²³ Cité par MUCCHIELLI.J.L, « les relations économiques internationales », hachette, 4^{ème} éd, 2010, p 25

*les actifs possédés par une ou plusieurs autres entreprises situées dans des pays différents de celui où cette entreprise a installé son siège social ».*²⁴

Plusieurs classements des firmes ont été par ailleurs réalisés. En effet, PERLMUTTER.H dans un ouvrage de 1969, intitulé *the tortuous evolution of the multinational corporation*, distinguait trois types d'entreprises multinationales correspondant à trois catégories de stratégies territoriales²⁵: *les multinationales ethnocentriques*, entre 1945 et 1960, dont la production reste centrée dans le pays d'origine(PO), produisent sur leur territoires des produits nationaux à vocation mondiale(stratégie d'exportation); *les multinationales polycentriques*, entre 1960 et 1970, les firmes implantées dans plusieurs pays les traitant comme des marchés distincts, autrement dit, elles acquièrent des sociétés étrangères afin de produire en fonction des marchés locaux(firmes multidomestiques avec filiales relais). Quant, *in fine*, aux *multinationales géocentriques* (aux cours des années 70), des firmes le plus souvent orientées vers le marché mondial, qui en le traitant comme un tout unique, elles créent des filiales ateliers dans le cadre d'une stratégie de rationalisation des coûts de production. C'est cette dernière catégorie, qui va par ailleurs être qualifiée, par M. PORTER de *multinationales globales* et qui, pour REICH.R(1993)²⁶ cité par NONJON et DALLENE²⁷, sont détachées de toute racine locale, deviendront nationales et adopteront des stratégies de recentrage géographique (production pour des marchés porteurs et solvables) et sectoriel (production dans des activités lucratives). Ces firmes globales, sont assez coordonnées et hiérarchisées, contrairement, aux multinationales multidomestiques (polycentriques), qui sont faiblement coordonnées avec plusieurs filiales extrêmement dispersées.

²⁴ CNUCED, 2004, p 375.

²⁵ MUCCHIELLI, J.L., « Multinationales et mondialisation », Édition du seuil, 1998, pp27-28, et NONJON ET DALLENE, Op.cit, P295.

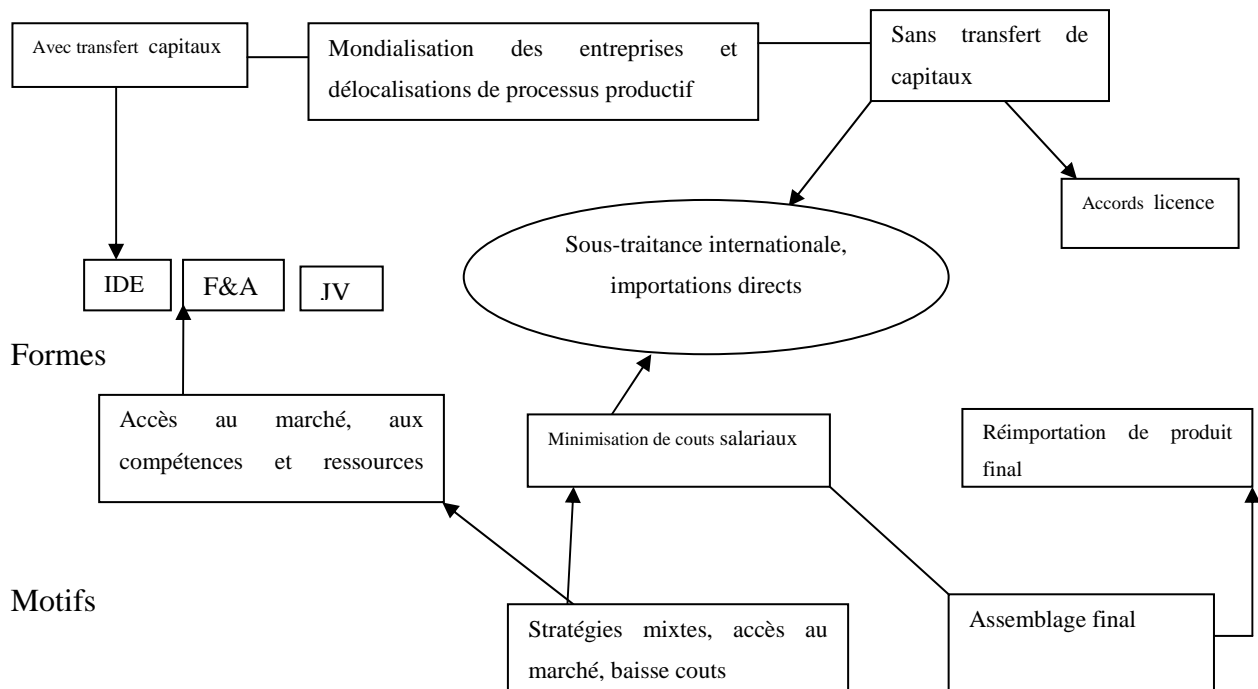
²⁶ REICH.R, « l'économie mondialisée », Paris, éd. Dunod, 1993.

²⁷ NONJON.A et DALLENE, ibidem.

Section 02 : Les modalités d’implantation des multinationales à l’étranger

Quoi que, du point de vue des entreprises contemporaines « se multi-nationaliser » soit plus qu’une solution stratégique, en raison du changement de l’environnement économique international et de monde des affaires, les entreprises se trouvent dans l’obligation de choisir entre deux logiques de déploiement internationale²⁸ et ce, une fois que la décision de s’internationaliser est prise. Les premières impliquent un investissement souvent aux transferts de capitaux du pays d’origine(PO) de la firme vers les PA par création de filiales ou fusion et acquisition (F&A) et les accords de joint-venture(JV). Les secondes se traduisent par un déploiement international qui n’implique pas un investissement international aux transferts de capitaux, qui sont qualifiés le plus souvent des nouvelles formes d’investissement(NFI), selon la terminologie de Charles OMAN). Ces différentes modalités d’implantation sont présentées comme suit (figure 01)

La figure01 : Formes et logiques de présence des firmes à l’étranger



Sources : MOUHOUD. M. E, « Mondialisation et délocalisation des entreprises », nouvelle édition, la découverte, 2008, p11.

²⁸ MOUHOUD.E « Mondialisation et délocalisation des entreprises », nouvelle édition, la découverte, 2008, p10.

2.1. La création de filiale (*Green Field Investment*)

La création *ex-nihilo* d'une filiale de production est possédée à 100% par la maison-mère. C'est la forme la plus répandue aussi bien dans les PD que dans les PED. Jusqu'aux années 1990, la création de filiale constitue la forme principale et exclusive dans le monde. La création de filiale présente beaucoup d'avantages. Du côté de l'investisseur, il ya l'avantage de garder le contrôle maximal sur les opérations de production, et le conserve de la maîtrise technologique au sein de la filiale limitant tout éventuel transfert technologique non voulu. De cote de pays investi, la création de nouveau implantation signifie la création d'emploi, de transfert technologique, une formation de capital.

2.2. Le joint-venture(JV)²⁹ (co-entreprise)

Jolly.D³⁰ définit une JV ou une filiale commune comme « une entité organisationnelle légale et distincte crée par des firmes indépendantes les unes des autres par transfert d'un lot de leurs ressources (humaines, technologiques, commerciales) dans l'intention de mener une action conjointe (recherche et développements, approvisionnement, commercialisation, fabrication) ». L'auteur confirme également qu'en mettant en commun les ressources, les partenaires d'une JV auront la possibilité d'accéder à des avantages auxquels ne peuvent pas y parvenir individuellement³¹. Les JV ont le mérite d'offrir aux entreprises une certaine souplesse stratégique qui leurs permettraient de répondre efficacement et rapidement aux variations de l'environnement. Elles font doter les entreprises des moyens supplémentaires pour assurer leur développement international, faisant ainsi face la férocité de la concurrence au même titre que les fusions acquisitions.

2.3. Les fusions et acquisitions (F&A) (*Brown Field Investment*)

Ce terme résume les opérations à travers lesquelles une entreprise prend le contrôle d'une entreprise par l'acquisition d'au moins de 50% de son capital. On assiste à une vague sans précédent de la restructuration économique au niveau mondial et régional sous formes de F&A internationales qui sont le résultat de l'interaction dynamique de divers facteurs fondamentaux, incitant les entreprises à procéder à ce type d'opérations et de

²⁹ Au sens plus large, les JV sont une des formes les plus répandues des alliances stratégiques internationales. La détention de capital est à des proportions voisines de 50/50 à 60/40.

³⁰ JOLLY.D, « France et chine : Joint venture et transfert technologique », Revue Française de Gestion, N°133, p32 ;

³¹ JOLLY.D, op.cit, p48 ;

mutation de l'environnement économique mondial au service d'objectifs stratégiques³². Ces facteurs fondamentaux sont: la quête de nouveaux marchés, le renforcement de la puissance commerciale et de la prépondérance sur le marché, l'accès aux ressources et actifs d'autres entreprises, les gains en productivité liés à la synergie, l'augmentation de la taille, la diversification et la répartition des risques, et les motivations financières personnelles.

Dans plusieurs pays, aussi bien des pays développés (PD) que des pays en développement (PED), la reprise des F&A sont à l'origine des entrées des IDE.

2.4. Les nouvelles formes d'investissement(NFI)

L'origine de NFI³³, remontait à la décennie 1965-1975 lorsque des firmes appartenant généralement au secteur primaire ont été forcées, lors de la grande vague de nationalisation dans le tiers monde, de partager la propriété et le pouvoir des entreprises avec les PA. A la suite de la première forte récession de 1974-1975, le recours à ces NFI s'est encore accru en raison des nombreux avantages qu'elles offraient aux FMN, dans certains cas de figure.

2.4.1. La sous-traitance

La sous-traitance suppose de faire fabriquer par une société tierce sous la marque de la société donneuse d'ordre. La sous-traitance est limitée à certaines activités intensives en travail. La donneuse d'ordre conserve la responsabilité de conception et de la commercialisation (recherche, marketing). A l'international, un groupe peut répartir les risques de production entre les fournisseurs et leurs usines entre les différents pays.

2.4.2. La licence

L'accord de licence concède à une entreprise étrangère le droit de fabrication d'un produit (en usant la technologie et la marque) en contrepartie d'un paiement (royalties). Le montant de ces dernières dépend de la valeur marchande de la propriété intellectuelle et de l'estimation future des profits que le bénéficiaire de la licence espère générer. L'intérêt de l'accord de licence est de permettre une présence sur un marché protégé ou trop petit.

³² CNUCED (2000), www.unctad.org, consulté le 23/02/2014.

³³ Terme lancé la première fois par C. Oman, « Les NFI dans les industries des pays PED : industries extractives », Paris : OCDE, 1989.

2.4.3. Le franchising³⁴

L'accord de franchise est un type de concession de licence où le franchisé (entreprise locale bénéficiaire) achète le droit d'utilisation de propriété intellectuelle (marque de fabrique, technique de marketing, know-how) qui est la seule la propriété de franchiseur (entreprise étrangère détentrice de la propriété industrielle), dans l'intention d'entreprendre une activité d'une manière spécifique à celle de franchiseur. En contrepartie, le franchisé doit soumettre aux règles dictées par le franchiseur et en lui fournissant un revenu forfaitaire ou régulier.

2.4.4. Un contrat de management (gestion)

Un contrat de management est une sorte de concession de licence entre une entreprise et un autre organisme (privé ou détenu par l'Etat), où l'entreprise contractante met son expertise managériale, une partie de son personnel management à la disposition pour former des managers locaux à la gestion efficace d'un projet moyennant paiement d'un honoraire.

2.4.5. La clé en main

Un projet clé en main est un terme utilisé pour décrire un accord selon lequel une entreprise, soit indépendamment ou au sein d'un consortium avec d'autres entreprises, entreprend de réaliser le design, la construction, l'équipement ou la formation de personnel pour gérer entièrement l'unité de production ou de service avant de le remettre au propriétaire qui peut être une société privé ou le gouvernement du pays d'accueil(PA)³⁵.

2.4.6. Les alliances

Garrette et Dussauge³⁶ soulignent les spécificités des alliances, en les distinguant des autres formes de rapprochement entre firmes. Ils les définissent ainsi : « *les alliances sont des associations entre plusieurs entreprises indépendantes qui choisissent de mener à bien un projet ou une activité spécifique en coordonnant les compétences, moyens et ressources nécessaires plutôt que de mettre en œuvre ce projet ou activité de manière autonome, en supportant seules les risques, et en affrontant seules la concurrence ; de fusionner entre elles*

³⁴ L'accord de licence et de franchise sont généralement considérés comme un test préalable à une prétendue implantation future, ou le risque financier est atténué.

³⁵ Le modèle le plus répandu est le « *build, operate and transfert (BOT)* », particulièrement approprié pour les projets de développement dans les PED. Tels les projets incluant des aéroports, barrages etc., financés le plus souvent par des programmes d'Aides au développement ou par les institutions internationales (BM, FMI..).

³⁶ GARRETTE.B, et DUSSAUGE.P, « Les stratégies d'alliances », Paris, éd, Organisation, 1996, p 25.

ou de procéder à des cessions ou acquisitions d'activités ». Certains arrivent même à qualifier ces accords à être le reflet de la stratégie oligopolistique des FMN qui tentaient d'opérer une « *régulation mondiale privée* »³⁷. Ces oligopoles restent toutefois circonscrits à des projets bien identifiés et à certaines phases de la vie de produit telles : l'élaboration, la fabrication et la commercialisation.

Pour conclure, il convient d'admettre qu'en sus de transfert du capital à l'étranger, ces nouvelles formes d'investissement(NFI) ne répondraient que d'une manière réduite aux termes de FMI en l'occurrence, l'intérêt durable dans une entreprise étrangère et un contrôle de gestion. La relation est durable mais pourrait être limitée dans le temps ou révoquée à tout moment. Le contrôle portait moins sur la gestion de la firme affiliée que sur l'orientation générale et la qualité de sa production. Mais le lien de dépendance entre les entreprises demeurait un critère déterminant de l'appartenance.

³⁷MICHALET.C.A cité par BOYEURE.M, « l'investissement international », Paris, QSJ ? 1993, p42.

Conclusion

Le processus de multinationalisation des entreprises a pris son ampleur et évolue d'une manière rapide surtout avec l'émergence de la globalisation financière comme une configuration prédominante de l'économie mondiale. Il en résulte, la course des firmes de par la planète à renforcer leur compétitivité et améliorer leur productivité en vue d'ajuster leurs choix stratégique et tactiques en fonction des logiques mondiales et ce, en investissant au delà leurs pays d'origine(PO), par le recours à de nouveaux modes d'organisation et l'adoption de plusieurs modes de présence à l'étranger qui seraient adaptés progressivement à leurs motivations et objectifs fixés.

Dans ce présent chapitre, nous avons présenté, les différentes définitions qui ont été donné à l'IDE et la FMN par de nombreux auteurs et organismes internationaux, ça dans un premier temps. Dans un deuxième temps, nous avons distingué entre les différentes formes et modes de présence sur lesquels la firme pourrait opter en s'implantant à l'étranger.

Cependant, parler de la FMN n'est pas sans s'interroger ce qui la pousserait à investir en dehors de leurs pays d'origine(PO). Par ailleurs, connaître et analyser les effets potentiels des activités de la FMN sur les pays d'accueil(PA) ne serait pas dénué d'intérêt. L'Analyse de la contribution l'IDE à l'économie algérienne, doit être notre cas d'étude.

**Chapitre II : explication de
l'IDE dans la théorie
économique: divorce ou
convergence ?**

Introduction

L'IDE est le phénomène économique qui avait le plus suscité d'intérêt au cours de ces dernières décennies, et il fait objet pour autant de travaux, aussi bien théoriques qu'empiriques. Ainsi, le développement des flux de l'IDE atteste bien la mobilité accrue de l'investissement productif dans un contexte international, d'ouverture des frontières, de progrès considérables de communication et de concurrence exacerbée dans l'économie mondiale. Un développement reflétant aussi les nouvelles logiques stratégiques des firmes.

Dans ce présent chapitre, nous allons tenter de faire le point sur l'essentiel des théories explicatives du phénomène de l'IDE. Ce faisant, les questions que nous nous posons sont les suivantes : Pourquoi une firme s'internationalise-t-elle ? Comment procède-t-elle pour faire son choix ? Et enfin, quelles sont les stratégies de pénétration adopte-elle sur le marché étranger visé ?

Ce chapitre est scindé en trois sections. Les deux premières seront consacrées consécutivement à l'analyse des différentes explications, anciennes comme contemporaines, du phénomène de la multinationalisation et de l'IDE. Enfin, la troisième section, quant à elle, s'attachera à développer les diverses stratégies de présence sur les pays d'accueil (PA) que les firmes devraient choisir à l'étranger une fois que la décision d'internationalisation soit tranchée.

Section 1: explications anciennes de l'IDE: la fin de la spécialisation internationale

Les premiers balbutiements de réflexions théoriques sur l'internationalisation des entreprises ne remontaient qu'au début de XX^{ème} siècle³⁹.

Initialement, il est important de noter que les analyses portant sur le phénomène de multinationalisation ont, d'une certaine coutume, rejeté les premières réflexions de la théorie de commerce international liées à la spécialisation internationale. En effet, on retenait de cette théorie les hypothèses de concurrence pure et parfaite et d'immobilité internationale des facteurs de production, le capital n'y étant pas exclu. Ce qui n'est en fait pas bien fondé. C'est ainsi qu'un nombre important de développements vont venir approfondir toutes les sortes d'imperfections de marché, tant pour les biens que pour l'ensemble des facteurs. L'hypothèse d'immobilité des facteurs et des biens est alors écartée. Ainsi, la multinationalisation des entreprises ne devait être valable que dans un contexte où il y a de la concurrence imparfaite, de concurrence oligopolistique et libre mobilité des facteurs de production, en l'occurrence le transfert des capitaux à l'étranger (Mucchielli.J.L, 2005, p75).

Les théories qui se sont intéressées au phénomène de mouvements des capitaux (l'IDE en particulier) qui mettent en évidence leurs évolutions dans le temps est ainsi proposé:

1.1. Théories de commerce internationale

Qu'en est-il des limites de la spécialisation internationale ?

Il est à rappeler, il y a longtemps, l'IDE s'expliquait par les avantages comparatifs (AC), au sens de Ricardo, que présente chaque PA. Les multinationales se localisent suivant la différence internationale de prix des facteurs de production.

Premièrement, il est supposé que la disparité des salaires entre PA et PO occasionne l'IDE et qui lui même censé d'être expliquer la différence d'attractivité entre les PA. Pourtant, la théorie néoclassique établissait un lien strict entre le travail et la productivité de travail, en rendant inexplicable les problèmes de transfert d'activité vers les pays à bas salaires, puisque ces transferts s'expliquent, tout bonnement, par le fait que les disparités

³⁹A ne pas perdre de vue que le phénomène de la multinationalisation ne remontaient pas exclusivement à cette période, ces évolutions anciennes remontaient jusqu'au moyen âge, bien à des années très reculés (voir Chapitre I, Partie II).

Chapitre II Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?

internationales des salaires sont supérieures aux disparités de productivité de travail⁴⁰. L'IDE est aussi attiré dans les pays ayant le rapport de productivité-coût salarial plus avantageux⁴¹.

Par ailleurs, les disparités de taux de profit est un autre déterminant avancé. L'IDE se déplace du pays où le capital est moins rentable vers le pays où le capital est le plus rentable. Cet écart, selon les néoclassiques, résulterait soit de la rareté relative du capital, de l'avantage technologique, d'une structure de capital différente, ou enfin, soit de taux de rendement des capitaux sur les marchés financiers, et la disparité des risques dont un état, le plus souvent, lié aux fluctuations du taux de change des monnaies nationales diverses. En tout état de causes, l'IDE s'expliquerait en présence de deux situations possibles : soit d'une part, comme un déplacement des capitaux d'une zone monétaire à une autre où le taux d'intérêt⁴² et le taux d'inflation sont plus avantageux, soit comme une acquisition d'actifs par des investisseurs de pays à forte monnaie en pays qui en aurait faible, d'autres part. Pour n'évoquer que ceux-ci, d'autres avantages comparatifs(AC) en sus réputés susciter l'IDE, méritant d'être cité à savoir: les coûts de transport moins élevés, le volume et la croissance de la demande sur le marché intérieur, le contournement des barrières douaniers etc.

La théorie fondamentale de l'AC fut plus tard adoptée dans le modèle d'Heckscher-Ohlin-Samuelson(HOS), qui estimait que l'AC provient des différences entre les dotations de facteurs naturels⁴³. Compte tenu des fameuses hypothèses des marchés de concurrence pure et parfaite et l'hypothèse de l'immobilité des facteurs de production, cette théorie de commerce internationale⁴⁴, a cependant été sujet à caution du fait de son incapacité à expliquer l'IDE. Sous ces hypothèses, pour rappel, le théorème (HOS) avance que, si chaque pays se spécialisait dans les produits utilisant le facteur de production dont il est relativement mieux doté, l'échange international le seul qui permettra d'atteindre l'équilibre et d'égaliser la rémunération des facteurs entre les pays. Cela signifie donc comme conséquence, la disparition de toute incitation à déplacer le capital par l'IDE. Ce qui n'est cependant pas dans la mobilité des facteurs de production dont la réaction des mouvements de capitaux peut être expliqué par les disparités des taux de rendement. Ceci dit alors, l'égalisation des prix des facteurs et l'équilibre sont atteints sans la nécessité de l'échange international. Ainsi, la

⁴⁰POTTIER.C, « multinationales et mise en concurrence des salaires », l'harmattan, paris, 2003, p17.

⁴¹ ANDREFF.W, « les multinationales globales », la découverte, paris, 1996, p96.

⁴²Un taux d'intérêt plus élevé explique beaucoup plus l'investissement de portefeuille que l'IDE

⁴³HARISSON. A et ELSEY.E « business international et mondialisation », Deboeck, paris 2004, p329 ;

⁴⁴ Pour en savoir plus, Gendarme.J « des sorcières dans l'économie : les multinationales », Paris, CUJAS, 1981.

Chapitre II Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?

mobilité des facteurs de production rendra vains ces AC. C'est la destruction des échanges⁴⁵. Ce point sera développé ultérieurement.

1.2. Les mouvements de facteurs et de biens: ces théories consistent en:

1.2.1. L'investissement et les échanges⁴⁶ : substituabilité ou complémentarité ?

Mundell. R.A(1957), étant considéré comme un des premiers à avoir étudié les investissements internationaux dans le cadre de l'échange international. Mais son analyse reste dans la logique du théorème de HOS d'échanges inhérentes à la différence de dotations relatives des facteurs. Dans un modèle à deux pays et deux biens, il fait l'hypothèse que le relativement moins bien doté en capital va installer des barrières douanières à l'échange sur le bien relativement plus intensif en capital, ce qui empêche l'importation de ce bien⁴⁷.

La rareté relative occasionne une rémunération plus élevée des mouvements de capitaux et donc d'investissements dans le pays protectionniste ce qui va contribuer à l'augmentation du capital et de ce fait l'augmentation de production de bien le plus intensif en capital qu'il importe auparavant. Les dotations relatives se rapprochent les un des autres d'où la convergence de leurs rémunérations. Ainsi la libre circulation de capital (d'investissements) se substitue au commerce des biens. Néanmoins, le transfert de capital en établissant des barrières à l'échange introduit par Mundell peut conduire à la disparition des AC, engendrant ainsi l'arrêt et la destruction de commerce⁴⁸.

Par ailleurs, l'explication de l'investissement japonais venait contredire cette approche fondée sur la manipulation des prix des facteurs pour la recherche de l'AC dans le PA, et l'investissement s'effectue dans le même secteur que celui où le PO possède un AC.

1.2.2. Le modèle japonais : l'investissement complément des échanges

Aux cours des années 1970, la recrudescence des IDE japonais conduisait certains auteurs à développer un modèle pour expliquer ce cas. Ainsi, Kojima.K⁴⁹ s'appuyait sur les

⁴⁵ Voir Bricout.J.L et Tersen.D, « l'investissement international », Paris, Armand Colin 1997, p65.

⁴⁶ Pour savoir plus sur la substituabilité et /ou la complémentarité entre l'IDE et le commerce, voir les travaux sur les investissements verticaux et investissements horizontaux de : J.R.Markusen 1983,1984, Brainard.S.L 1997, Markusen.J.R et Venables.A.J 1996, 1998, Helpman.E 1984,E.Helpman et P.Krugman 1985.

⁴⁷ MUCCHIELLI.J.L « les FMN, mutations et nouvelles perspectives », Paris, Economica, 1985, p98.

⁴⁸ MUCCHIELLI. J.L, op.cit, 1985.

⁴⁹Note de lecture, Kojima.K , « Direct Foreign Investment, a Japanese Model of multinational Business Operation », Croom Helm,1978,p11.

investissements japonais dans les PED pour expliquer cette complémentarité entre l'IDE et l'échange. Une comparaison a été prise entre deux pays (un PD et un PED) et entre deux secteurs industriels (machines et textiles). Il a constaté que les FMN japonaises ont avantage à délocaliser leur capital spécifique (les machines) vers les PED, à main d'œuvre bon marché et où la rentabilité de textiles est plus élevée. Les coûts du sud devenaient plus faibles que les prix internationaux. Dit autrement, l'IDE japonais modifiait l'AC de ces PED et stimulait à la fois leurs exportations de textiles et leurs importations de machines. Pour Bricout et Tersen⁵⁰, l'IDE japonais est un créateur d'échange (*Pro-trade*), par opposition celui américain qui est un destructeur d'échange (*anti-Trade*) et n'investissant à l'étranger que pour préserver un avantage spécifique.

1.2.3. L'IDE et la spécialisation internationale

L'IDE pourrait changer la spécialisation (notamment industrielle) d'un pays. Il peut simultanément renforcer les AC existants et les faire évoluer grâce à l'introduction de nouvelles technologies, l'amélioration des qualifications, l'accès aux réseaux internationaux d'approvisionnement et de vente.

C'est en se basant sur les idées de Kojima qu'Ozawa expliquait dans le cadre d'un modèle dynamique de la spécialisation l'investissement japonais à l'étranger appliqué aux PED de l'Asie de Sud-est. Les investissements japonais à l'étranger vont alors être tributaires de l'évolution industrielle du Japon⁵¹. Chaque phase de l'IDE sera reliée à une phase antérieure de l'industrialisation de Japon, et chaque phase d'industrialisation se ralentit sous l'emprise de contrainte de croissance spécifique tant dis qu'une autre phase se met en place. Ces phases peuvent être présentées comme suit:

- **Phase 1 (expansion de l'industrie légère)** : le Japon était spécialisé dans des industries de main d'œuvre orientées généralement à l'exportation. Leur croissance a raréfié le travail et a élevé les salaires au Japon. La conséquence était de se délocaliser vers les PED.

-**Phase 2** : l'industrialisation est fondée sur **l'industrie lourde** en capital sujette aux économies d'échelle, dans la sidérurgie, la pétrochimie orientée aussi à l'exportation. Or, la contrainte est liée à l'insuffisance de l'espace et de la forte dépendance en matières premières.

⁵⁰ BRICOUT.J.L et TERSEN.D, op.cit, 1997, p65.

⁵¹ MUCCHIELLI.L « multinationales et mondialisation », éditions du seuil, mai 1998, p282.

-Phase 3 : le Japon se spécialisait dans l'**industrie de biens de consommation durables et décomposables** (automobiles) orientées davantage à l'exportation. Cependant, l'excédent chronique du Japon dans les exportations de biens de consommation a entraîné un protectionnisme dans les PD, et partant l'IDE.

-Phase 4 :c'est l'industrie de biens hautement technologiques qui comprend l'industrie des microprocesseurs et autres pièces requérant une haute technologie. De NFI ont vu le jour⁵².

A travers cette analyse de la relation de l'IDE japonais et l'évolution de son industrialisation et les différents types d'investissements qui s'enchaînaient, nous constatons une abondance progressive des spécialisations en avantage comparatif(AC) qui s'atténuent tout en se consacrant à de nouveaux types d'AC. Les délocalisations ont permis au Japon de modifier sa spécialisation. C'est dans ce sens que Porter explique dans ce qu'il appelait « *le diamant de porter* »⁵³, pourquoi les industries des pays développés(PD) sont florissantes que celles des pays en développement(PED). A la différence des théories traditionnelles estimant que les facteurs des AC ne sont pas hérités mais créés par l'investissement et des facteurs avancés (moyens de communication, travail qualifié..) ⁵⁴.

1.3. Imperfection des marchés et la multinationalisation

Il est notable que les premiers cadres d'analyses de la multinationalisation, représentés par Hymer.S, Vernon.R et Kindleberger.C.P, développaient, dans les années 1960 des analyses proches. Hymer(1968) présentait une explication de la multinationalisation des firmes reposant sur les avantages spécifiques, alors que Vernon (1966) développait une théorie fondée sur le cycle de vie du produit, les économies d'échelle et le lien des innovations avec les caractéristiques des nations. Kindleberger(1969), quant à lui, dans le prolongement de Hymer exposait le principe général des avantages monopolistiques. Ce qui est cependant du commun entre ces différentes tentatives est la mise en évidence des conditions minimales qui rendaient un IDE plus profitable que toute autre forme sur le marché extérieur. Il est donc indispensable que la firme possède un avantage monopolistique sur ses concurrents extérieurs.

1.3.1. Avantage spécifique, barrières à l'entrée et multinationalisation

⁵² Pour plus d'amples informations sur ces NFI, voir le chapitre I de la partie II.

⁵³HARISSON.A et ELSEY.E « Business international et mondialisation : vers une nouvelle Europe », Deboeck, 2004, p355.

⁵⁴ HARISSON.A et ELSEY.E, idem.

1.3.1.1. Avantage spécifique transférable

L'économiste canadien HYMER.S est généralement considéré comme le premier à avoir développé les fondements de la théorie de la multinationalisation des entreprises via l'internalisation des activités à partir des imperfections de marché⁵⁵. Son postulat de départ est que⁵⁶: toute firme s'implantant dans un pays étranger est désavantagée par rapport aux firmes locales de par les coûts d'implantation liés notamment aux barrières linguistiques et culturelles, aux pratiques juridiques et à la différence des préférences des consommateurs etc. En effet, le point de départ déterminant de sa thèse sur le sujet en 1960, six ans avant le travail Vernon, était cette humble question, «*comment, étant donné que les firmes nationales ont un avantage sur leur marché et qu'il existe des barrières considérables aux échanges internationaux, certaines firmes étrangères arrivent à s'imposer à l'étranger?*»⁵⁷.

Pour répondre à la question, Hymer soutenait que pour que l'investissement à l'étranger soit possible et rentable, la firme doit posséder un avantage spécifique⁵⁸ et transférable internationalement pour rester concurrentielle sur un produit qu'il fabrique à l'étranger. Ces avantages doivent lui permettre d'obtenir des gains supérieurs aux coûts d'implantation et de demeurer ainsi compétitive sur le territoire étranger⁵⁹. Dans le prolongement, Kindleberger(1969), élargit ces questions en distinguant la condition nécessaire de la condition suffisante de l'internationalisation de la firme⁶⁰. La première porte sur l'intérêt de la firme à investir à l'étranger plutôt que de recourir à un investissement dans son pays d'origine(PO). Et cela dans le cas où les opportunités de croître sur le marché local devenaient difficiles (émergence d'un oligopole..) ou impossibles (mise en place d'une législation antitrust défavorable aux firmes locales de grande taille..). Les firmes peuvent alors se tourner vers les marchés étrangers, en vue de rechercher de nouveaux débouchés et l'apport de ressources complémentaires. Néanmoins, l'accès à un marché étranger peut parfois s'avérer compliqué, en tenant compte des barrières à l'entrée. Une firme ne peut donc raisonnablement

⁵⁵ MOUHOUD.M « mondialisation et délocalisation des entreprises », 4^{éd}, la découverte, 2013, p116.

⁵⁶ HAY.F, MILELLI.C et SHI.Y « Les firmes chinoises et indiennes à la conquête de l'Europe ? », Presses universitaires de Rennes, 2009, p11.

⁵⁷ MOUHOUD.M, 2013, Idem.

⁵⁸ D'autres vocables sont utilisés : actif spécifique, actif intangible ou propriété spécifique de firme.

⁵⁹ HYMER.S, « la grande corporation multinationale : analyse de certaines raisons qui poussent à l'intégration internationale des affaires », revue économique novembre, 1968, p949 à 973.

⁶⁰ MEIER.O et MESCHI.P.X « Approche Intégrée ou Partielle de l'Internationalisation des Firmes : Les Modèles Uppsala (1977 et 2009) face à l'approche "International New Venture" et aux Théories de la Firme », Erudit, vol. 15, n° 1, 2010, p12.

Chapitre II Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?

opter pour une stratégie d'internationalisation que si elle détient des avantages spécifiques qui lui permettront de couvrir les coûts générés par l'entrée sur le nouveau marché. Kindleberger distingue quatre formes d'imperfections qui forment cet avantage spécifique⁶¹ :

- Les imperfections sur les marchés des produits: différenciation des produits, marketing
- Les imperfections sur les marchés des facteurs de production : accès privilégié aux marchés de capitaux, détention d'une technologie exclusive ;
- Des économies d'échelle internes (à la firme et du secteur) et externes ;
- Des politiques gouvernementales d'intervention sur les marchés, tendant à favoriser l'implantation des multinationales.

La satisfaction d'au moins d'une des imperfections susmentionnées permet d'avoir un avantage par rapport aux firmes locales. Pour affirmer sa thèse Hymer, s'inspirait beaucoup des travaux de Bain.J.S (1956)⁶² sur les barrières à l'entrée dans une industrie, de Chandler(1972)⁶³ sur la structure interne des entreprises ainsi que leurs stratégies et leurs organisation et de Caves.R (1982) qui retient les barrières à l'entrée⁶⁴ comme un élément d'imperfection du marché et comme explication de l'internationalisation des firmes⁶⁵. Hymer (1976) trouvera ainsi une explication faisant intervenir les avantages monopolistiques. En ex-ante les firmes accroissent leur part de marché domestique par le biais de fusions ou l'expansion interne pour ensuite développer leurs opérations internationales et leurs structures lorsque les limites de marché domestique sont atteintes. Ceci dit donc que les stratégies d'internationalisation sont monopolistiques et fondées sur l'exploitation de barrières à l'entrée comme celle de différenciation de produit, l'accès exclusif à certains facteurs, les aides gouvernementales, la capacité d'innovation etc.⁶⁶. L'IDE ne devait pas apparaître ici comme un substitut aux échanges commerciaux, car il s'agissait d'un moyen d'exercer un contrôle direct sur la production.

⁶¹MUCCHIELLI.J.L , « les FMN, mutations et nouvelles perspectives », Paris, Economica, 1985, p7.

⁶² MUCCHIELLI.J.L, op.cit, p29.

⁶³ CHANDLER .A.D, « stratégies et structures de l'entreprise », paris, organisation, 1972.

⁶⁴CAVES.R distingue quatre types de barrières à l'entrée : le coût de capital, les dépenses en R&D, les dépenses de production et les économies d'échelle.

⁶⁵ CAVES.R utilise pleinement le principe de différenciation des produits comme un déterminant essentiel de la délocalisation des firmes dans « internationaux corporations : the industrial economics of foreign investment », Paris, Economica, 1971, p1.

⁶⁶ MEIER.O et MESCHI.P.X, 2010, op.cit.

Cette théorie a eu par ailleurs le mérite d'expliquer certaines réalités de l'intégration verticale, mais il convient d'admettre que les avantages d'internalisation ne se vérifient que par l'acte d'internalisation.

Un cadre d'analyse plus élaboré de l'investissement étranger sera repris quelques années plus tard par l'américain Vernon. R, ainsi, que la théorie dite de réaction oligopolistique et d'analyse d'investissements croisés.

1.3.1.2. Cycle de vie international du produit et d'oligopole mondial

En 1966, Vernon.R développait ce que nous appelons aujourd'hui « le modèle du cycle de vie du produit », qui est considéré comme une première explication dynamique de la relation entre le commerce et l'investissement à l'étranger⁶⁷, combinant à la fois des éléments de l'économie industrielle et de l'économie internationale⁶⁸. Vernon définit son approche du commerce et de l'investissement international en disant qu'elle remplaçait la doctrine des coûts comparatifs et ce, notamment par la dimension temporelle de l'innovation et de l'effet des économies d'échelle⁶⁹.

En s'inspirant des travaux sur le marketing, dans le modèle, Vernon soulignait que lorsqu'une firme s'implante à l'étranger, ce n'est que pour prolonger la durée de vie d'un produit en fin de course sur son marché national. En effet, d'après Vernon, lors de son introduction sur le marché, le produit passe par trois phases principales : la croissance, la maturité et le déclin. En effet, c'est en fonction des caractéristiques et l'évolution des marchés que la firme va choisir entre la décision d'exporter ou de délocaliser sa production. Ainsi, lorsque le marché d'un produit est en phase de croissance, la firme accroît la rentabilité de son investissement initial en élargissant son marché par l'exportation, et de fait les économies d'échelle réalisées vont renforcer sa compétitivité-prix sur les marchés tiers. Toutefois, lorsque à une certaine durée de vie le produit se banalise et les coûts de production deviennent davantage un enjeu et d'autant plus que la concurrence devient atroce, notamment par les firmes imitatrices locales qui sont déjà présentes sur le marché étranger. En effet, afin de

⁶⁷LEONTIEF (1953) a été l'un des premiers à se pencher sur les faiblesses de la théorie de l'échange international. La structure commerciale américaine contredisait la théorie de l'échange international. Les exportations américaines étaient intensives en travail et non en capital. Il expliquait ce paradoxe par les qualifications des travailleurs américains et le contenu technologique des produits.

⁶⁸TERSEN.D et BRICOUT, op.cit, p62

⁶⁹RAINELLI.M, «Les multinationales de l'agro-alimentaire », Économie rurale, Persée, N°231, 1996. p 5.

préservé son avantage technologique absolu, la firme se trouvera contrainte à se délocaliser dans les pays suiveurs; des importateurs de ses produits. Là un passage d'une situation de monopole technologique à une situation d'oligopole, dans laquelle les barrières à l'entrée diminuent au fur et à mesure que le produit arrive à maturité, peut être observé. C'est ce qu'a été en fait constaté par Vernon chez les firmes américaines en Europe dans les années 1950-60, où l'IDE a permis le prolongement de durée de vie de la production tout en compensant l'avantage technologique perdu. Par ailleurs, une fois le produit est devenu totalement standardisé, une délocalisation dans les PED pourrait avoir lieu dans le but de la recherche des coûts de production très bas et où une demande pour le produit existe. Cette délocalisation peut être sous forme de licence ou sous-traitance. Bien entendu, avec une réexportation au pays initialement innovateur.

Pourtant, la portée explicative de ce modèle sera considérablement réduite au cours des années 1960 et 1970. L'érosion des différences entre les pays de la triade va favoriser le développement des IDE croisés. L'hypothèse de l'écart technologique ne tiendra plus, ça d'une part. D'une autre part, ce modèle n'admettait pas les PA, puisqu'ils sont nécessairement imitateurs. Mais ceci ne l'empêchait pas d'être le départ de modèle de Kojima (1978) et Ozawa (1979) que nous avons déjà analysé, qui faisaient valoir la possibilité d'adaptation technologique plutôt que d'imitation⁷⁰ et que l'IDE pouvait être un créateur de commerce en transformant la DST. Cette limite tient d'ailleurs au schéma qu'adoptait Vernon reposant sur les avantages découlant de la localisation à l'étranger plutôt que sur les avantages spécifiques des firmes, de ne pas avoir suffisamment tenu compte de l'importance de certains AC notamment en matière de main d'œuvre et de la stratégie⁷¹. En sus, l'approche de Vernon n'expliquait pas pourquoi seules certaines firmes sont innovatrices⁷². On lui reproche aussi l'absence d'une distinction entre l'innovation de produit et l'innovation de procédé⁷³.

La réaction de Vernon.R devant ces changements, s'est traduite par la proposition d'une seconde version de son modèle: *le cycle oligopolistique*. Dans sa version de cycle de vie des oligopoles, il accordait plus d'importance au pouvoir structurant des entreprises, ce qui lui a

⁷⁰ Les auteurs soutenaient l'idée d'une multinationalisation qui reposait sur la mobilisation et la transmission de l'innovation du PO vers PA, ce qui renforcerait les avantages naturels de ces pays. C'est ce que justifieraient l'adaptation technologique et la production à l'exportation dans plusieurs pays asiatiques que beaucoup de PA ne pratiquent d'imitation. (Le cas asiatique est analysé en détail en Chapitre III, Partie II).

⁷¹ GENDARME.R « des sorcières dans l'économie mondiale : les multinationales », éd CUJAS, Paris 1981, p45.

⁷² GRAHAM E.M. "Transnational investment multinationals firms : a rivalry phenomenon", 1987, Journal of Post Keynesian Economics, 1.

⁷³ ANDREFF.W, « les multinationales globales », La découverte, Paris, 1996, p101.

permis d'expliquer les croisements des IDE et de prendre en considération les facteurs stratégiques qui apparaissent de plus en plus importants dans les années 70 et 80. Selon sa théorie, il existe trois types d'oligopoles successifs⁷⁴: *l'oligopole innovateur* se caractérisant par l'importance des coûts de production et de différenciation de produit; *l'oligopole mur* qui se caractérise par le recours aux barrières à l'entrée, économies d'échelle et de cartellisation et *l'oligopole vieillissant* qui se caractérise par la concurrence en fonction des prix.

Nous pouvons conclure qu'avec ce modèle, Vernon rompt avec les théories de commerce international qui s'intéressent aux produits échangés pour se focaliser sur la firme et la structure oligopolistique des marchés. C'est une sorte d'un retournement d'un contexte fait exclusivement aux nations à un autre fait aux firmes. Mais force est de constater que c'est à Hymer, qui a probablement eu le plus d'importance dans les efforts de développer une théorie des FMN. C'est lui le premier à mettre l'accent sur les avantages spécifiques des entreprises et les avantages oligopolistiques.

1.3.1.3. Réaction oligopolistique et l'échange de menaces

Autre la recherche de nouveaux débouchés, de l'apport de ressources complémentaires, de la gestion du cycle de vie du produit, Knickerbocker.F.T(1973)⁷⁵ montrait que la multinationalisation peut être déterminée par la structure de marché de PO et le comportement de la firme leader. Il formalisait une autre motivation associée au concept de « réaction oligopolistique »⁷⁶. Ce concept vise à expliquer pourquoi les firmes suivent leurs concurrents lorsqu'elles s'implantent à l'étranger.

D'après Knickerbocker, le choix de s'internationaliser concerne en priorité des firmes oligopolistiques qui investissaient dans différents pays pour contrer, tenir en échec ou devancer des firmes rivales. En effet, une menace majeure pour la stabilité d'un oligopole est que l'un des acteurs d'un tel système concurrentiel décide de conquérir unilatéralement un avantage compétitif, lui permettant de devancer durablement ses concurrents. Cette réaction oligopolistique s'apparente à un comportement d'imitation des firmes. En s'internationalisant, la firme qui agit en premier modifie à son avantage les règles du jeu. Ce comportement est

⁷⁴ ANDREFF.W, op.cit. P103.

⁷⁵Cité par MUCCHIELLI.J.L, « les relations économiques internationales », Hachette supérieur, 4ème éd, Paris, 2005, p80.

⁷⁶Plusieurs économistes utilisent le terme d'« investissements en grappe » pour désigner cette réaction oligopolistique à savoir : Hirsh, 1976, D. Tersen et Bricout (le qualifie de'' *follow the leader*'', op.cit, p63).

ressenti comme une agression par les autres firmes de l'oligopole local, puisqu'il y a remise en cause de l'équilibre des forces en présence. Les autres firmes locales vont dès lors chercher à annuler l'avantage de l'adversaire et rétablir leur propre part de marché en imitant son comportement. Il en découle une sorte de fuite en avant, où chacun s'internationalise parce que le concurrent leader l'a fait, même si cela ne procure pas un avantage immédiat. Cette réaction oligopolistique met par conséquent en avant la dimension défensive de l'internationalisation où la position sur le marché prime sur la recherche de rentabilité⁷⁷.

1.1.3.4. Oligopole mondial: investissements croisés et intra-branches

Comme nous l'avons précédemment souligné, les investissements croisés vont également dans la logique de la réaction oligopolistique, autrement dit, de l'oligopole mondial tenant des imperfections de marché mondial.

Initialement, selon ANDREFF.W(1996, l'analyse voyait ses prémisses dans l'explication des IDE européens aux USA et cela, dans une logique de l'agresseur d'agressé⁷⁸. Dit autrement, des échanges de menaces. Dans le même sens, Mucchielli(2005), a aussi étudié le comportement des firmes oligopolistiques⁷⁹. C'est ainsi qu'a été analysée l'implantation des firmes américaines en Europe, suivie de la réplique des firmes européennes s'implantant aux USA.

Les ventes des deux pays se partagent entre les deux marchés et en fonction des PDM. Par hypothèse, la PDM des firmes américaines est forte sur leur territoire et faible en Europe. Le cas est similaire pour les firmes européennes. La dynamique du modèle va être déclenchée par l'évolution comparée des tailles de marché. Partons d'une situation d'équilibre, et supposons que le marché européen voit sa taille augmenter(mise en place du marché commun). Cette évolution modifie les rapports de force entre les deux groupes de firmes, car les firmes américaines ont une faible part sur le marché le plus dynamique(Europe) et une forte part sur le marché le moins dynamique(USA). L'inverse étant vrai pour les firmes européennes. Ces dernières améliorent leur position(Mucchielli, 2005, p80).

En réponse à ce changement, les firmes américaines investissent en Europe afin d'augmenter leur part sur marché européen. La réponse des firmes européennes sera alors de tenter à leur tour d'augmenter leur part de marché aux USA en profitant de la faiblesse de l'économie américaine (et donc d'un Dollar faible et de la concurrence interne), puis d'accentuer cette pénétration

⁷⁷ MUCCHIELLI.J.L, ibidem.

⁷⁸ ANDREFF .W, Op.cit ; 1996, p101.

⁷⁹ MUCCHIELLI.J.L, Op.cit, 2005, p80.

lorsque la conjoncture renversera les taux de croissance en faveur de la taille du marché américain et en défaveur du marché européen. Le croisement s'effectue alors de façon intertemporelle: il y a d'abord investissements américains en Europe, puis investissements européens aux USA(Mucchielli, 2005, p81).

Cette analyse peut très bien s'appliquer aux investissements intrabranches, puisque la concurrence oligopolistique s'effectue à l'intérieur de chaque secteur. De façon globale, elle peut être utilisée pour expliquer le renversement de la position des USA, qui sont passés d'une situation de pays investisseur à celle de pays d'accueil (Mucchielli, ibidem).

1.1.3.5. Investissements et échanges de menaces

Une autre version de réaction oligopolistique est par ailleurs née avec l'amélioration des comportements oligopolistiques. En effet, si une firme leader de l'oligopole décide d'un IDE dans un pays donnée pour modifier la structure de marché pour son avantage, alors par réaction ou mimétisme les firmes suiveuses de l'oligopole vont investir dans ce pays. Et cela afin d'affaiblir la position de leader chez lui, et ainsi lui faire lâcher prise à l'étranger, sur le territoire de la firme agressée : c'est l'échange de menaces. Pour ne citer à titre d'illustration, le cas *Michelin* qui répond à l'investissement de *Firestone* en France par une expansion de ses investissements aux USA en achetant *Uniroyal*.⁸¹

1.2. Théories d'organisation des FMN

Pour Hymer.S(1968) cité par Michalet.C.A(1976), les FMN organisent le monde⁸². Le phénomène de multinationalisation s'explique essentiellement par le désir des grandes FMN de réduire l'incertitude et les imperfections sur le marché. En effet, la coordination par le management est plus préférable à celle par le marché. Et d'ajouter, l'organisation de contrôle à l'intérieur de la firme va déterminer l'organisation de pouvoir à l'échelle mondiale⁸³.

1.2.1. Théorie de l'internalisation et des Coûts de transaction

⁸⁰ MUCCHIELLI.J.L, Op.cit, 2005, p81.

⁸¹ MUCCHIELLI.J.L, ibidem.

⁸² MICHALET.C.A, « le capitalisme mondial », PUF, 1976, p102

⁸³ MICHALET.C.A, ibidem.

Le terme d'internalisation voit sa naissance chez Coase .R (1937)⁸⁴. Celui-ci, cherchant à expliquer l'existence des FMN, s'est interrogé sur l'organisation de ces firmes ainsi que sur les choix auxquels elles sont confrontées. Il affirmait que la présence des coûts de transaction résulte des défaillances du marché des biens et du marché des facteurs de production. Pour Mucchielli, ces coûts peuvent être liés à l'incapacité à créer un contact entre acheteurs et vendeurs, l'incapacité à comprendre les spécifications de produit, l'impossibilité de s'accorder sur un prix de vente, les défauts dans la qualité de produit, les difficultés de transport et enfin les difficultés juridiques⁸⁵.

Ces coûts de transactions sont le plus souvent des obstacles à la performance des marchés, ce qui pousse les firmes à internaliser leurs activités sur d'autres marchés plutôt qu'à exporter leurs produits. Dans la même logique, Rugman.A (1981)⁸⁶ affirmait que « à chaque fois que le marché fait défaut ou quand les coûts de transactions du marché normal sont excessifs, alors l'internationalisation trouve sa justification... »

Williamson.O(1994) approfondissait par ailleurs l'analyse des coûts de transaction en recherchant les différents facteurs à l'origine de ces coûts. En effet, il considérait la firme comme une structure de gouvernement de l'entreprise plutôt que comme une fonction de production. Ce qu'il appelait « *l'économie des couts de transaction* »⁸⁷. Dans cette structure de gouvernance, les facteurs humains ainsi que les facteurs relatifs à l'entreprise ont une importance primordiale.

1.2.2. Intégration verticale et intégration horizontale

Les risques que nous avons cités précédemment, mettent en évidence les imperfections, voire l'inexistence de marché, qui sont également liés à la nature de produit. Ainsi moins les droits de propriété privée sont clairement définis plus un actif ressemble à un bien public, car son utilisation par un individu n'empêche personne de l'utiliser également.

Conventionnellement parlons, pour y remédier la firme peut établir des droits de propriété sur sa technologie mais reste difficile de se garantir d'une protection complète vu le risque d'imitation qui se crée en diffusant le produit et de même la technologie. Par ailleurs la FMN

⁸⁴ COASE.R ,« the nature of the firme », 1937,Economica, vol 04, Novembre

⁸⁵ MUCCHIELLI.J.L, Op.cit, 2005, p82-83.

⁸⁶ Cité dans R.Mekki, « comportements stratégiques des firmes et commerce international » : Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Maine, 2005, p91.

⁸⁷ Williamson, Oliver E. « Les institutions de l'économie », Paris, Inter éditions, 1994.p70.

peut intégrer verticalement l'utilisation des techniques ou la fourniture de ses intrants en créant des filiales à l'étranger pour les contrôler mieux (la filialisation). Elle pourra également internaliser par intégration horizontale en multipliant par exemple, l'internalisation de ses sources d'approvisionnement et cela pour le même stade de production pour mieux répartir les risques, mieux contrôler les débouchés et d'augmenter ses parts de marché(PDM). « *La lutte contre les coûts de transaction engendre la multinationalisation* »⁸⁸.

Autrement dit, toute internalisation d'un marché étranger engendre alors une multinationalisation de la firme⁸⁹.

En gros, comme nous le constatons dans le développement des déterminants de l'IDE, les trois niveaux d'analyse (firme - secteur - pays) se sont révélés tous importants, mais individuellement restent insuffisants pour expliquer la multinationalisation et l'IDE. Les explications de l'économie industrielle ont mis l'accent sur l'avantage spécifique à un secteur : l'avantage technologique ou les réactions oligopolistiques de la firme sont dues à la nature du secteur auquel elle appartient. Les analyses organisationnelles ont souligné l'importance de l'avantage spécifique à la firme lié à sa structure décisionnelle interne, sa propriété technologique et à sa capacité entrepreneuriale. Enfin, les approches en termes de commerce international ont développé l'impact des AC des pays sur l'IDE et donc sur le comportement à la délocalisation de l'entreprise. Bien que ces trois niveaux d'analyse s'avèrent insuffisants à expliquer le phénomène de l'IDE, néanmoins de nombreux travaux vont venir expliquer plus ce phénomène. L'objet de la section suivante.

⁸⁸ MICHALET .C.A. « Le capitalisme mondial », PUF, 1998, p78.

⁸⁹ MUCCHIELLI.J.L, op.cit, p84

Section2 : Explications contemporaines de la multinationalisation des entreprises

Compte tenu des limites que les théories traditionnelles présentent, une large partie des théories contemporaines est par ailleurs venue pour tenter d'élaborer des démarches où plusieurs niveaux d'analyse y sont entre autres inclus: la firme, industrie et le pays.

2.1. Paradigme éclectique de production internationale(OLI)

Nous devons à Dunning.J.H la théorie qui domine actuellement pour expliquer l'IDE. Il fournit un cadre assez riche pour étudier le phénomène, visant à dépasser certaines difficultés en prolongeant un modèle ayant tenté d'englober les théories de l'IDE et de commerce international⁹⁰. Plus précisément, elle est conçue comme une synthèse des théories de l'internationalisation et de la théorie des coûts de transaction qui n'apportent chacune que des explications partielles à la localisation des firmes. L'objectif de développement de sa thèse est de fournir un cadre théorique qui permet de répondre à trois questions : *Pourquoi les firmes vont-elles à l'étranger ? Où s'installer ? et comment vont-elles s'installer à l'étranger?*

Le paradigme éclectique(ou OLI)⁹¹, publié en 1980, intègre plusieurs approches théoriques : le volume, la répartition géographique et la structure internationale des activités de production d'une FMN. Ceux-ci dépendent de trois facteurs principaux: les avantages spécifiques de l'entreprise(O), ceux provenant de la localisation dans certains pays(L) et ceux issus de l'internalisation des transactions au sein de l'entreprise (I)⁹² (voir le tableau01).

Tableau 01 : les avantages de paradigme OLI

Avantage spécifique (O)	Avantage à la localisation(L)	Avantage à l'internalisation(I)
-propriété technologique -taille et économie d'échelle -capacité à différencier ces produits (contrôle de marque). -accès plus facile aux marchés des facteurs et des produits intermédiaires.	-prix et qualité des inputs -coûts du transport et des communications. -qualité des infrastructures -barrières douanières. -incitations à l'investissement Proximité culturelle.	-diminution du cout d'échanges. -protection de savoir faire. -contrôle de la production et des débouchés. -inexistence des marchés à terme.

Source : JASMIN.E «la nouvelle économie et la FMN, les enjeux théoriques et analytiques: le paradigme éclectique », cahier de recherche Montréal, 2003, p8.

⁹⁰Stricto sensu la théorie éclectique n'est pas nouvelle en soi, car une grande partie de ses arguments font référence à des travaux antérieurs très divers, d'où vient le terme éclectique. La première version de la théorie est celle de 1977, et après enrichie et raffine continuellement par lui-même, en1979, 1981, 1988, 1998.

⁹¹ OLI: en anglais signifient consécutivement: *Ownership, Location, Internalization*

⁹² Cité in MUCCHIELLI, Op.cit, p92.

Chapitre II Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?

Chaque type d'avantage, que nous avons déjà analysé, se rattache en priorité à un niveau d'analyse : « O » à la structure de marché, précisément à la concurrence imparfaite (oligopolistique), « I » au comportement organisationnel de la firme qui choisira d'intégrer ou non (faire ou faire faire) les différentes phases de processus productif, et « L » à l'avantage comparatif de PA⁹³. Dunning.J avait essayé d'intégrer plusieurs de ces approches, considérées nécessaire pour la compréhension de phénomène de multinationalisation.

Par ailleurs, pour mieux expliquer son paradigme, Dunning énonçait qu'une des raisons les plus importantes de l'existence des FMN repose sur l'idée que les marchés dans lesquels elles évoluent sont imparfaits. L'accès au marché peut parfois s'avérer compliqué, il peut être préférable de s'implanter ou de créer une alliance plutôt que d'exporter.

En effet, comme il a été déjà analysé, le concept du marché imparfait a été développé par Hymer et C.Kindleberger, dans les années 1950/1960, par la suite R.Coase et O.Williamson dans les années 1970/1980. En quoi consistent alors ces imperfections? Pour Dunning, il y a des imperfections naturelles qui constituent les conditions de l'offre et de la demande sur un marché(les couts de transaction, la connaissance de marché) et des imperfections structurelles résultant des actions des participants, intérieurs ou extérieurs, au marché, qui influencent les conditions de l'offre et de la demande(les positions monopolistiques et oligopolistiques et les règles étatiques)⁹⁴.

De façon précise, cette approche se veut éclectique car il recouvrait toutes les formes d'exploitation des marchés étrangers, selon la nature de l'avantage en présence. Selon Dunning (1988)⁹⁵, le choix de la modalité de pénétration du marché étranger est une fonction de conjonction entre trois types d'avantages. En effet, une implantation à l'étranger par le biais IDE n'est possible que si les trois avantages spécifiques (O, L et I) soient réunis. En revanche, si l'avantage des coûts à la localisation (L) n'existe pas en présence des deux autres avantages (O) et (I), la firme préfère exporter vers les marchés étrangers. La vente de licence sera le choix le plus favorable si elle ne détient qu'un avantage au niveau de l'industrie (O).

La limite de cette théorie est qu'elle restait profondément microéconomique comme celle de l'internalisation, délaissant ainsi toute analyse macroéconomique en termes d'AC. En outre le choix de la modalité de pénétration du marché résulte d'un simple arbitrage statique

⁹³MUCCHIELLI.J.L « les MN et la mondialisation », éditions du Seuil, p225.

⁹⁴ Pour plus exemples d'imperfections, voir: Andreff, W., Op.cit, 1996, p.105-106. Mucchielli.J.L, op.cit, p227.

⁹⁵ JASMIN.E, 2003, Op .cit, P09.

entre des coûts ou des avantages, ce qui réduit le cadre d'analyse de la localisation. On reproche aussi à cette théorie l'absence d'interactions stratégiques entre les firmes dans les choix isolés qu'effectuent ces firmes, sans prise en compte des actions et choix des firmes concurrentes locales et étrangères. Toutefois, Dunning⁹⁶ a par ailleurs essayé de dépasser le cadre statique de son modèle à une approche dynamique de la théorie éclectique, et ce, par considération de l'évolution dans le temps des trois types d'avantages « OLI ». Il intégrait des notions de comportements stratégiques des firmes tout en prenant compte les effets des actions des firmes, territoires et des industries.

Au total, il importe de souligner que ces trois niveaux d'analyse sont solidaire, se recouvrent, même surtout se complètent. Ils sont des éléments importants à la théorie des IDE et de la multinationalisation.

2.2. L'analyse synthétique de MUCCHIELLI

Notons que Mucchieli.J.L est un des auteurs français qui avait prolongé les travaux de Dunning(1985), en s'inspirant d'une approche comparable. Il soulignait la dynamique entre les critères propres à la firme et ceux qui sont propres aux pays pressentis pour accueillir l'investissement⁹⁷. Ce faisant, Mucchielli élabore un cadre générale des déterminants de l'IDE en combinant les deux avantages (de la firme et de PO) étendu au-delà de l'offre des facteurs à la dynamique de la demande intérieure. Cette approche est nommée « l'analyse synthétique ». Son principe est: « *C'est le décalage (concordance ou la discordance) entre les avantages compétitifs de firme et les AC de pays qui va inciter la firme à exporter où à se délocaliser* »⁹⁸

En effet, dans la logique de cette approche, une discordance entre les avantages compétitifs d'une firme et les AC de son PO l'amène à se multi-nationaliser et à rechercher un PA offrant des AC compatibles avec ses avantages compétitifs. Cette discordance-concordance peut être suscitée par des éléments d'offre (coûts de production, technologie) et/ou par des éléments de demande (produits, taille du marché, accessibilité).

Pour construire un schéma général des déterminants de la délocalisation, Mucchielli a rétabli les trois niveaux d'analyse, de façon distincte que dans le paradigme OLI. Les

⁹⁶DUNNING, J. H, The globalization of business : The challenge of the 1990 " London : Routledge, 1993,p83.

⁹⁷BOYEURE.R « l'investissement international », Paris, QSJ ? p23.

⁹⁸MUCCHIELLI.J.L, « les FMN, mutations et nouvelles perspectives », Economica, 1985, P237.

Chapitre II Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?

méthodes de pénétration des marchés étrangers par les firmes sont perçues en termes de complémentarité dans le cadre d'une firme multi-produits ou de processus de production décomposable internationalement. La firme s'internationalise selon, soit la conjugaison des avantages de firmes et des avantages de pays qui va jouer un rôle moteur dans la délocalisation, soit selon les stratégies sectorielles qui vont déterminer les comportements d'implantation (comme expliqué ci-dessous).

La combinaison des deux types d'avantages

L'approche synthétique s'appuie sur les avantages spécifiques des firmes, et sur les AC de la localisation. Un arbitrage entre localisation dans le PO ou délocalisation dans un PA aura alors lieu en fonction des différences d'AC d'offre et de demande pouvant exister entre ces deux pays. Pour éclaircir son analyse, Mucchielli a illustré son modèle comme le montre le tableau 02.

Tableau 02: concordance et discordance entre les avantages compétitifs des firmes et les AC des pays :

Avantages	Compétitifs	Avantages	comparatifs	Mode de pénétration
Demande de facteurs	Offre de produits	Offre de facteurs	Demande de produits	
+	+	+	+	1-P.Nale/Vte Nale
+	+	-	-	2-IDE sortant
+	+	-	+	3-IDE sortant/Relmpt
+	+	+	-	4-Export
-	-	+	+	5-IDE entrant
-	-	-	+	6-Import
-	-	+	-	7-IDE entrant/ReEport
-	-	-	-	8-P.étr/Vte étrangère

Source : MUCCHIELLI.J.L, « Alliances stratégiques et FMN: une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation » In: Revue d'économie industrielle. Vol. 55. 1er trimestre 1991.P124.

P. étr : production étrangère, P.nal : production nationale, Vte : vente nationale

A travers une analyse croisée des différents critères, il s'en sort une définition des différents modes d'internationalisation possible pour la firme, en fonction des situations dans lesquelles la firme locale est, soit compétitive (+ et +), soit non compétitive (- et -) :

D'abord, l'IDE peut avoir lieu lorsque il y a des situations de discordance totale (les deux signes de l'avantage compétitif de la firme sont alors inverse à ceux de l'AC). C'est le cas pour la situation 2 et 5. Dans le premier cas, la firme nationale investit à l'étranger; dans la

mesure y trouve à la fois des facteurs de productions moins couteux et des débouchés plus intéressants. Le deuxième cas est l'inverse de premier : c'est la firme étrangère qui investit dans le pays d'origine(PO).

Deux autres situations peuvent aussi favoriser des IDE : les cas 3et7. Dans le premier la firme nationale va chercher des facteurs de production à l'étranger pour revenir ensuite exploiter son propre marché intérieur. C'est une délocalisation pour réimportation. Le cas 7 où une firme étrangère s'implante sur PO pour réexporter sa production vers son marche national. Les cas 4et6 sont des situations de commerce international, exportation, importation. Le cas 1 et 8 sont des situations où les productions ne sont, ni exportés ni délocalisés, mais élaborés et écoulés sur place⁹⁹.

Nous constatons somme toute que l'analyse synthétique met en relation les trois niveaux d'analyse : le pays, la firme, et le secteur. Ce dernier prend une place importante, du fait qu'il met en relation les firmes entre elles, influant davantage les modes d'implantation à l'étranger que l'implantation elle-même. La situation envisagée est l'analyse des différents modes d'internationalisation, de façon à parvenir à un arbitrage stratégique entre IDE et exportations.

2.3. Approches dynamiques et stratégiques de la multinationalisation

Si le cadre de l'approche éclectique s'avère aujourd'hui insuffisant pour expliquer l'ensemble des IDE et ne propose aucune hiérarchisation des déterminants, il est toutefois le fer de lance des nouveaux éléments théoriques apportés par les modèles d'investissement stratégique et les nouvelles théories de commerce internationale.

Quoi que le modèle «OLI» présente une version statique du choix entre les IDE, l'exportation et la licence, les nouveaux développements théoriques, vont adopter des visions dynamiques et stratégiques du choix de localisation.

2.3.1. Arbitrage entre modes de présence : IDE, licence ou exportations

Dés que la firme ait décidé d'investir à l'étranger, le choix entre exporter ou investir est vu comme un arbitrage en fonction des coûts de localisation. Cet arbitrage résulte selon les

⁹⁹ MUCCHIELLI.J.L, 1991, idem, P125.

coûts liés à une nouvelle implantation à l'étranger ou à l'exportation. Autrement dit, la firme effectue son choix en fonction des coûts liés à chaque mode d'entrée.¹⁰⁰

2.3.2. Oligopole et choix stratégique IDE/exportation

L'oligopole est caractérisé par des interactions stratégiques entre les acteurs, où la firme ne se préoccupe pas uniquement des conséquences de son action mais également de celles de ses concurrents et de leurs influences mutuelles. Cette interaction se fait comme un jeu où les joueurs font leur choix en fonction du jeu de l'adversaire et les actions sont ainsi entreprises pour avoir une influence mutuelle. Les apports de l'analyse contemporaine récente de la théorie des IDE cherchent à intégrer cette dimension stratégique de la multinationalisation, en relation avec le renouvellement récent de l'analyse économique, en particulier dans le domaine de l'économie internationale et industrielle. Au cours d'une implantation à l'étranger, la firme modifie la structure de marché du secteur en question pour empêcher les firmes locales ou étrangères de le pénétrer. Ainsi, cette stratégie se fera à son avantage par le biais d'un IDE préemptif, appelé investissement stratégique¹⁰¹, avec une mise en perspective stratégique du choix de mode d'internationalisation.

Dans le cadre de l'IDE stratégique, la FMN dispose d'une unité de production dans son PO et qu'il a déjà effectué un investissement initial en R&D. Ainsi en investissant à l'étranger, la firme n'aura pas à subir les coûts fixes liés à l'implantation par sa filiale compte tenu de son avantage spécifique. Par opposition à tout entrant potentiel qui va subir les coûts liés à la R&D et début de l'activité.

Pour conclure, il convient d'admettre que les modèles d'IDE stratégique reposent sur les implications concurrentielles d'une asymétrie de coût entre les firmes. Les firmes ont une structure de coûts différente et les multinationales disposent d'un avantage spécifique¹⁰².

2.3.5. Course technologique et aux alliances

La plupart des accords stratégiques réalisés au niveau des stades de production semblables entre les firmes est dans le but de réduire la compétition. Cette dernière devient même un jeu séquentiel entre les firmes au point qu'elle détruit et déstabilise l'équilibre des

¹⁰⁰ Il existe autant de travaux sur le choix de la firme, en fonction des coûts, entre les différents modes de déploiement à savoir : MUCCHIELLI. J.L.(2005), HIRSH.S (1976).

¹⁰¹ MUCCHIELLI, idem.

¹⁰² MUCCHIELLI.J-L. « Relations économiques internationales », 2001, Hachette, 3e édition, Paris, p100.

règles existantes dans l'oligopole. Les stratégies de coopération /concurrence, dans un contexte où les cadres d'analyse sont en mutation prennent la forme des courses stratégiques entre les différents concurrents. Ces courses stratégiques peuvent concerner la R&D, production, marketing et normalisation durant tout le processus de production.

La course stratégique s'explique beaucoup plus dans les industries intensives en technologie où la compétition peut être cruciale. La technologie est le principal domaine de comportements stratégiques via les accords de coopération notamment la JV et le consortium¹⁰³. Principalement dans l'industrie électrique et électronique, les télécommunications. La principale motivation est souvent technologique (les transferts, complémentarité technologique), l'importance de profit potentiel escompté, le but d'innover avant les firmes rivales, d'obtenir plus de PDM et d'imposer ses propres normes techniques.

Mais force est de noter que dans le cadre des alliances stratégiques, entre deux firmes, doivent toutefois susciter des gains spécifiques d'alliance pour être recherchées et crédibles. Ainsi les firmes peuvent obtenir des avantages qu'elles ne pourraient pas acquérir dans le cadre des stratégies non coopératives. Cette entente qui est l'alliance permet d'obtenir des économies d'échelle ou d'apprentissage puisque l'activité est concentrée en un seul centre servant les deux firmes, un accès à la connaissance, une réduction de risque notamment par sa mise en commun, une modification de la concurrence dans la mesure où les coalitions influencent les bases de la compétition dans le secteur¹⁰⁴, une alliance peut être utilisée par une firme leader en R&D comme moyen de coopter des rivaux potentiels hautement innovateurs dans le but d'éviter une lutte destructrice, de coordonner et de contrôler un éventuel ralentissement de la course stratégique et enfin les firmes recourent aux alliances stratégiques pour l'éviction d'autres concurrents potentiels¹⁰⁵.

2.3.3. Le modèle gravitationnel

L'approche de la concurrence avancée par les théories précédentes, ayant également servis de base théorique à d'autres approches, en l'occurrence, l'approche gravitationnel de

¹⁰³Groupement d'intérêts entre plusieurs firmes indépendantes.

¹⁰⁴MUCCHIELLI.J.L, op.cit,1998, p245.

¹⁰⁵Le gain obtenu grâce à une coalition de deux contre une troisième appelé « *un gain stratégique* », Mucchielli.J.L « alliances stratégiques et FMN : une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de MN », revue d'économie industrielle, n°55, 1991, p118.

Chapitre II Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?

Bergstrand¹⁰⁶, développé par ailleurs par Stieglitz.D. Au début, cette théorie gravitationnelle était applicable aux flux d'échanges commerciaux entre deux pays, et elle expliquait l'importance des flux par la taille du PO et PA et la distance géographique. Mais avec le temps cette approche devient applicable aux différents facteurs explicatifs des IDE. Or, cette théorie suggère la substituabilité entre les échanges et les flux d'IDE, pour motifs : les coûts de transport et la distance rendent l'option de produire sur les PA plus efficace.

Après avoir analysé les déterminants théoriques de phénomène de l'IDE, nous allons passer à présenter les stratégies suivies par les firmes sur les marchés étrangers.

¹⁰⁶ BERGSTAND .J « the generalized gravity equation, monopolistic competition and the factor proportion theory international trade », the revue of economics and statistics, Vol.71, n°01, P.143-153.

Section 3 : Stratégies de déploiement international des firmes: localisation des activités et choix des territoires

Le choix des stratégies de déploiement à l'étranger est crucial. En effet, dès lors que la décision de se multi-nationaliser est tranchée et compte tenu à la fois des motivations de la firme, de ses déterminants de localisation et des caractéristiques propres au PA, la firme va se trouver face au choix parmi les stratégies d'implantation. Dans ce sens, s'accordant avec l'économiste français Michalet.C.A¹⁰⁷, nous pouvons distinguer quatre types de stratégies différentes qu'une firme peut suivre dans son processus de multinationalisation à savoir: une stratégie d'approvisionnement, une stratégie de marché, une stratégie de minimisation des coûts, et enfin une stratégie techno-financière¹⁰⁸.

3.1. La stratégie d'approvisionnement

Appelées également les stratégies d'accès aux ressources de sol et de sous sol. Ces stratégies étaient dominantes jusqu'à début du XXème siècle. Les implantations étaient réalisées à l'étranger par la firme mère dans le but de s'approvisionner à partir d'une plantation d'activités extractives et de comptoir de commerce délocalisé près des ressources nationales des PED. Cette stratégie des multinationales dépendant d'intrants en matière premières primaires est encore répandue dans les secteurs, minier, énergétique métallurgique. Ces firmes tendent à s'intégrer verticalement en amont à l'étranger y compris en abordant leurs fournisseurs étrangers.

Notons par ailleurs que l'émancipation des colonies et l'accession des Etats aux indépendances, où les nationalisations se sont essentiellement concentrées dans le secteur primaire sont trouvés incapables de les exploiter ou de les commercialiser, sans l'IDE, dans les exploitations de terrains pétroliers et miniers notamment. Les activités des FMN passent ainsi de l'exploitation directe à l'assistance technique.

¹⁰⁷MICHALET.C.A, Op.cit, 1976, et MICHALET.C.A, Op.cit, 1999, p48.

¹⁰⁸Les stratégies d'approvisionnement, les stratégies de marché et les stratégies de rationalisation de la production sont qualifiées de classiques alors que la techno-financière qualifiée de globale.

3.2. La stratégie de marché (*market seeking*)

Cette stratégie est apparue aux 20^{ème}. Appelée également une stratégie horizontale¹⁰⁹ et comporte l'établissement d'une filiale relais dans le cadre de ce que Porter.M (1986) nommait l'approche multidomestique¹¹⁰. Cette stratégie comporte 02 démarches : une vise la conquête de nouveaux marchés qui s'opère par d'autre façon que celle de la voie classique des exportations. L'autre réside dans l'évolution contrainte de la stratégie internationale des firmes afin de garder et gagner des PDM à l'étranger. Donc les firmes sont amenées à implanter des unités de production pour relayer leurs flux d'exportations.

Ce faisant, les IDE prolongent l'activité d'exportation par production sur le lieu même dans leurs marchés étrangers. Les filiales produisent les mêmes produits que ceux de la société mère. Une simple réplique de la firme, auxquelles elles se substituent et importent le plus souvent certains intrants du PO. Cette stratégie réalise donc une intégration verticale en aval dans les firmes à l'étranger et peut aller jusqu'à rachat d'un réseau de distribution des PA. Les filiales ont peu de relations entre elles et sont coordonnées par une division internationale. Toutefois, cette stratégie est adoptée par les FMN originaires des NPI et de pays en transition dans les années 1986. La stratégie horizontale aujourd'hui est la plus répandue.

3.3. La stratégie de rationalisation de la production (*efficiency seeking*)

C'est au milieu des années 1960 que s'est imposée cette stratégie de rationalisation de la production des FMN, appelée aussi la stratégie verticale. Par opposition à la stratégie de marché, l'inégalité de développement donne un caractère unilatéral et non croisé et l'orientation des flux des investissements sont nord-sud¹¹¹. L'IDE tire partie des réductions des coûts de production qui repose sur une utilisation des facteurs de production des meilleurs marchés, des économies d'échelle engendrées par la spécialisation des filiales ateliers.

Il en résulte que cette stratégie est basée beaucoup plus sur la différence des dotations factorielles des PA. Dit autrement, les investissements verticaux sont intersectoriels et non pas intra-branche, comme dans la stratégie de marché. Les filiales ateliers produisent les

¹⁰⁹Qualifiée d'horizontale car elle concerne les flux d'investissements croisés Nord- Nord qui se développent entre les pays de la triade.

¹¹⁰CHESNAIS.C, « la mondialisation de capital », Paris, Syros, 1996.p96.

¹¹¹ MICHALET.C.A, Op.cit, 1999, p48.

composants de production de la société mère et les exportent vers son PO ou vers filiales localisées dans d'autres pays. Le tout supervisé par les lignes de produit final. Le processus de production est fragmenté verticalement et c'est toute une série de filiales-ateliers qui utilisent les meilleurs facteurs abondants sur le marché d'implantation et par suite l'amélioration de leur compétitivité par rapport aux principaux concurrents.

3.3.1. Les fonctions de l'entreprise décomposées

Avec l'approfondissement de la mondialisation, la division internationale du processus productif(DIPP) s'est fortement développée ces dernières années. Krugman.P¹¹² indique que la fragmentation est une des trois ou quatre caractéristiques majeures de la mondialisation contemporaine.

Par ailleurs, les firmes adoptant la stratégie de rationalisation de la production se caractérisent par des opérations de production segmentées en plusieurs activités et peuvent s'intégrer dans une DIPP¹¹³ ou de modularisation. Cette dernière relève d'une démarche visant à décomposer les systèmes complexes. Autrement dit plus le produit final est complexe plus il contient des composants qui peuvent être fabriqués de façon autonome les uns des autres, plus il offre des possibilités de DIPP. Celle-ci, pour Simon.H(2000)¹¹⁴, « renvoie à la propriété observée dans la plupart des systèmes, d'être divisibles en partie, avec une forte densité d'interactions parmi les éléments de chacune des parties et une plus faible densité d'interactions entre les éléments des différentes parties ». Cela veut dire que les grands systèmes se décomposent en niveaux successifs de parties et sous-parties.

En effet, la FMN peut, soit segmenter les opérations de production préalables à l'assemblage de produit final, soit délocaliser certaines de ses opérations dans divers PA. Les activités de production peuvent être localisées librement, soit dans des filiales étrangères, soit par la sous-traitance ou la coopération internationale, et ce, d'autant plus qu'il y a une baisse continue des coûts de transaction favorisant la fabrication séparée des fragments de processus productifs et leur localisation dans des pays différents. Il en est de même, de la

¹¹²KRUGMAN.P (1991) Cité par Mucchielli.J.L, « Délocalisations, nouvelles tendances », l'Expansion Management Review, N°133, 2009, P37.

¹¹³Le DIPP « indique qu'un produit peut être décomposé en segments fabriqués chacun dans des pays différents ,en fonction de leur nature et des caractéristiques des pays, puis recomposé sur le territoire d'un pays assembleur et vendu ensuite sur plusieurs marchés » est une spécialisation intra-branche verticale .(L. DUCHENE(1982), FONTAGNE (1984) cités dans J.L. Mucchielli « économie internationale », Dalloz, 2éd,1997,p71.

¹¹⁴Cité par MOATIP et MOUHOUD.M « le DIPP, polarisations et division cognitive du travail », la Revue d'Economie Politique décembre 2005, Université Paris 13, p1

diffusion des NTIC qui favorise la mise en œuvre d'une forme spécifique de fragmentation de la chaîne de valeur dans les services.

3.5. La stratégie techno-financière

L'émergence de cette stratégie est annoncée pour la première fois par Michalet.¹¹⁵ Il s'agit d'une nouvelle génération de stratégie, qui n'est plus fondée sur la délocalisation d'activités productives. Cette stratégie correspondait à une forme d'internationalisation fondée sur les actifs intangibles de la firme, sur son capital humain et marque l'aboutissement d'un glissement des activités à l'étranger des firmes de la production matérielle direct vers la fourniture des services. La base de sa compétitivité est désormais fondée sur la définition de savoir-faire et de R-D. Cette stratégie tentait de valoriser cet avantage dans tous les secteurs ou des applications de ses compétences technologiques sont possibles.

Les firmes adoptant cette stratégie sont qualifiées par Dunnig(1988), de « *multinationales de style nouveau* »¹¹⁶, qui devant aussi reposer sur leurs relations avec les autres entreprises. Ne se limitant pas seulement à la production et la commercialisation propres des firmes et leurs filiales. Leurs accès au profit ne se fonde pas uniquement sur la détention directe de capital, mais sur le degré de maîtrise et de contrôle de la technologie, de savoir-faire et le financement, dans le souci de minimiser le risque de nationalisation et de pertes de leurs actifs réels d'une part, et la crainte de développement d'un tissu industriel local par PA et la tendance à la limitation de l'IDE en leur système productif national qui s'ensuit.

3.6. Les stratégies hybrides : la complexité des multinationales

Quoi que la distinction entre les stratégies verticales et horizontales, aussi pertinente soit-elle au plan théorique, n'est pas aussi claire dans les faits. En réalité, ces formes peuvent exister en même temps. Les FMN pratiquent souvent des stratégies d'intégration complexes et hybrides¹¹⁷. Et ce, lorsque les coûts de transport descendent en dessous d'un certain seuil. Des coûts de transport faibles encouragent l'IDE verticale car ils rendent accessibles l'usage d'une main d'œuvre peu chère. Des coûts de transport élevés favorisent au contraire l'IDE

¹¹⁵ MICHALET.C.A, Op.cit, 1985.

¹¹⁶CHESNAIS.F, op.cit, 1997, p99.

¹¹⁷Dans par exemple les zones d'intégration régionale (UE, ALENA) dont les coûts de transport réduits et la taille de marché et celle de l'ensemble de la zone, offrent des possibilités d'exploiter à la fois les différences de coûts ou de dotations en facteurs permet conquérir de nouveaux marchés. Compte tenu en sus de la distance et la concentration.

horizontal puisqu'ils rendent les échanges commerciaux plus chers. Entre les deux bornes, aucun de motifs d'expansion à l'étranger pris isolément ne suffit à rendre attractif l'IDE. Il faut en plus que les firmes trouvent un autre avantage qui réside dans la complémentarité entre les deux formes d'intégration. Dans ce cas, « *les coûts d'accès aux marchés internationaux sont doublement abaissés grâce d'une part, à la réduction des coûts unitaires qui engendre une augmentation des ventes, d'autre part, à un effet d'échelle proportionnel au volume des ventes réalisées qui permet de réduire encore davantage les couts unitaires* »¹¹⁸.

Force est cependant de souligner que les stratégies évoquées et les divers stades d'évolution de la multinationalisation des firmes sont étroitement liés. Ces stratégies ne sont pas exclusives et plus une firme est diversifiée géographiquement et par lignes de produit, plus la probabilité de la voir suivre simultanément plusieurs stratégies sera élevée. Le type de stratégies développés dépend aussi du degré d'internationalisation, du niveau de concentration, de l'état de concurrence de secteur et conditionnée également par le pays d'origine(PO)¹¹⁹. Au total, ces stratégies sont établies en fonction de l'organisation des firmes et de leurs comportements stratégiques et cela dès que l'implantation de l'activité à l'étranger prend effet, puis ces stratégies vont se prolonger dans la division internationale du processus productif(DIPP).

Nous pouvons somme toute dire que les stratégies de localisation des FMN sont plus complexe que ne laisse voir le distinguo existant entre stratégies verticales et horizontale. Elles peuvent articuler des stratégies de minimisation des coûts, des stratégies d'accès aux marchés et stratégies d'accès à des compétences spécifiques technologiques.

¹¹⁸MOUHOUD.M, op.cit, P64. Et pour plus, Yeaple. S.R « the complex integration strategies of MNs and cross countries dependencies in the structures og FDI », journal of international economics, vol.60, 2003, P293-314.

¹¹⁹DELAPIERRE.M, et MILELLI.C, « les firmes multinationales », Paris, Vuibert, 1995, p101.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'analyser les déterminants et les facteurs explicatifs du phénomène de la multinationalisation des entreprises. Il convient ainsi d'admettre que ce dernier est traité selon plusieurs optiques à savoir : dynamique, synthétique et stratégique.

Dans une optique dynamique, la firme n'est plus indifférente à la date de l'investissement. Dans une optique stratégique, elle ne devient plus indifférente (préoccupante) aux choix et aux actions de ses concurrentes, tandis que dans une analyse synthétique, la firme considère dans son processus décisionnel, le choix de se multinationaliser, les déterminants de l'offre et de la demande relatifs à chaque site et/ou pays.

La diversité des situations rencontrées donnerait, sans doute, naissance à une variété d'explications du phénomène étudié, en l'occurrence l'IDE. De plus, les situations rencontrées ont plutôt tendance à évoluer dans le temps en modifiant ainsi les différents facteurs explicatifs. En effet, si on s'accorde aux dires de certains auteurs, nonobstant cette profusion de théories expliquant le phénomène de multinationalisation, les analyses, tant théoriques qu'empirique, demeuraient incohérentes, sans approche globale, voire se caractérisant le plus souvent par l'« *absence de consensus*¹²⁰ ».

¹²⁰CHAKRABARTI.A, 2001, cité dans, LEVASSEUR.S, « les IDE et stratégies des entreprises MN », 2002, OFCE, P131.

**Chapitre III : IDE,
Croissance et développement
économiques : causalité
dialectique et impact**

Introduction

L'importance que représente, aujourd'hui, l'IDE dans les pays en développement se mesure essentiellement par ses effets de report. En effet, l'IDE n'est pas seulement considéré comme un simple mouvement de capital, comme l'avait déjà qualifié les théories traditionnelles de commerce internationale, mais aussi un vecteur de transfert de technologies avancées, de techniques managerielles développées, de croissance d'emploi, voire comme un important vecteur d'accès au marché mondial. L'IDE serait donc un important facteur de croissance et développement économiques.

Par ailleurs, si on s'intéresse, principalement, à la croissance économique, il serait important de souligner que celle-ci est démontrée aujourd'hui comme n'étant jamais un phénomène naturel qui se manifesterait dès lors qu'existait une concentration importante de ressources naturelles et de population¹²¹. Au contraire, la croissance est un phénomène qui n'est jamais acquis. De plus, si on joint notre approche au paradigme épistémologique constructiviste, on pourrait dire que la croissance pourrait être construite et créée. A cet effet, à notre sens, la contribution des IDE n'y serait jamais dénuée d'importance et pourrait participer à cette construction de croissance dans les PED.

L'objet de ce chapitre est d'identifier les traits saillants du processus de la croissance et du développement économiques ainsi que la mise en évidence des effets potentiels des IDE aux économies nationales. A cet effet, dans la première section, un accent sera mis sur les différentes explications de la croissance et ses sources (les facteurs de production et l'investissement) dans la littérature économique. Ensuite, la deuxième section sera consacrée à l'analyse du rôle de l'investissement, en l'occurrence, les effets de l'IDE dans l'économie d'accueil.

¹²¹ Mais il faudrait bien garder à l'esprit que cette recherche ne s'intéressera pas uniquement au phénomène de la croissance économique du fait que les effets de report et l'impact potentiel des IDE sur les différents paramètres économiques, sociaux et environnementaux dans les PED, à juste titre, l'Algérie, seront également étudiés.

Section 1 : Théories de croissance et IDE : diversité d'approches mais sans vision globale !

De nombreuses théories existent, tout autant classique que contemporaine, ayant tenté de donner une explication, même s'elles ont souvent été marquées par d'approches critiques et paradoxales, en termes d'explication de sources de la croissance, de rapport de causalité croissance/IDE, de processus d'accumulation du capital et de technologies ainsi que d'amélioration de la productivité globale des facteurs(PGF)¹²².

Depuis Smith.A et son œuvre portant sur la richesse des nations, la croissance occupait l'esprit de nombreux économistes. La croissance est ainsi associée à autant de qualifications : de court et de longue période, limitée, illimitée, instable, décroissance et état stationnaire¹²³. Rappelant que cette dernière qualification, aurait constitué un vif point de polémique parmi les économistes fondateurs de la philosophie des sciences économiques. Une dichotomie était même construite parmi les économistes. Quant à la croissance de long terme(LT), il y a ceux qui en sont optimistes et/ou pessimistes¹²⁴, voire la naissance d'un nouveau paradigme théorique dit, *de la décroissance*¹²⁵. Celui-ci, signifierait la diminution de la croissance allié le plus souvent à un refus du développement, se proposant comme étant la seule solution aux différents problèmes sociaux et environnementaux contemporains¹²⁶.

Nous ne nous attardons pas à développer les spécificités et la nature de leurs visions. Mais avant de nous passer au développement des théories, il paraît judicieux d'exposer quelques précisions et certaines questions devraient être posées à savoir: Qu'entend-on par la croissance économique ? Qu'est ce qu'il la différencie de la notion du développement économique ? Enfin, quel lien de causalité existe-il entre développement et croissance économique ?

¹²² C'est le rapport entre une quantité de richesse créée ou produite et la quantité de facteurs de production à cette fin. Ou encore elle peut se traduire par le rapport entre la valeur ajoutée et les coûts des facteurs.

¹²³ Pour ne pas encore citer, avant lui François Quesney et son tableau économique.

¹²⁴ Les pessimistes (des anglais) consistent en MALTHUS (1766-1834), D. RICARDO (1772-1823), notons qu'A. SMITH (1723-1790) ne lui convient pas parce qu'il est soucieux du problème de croissance en termes modernes. Et, J.B.SAY (1767-1832) et J.S. MILL (1806-1873) qui sont des français, qualifiés de courant optimistes. Pour plus, voir A. SAMUELSON, « grands courants de la pensée économique : concepts de base et questions essentiels », 1993, 2^{éd}, OPU, Alger, P50.

¹²⁵ DURAN. M et SILVANO.T, « la décroissance, la réduction de la crise écologique mais à quel prix ? », MS GDDCC, P04.

¹²⁶ DURAN. M et SILVANO.T, *ibidem*.

Quelques précisions : Croissance et développement, deux mots pour désigner une même réalité ?

Perroux. F(1961), économiste français définissait la croissance économique comme : *"l'augmentation soutenue durant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension pour la nation : le produit global brut ou net, en termes réels"*¹²⁷. Perroux assimilait ainsi la croissance économique à une amélioration purement quantitative. Quand au développement, dans son ouvrage, désigne « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global*¹²⁸ ».

Si on part des définitions précédentes, on pourrait différencier la croissance et le développement et ce, par la nature quantitative de la première et qualitative de dernier. Pourtant, dans la définition moderne de la croissance économique de Kuznets, la quantité et la qualité y sont présentes et s'entrecroisent : « *la croissance économique d'un pays peut être définie comme la hausse dans le LT de sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie des biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technologique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'ils requièrent. Ces trois composants dans la définition, gamme croissante, progrès technique et ajustement représentent la même importance. L'augmentation constante de l'offre des biens est le résultat dans la croissance économique, mais il lui est identifiée* »¹²⁹.

Par ailleurs, Malinvaud. E proposait une distinction entre le développement¹³⁰ et la croissance en avançant que la croissance économique n'est évidemment pas un synonyme de développement. Ce dernier est une notion, pour lui, évoquant des valeurs humaines, sociales, culturelles et psychologiques, mais la croissance économique est également perçue comme favorable au développement¹³¹.

¹²⁷ MALAGA.K, « A propos des quelques dilemmes de la théorie de croissance économique dans l'économie », université des sciences économiques, Pologne, P03. (<http://www.revecon.ro/articles/2009-2/2009-2-3.pdf>(consulté le 03/03/2014).

¹²⁸ MALAGA.K, ibidem.

¹²⁹ La définition que donne S. Kuznets, économiste américain d'origine russe (1901-1985) lors de la cérémonie d'attribution de prix Nobel (11/12/1971) et ce, pour son interprétation à la croissance économique. [Http:// : www.ikonomics.ordres.com.](http://www.ikonomics.ordres.com), P 01.

¹³⁰ Aujourd'hui le sens que l'on porte (depuis la fin des années 1980) au développement ne renvoie plus à ce que l'on appelait entre 1945-1975 (les trente glorieuse selon de J. Fourastié), l'économie du développement. Celle-ci est un ensemble d'analyse et de propositions visant à permettre aux pays de sud de rattraper les pays industrialisés(PI).

¹³¹ MALINVAUD.E, « voies de la recherche macro-économique », 1991, Paris, Odile Jacob, P227.

Par convention, pour mesurer cette croissance à long terme(LT)¹³², on utilisait un agrégat économique appelé « produit intérieur brut »¹³³ (PIB), le taux de croissance de PIB. Mais, bien que le PIB soit comme mesure agrégé et exprimé en monnaie, il serait sensible aux changements des prix, c'est la raison pour laquelle, il y a une distinction entre le PIB réel¹³⁴ et le PIB nominal. Quant au développement, le programme des nations unies pour le développement, depuis en 1990, calculait l'indicateur de développement humain (IDH), qui a été proposée par le prix Nobel (1998) indien *Amartya Sen*. Cet indicateur prend en compte : le niveau de santé, le niveau d'éducation, le niveau de revenu moyen¹³⁵.

Force est cependant de constater qu'à l'ère de la mondialisation, le fonctionnement multinational et la difficulté liée à la localisation des lieux de production, il serait assez difficile de localiser le lieu de création de PIB. Une difficulté qui s'est accentuée notamment par la montée en puissance des paradis fiscaux¹³⁶. En sus, bien que le PIB est sujet à autant de limites (ne considérant pas l'économie sous-terraine, l'activité domestique, les effets sur l'environnement), un bon nombre d'autres mesures ont été proposés à savoir : le bonheur intérieur brut(BIB) qui prend en compte la qualité de la santé et d'hygiène, le PIB vert mesurant de la croissance sur l'environnement, l'indice de bien-être durable dans lequel les dépenses de consommation équilibrées par des facteurs comme, la distribution des revenus et les couts contamination de l'environnement, qui est une mesure dans le contexte de protection de l'environnement. Compte tenu, par ailleurs, de l'internationalisation croissante de la production, le PIB est aussi utilisé afin de comparer le niveau de développement entre les pays. Ainsi, le PIB/PPA (parité pouvoir d'achat international) est utilisé, mais dont les prix des pays en question devraient être convertis à une seule monnaie international.

¹³²Le taux de croissance= $\frac{PIB_t - PIB_{t-1}}{PIB_{t-1}} \times 100\%$.

¹³³Cet agrégat a été inventé au cours de la crise économique des années 1929, pour mesurer les richesses des nations. Il consiste en sommes des VA des secteurs institutionnels + FBCF+ exportations-importations. Le produit national brut(PNB) s'en distingue (de PIB) car il prend en considération le critère de résidence, pour faciliter les comparaisons internationales.

¹³⁴ Il s'agit de l'accroissement de valeur des biens et services, mais qui n'est pas la conséquence des variations des prix sous l'effet de l'inflation ou la déflation. Ce qui est contraire au PIB nominal.

¹³⁵DEIMER.D, « économie générale », IUFM Auvergne, P95.

¹³⁶ L'OCDE(2002) considère qu'un paradis fiscal est un territoire qui répond aux caractéristiques suivantes: le secret bancaire y est strictement appliqué, les taxes sur les revenus, les bénéfiques ou les patrimoines sont faibles ou nulles, particulièrement, pour les non-résidents, les conditions d'installation de sociétés et d'ouverture de comptes sont peu contraignantes, la coopération judiciaire et fiscale avec les autres États est faible.

La productivité globale des facteurs (PGF) serait une autre mesure de la croissance économique. A ce titre, il faudrait noter qu'une partie de la croissance de production, si l'on accroît la quantité des facteurs traditionnels cités, n'étant pas expliqué. Ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'il est démontré que cette partie devrait refléter le progrès technique et le développement de capital humain¹³⁷.

Finalement, si on se met dans le même ordre d'idées, deux types de croissance peuvent par ailleurs être distingués à savoir: *une croissance intensive* et *une croissance extensive*. S'agissant de la première, c'est celle qui reposait sur l'usage des cash-flows positifs dégagés par les entreprises, l'amélioration de l'efficacité de la production et une meilleure organisation du travail. C'était le cas de la Corée de sud alors que dans les années 1970, elle finançait sa croissance par des maigres surplus agricoles et de l'endettement. A l'opposé, le deuxième type consisterait en augmentation quantitative des facteurs de production, en l'occurrence, la création par l'injection des ressources par l'Etat. C'est le cas de l'Algérie qui comptait essentiellement sur la rente pétrolière¹³⁸. Cette dernière est l'objet de la présente recherche.

1.1. La vision des classiques de la croissance : pessimisme et état stationnaire

Les différentes visions des classiques de la croissance et ses sources sont présentées comme suit:

1.1.1. Analyses diverses, partielles ou inadaptés de la croissance : lutte contre l'état stationnaire

Bien qu'ils vivent dans un contexte où la croissance économique demeurerait instable et incertaine, les premiers économistes s'en préoccupaient de plus en plus, et se gardant de toute fragilité de leur société et de leur avenir.

1.1.1.1. La croissance selon A. Smith : la division de travail comme source de croissance

Smith. A est considéré comme un des premiers ayant longtemps entrepris d'expliquer la problématique et l'origine de la croissance. Dans son livre célèbre (1776) sur les richesses des nations, afin de démontrer le rôle important distingue et compare deux types de nations. Les premières les qualifiait de « *sauvages* », vivant dans un état de pauvreté et de misère tant dis que les deuxièmes les a qualifiées de « *nations civilisées* » dont la population vivait en prospérité et progrès. Smith expliquait ce grand fossé existant entre ces deux nations et leur

¹³⁷ Une explication très détaillée sera développée ultérieurement dans le point portant sur la théorie de croissance endogène et les travaux de l'économiste néo-classique R. Solow (1960).

¹³⁸ LAMIRI.A, « la décennie de la dernière chance, émergence ou déchéance de l'économie algérienne ? », CHIHAB éditions, 2013, P67.

niveau de vie par la croissance économique et s'y est montré totalement convaincu¹³⁹. Pour Smith la recherche de l'intérêt personnel pousserait sans doute progressivement à la recherche de l'intérêt général (collectif), donc à la croissance et non pas vers un état stationnaire, comme nous en avons précédemment évoqué. Smith n'est donc pas un pessimiste. En effet, dans son manuscrit, Smith mettait l'accent sur le rôle de la division de travail (DT) comme un facteur de croissance économique (l'industrie des épingles). Pour Smith, la division du travail exerçait son influence sur la croissance économique par trois voies¹⁴⁰: grâce à la division du travail, l'habileté et la dextérité des ouvriers. On obtient dans les entreprises une économie de temps et la division du travail provoque l'emploi des machines. En commençant sa théorie de l'avantage absolu, Smith soutenait qu'une extension des marchés paraît nécessaire pour cette division du travail. Et la participation du pays au commerce international et du fait de son intégration à l'économie mondiale consoliderait de plus en plus la division du travail, de ce fait sa contribution dans la chaîne de valeurs mondiales (CVI). Contrairement à Ricardo, pour qui, ce mouvement de croissance convergerait sans doute vers un état stationnaire¹⁴¹.

Par ailleurs, il serait intéressant d'avancer que Smith est optimiste à travers les traits d'une croissance illimitée et qui durerait suivant l'ampleur de la division du travail et des marchés. La croissance peut être donc liée à la croissance de marché qui elle-même dépendante en sus de l'implication des pays dans le commerce international.

1.1.1.2. D. Ricardo : Théorie de la rente et la loi des rendements décroissants

Comme déjà dit, Ricardo s'opposait à l'optimisme partagé, il ya long temps. Attitude partagée d'ailleurs par un bon nombre d'économistes qui se sont montrés pessimistes et s'attacheraient à montrer que la croissance économique ne peut être un état stable et durable. Ricardo et Malthus (étaient des symboles de pessimisme soutenaient que l'économie, sans

¹³⁹ Smith, A, « recherche sur la nature et les causes des richesses des nations », traduction française, G. Garnier, livre 1, Québec 2002, P12 et 13.

http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richeesse_des_nations/livre_1/richeesse_des_nations_1.pdf (consulté le 12/06/2014).

¹⁴⁰ GOUTTEFARDE, C, « la croissance économique dans les théories d'A. Smith, D. Ricardo et T. Malthus », licence APE, 1999.

¹⁴¹ C'est le ralentissement ou l'arrêt de la croissance, même si on augmenterait la quantité des facteurs il n'y aura ni augmentation ni diminution de la production.

doute, buterait à certaines barrières qui, par ricochet, va influencer négativement la croissance économique. C'est l'introduction à l'état stationnaire.¹⁴²

En publiant son livre en 1817, Ricardo s'inspirait des principes de la population de Malthus, en s'insurgeant contre les taxes de hauts revenus. Ricardo a influencé considérablement le bien-fondé de la réflexion économique. Il soulignait que la croissance est limitée par les rendements décroissants et de ce fait, on ne pourrait pas échapper à une situation d'état stationnaire. Pour Ricardo, la croissance économique ainsi sera bien vite ralentie par toute éventuelle hausse des prix des biens de subsistance (la nourriture). Comme cause, les rendements agricoles décroissants¹⁴³. Ce faisant, ceci s'en solderait constamment par la hausse de la rente foncière des propriétaires des terres, la hausse des salaires et les profits vont se réduire jusqu'au point que les capitalistes ne se trouvent pas être incités à investir. Toutefois, Ricardo s'est montré mi-optimiste, et pour un tant soit peu, tarder cette situation, il préconisait l'augmentation des gains de productivité dans l'agriculture et ce, grâce à un facteur autres que le travail et le capital, le progrès technique et l'ouverture au commerce international¹⁴⁴. C'est la théorie des avantages comparatifs(AC)¹⁴⁵.

1.1.1.3. Robert Malthus : théorie de la population et la rente

Partant de l'analyse faite sur l'explication par Ricardo de la croissance, nous avons pu constater qu'à travers la théorie de la rente croissante qui, à cause du progrès démographique et la croissance de la population qui s'en suivrait, Ricardo s'inspirait de Malthus. En fait, ce dernier dans son « essai sur le principe de la population, 1798 » et dans le cadre d'analyse des phénomènes de la population et de la croissance, il considérait que la croissance est limitée à cause d'un fort progrès démographique. Il avait expliqué la misère en Angleterre par le gap existant entre une loi de progression arithmétique des subsistances et la loi de la progression géométrique de la population. Malthus est le premier à élaborer une

¹⁴² Au point que l'historien britannique Thomas Carlyle qualifie l'économie d'une « économie lugubre, en anglais *dismal science* ». Car elle ne tient pas compte aux caractères avantageux ou désastreux de ses conséquences qui sont jugés inévitables. Cité in A. Samuelson, op.cit, p50.

¹⁴³ RICARDO.D, « des principes de l'économie politique et de l'impôt », 2002, traduit par F. S. Constancio et Fontynaud.A, p121. Voir, [http:// :www.gallico.bnf.fr](http://www.gallico.bnf.fr).

¹⁴⁴ Ricardo, partant des effets de la loi de « *corn laws* » ; loi douanière (1815) avait tiré l'analyse de la croissance pessimiste (état stationnaire), ainsi, il avait mis l'accent sur l'importance de commerce international pour lutter contre cette dernière par une loi de lutte anti-*corn-laws*. Pour la comprendre on l'a fait revenir à son analyse de rente qui elle-même dépendante des rendements décroissants.

¹⁴⁵ DIEMER.A, « la croissance économique : grands problèmes économiques contemporaines », université d'Auvergne, GPEC, P08. [Http// :www.oeconomia.net](Http:// :www.oeconomia.net).

théorie de la croissance de la population qui constituait la pierre angulaire de toute pensée classique sur l'économie politique¹⁴⁶, pour paraphraser Samuelson.

A cet effet, comme solution, Malthus souhaitait que la rente ralentit l'expansion démographique des hommes, mais dans l'intérêt général. Pour ce faire, Malthus usait le terme prévoyance et de la croissance zéro¹⁴⁷. Il entendait par là, à la fois, la chasteté et le recul de l'âge de mariage, et l'équilibre entre le taux de fécondité d'une population et le taux de mortalité. Cependant, dans le cas de la mise en culture des terres nouvelles et peu productive aboutirait, certainement, par le truchement d'augmentation de la rente foncière à l'appauvrissement des membres des sociétés. En d'autres termes, la hausse de la rente conduit à la hausse des coûts de nourriture, qui elle-même conduirait à la hausse des salaires et la réduction des profits et donc à la baisse de taux d'investissement, notamment productif.

Contredisant, toutefois, la loi des débouchés de J. Say¹⁴⁸, Malthus défendait que dans un système social, toute offre s'améliorait plus vite que sa demande. Comme conséquence, la contribution d'incitation à la consommation et à l'investissement s'y serait insignifiante. S'agissant de l'incitation à la consommation, la tendance à la concentration de la richesse parmi les rentiers plutôt que de s'être introduite dans le système social, la croissance de population y serait ralentie, ça d'une part. D'autres part, s'agissant du l'incitation à l'investissement, le cas échéant, s'il ya manque de débouchés à quoi sert –il de produire? ¹⁴⁹

Mais, il est admis que dans un tel contexte, pour des raisons économique et démographique, la croissance économique pourrait être ralentie. Ce qui conduirait indubitablement vers un état stationnaire. Cependant, Malthus n'était pas contre toute intervention de l'Etat pour créer des marchés ou s'extérioriser.

1.1.1.4. Marx. K : la baisse tendancielle de taux de profit et la crise de surproduction

Marx. K(1818-1883), pour son compte, va par ailleurs reprendre la vision pessimiste des premiers classiques en l'analysant de façon différente et lui donnant une autre dimension.

¹⁴⁶A. Samuelson, op.cit, 1993, P 71. A noter le principe de la population a été parfaitement exprimé dans les années 1589 par Giovanni Botero qui est le premier pessimiste tant dis que Franklin.B (1751) disait « les hommes se multiplient comme des souris dans une grange s'ils ont les moyens de subsister sans limitations ».

¹⁴⁷ MALTHUS.R, « principes d'économie politique considérés sous le rapport dans leur application politique », 1969, Paris, calman-lévy, P170.

¹⁴⁸ « L'offre crée sa propre demande » c.à.d. l'offre d'un bien (X) dépend de la demande exprimée à un autre bien (Y) équivalente de l'offre de bien en question. Selon certains écrits en a été loué et félicité par Keynes.

¹⁴⁹ MALTHUS. R, Op.cit, P 170.

Il soutenait que l'économie capitaliste porte en elle-même ses propres contradictions et s'il prenait à son compte la conception classique de la valeur de travail, il avance que l'accumulation de capital avait pour effet la baisse tendancielle de taux de profit. Cette baisse de profit va conduire forcément à la crise. Cette baisse de taux de profit chez Marx ayant trait, faudrait-il le noter, à d'autres raisons que celles existantes chez les classiques, en l'occurrence l'évolution technologique¹⁵⁰. En effet, selon Marx, le capitaliste intensifie sa production par des innovations technologiques, en augmentant le capital qu'il investit essentiellement dans les moyens de production (le capital fixe) au détriment d'une augmentation de plus en plus lente de capital variable (le travail).

La logique de Marx peut être présentée comme suit :

Par supposition, le taux de profit constitué est le taux de plus value et la composition organique, l'expression sera présentée comme suit¹⁵¹ :

$r = \frac{PL}{c+v}$, par division de dénominateur et le numérateur par (v), on obtient :

$$r = \frac{pl/v}{\frac{c}{v} + v/v} = \frac{pl/v}{\frac{c}{v} + 1} = \frac{pl'}{K = 1}$$

$$r = \frac{\text{taux de plus value}}{1 + \text{composition organique de capital}}$$

Partant de cette équation, si par hypothèse (v) est stable, pl/v (l'exploitation) est constant, l'augmentation de taux de capital fixe (c) (loi tendancielle d'élévation de composition organique), va conduire certainement à la baisse de taux de profit. Selon Marx, malgré cette baisse tendancielle de profit dû implicitement au progrès technique et son importance dans l'investissement, à cause la hausse de la concurrence le capitaliste se trouverait dans l'obligation à introduire davantage les innovations. Si ne serait-il pas appelé à disparaître. Pour remédier à ce problème, Karl Max proposait, en effet, comme solution temporaire à choisir, par le capitaliste, entre dévalorisation du capital, progrès technique ou enfin le recours à l'extérieur (au sens de Rosa Luxembourg). Ainsi, l'économie capitaliste ne pourra pas parvenir durablement à l'état stationnaire, la baisse tendancielle de

¹⁵⁰Rappelons que cette baisse tendancielle de profit a déjà été signalée par Smith dans des occasions de limites des investissements. Ricardo par la hausse de coûts de subsistance. Malthus par loi de population et la rareté des terres expliquant la hausse des prix de blé et de la rente, comportant une hausse des coûts salariales et donc réduction des profits. C'est l'état stationnaire

¹⁵¹ Samuelson. A, op.cit, P394 et 395.

profit devrait provoquer des crises, des blocages dans le processus d'accumulation, du chômage et approfondissement de luttes des classes.¹⁵²

Force est cependant de souligner que ces visions pessimiste en termes de croissance stationnaire, vont se heurter à la croissance de XIX siècle et l'arrivée des premiers néo-classiques allaient ainsi réfléchir en termes d'équilibre statique et abandonner l'analyse dynamique. C'est l'arrivée de Schumpeter et le retour à l'analyse de croissance.

1.1.2. Mill. J.S. et le courant des moralistes : philosophie et humanisme

Contrairement à Malthus et Ricardo, Mill(1948) est considéré comme un des économistes les plus optimistes. Pour lui, accroître la richesse n'est pas illimitée et estimait qu'il prendrait fin en raison d'impossibilité d'échanger à la présence d'un état stationnaire. Cette dernière, selon le moraliste qu'il était, n'étant pas une fatalité résultant des problèmes techniques, sociaux ou environnementaux, mais une sage volonté humaine¹⁵³. Par ailleurs, ce courant des moralistes va être représenté par d'autres économistes comme : J.K. Galbraith (1958) qui s'opposait aux pratiques d'entreprises qu'il considérait d'immorales (la publicité et la politique des prix) et considérait seule les services collectifs auraient du sens. Selon lui, la pauvreté dans les pays à croissance forte n'a pas été éliminée faute d'une redistribution suffisante des ressources. Non pas uniquement cela, Galbraith s'est d'ailleurs grossièrement attaqué, en 1968, à la société de consommation et à la société industrielle dont Ivan Illich en était le pilier principal¹⁵⁴.

En gros, nous pourrions dire que la critique du courant moraliste se baserait beaucoup plus sur des questions philosophiques et humaines que matérielles.

Par ailleurs, Keynes s'opposait au renouvellement lors des crises de certaines affirmations de Ricardo et a critiqué la loi Say. Pour Keynes, le problème c'était le problème de la régulation. Ne serait-il possible d'accroître la production des produits qu'en réglementant le problème de la réglementation et ce, n'est qu'avec des politiques économiques plus appropriées et efficaces. Ainsi, comme nous pouvons le constater, démentit toute cause économique soit-elle ou sociale pouvant expliquer l'état stationnaire, comme nous l'avons déjà vu, chez certains auteurs. Mais, selon lui, devraient être morale ou culturelle, et

¹⁵² Samuelson. A, ibidem.

¹⁵³ CLERC. D, « comprendre les économistes », 2009, Paris, P154.

¹⁵⁴ Drouin.P, « John Kenneth Galbraith », journal le monde du 03/05/2006.

http://www.ired.org/modules/infodoc/cache/files/french/doc_f1484.pdf(consulté 30/07/2014)

le rôle de l'Etat à ne pas à exclure¹⁵⁵. Cependant, le père de la macro-économie ne raisonnerait qu'à CT, pour le reprendre d'ailleurs en disant, « *A long terme nous serons tous morts* ».

1.1.3. Le courant des catastrophistes: la croissance zéro, la bio-économie et l'entropie

S'il est considéré que la croissance économique n'a que d'effets positifs, néanmoins, la tendance à l'épuisement de plus en plus des ressources naturelles et la pollution, auraient fait relever un bon nombre d'économistes. ROEGEN .N.G a en effet conçu ce qu'il appelait « la bio-économie »¹⁵⁶. Il entendait par là, que toute activité ou animale est une augmentation de l'entropie qui s'expliquerait par la dispersion de l'énergie utilisée par cette activité. Ce qui pourrait ainsi compromettre l'avenir des générations futures, même s'il ya possibilité de recyclage car il est très couteux, complexe et énergivore. De là, faut-il comprendre que cela devrait concerner, tout bonnement, les pays se basant beaucoup plus sur les ressources non-renouvelables. C'est le cas de beaucoup de PED, en l'occurrence, l'Algérie.

De son côté, Clerc ne croyait qu'en croissance zéro. Selon lui, pour pouvoir régler le problème, il va nous falloir vivre au dessus de nos moyens. « *Si nous voulons cesser un jour vivre au dessus de nos moyens, il nous faut aller vite ! Vers la décroissance* »¹⁵⁷. Il ferait bien allusion à renoncer au mode vie actuel.

Dan le même sillage, le club de Rome, dans un rapport intitulé « halte à la croissance, 1972)», une demande commandée par le Masschusetts Institut Of Technology (MIT) pour l'étude de tendances de certains nombre de facteurs dérégplant la société. Son objectif principal était la reconnaissance dans un contexte mondial les interactions et les rétroactions qui se développaient, ou non, entre certains facteurs critiques à savoir: la croissance démographique, production alimentaire et industriel, épuisement ressources et pollution, et ce dans le but d'une évaluation complète de l'environnement international. Se reposant sur une méthode analytique conçue par J.W. Forrestier, selon laquelle, les cinq variables qu'on a déjà évoqués, évoluaient selon une progression géométrique, comme chez le principe de la population de Malthus. La conclusion de rapport serait d'affirmer que le système global tendrait inéluctablement vers une surchauffe accompagnée d'un effondrement potentiel qui aurait pour

¹⁵⁵Fiche de lecture sur l'ouvrage de J.M.Keynes « la pauvreté dans l'abondance »,308 pages, traduit de l'anglais par Cordonnier. L et autres, préfacé par J.P. Fitoussi, éd, Gallimard, P1-6.

¹⁵⁶ CLERC. D, ibidem.

¹⁵⁷ CLERC. D, idem, p155.

causes : la disparition des matières premières, pollution et pression démographique sur les biens de consommation. Ces derniers eux-mêmes dû à une évolution perpétuelle de la croissance économique¹⁵⁸. Ce rapport a été par ailleurs critiqué par l'économiste anglais W. Beckerman, proclamant que la thèse du rapport sous-estimait le pouvoir de marché, souvent loué par les partisans de libéralisme. Beckerman soutenait que, si une ressource se raréfie, son prix augmenterait et son usage baissera et la recherche va certainement en apporter une solution¹⁵⁹. Cette philosophie aurait d'ailleurs commencé d'influencer, directement ou indirectement, la sphère politique. Ainsi, faudrait-il penser à la commande de N. Sarkozy alors que président de la France, d'un rapport concernant l'évaluation de bien-être. Se passant par mettre en place des indicateurs qui intégrèrent le maximum de variables dont certaines que nous aurions déjà analysée à savoir, le PIB.¹⁶⁰

Comme conclusion à ce courant des pessimistes, nous pouvons avancer que l'état stationnaire et la décroissance ne seraient pas des concepts nouveaux, mais ils se seraient construits avec le temps, et ce, par le mariage au fil des années de multiples problèmes (économiques, sociales et environnementaux). Mais il est important de souligner, que ces questions demeureraient encore complexes et irrésolues, compte tenu de l'accélération de la mondialisation et les multiples mutations technologiques et économiques, notamment l'ampleur des activités des FMN qui ne cherchaient qu'à maximiser leur profit, en ne promettant qu'un avenir incertain.

1.2. Un renouveau dans les analyses de la croissance : *quid* de rôle de la technologie ?

Des analyses de la croissance de LT ont, avec l'introduction de technologie, vu le jour:

1.2.1. J.A. Schumpeter : équilibre statique et analyse dynamique

Schumpeter (1883-1950), est un économiste hétérodoxe¹⁶¹. Il était à l'origine de la théorie de l'innovation et de l'entrepreneur. Schumpeter revient à une analyse en termes de la croissance économique¹⁶², opposant des mécanismes économique de CT à ceux de LT. En

¹⁵⁸DIEMER.A, « la croissance : les grands problèmes économiques contemporains », p10, voir, <http://www.oeconomia.net>, GPEC, et, cours d'économie générales, IUFM, Auvergne, 2009, P101-103.

¹⁵⁹ CLERC. D, 2009, idem, p156.

¹⁶⁰ Rapport de la commission sur la mesure des performances économique dans le progrès social, IEP, 324 Pages, Stiglitz.J.E, A.Sen et J.P.Fitoussi, il existe sur, <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr>

¹⁶¹ Hétérodoxie si l'on compare à l'orthodoxie de l'économie standard, autrement dit, l'économie libérale, elle devrait désigner des courants qui eux -même fort différents et divers: les ricardiens, marxistes et keynésiens,

¹⁶² Et ce bien après quelques décennies de ne prise en compte de la croissance par les économistes (la période postclassiques et Marx), se concentrant essentiellement sur l'analyse des fluctuations conjoncturelles et les cycles économiques. Schumpeter en constituerait un des précurseurs aujourd'hui des nouvelles théories de croissance économique. Ces dernières seront analysées ultérieurement.

effet, à court terme(CT), par définition, les conditions de l'activité économique sont supposés fixées, ce qui s'opposerait au mécanisme de LT, du fait des transformations des conditions de l'activité économique. La technologie en est un exemple vivant.

Dans ce contexte, Schumpeter va mettre en avant la dynamique de capitalisme avant la dynamique de capitalisme et le rôle essentiel des innovateurs, qui sont les garants de l'innovation et de l'invention. Cette dernière, faut-il noter, serait au cœur de la croissance et elle se caractérise, d'après Schumpeter, par de nouveaux produits, de nouveaux débouchés, nouvelles sources de matières premières, nouvelles combinaison productives et de nouveaux modes d'organisation de travail qui arrivaient en grappes¹⁶³. Dit autrement, une innovation majeure va amener d'autres. Sur ce point, on ne peut qu'à renvoyer à la citation célèbre de E. Newton qui disait « j'ai vu plus loin, c'est par ce que je me suis assis sur les épaules de géants ». Comme motivations principales seraient: échapper à la concurrence et la recherche des situations monopolistiques. C'est la discontinuité qui amènerait selon Schumpeter à une croissance cyclique sur le LT¹⁶⁴. C'est à cet instant là que Schumpeter étudiait les cycles de « Kondratieff »¹⁶⁵, des vagues d'une périodicité de cinquante ans identique, portées par desdits « grappes technologiques »¹⁶⁶. Ainsi, une phase ascendante permet aux innovations de se diffuser à l'ensemble de l'économie. Mais avec la présence de comportement moutonnier et de renforcement de la concurrence, l'amenuisement des profits deviendrait inéluctable. Par voie de conséquence, dans la phase descendante de cycle, il va y avoir forcément, une disparation des entreprises incitantes à l'innovation. C'est la destruction créatrice¹⁶⁷.

Pourtant, dans son livre « capitalisme, socialisme et démocratie, 1942», Schumpeter se joint à Marx en avançant le triomphe de socialisme, en se montrant ainsi pessimiste car si l'innovation -par la prise de risques - est le moteur de système, cette capacité serait permise par la dite situation de monopole¹⁶⁸.Ce qui fait que la croissance et la taille des grandes

¹⁶³ BARJOT. B, « l'innovation technologique : une trame pour l'étude des fluctuations économiques ? », cité in C. DIEBOLT, « la croissance économique dans le long terme, formes historiques et perspectives », l'Harmattan, 2002, p155.

¹⁶⁴ BARJOT.B, op.cit, P155.

¹⁶⁵Selon le nom de l'économiste soviétique dans 1920.

¹⁶⁶ GUELLEC.D, « les nouvelles théories de la croissance », paris, la découverte,1995, P92.

¹⁶⁷ GUELLEC.D, Op.cit, 93.

¹⁶⁸Ceci, en termes des prix, la hausse des profits et revenus, c'est ce que se fera au détriment des petites entreprises qui verront leur propriétés décliner.

entreprises contribuent à l'exclusion progressive d'entrepreneur- innovateur. C'est là que va se réaliser, selon lui, une tendance au régime socialisé, notamment du côté gestion¹⁶⁹.

A partir des années 1970, dans le prolongement de Schumpeter, renaissent par ailleurs d'autres théories d'innovation, qualifiées de « *néo-schumpetériennes* ». Y contribuent deux facteurs : le progrès des techniques économiques et la réflexion conceptuelle notamment par l'abandon des explications militaires et de guerres. Trois courants hétérodoxes s'affirmèrent¹⁷⁰ : les *institutionnalistes*, pour qui les structures économiques et les formes institutionnelles correspondantes sont à l'origine des mouvements longs de l'économie. Douglass North est, un des piliers de l'économie institutionnelle, se fondant sur les origines de la croissance chez les néo-classiques, il voit l'institution comme un ensemble des règles formelles (lois, règlements) ou informelles (conventions, codes de conduite), entre autres les coûts de production et de transaction. Les *régulationnistes* (R. Boyer et M. Aglietta), considèrent le processus d'accumulation et de valorisation de travail et en fin les *néo-Schumpetériens*, pour eux, l'innovation est le facteur déterminant des fluctuations longues.

Il convient par ailleurs de préciser qu'à l'origine de la réflexion régulationniste se trouvait une interrogation sur le retournement des années 1970, qui ont suivis le choc pétrolier de 1973. Ainsi la théorie de régulation s'est proposé de concevoir les outils qui permettraient d'analyser la crise de régime de croissance fordiste et d'imaginer celui qui lui succédera. En effet, la notion de régime d'accumulation a notamment permis d'introduire le concept des formes institutionnelles, qu'on définissait comme la codification d'un ou plus rapports sociaux fondamentaux. Boyer.R avait bien ainsi introduit comme déterminant de régime d'accumulation cinq formes institutionnelles : la monnaie, le rapport salarial, la concurrence, modalités d'adhésion au régime international et enfin l'Etat¹⁷¹.

Par ailleurs, dans cette même logique, une analyse du courant de la croissance endogène et de modèle de Solow se sont focalisés sur le progrès technique et son rôle dans la dynamique économique et devront constituer l'objet des paragraphes qui suivent.

1.2.2. Modèle des néo- keynésiens : une croissance exogène, déséquilibrée et instable

¹⁶⁹ GUELLEC.D, ibidem.

¹⁷⁰ DIEBLOT .C et J.L. Escudieu, « la croissance économique dans le long terme, formes historiques et prospective », l'Harmattan, 2002, P156.

¹⁷¹ BIALES.M et al, « l'essentiel sur l'économie », 4^{ème} éd, Berti Editions, 2006, P32.

Nous savons que J.M. Keynes (1936) développe une approche macroéconomique, de CT, qui s'oppose aux analyses microéconomiques des classiques. Ses disciples R.F. Harrod (1939) et E. Domar (1946), vont justement ouvrir la voie des théories économiques, en concevant un modèle qui reformule le modèle Keynésien de croissance, en transposant cette problématique aux conditions de long terme (LT). Leur apport est de situer le rôle du capital, comme moyen de financement et de production. Ce faisant, le modèle stipule que pour qu'un PED accroisse son taux de croissance, il lui faut une augmentation de son ton d'épargne vu la quasi-insuffisance de son épargne privée. Comme solution le modèle préconisait en effet pour renouer avec la croissance, l'intervention que soit, étrangère¹⁷² ou étatique, qui pourrait augmenter le taux d'épargne de l'économie, et du ce fait le taux d'investissement.

Mais ce modèle a été critiqué pour n'avoir qu'un seul possible cas de croissance équilibrée. La croissance est sur fil de rasoir dont la croissance équilibrée est très improbable et une croissance de plein emploi n'est qu'aléatoire. Tout écart (surproduction) mènera à une expansion ou à une récession (chômage par exemple) cumulative qui s'écartera de plus en plus de l'équilibre général de plein emploi. En plus, ce modèle exclut toute substituabilité entre le facteur capital et facteur travail et toute augmentation de la production impliquerait une augmentation proportionnelle de capital et de main d'œuvre. Comme dans le modèle de Harrod, dans celui de Harrod et Domar, un sentier stable de croissance de l'économie ne serait possible qu'avec l'intervention de l'Etat¹⁷³.

Ce modèle a par ailleurs ouvert la voie à d'autres modèles modernes de croissance, à savoir le modèle de Solow niant l'hypothèse de non substituabilité des facteurs de production et il la reléguait par la substituabilité.

1.2.3. Modèle de Solow : pour une croissance exogène et équilibrée

Prix Nobel d'économie, Solow. R¹⁷⁴, à partir d'une critique de modèle d'Harrod-Domar, construisait un modèle formel de croissance. Considéré comme un des principaux modèles de la croissance économique qui constitue aujourd'hui un modèle de référence en

¹⁷² Mais personne ne saurait prédire l'insuffisance de cette implication étrangère dans le processus de croissance de PA, par éviction de l'investissement national et la baisse à la fois de taux d'épargne privée et de la productivité de capital qui s'ensuivent.

¹⁷³ Là il convient d'admettre que ce modèle s'inspire de la théorie keynésienne adoptant le concept de la demande effective et rejetant la loi des débouchés de Say. J.B.

¹⁷⁴ Solow. R.M, "A contribution to the theory of economic growth", Quarterly Journal of Economics, vol.70, N°01, 1956, P65-94.

sciences économiques. Selon certains observateurs, le modèle de Solow est de nature optimiste puisqu'il ne prévoit plus des situations de crise. En effet, s'inspirant de modèle néo-classique, Solow fondait son modèle sur une fonction de production à deux facteurs ; capital et travail.

Solow postulait que les facteurs de production connaissent séparément des rendements décroissants. Ainsi, une même augmentation de volume d'un des facteurs, s'il l'on répète plusieurs fois, entrainerait une augmentation de moins au moins grande de production. A l'opposé les rendements d'échelle sont supposées constants. Avec hypothèse bien sur une utilisation efficace des facteurs.

Pour Solow, toute augmentation naturelle¹⁷⁵ de la population pourrait contribuer à l'augmentation de quantité de capital (investissement) et donc le taux de la croissance, et avec une quantité de capital importante augmente la productivité de travail. Mais, pour motif de rendements décroissants factoriels, l'économie devrait arriver à un certain niveau où la production n'aura aucun effet sur l'augmentation de la production par tête. Autrement dit, la Baisse de la productivité marginale de capital à tendance limitée dans le processus de croissance. C'est l'état régulier, selon Solow.¹⁷⁶

Au sens de Solow, ce dernier cas est loin d'être réalisé. Seul le progrès technique pourrait permettre de contrecarrer la décroissance des rendements et du ce fait augmenter la PGF. Le progrès technique a un rôle considérable dans la croissance notamment à LT. Or, Solow ne donne pas une explication claire de progrès technique du fait qu'il l'introduit comme étant une donnée extérieure. Selon certains écrits « une manne tombée de ciel »¹⁷⁷.

C'est sur ce dernier cas que Solow était d'ailleurs critiqué, en plus de la non-convergence des économies en termes d'utilisation efficace des facteurs et son échec d'expliquer les différences internationales en termes de revenu par tête dans le monde. En définitive, dans ce modèle, la croissance dépend de deux facteurs principaux : la quantité de travail qui dépend de taux de croissance, et le progrès technique. Son coté positif est que la

¹⁷⁵ Toute influence de l'économie est exclue.

¹⁷⁶ Cass (1965) et Koopmans(1965), entre autres. Le taux de croissance de revenu par tête d'un pays a tendance à être inversement proportionné à son revenu de départ. Le modèle de Solow prédit que les pays atteignent différents états stationnaires. Voir Mankiw, Romer et Weil(1992) traduit par Antoine Bozio, ENS-EHESS, paris, P5.

¹⁷⁷ MONTOUSSE. M, op.cit, 2003, P66.

croissance est équilibrée, mais ses déterminants sont indépendants de l'économie, sont exogènes¹⁷⁸.

Mais, même si le modèle de Solow est une construction purement théorique, il a le mérite de générer le modèle avec progrès technique, puisqu'il constitue un premier modèle analysant la croissance à LT, des pays développés (PD) comme des pays émergents de sud-est asiatique.

1.2.3.1. Le modèle de Solow augmenté, avec le capital humain

Mankiw, Romer et Weil (MRW) (1992)¹⁷⁹, reprenaient les fondements de modèle de Solow dans lequel ils incorporaient, par ailleurs, en plus du capital physique et le travail, le capital humain, toutefois exclu dans le modèle classique de Solow. Deux types de capital sont alors inclus : le capital physique et le capital humain. Ces auteurs ont montré essentiellement l'influence de taux scolarisation (mesuré par l'accumulation de l'éducation) sur le PIB/tête. Sur le plan empirique, ils mettent en évidence un effet significatif du taux de scolarisation des 12-17 ans sur le niveau de PIB/tête entre 1960 et 1985¹⁸⁰.

Il convient d'admettre que le modèle de Solow, a été comme un déclic ayant soulevé l'intérêt de tant d'économistes. En quelques sortes, il a entraîné un regain d'intérêt dont les résultats sont une multitude de modèles de la croissance endogène. Ces dernières en tant que de nouvelles théories sont ainsi venues enrichir ce modèle.

1.4. Théories modernes de Croissance : la croissance endogène, continuité ou rupture ?

C'est au début des années 1980 que les travaux de modélisation empirique (Romer (1986), Lucas (1988), Barro (1990), Mankiw-Romer-Weil (1992), Aghion et Howitt (1992) etc.), emboitent le pas à Solow en vulgarisant les problématiques de la théorie de la croissance économique. Leur mérite est par ailleurs d'avoir endogénéisé la croissance à LT. Ce regain d'intérêt pour la dynamique de la croissance économique, au sein des économistes, vise, d'une part, à expliquer la croissance des PD et l'essor de la croissance voire l'émergence économique des pays du miracle asiatique dont le rôle de l'IDE et son apport en termes de

¹⁷⁸ Le facteur progrès technique souvent considéré comme exogène dans l'explication de LT de la croissance, du fait que le progrès technique résulterait de progrès scientifique.

¹⁷⁹ Mankiw.G, Romer.P et D.Weil, « A contribution to the empirics of economic growth », 1992, Quarterly journal of economics, 107, p407-438.

¹⁸⁰ L'ANGEVIN.C et N.LAIB « éducation et croissance en France et dans un panel de 21 pays de l'OCDE », INSEE, directions des études et de synthèses économiques, G2005/08, P16.

technologies est cruciale¹⁸¹ et d'autre part, ils essaient d'expliquer pourquoi certains pays sont si pauvres et sous-développés et éventuellement leur adapter ces modèles de croissance?

Ceci étant, le paradigme classique de la croissance économique par l'accumulation des facteurs physiques de la production a été étendu à l'accumulation du capital immatériel et des connaissances. Cette extension faite, comme nous l'avons déjà noté, au cours des années 1980, par les théoriciens de la croissance endogène correspondant à une réalité historique forte. Dés lors, il conviendrait de préciser que la théorie de croissance endogène vient bouleverser l'analyse de Solow selon laquelle le progrès technique est exogène et la thèse selon laquelle le résidu inexpliqué de la croissance n'est dû qu'au progrès technique. En sus, des divergences de croissance et des croissances auto-entretenues qui ont été constatées entre les pays et ce nonobstant les crises qui ont été vécues et la quasi-absence des facteurs de production cités, a poussé à penser que la croissance n'est pas un phénomène naturel. La croissance semble n'être qu'un phénomène cumulatif. En effet, la théorie endogène contrairement à Solow vient endogeniser le progrès technique en arguant que cette endogeneisation expliquait le caractère cumulatif de la croissance : la croissance provoque l'accumulation de progrès technique qui il-même provoquerait la croissance économique.¹⁸²

La théorie de croissance endogène s'intéresse beaucoup plus aux externalités et s'inspirent des travaux et analyses de Schumpeter. Pour ce dernier, rappelons-nous, l'innovation étant un processus dynamique et qui en raison des goulets d'étranglements créés, des phénomènes d'imitation ainsi que la course acharnée aux superprofits semble expliquer la course au progrès technique qui elle-même expliquerait la croissance. Ceci sous-tend que le progrès technique ne serait qu'un phénomène économique endogène. Le postulat de la théorie endogène est que les rendements de capital ne sont pas décroissants, mais au contraire sont constants. En clair, plus on investit, plus la croissance tendra à augmenter, et ce, par ce que l'efficacité de capital ne fléchit pas. De façon globale, les auteurs de cette théorie prennent comme arguments que l'investissement devrait se constituer, en ignorant tout coté matériel; dans la formation, éducation, recherche et infrastructure. Mais, si nous partons de ces dernières hypothèses, une analyse séparée des apports des principaux précurseurs de la théorie endogène, nous s'avère plus qu'indispensable, pour comprendre leurs visions de LT de la croissance, et même celle de l'ensemble.

¹⁸¹ Voir chapitre III, partie II.

¹⁸² LUCAS.R (2002), cité dans, PRAGER. J. C et J.F. THISSE, « économie géographique de développement », la découverte, 2010, p66.

Initialement, il importe de rappeler que nous devons à Romer. P (1986), la formulation initiale de ce qu'on qualifie aujourd'hui de croissance endogène. Romer a proposé un premier modèle se reposant sur le phénomène des externalités entre les firmes. Son postulat est qu'alors que la firme investissant dans de nouveaux équipements se donne les moyens afin d'accroître sa propre production en essayant les plâtres, d'autres firmes concurrentes, soient ou non, pourraient en bénéficier sans rien faire. Ceci s'expliquant par le fait que l'investissement en nouvelles technologies et R&D comme un nouveau départ à de nouveaux apprentissage par la pratique, qui du ce fait va permettre d'agir forcément sur la croissance, qui elle-même indirectement sur le progrès technique¹⁸³. Ce dernier, si on s'accorde avec Romer devra s'intensifier d'autant plus que les firmes innovatrices espéreront à en tirer un important profit¹⁸⁴.

Par ailleurs, l'accumulation de capital humain serait un autre résultat classique de la théorie de la croissance endogène¹⁸⁵. Mis en avant par R. Lucas(1988)¹⁸⁶. Le capital humain est défini comme « *la somme des capacités personnelles et des connaissances des individus. Le capital humain est accumulé grâce à l'éducation, l'expérience professionnelle, la formation continue, selon un processus cumulatif et en partie endogène* »¹⁸⁷. Autrement dit, c'est l'ensemble de connaissances dont sont porteurs les individus, et qui pourraient être utilisées et valorisées dans l'économie, un peu comme le patrimoine.

Lucas distinguait, très astucieusement et efficacement, entre le capital humain: ce qui est volontaire, ce qui est une accumulation brute de connaissance (la scolarisation) et celui d'une accumulation involontaire liée à l'apprentissage ou à l'expérience. Cette distinction recouvre la différence entre ce qui est appris à l'école et ce qui est appris tacitement par l'expérience. Et si on combine entre les deux, il peut être défini par la compétence au sens large, si non par la compétence professionnelle comme dans le cadre de l'entreprise.

¹⁸³ M. MONTOUSSE, Op.cit, 2003, P69. Faut-il rappeler que l'analyse de Romer se fonde beaucoup plus sur la théorie de *learning by doing* qu'ayant été formulée par Arrow (1962).

¹⁸⁴ Ce profit pourrait être en termes de droits de propriété et de rentes monopolistiques.

¹⁸⁵ Notons dans le cadre de ce schéma que G.Becker a élaboré avant une théorie de capital humain qui en analysant le développement très important demande d'éducation à partir des années 1950, considérait que les individus investissent en eux-mêmes par l'acquisition des connaissances et les coûts d'acquisition de ce capital humain pour eux seront plus tard compensés par de meilleures rémunérations, permettant ainsi une meilleure rentabilisation d'investissement. Mais, la détention d'un capital humain élevé par un individu, à défaut de l'existence de travail exigeant un capital élevé, la vulnérabilité au chômage n'est pas loin. Voir, M. Bialés et al, op.cit, 2000, p352.

¹⁸⁶ Lucas. R (1988), « On the mechanics of economic development », journal of monetary economics, Vol. 22, P3-42.

¹⁸⁷ PRAGER et THISSE, 2010, op.cit, p 66.

R.J.Barro(1990), a aussi mis en lumière le rôle important que peut jouer l'Etat et les collectivités locales moyennant, notamment, les dépenses publiques. En effet, les investissements publics en infrastructures, l'ensemble de services fournies ainsi que les différents dépenses engagées par les pouvoirs publiques, sous formes de subventions à la recherche et efforts en faveur de l'éducation pourraient améliorer, de façon décisive, la productivité des entreprises, et du ce fait, directement ou indirectement, la croissance économique. Ce que de nombreuses études ont tenté démontrer, mais ne saurait être de façon globale, ni exhaustive. Une étude a été ainsi menée sur les USA et pour la période s'étalant de 1949 à 1985 avait montré qu'une augmentation de 1% de capital publique¹⁸⁸ améliorerait de 0.4% la productivité de secteur privé. Cependant, ces investissements publics ne concernaient pas tous¹⁸⁹. Récapitulons-nous, les dépenses publiques en infrastructures contribuent à l'augmentation de la croissance qui elle-même augmenterait les recettes publiques. La dépense publique est donc un facteur de la croissance. Ceci témoignerait donc sur le caractère cumulatif de la croissance tant proclamé par ces théories. Etant donné l'importance de ces approches, un bon nombre d'économistes ont en effet procédé à les développer à savoir Grossman et Helpman (1911), Aghion et Howitt(1992), Barro et Sala-Martin (1995) et autres¹⁹⁰.

En définitive, comme nous l'avons vu, les premières théories de la croissance économique ont mis l'accent sur l'importance de l'expansion quantitative des facteurs de base de la production à savoir : le capital, travail et la terre, le rôle de la croissance des marchés dans l'amélioration de la productivité de l'économie, et le rôle de la demande et les effets de l'augmentation de l'investissement et les exportations. Par ailleurs, les modèles néoclassiques, tel que celui de Solow (1957) a changé le domaine de recherche, en accordant une grande importance au progrès technique et du rôle que peuvent jouer des éléments tel que l'amélioration de l'organisation de la production dans la croissance économique. Or, le principal défaut de ce modèle, est l'hypothèse des rendements décroissants du capital(donc y compris l'IDE), qui signifie que la croissance de l'output pourrait ne pas être attribuable à la croissance des inputs(Alaya.M, 2004, p06).

¹⁸⁸En théorie, le capital public n'est qu'une forme de capital physique.

¹⁸⁹ LORENZO. J .H et J.J. PAYON, « l'université mal traitée, pour sauver notre enseignement supérieur », Plon, 2003, p121 et 123.

¹⁹⁰ Le progrès technique résulte aussi de l'objectif fixé en R&D. Pour ne citer que Schumpeter le progrès technique est une activité récompensée par la détention d'une forme de pouvoir monopolistique ex-post. Ainsi, si l'ensemble des découvertes n'aient pas tendance à s'épuiser, le taux de croissance va certainement rester positif à LT. Ou bien d'un autre sens, le progrès technique peut infléchir le taux de croissance de CT à un taux de croissance de LT. Sans ignorer cependant la supposée intervention de l'Etat et le contexte de la concurrence imparfaite.

Ainsi, des modèles ont été développés, dans lesquels, les déterminants clés de la croissance de LT sont considérés comme endogènes. L'avènement de la théorie de la croissance endogène a encouragé la recherche sur les canaux, par le biais desquels, l'IDE pourrait promouvoir la croissance à LT. Puisque, dans le cadre des modèles de croissance néoclassique de type Solow, l'impact des IDE sur la croissance est limité, vu l'hypothèse des rendements décroissants. Les IDE influencent seulement le niveau du revenu, le taux de croissance à long terme (LT) reste inchangé. Autrement dit, la principale limite des modèles néoclassiques, est que, la croissance à LT ne peut résulter que du progrès technologique et de la croissance de la population, de la force du travail, qui sont considérés comme exogènes.

L'IDE affecterait la croissance uniquement à CT, tandis qu'à LT, et en raison de la loi des rendements décroissants, l'économie convergerait vers un état stationnaire, comme si l'IDE n'avait jamais pris place dans celle-ci, n'affectant en aucune manière le taux de croissance à LT.

Mais pour fermer ce débat sur la théorie de croissance endogène, il serait important de souligner, d'après les développements faits, que cette théorie a certes parvenu à expliquer le cycle vertueux de croissance et de progrès technique, notamment leurs caractère endogène, néanmoins, le défaut principal de ces théories pour reprendre MONTOUSSE.M « *c'est l'éclatement de ces modèles* »¹⁹¹. En d'autres termes, il n'existe pas de modèle cohérent global qui tient compte de toutes les formes du progrès technique, qui sont sans doute complexe à élaborer, ce qui limiterait la portée de modèle puisque les interactions entre plusieurs formes existantes sont ignorées. Par ailleurs, nous pourrions mettre en avant que cette théorie s'inscrive dans une approche institutionnelle, où les mécanismes de marchés pour qu'ils soient efficaces, devrait y avoir une combinaison entre les différents formes d'organisation se basant sur la coopération volontaire sur des règles et d'interventions de l'Etat, notamment.

¹⁹¹MONTOUSSE. M, op.cit, P72.

Section 2 : analyse de l'impact des IDE sur l'économie des PA : théorie et réalité

Si on se rappelle de la littérature qui traitait, pendant longtemps, de flux et effets d'IDE, dont les différentes théories s'opposent quand aux liens entre l'économie et l'IDE, deux peuvent en être distingué : certaines considèrent que l'IDE n'avait apporté que des effets négatifs et ne fait ainsi que renforcer le sous-développement, tant dis que d'autres (comme *l'école de la modernisation*)¹⁹², au contraire, semble s'être favorable à l'IDE en le considérant comme un catalyseur de la croissance, mais tout en suggérant des pays d'accueil(PA) d'être libérés des interventions étatiques contraignantes, et ouverts à l'investissement et au commerce. Mais force est de constater que, si l'on se raisonne selon la première thèse, beaucoup de pays seraient aujourd'hui devenus très accueillants à l'égard des IDE. Ceci dit, la grande raison qui expliquait la volonté des pays en développement(PED) à attirer les IDE serait vraisemblablement ses supposés effets de report.

Par ailleurs, si on compare l'IDE aux autres formes de capitaux privés, il se trouva que l'IDE aurait un coté sûr le rendant moins volatil et plus assuré à LT¹⁹³. L'IDE est solidement installé et ne peut pas quitter le PA aussi facilement aux premiers signes de difficultés, qui ne serait pas le cas de la dette à court terme(CT) dont les investisseurs en sont immédiatement réévalués en cas de crise. L'IDE est considéré comme étant du « *bon cholestérol* »¹⁹⁴. Mais, il n'en demeure pas moins que la mesure de l'impact des IDE sur le PA, un travail difficile, vu la multiplicité des canaux de transmission et la difficulté de spécifier le contrefactuel.

2.1. Impact des IDE sur l'économie d'accueil : effets ambigus

L'IDE pour le pays d'accueil(PA) n'est pas seulement, soulignent les experts, un rapport de flux financier non générateur de dette, mais il est aussi un transfert de technologie, un accès à des informations sur les marchés internationaux et une intégration croissante au processus de mondialisation. L'IDE permet d'utiliser rationnellement et efficacement les ressources des PA, et contribuer à la croissance de la productivité globale des facteurs(PGF) et des revenus (accumulation de capital), et partant sur la croissance. D'où l'importance à savoir, comment l'IDE affecterait-il l'économie hôte?

¹⁹²WILHELMS. S, « L'IDE et ses éléments déterminants dans les économies naissantes », agence des USA pour le développement international, 1998, P9-10.

¹⁹³Ce que nous pouvons observer, en analysant les flux d'IDE dans le monde (chapitre 1, partie 2), où les entrées d'IDE ont enregistré un niveau record en dépit de la crise financière et de la dette(2008), s'élevant à 1833 Mds \$, une hausse de 30% par rapport au niveau historique inscrit en 2001(1411 Mds \$).

¹⁹⁴LOUGANI.P et A.RAZIN, l'IDE est-il bénéfiques pour les PED, revue Finances & Développement, 2001, P7.

Pour que nous puissions répondre à la question posée, il nous paraît très judicieux d'analyser les différents effets potentiels d'IDE entrant sur les différentes variables économiques de pays d'accueil(PA). Théoriquement, les canaux de transmission des effets des IDE sur l'économie et la croissance de PA, doivent être organisés en cinq groupes: les effets sur le commerce extérieur et sur la balance des paiements, les effets sur les marchés des produits, effets sur les marchés des facteurs et les effets d'externalités.

2.1.1. Effet d'IDE sur le commerce extérieur

Analyser les effets des IDE sur le commerce extérieur du PA, c'est dire analyser son impact sur leur balance commerciale et donc les échanges. Cet impact dépendra étroitement de l'objectif préalablement fixé par l'investisseur étranger, d'une part, et de la nature des secteurs économiques et du PA, d'autre part. Ceci étant, deux hypothèses s'affrontent quant à la nature d'impact des IDE sur les échanges :

1) Pour l'hypothèse dominante dans les années 1950 et 1960, l'IDE visait prioritairement à servir le marché local du PA. Il serait ainsi vu comme un destructeur d'échanges, en avançant que l'IDE était un substitut aux importations.

2) Mais, quand à la deuxième, l'IDE est considéré comme un créateur d'échanges qui dynamiserait les échanges des PA et ce, par le fait le plus souvent de la propension à importer et à exporter des filiales étrangères. A long terme(LT), l'IDE contribuera à l'intégration des économies hôtes dans la division spatiale du travail (DST) et l'économie mondiale. Ainsi, l'engagement des PA dans le commerce mondial pourrait s'expliquer sur la base des opérations d'importations et d'exportations. Sur le plan des importations, l'IDE contribuait à l'amélioration de la balance des paiements des PA, dans le cas notamment où ces derniers produisaient sur leurs territoires des biens qu'ils importaient auparavant. C'est la substitution aux importations et ils pourraient d'ores et déjà exporter. Les IDE pourraient de ce fait contribuer à pallier à court terme(CT) au manque de devises ainsi que l'amélioration de compte financier de pays hôte.

Quant au niveau des exportations, les IDE pourraient exercer un effet moteur sur les PED à s'imbriquer dans le commerce international du fait des flux de devises qui, en contribuant au financement des importations permettraient leurs spécialisations et de dégagement d'économies d'échelles. Par ailleurs, compte tenu de leurs expériences et compétences, la qualité de leurs produits ainsi que leurs capacités d'adaptation rapides aux caractéristiques des

pays d'accueil(PA), les FMN pourraient aussi renforcer le caractère exportateur des PA grâce à leurs effets sur la compétitivité et les activités internationales¹⁹⁵.

2.1.2. Effets sur la balance des paiements : source du financement ou d'endettement ?

L'IDE est souvent considéré comme fondamental pour les pays en développement(PED). L'IDE est vu comme un palliatif au manque de devises et à l'insuffisance de l'épargne nationale. L'IDE est, selon le rapport de Lester Pearson, devenu le principal vecteur des apports de capitaux dans les PED et ce, depuis notamment la fin des années 1960¹⁹⁶. Mais il convient d'admettre qu'en dépit des avantages cités, l'impact des IDE sur la balance des paiements du PA dépendrait étroitement, selon de nombreux observateurs, de la nature de l'investissement. En effet, dans le secteur des biens et services non-exportables, il n'y aura pas de commerce extérieur et donc de devises. L'effet des IDE sur la balance des paiements serait nul. A l'opposé, dans le cas des biens et services exportables, l'IDE aurait des effets positifs sur la balance des paiements à travers notamment l'effet positif sur le compte financier de PA. Par ailleurs, et si l'on compare l'IDE aux autres formes de capitaux privés, il se trouvera que l'IDE n'engendre pas des rémunérations régulières et automatiques aux bailleurs de fonds et loin des comportements spéculatifs et grégaires¹⁹⁷.

Toutefois, pour ne se limiter qu'uniquement au coté positif de l'IDE, et si initialement, l'entrée des IDE est favorable sur la balance des paiements des PA, et s'il est vrai que les machines sont solidement installées, et donc difficile à sortir, il n'en reste pas moins qu'à LT cet effet positif pourrait tendre à se diminuer et devenir source d'endettement. C'est le cas, notamment, de l'absence de tout renouvellement des flux pouvant accompagner les sorties du capitaux, tant sous formes de rapatriement des bénéficiers que de redevances technologiques et les transactions financières pouvant permettre de rapatrier l'IDE. Ainsi, une filiale étrangère pourrait emprunter contre sa garantie dans le PA et répéter l'argent à sa société mère. De même, du fait qu'une part importante de l'IDE représente une dette interne de la société, la société mère pourrait en demander le remboursement le plutôt possible. Aussi, les prix de transferts entre les filiales et la FMN qui échappent aux lois de marchés pourraient rendre difficile et complexe toute taxation des bénéficiers. Le recours aux paradis fiscaux où les FMN

¹⁹⁵ OCDE, « L'IDE aux services de développement, optimiser les avantages, minimiser les coûts », 2002, P109.

¹⁹⁶ LESTER.B. PEARSON. « Vers une action commune vers le développement du tiers monde », 1969, cité in MEDDEB.R et ABDALLAH.B « interaction IDE, capital humain et croissance économique dans les pays émergents », GDR d'économie, université Paris 1, 2000, P3.

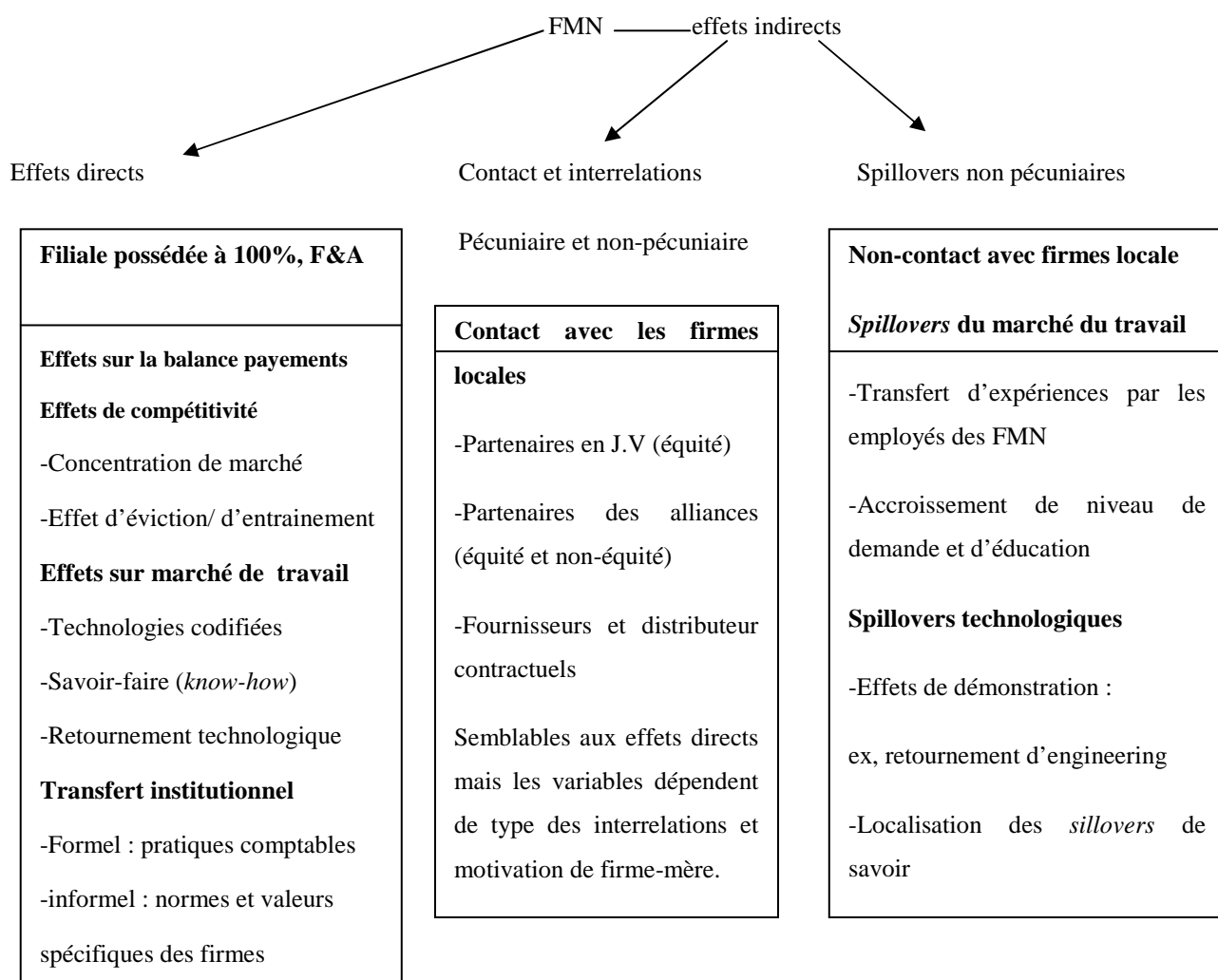
¹⁹⁷ Cité par, LOUGANI.P et A. RAZIN, op.cit, P7.

faisaient des profits dans leurs filiales, constituerait aussi un autre manque à gagner et approfondit de plus en plus le déficit de pays d'accueil(PA).

2.1.3. Effets d'externalités: transfert technologique et développement du capital humain

La présence des FMN et ses corolaires est susceptible d'engendrer des bénéfices importants pour les PA et ce, notamment, à travers un ensemble d'externalités (effets *spillovers*)¹⁹⁸ à savoir: transfert des technologies aux entreprises locales, acquisition de nouvelles techniques de travail et meilleure connaissance des marchés etc. **(Voir figure 02)**

La figure02 : les incidences des entrées des FMN et leurs activités (IDE) sur les PA



Source :Dunning,J ,S.M.Lundon « *Multinationals Entreprises and global economy* », 2éd,2008,(EE), Edward Elgar, p552. Traduit par nous même.

¹⁹⁸ Les *spillovers*, selon la terminologie de M. BLOMSTROM et A.KOKKO, « the determinants of host countries spillovers from FDI: A review and synthesis of the literature», 1996, policy research working paper.

2.1.3.1. Externalités technologiques

En se basant sur les idées d'Hymer, il a été argué que la FMN avait un avantage spécifique qu'elle alloue pour opérer profitablement à l'étranger. Cet avantage spécifique pouvant inclure des technologies avancées, économies d'échelle et le management très avancée. Les FMN concentraient une bonne partie de technologies avancées, de connaissances et savoir-faire qui sont généralement transférés aux PA. Le transfert de technologies est souvent considéré comme un vecteur d'externalités positives et de dynamisme de l'économie hôte. Qu'entend-on alors par le mot transfert de technologie et comment ce transfert s'effectuerait-il ?

Le transfert de technologie c'est le terme utilisé pour décrire les processus par lesquels la technologie est échangée entre organisations(les entités). La technologie transférée peut prendre diverses formes (un transfert vertical ou horizontal). Cependant, les concepts de technologie et technique s'interfèrent, ce qui donne souvent prise à des interprétations confuses, voire divergentes. Néanmoins, Edwin Mansfield (1968)¹⁹⁹ aurait apporté une première réponse à ce dilemme, pour lui : la technique est une méthode utilisée dans le processus de production. Alors, que la technologie est la façon dont la société gère la connaissance en relation avec l'art industriel.

2.1.3.1.1. Conditions et canaux de transmission des technologies

De façon globale, il est admis que les externalités se diffusent par trois types de canaux²⁰⁰ : *la concurrence, la formation de la main d'œuvre et les transferts technologiques*. En sus, entre autres, de liens entre *les fournisseurs-clients et les performances à l'exportation*. C'est à travers ces différents canaux que les flux d'IDE seraient susceptibles d'engendrer des effets de débordements et de diffusion des technologies avancées vers l'économie locale des pays en développement(PED) (**voir figure 02**), qui sont développés comme suit²⁰¹ :

A. Effets de démonstration, d'imitation et de contamination

¹⁹⁹ Cité par OUICIF.A « transfert technologique et intégration régionale dans la zone euro-méditerranéenne », P3

²⁰⁰BLOMSTROM et PERSSON (1983, p 229), cité in SACHWALD.F et S.PERRIN, « multinationales et développement : le rôle des politiques nationales », IFRI, 2006, P40.

²⁰¹Pour plus d'amples éclaircissements sur les facteurs conditions nécessaires dans les PA, voir figure 03.

Pour certains économistes, la technologie est comme une maladie qui se propagerait par le contact entre les humains (notamment interentreprises)²⁰². Ainsi, les innovations technologiques pouvaient être copiées efficacement et ce, en présence d'un éventuel contact physique et continu entre le partenaire détenant la technologie et celui allant l'adopter. En effet, les firmes des PED, pourraient aussi améliorer leur processus productif car disposaient d'opportunités propices en observant et imitant les pratiques des FMN opérant sur leur marchés domestiques (*learning by doing, learning by watching et le learning by using*).

B. La concurrence au niveau local et effets concurrentiels

La concurrence semble être le principal vecteur de transmission des externalités, dans la mesure où les FMN ont tendance à pénétrer des marchés aux barrières à l'entrée élevées en stimulant des pressions concurrentielles, et contraindraient de ce fait les entreprises locales à être plus productives.²⁰³ Autrement dit, la diffusion technologique par la concurrence semble très complexe en dépendant étroitement de la compétitivité des firmes locales. Les firmes locales vont se voir dans l'obligation de devenir plus efficaces et compétitives. Ce faisant, elles pourraient essayer de répondre à la concurrence étrangère par la rationalisation de leur processus de production. Mais, il n'en demeure pas moins que la forte concurrence sur le marché domestique pourrait être défavorable au développement local et les firmes locales.

C. La formation et la R &D: de ressources humaines

L'investissement dans le capital humain à travers les programmes de formation internes, constitue une autre source de gain potentiel pour les PED. Compte tenu notamment de niveau éducatif le plus souvent faible de ces derniers. Toutefois, les activités de R/D des FMN restaient, vu les caractéristiques des PA, enfermés aux pays développés(PD) et aux nouveaux pays industrialisés(NPI) et les transferts resteraient le plus souvent très sélectifs. Ayant ainsi le plus souvent pour causes : la recherche d'économies d'échelle et d'effets d'agglomération et l'installation des droits de propriété intellectuelle dans les PA(OCDE, 2008, p323).

a. Les liens avec les fournisseurs-clients

Nous entendons par cela les relations verticales qui se nouent avec les filiales des FMN, qui constitueraient un canal de diffusion technologique pour les PA. Les savoir-faire et les

²⁰² FINDLY.R, 1978, Cité in, LIU.H.L, « l'ouverture de la Chine et ses impacts sur l'économie chinoise », thèse doctorat, université de Bourgogne décembre 2012, P87

²⁰³ SACHWALD.F, S. PERRIN , Op.cit, P40.

connaissances dont l'IDE est censé d'être porteur pourraient aussi être diffusés via les liens en amont (avec les fournisseurs) et en aval (avec les clients). Les FMN pourraient fournir une assistance technique, une formation et diverses informations pour améliorer la qualité des produits des fournisseurs et ce, en les aidants à acheter les matières premières et améliorer les installations de production. Ces mêmes fournisseurs seront peut être recrutés ultérieurement par les firmes locales. Ces différentes externalités pourraient en effet améliorer le taux de croissance de productivité globale des facteurs (PGF) des PA, et les technologies transmises seront comme un complément à l'activité de recherche nationale (OCDE, 2008, p323-324).

Un exemple éloquent soit celui des pays industrialisés (PI) asiatiques, qui ont su évolué dans des secteurs à haut contenu en main d'œuvre à des secteurs plus intensifs en capital et technologies qui, d'après BERTRAND et GOUIA (1998), ne serait-ce que le résultat des externalités générés par les IDE, notamment japonais et américains.²⁰⁴

b. Les performances à l'exportation

Etant donné les caractéristiques des FMN et leur capacités d'adaptation rapides au contexte locale des PA, les IDE pourraient jouer un rôle de catalyseur des exportations et faciliter l'intégration des entreprises locales sur le marché mondial et ce, notamment, à travers les accords de sous-traitance, des coopérations qui permettront aux firmes locales de s'informer plus sur les coûts, les prix et la qualité des produits sur le marché mondial.

c. ...mais qu'en est-il des conditions de diffusion des technologies ?

Il convient d'admettre que les retombées des IDE ne sont pas systématiques sur l'économie et la productivité locale. La FMN ne garantit pas l'assimilation des technologies aux entreprises locales. L'ampleur des externalités dépendrait étroitement de capacités d'absorption des firmes locales²⁰⁵, qui devraient transférer et développer la technologie absorbée d'une manière endogène à l'économie. Aussi, la disponibilité de capital humain dans le PA serait un déterminant important de la qualité et de la quantité des flux des IDE. Ceci dit, les pays dotés d'un fort capital humain auront plus de potentialités à attirer les IDE intensifs en technologies que ceux ne l'ayant pas. Il faudrait cependant souligner que le changement de comportements des PED vis-à-vis des IDE et l'orientation de leurs stratégies qui mettent

²⁰⁴ Cité par J. BOUIYOUR et autres, « IDE et croissance économique : Estimations d'un modèle à erreurs composées », 2008, MPRA n°29152, p4. Pour plus voir aussi le Chapitre III, Partie II)

²⁰⁵ La capacité d'absorption des entreprises peut être définie comme l'aptitude à identifier, à assimiler et à exploiter les savoirs diffusés par leur environnement.

l'accent souvent sur les sociétés mixte ne confirmerait que leur volonté de bénéficier des transferts de technologies, vu l'importance et le rôle clé de ces derniers dans le dynamisme et le développement de l'économie.

2.1.3.2. Effets sur le marché des produits: l'IDE est un élément important dans le processus d'accumulation

Analyser l'impact des IDE sur le marché des produits est de savoir, *si l'arrivée d'un IDE augmenterait-il la production nationale de pays d'accueil(PA), ou s'il pourrait encore substituer à l'activité locale et l'investissement national ?* En effet, la première question qui semble judicieux de poser dès qu'on décide d'évaluer l'impact des IDE sur l'investissement local est de savoir *si la présence de capital étranger sur le marché domestique réduit-il les opportunités des investisseurs locaux en exerçant un effet d'éviction sur eux, ou, au contraire stimule l'investissement domestique ?* En effet, il nous semble important d'admettre que toute entreprise étrangère opérante sur le marché domestique, pourrait contribuer sensiblement au dynamisme des entreprises locales et ce, en favorisant l'augmentation de la productivité à travers plusieurs canaux à savoir: l'exploitation des synergies avec les FMN qui assuraient le plus souvent l'investissement et la création d'une nouvelle dynamique intérieure et une catalyse des exportations. Par ailleurs, d'autres potentiels gains d'efficacité pourraient avoir lieu sans un véritable lien avec les entreprises directement concernées, via notamment les effets de démonstration et d'externalités endogène. Toutefois, les effets d'entraînements sont à degrés variables, selon les politiques et les caractéristiques des PA et des secteurs d'activités.

Force est en sus de constater qu'en dépit des effets théoriques positifs (susmentionnés), il y a d'autres cas dans lesquels l'IDE ne pouvait cependant être bénéfique aux PA. L'accès des IDE aux secteurs se caractérise généralement par la présence de la concurrence, qui pourrait limiter les opportunités des entreprises domestiques sur le marché domestique, voire une relation de substitution lorsque cette concurrence se trouvait, notamment, dans le secteur envahi par les firmes locales. Ceci pourrait être expliqué par la supériorité technologique des FMN, par la qualité de leurs produits et leur adaptation rapide aux caractéristiques des PA. Nous pourrions aussi assister à une perte de concurrence intérieure résultant des éventuelles acquisitions étrangères ou le rachat à la suite de faillites. A l'opposé, il existerait une relation de complémentarité lorsque l'IDE s'oriente vers des branches inexistantes.

2.1.3.3. Effets sur le marché des facteurs de production

En ce qui concerne le marché des facteurs, la majorité des débats se concentrent souvent sur l'impact en termes d'emploi. Le premier aspect de la question aurait trait à la demande globale de travail, de savoir *si l'arrivée d'une FMN augmenterait-il l'emploi ?* Le deuxième aspect, quand à lui, va renvoyer à l'impact de l'IDE sur la composition de la demande de travail et la demande relative de travail qualifié et non qualifié.

2.1.3.3.1. Impact de l'IDE sur l'emploi

Il est admis que la création de l'emploi est l'une des raisons la plus explicative de la volonté des pays à attirer les IDE. Cependant, l'impact positif des IDE sur la croissance de l'emploi est ambigu et beaucoup moins évident et varie suivant la forme de l'investissement et des emplois. Ainsi un investissement par création aurait un contenu en emploi supérieur à celui par les F&A où les FMN privilégient de plus en plus la croissance externe au détriment de création des sites (*ex nihilo*). Du côté de cette dernière forme, les pays cherchent souvent à attirer l'investissement à forte VA, néanmoins plus les firmes utilisent des techniques de production très capitalistes et moins elles sont créatrices d'emplois.

Certaines formes sont même faibles en emplois (l'assemblage). De l'autre côté, l'impact immédiate sur le niveau de l'emploi par les firmes optant sur les opérations de F&A pourrait être neutre (simple transfert de propriété) ou négatif (la restructuration entraîne des investissements de productivité), et même aucun emploi ne peut être créé.

Par ailleurs, l'effet de l'IDE sur l'emploi pourrait varier selon le type des stratégies organisationnelles poursuivies par la FMN à l'étranger²⁰⁶. Ainsi dans les stratégies recherche de marché, les filiales seraient orientées en partie dans leur société mère, en ayant moins d'impact sur le marché domestique et international de travail que celles qui s'engagent en des stratégies marché d'efficience et en qui le recrutement, l'emploi et des programmes de formation sont une partie intégrante dans leur stratégies de management des ressources humaines. Cependant, dans cette optique, la concurrence induite par les filiales étrangères pourrait constituer un effet d'éviction pour les entreprises de PA, sur le marché domestique, moins compétitives, et pourrait du ce fait causer à court terme(CT) des pertes d'emplois²⁰⁷.

²⁰⁶ DUNNING.J, « MNEs and global economy », éd. Edward Elgar, 2008, P417. Ces stratégies sont développées en détail dans le chapitre II de la partie I.

²⁰⁷ Dunning.J, ibidem.

A. Impact sur les rémunérations et les conditions de travail

Selon les points de vue, l'IDE pourrait induire de multiples retombées positives sur l'économie hôte, notamment en termes d'emploi : en termes d'amélioration des rémunérations et des conditions de travail. Ces avantages peuvent être, aussi bien directs qu'indirects. En effet, les premiers sont ceux dont peut bénéficier les salariés d'entreprises à capital étranger, alors que les seconds sont ceux dont peut bénéficier les salariés des entreprises de PA.

En termes des salaires, les FMN pourraient offrir des salaires plus élevés et éventuellement de meilleures conditions de travail, du fait de leur productivité plus élevée grâce à leur supériorité technologique et managériale, de fortes capacités d'adaptation au contexte de PA, ce qui leur permettrait d'être plus efficace à l'étranger, nonobstant les potentiels importants coûts de coordination et la distance. Force est cependant de constater que sur un marché du travail concurrentiel, les FMN ne pourraient souvent verser des salaires plus élevés en moyen, sauf dans le cas où elles emploient une main d'œuvre plus qualifiée et d'un éventuel dédommagement en cas de certaines mauvaises conditions de travail. *En termes d'accroissement de productivité*, la meilleure productivité des filiales étrangères réalisée dans le PA pourrait avoir des retombées positives sur les firmes locales. Ceci pourrait être expliqué, comme nous l'avons déjà signalé, par le vif intérêt manifesté par les PED à l'égard de l'IDE, au point où, certains PED offrent des avantages plus favorables aux investisseurs étrangers qu'à leurs entreprises domestiques(OCDE, 2008, p324-325).

2.1.3.4. Effets, implications environnementales et sociales et le développement durable²⁰⁸

²⁰⁸ L'économiste français F.Perroux est un des premiers à s'intéresser à un tel sujet (la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)), en soutenant sa thèse sur « le problème de profit », en 1926. Ses nombreuses publications jusqu'à sa mort en 1987, s'inscrivent dans l'école française de sociologie économique qui prend pour postulat que le comportement économique est encadré dans des institutions, des normes et des valeurs. Il a contribué à introduire une vision systémique des entreprises qui prennent en compte les opérations non marchandes, les motivations non économiques et le rôle des institutions. A partir de concept de domination, il a développé une analyse des luttes/concours tout à fait pertinente lorsque l'on cherche à penser à nouveaux frais les relations entre l'entreprise et la société. Cependant, ce n'est qu'à la fin années 1970 qu'apparaît une prise conscience de l'exigence de développement durable et qu'émerge le concept de développement humain et à après la mort de F. Perroux qu'il a eu la publication du rapport de Brundtland (notre avenir à tous) définissant la notion complexe de développement durable et la création du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (un prix Nobel de la paix en 2007 sur l'évolution du climat).

Quoi que bénéfiques soient les effets de l'IDE sur les économies hôtes, il n'en demeure pas moins que l'IDE pourrait aussi être synonyme de nocivité et d'exploitation, et ces retombées peuvent être d'ordre économique, social et environnemental²⁰⁹.

2.1.3.1. Effets environnementaux

Aujourd'hui, des polémiques existent sur la nature des interactions IDE/environnement et se rapportant à deux approches: celle **des transferts technologiques** et celle **de dumping environnemental**. S'agissant de la première approche, elle considèrerait l'IDE comme porteur de technologies très avancées et de diffusion des technologies propres et efficaces pouvant permettre une meilleure protection de l'environnement dans les pays d'accueil(PA), et ce, par l'apport, notamment, de nouveaux procédés et techniques non-polluantes et d'exploitation très rationnelle des ressources locales. Cependant, en ce qui concerne la deuxième approche et qui, au sens de Dunning, dans une conjoncture caractérisée à la fois par une rivalité et une concurrence acharnée d'attirer l'IDE, les pays en développement(PED) pourraient en être moins exigeants au niveau environnemental. En fait, de nos jours, l'expansion croissante des FMN n'est pas sans impact sur l'environnement des PED, où il y a le plus souvent quasi-absence de réglementation en termes de l'environnement, qui fait que les FMN essaient toujours d'en tirer partie et accroître leur valeur ajoutée(VA)²¹⁰.

Pour ne pas citer, à titre d'exemple, que l'accident de Bhopal²¹¹, ce dont un appel à une prise de conscience des effets nocifs des FMN sur l'environnement avait eu lieu, depuis. Des gouvernements et des ONG avaient en effet commencé à revoir la façon de voir l'activité des FMN et corollaires. Ainsi, le sommet de la terre de Rio²¹² mettait l'accent sur l'intention de l'opinion internationale en termes des impacts dangereux des FMN sur l'environnement. Mais, il importe enfin de souligner que si certains dangers ont été depuis atténués, ceci resterait cependant encore un problème sans résolution et le problème des RSE devrait aussi être résout.

²⁰⁹ Bien que notre recherche ait pour objet uniquement d'analyser l'impact d'IDE sur l'économie, d'autres effets bien entendu n'en seront pas évoqués à savoir : effets politiques, idéologiques et culturels.

²¹⁰ MAINGUY.C, « les IDE dans les PED : la diversité des impacts », 2004, Paris, l'Harmattan, P80.

²¹¹ S'est produit en Inde en 1987 et s'est soldé par 2000 morts.

²¹² C'est une conférence menée par les membres de l'ONU en juin 1992 portant sur l'environnement a mis l'accent sur la lutte de la pauvreté, le développement durable et l'assistance technologique et financière de Nord au Sud..

2.1.3.2. Exploitation des ressources naturelles

La plus caractéristique des tensions pouvant résulter entre les gouvernements des PA et les FMN, va concerner l'exploitation des ressources naturelles. Les FMN ne favorisaient pas toujours le développement durable. Dans ce sens, des enclaves isolées qu'elles en mettent en place ne favorisaient pas généralement les liens avec l'économie des pays d'accueil(PA). Ainsi l'extraction des ressources naturelles ne génèrerait que quelques minimes industries de transformation et contribuait peu à l'amélioration des compétences nationales. Pour ne rappeler que le choc pétrolier des 1973 dont les pays de l'OPEP n'en avait bénéficié d'aucune croissance auto-entretenu et soutenue. Il est à ajouter que le choix le plus souvent des FMN pour des stratégies d'intégration verticale renforcerait leur contrôle sur les matières premières tout en favorisant une croissance beaucoup plus intra-firme.

2.1.3.3. L'IDE et les enjeux humains

Si l'on juge que les IDE sont souvent bénéfiques pour le développement local²¹³, ils sont cependant aussi très controversés et source de préoccupations sur le plan social. En effet, il est souvent avancé, à titre d'illustration, que les IDE profitent injustement des bas salaires et des mauvaises conditions de travail que l'on observe dans beaucoup de PED. Ils ont été également accusés de violer les droits de l'homme et des travailleurs des PA où les réglementations sont assez et les autorités délaissent tout respect de ces droits. A cet effet, certains observateurs notaient que l'IDE ne respecte pas nécessairement les droits des travailleurs dans les PA tels que sont définies par les conventions internationales de l'organisation internationale de travail(OIT), et d'autres sont allés jusqu'à profiter des régimes politiques qui répriment sévèrement les libertés syndicales et d'autres libertés fondamentales. La Chine en est un exemple plus marquant²¹⁴.

Ceci dit, l'IDE pourrait être un facteur d'importants effets positifs à l'égard des PA comme il pourrait l'être pour les effets négatifs. En effet, s'il est considéré que l'IDE est plus bénéfique pour les PA, surtout en le comparant avant son inexistence dans ces derniers, les conditions macro et micro et méso-économiques dans les PA ne sauraient cependant être sans

²¹³Plusieurs traités bilatéraux d'investissements ont été établis entre les pays développés(PD) et LES PED ce qui a causé le changement des lois dans les PED.

²¹⁴BOUALM.F, « un état de la responsabilité sociale des entreprises mondialisées et politique publique en Algérie », 2008, université Montpellier, CEP LASER, P08.

un impact significatif sur l'existence et l'ampleur de ces effets théoriques. En d'autres termes, ces externalités positives ne sont pas systématiques, et les PA devraient remplir des pré-requis et répondre à certaines conditions et ce, notamment, en termes : d'ouverture commerciale²¹⁵ et de capacité d'absorption (l'habilité à y tirer de potentiels bénéfiques), la qualité des institutions, le rôle des lois et la protection des droits de propriété, une lutte déterminée contre la corruption, la formation de capital humain local et l'incitation à la R&D. Bref, c'est toute une batterie de facteurs pouvant déterminer l'envie d'améliorer et de consolider l'économie des PA, en quoi consisterait alors cet ensemble de conditions ?

2.2. Impact de l'IDE sur l'économie des PED : les facteurs de conditionnalités

Quel soit le degré d'estimation de positivité globale de la contribution des IDE à l'économie des pays en développement (selon notamment Solow et les modèles de croissance endogène), néanmoins, comme nous l'avons déjà évoqué, ceci ne serait-il possible que sous absolument la présence de certains pré-requis et facteurs (conditions). Ceux-ci, seraient liés au niveau de développement initial du pays d'accueil(PA) et au niveau d'accumulation de capital humain, mais en dessous d'un certain seuil, l'IDE n'aurait pas d'effets significatifs²¹⁶. En effet, il faudrait d'abord que les PA aient une réelle potentielle capacité d'absorption (capacité d'apprentissage locale suffisante) semblant constituer un pré-requis pour assimiler les technologies introduites par la FMN, des conditions économiques locales devant permettre de maximiser et amplifier les gains espérés, et de tirer plus bénéfices de FMN et corolaires.

Par ailleurs, pour capter les *spillovers* des IDE, dans le cadre notamment des PA à bas niveau technologique, il faudrait que ces pays disposent d'un capital humain bien formé, engagé dans les différentes activités économiques, ainsi que d'un tissu d'entreprises locales suffisamment développé et solide, entre autres d'infrastructures de base importantes et développées. Mais force est de constater que l'IDE, sous formes le plus souvent d'unités simples de la FMN tournées essentiellement vers les marchés locaux, sans contact avec l'entreprise mère qui, elle, est intégrée aux réseaux internationaux, ne vont que diffuser peu, voire nulle, d'externalités positives dont pourraient profiter les entreprises domestiques. Dans ce sens, il paraît en effet intéressant de préconiser aux PA de mettre en œuvre un cadre

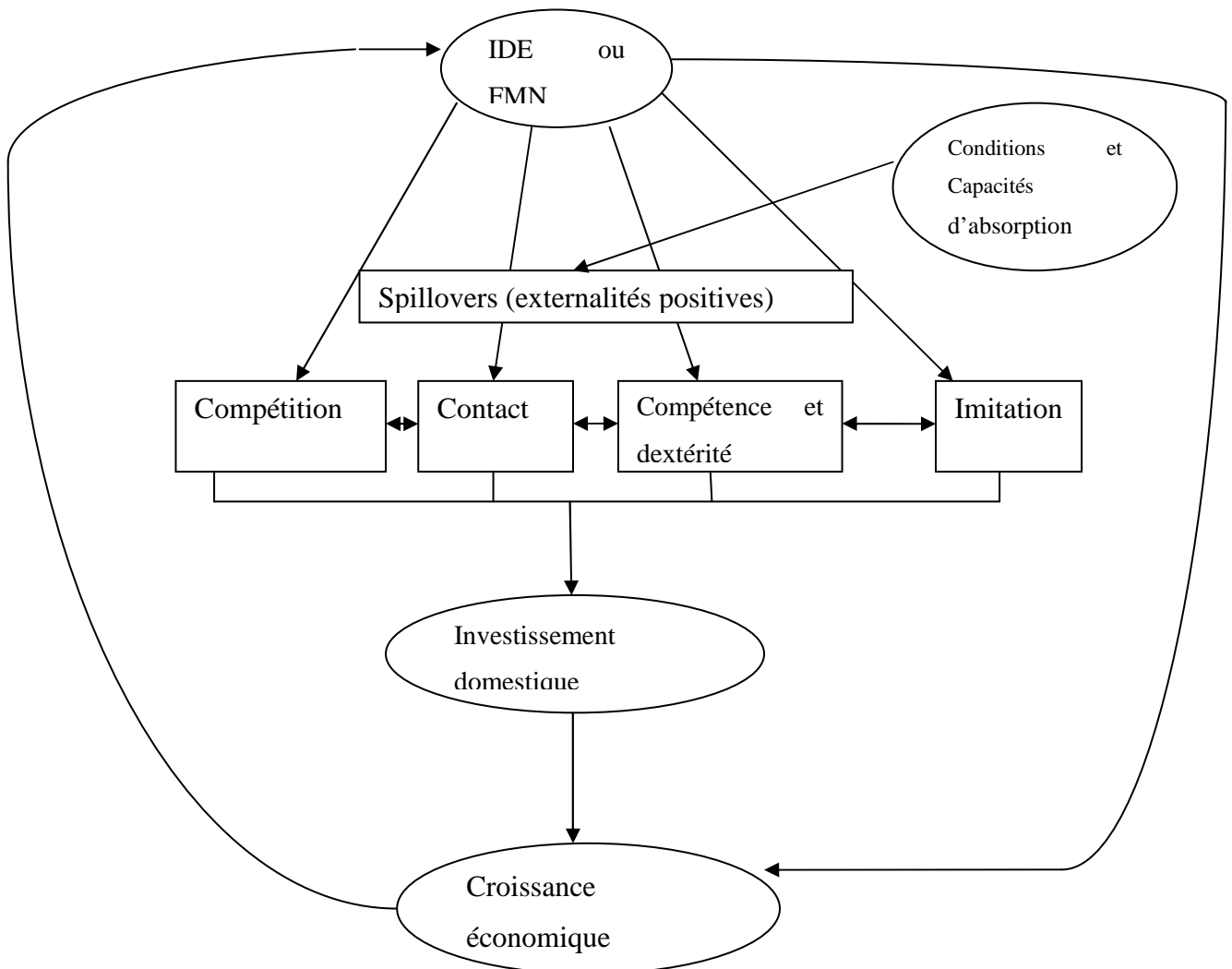
²¹⁵ Contrairement à une économie fermée, il y a souvent d'opportunité de *rent-seeking*(la corruption) et l'absence de compétitivité consentent aux entreprises à endurer dans l'inefficience et générant une sous allocation des ressources au détriment des effets sur l'économie.

²¹⁶SACHWALD.F et PERRIN.S, Op.cit, 2003, P09.

réglementaire et juridique particulier qui va permettre la fluidité entre l'entreprise mère et ses filiales, ce qui ne laisserait sans doute pas, par conséquent, limiter les activités des filiales exclusivement au niveau domestique.

Somme toute, une autre conditionnalité et non des moins importantes, serait celle inhérente au climat des affaires local du PA en termes notamment de lenteurs administratives, services centralisées, la corruption, l'absence de législation claire sur la propriété, entre autres le non respect du processus de la concurrence susceptible de réduire toute possibilité d'effets positifs la croissance et la productivité de PA. **La figure (03)**, nous montre bien en effet le mécanisme de transmission des externalités et leur impact sur l'économie hôte ainsi que les conditions qui en sont nécessaires.

La figure 03: conditions et canaux de transmission des effets d'IDE sur l'économie hôte



Source: FDI, Domestic Investment and Economic Growth: A Theoretical Framework Bhisum Nowbutsing, University of Technology Mauritius, 2012, P 01, traduit par nous soins.

D'après cette analyse théorique de l'ensemble des effets d'IDE sur les économies des pays d'accueil(PA), nous constatons que ces effets ne sont pas que sur les paramètres économiques (la croissance, le capital humain, ..), mais sont aussi sur l'environnement et la vie sociale et sociétale. Ce qui aurait été notamment confirmé à travers l'analyse des interdépendances et rétroactions des IDE avec les différents canaux d'intermédiation existants dans le pays hôte. « *L'IDE est un paquet de ressources qui pourrait agir comme catalyseur de développement sur les pays d'accueil(PA)* »²¹⁷, mais, d'après de nombreux observateurs l'IDE correspond d'abord aux nouvelles stratégies des FMN dans leur conquête de nouveaux marchés et dans leur recherche de taux de profits les plus élevés possibles et ce, en optant le plus souvent sur les nouvelles géographies de capitalisme (les délocalisations)²¹⁸, l'outsourcing(en français, externalisation)²¹⁹, qui ne seraient d'abord et avant tout que des réponses des FMN à la dite « crise d'accumulation »²²⁰. Autrement dit, une logique d'accumulation du capital qui dépasserait les frontières nationales, et de recherche de débouchés extérieurs, au sens de Rosa Luxembourg(1913)²²¹, enfin, le renouvellement des bases d'exploitation du travail, y compris sur le plan spatial.

Ainsi, la boucle est bouclée, pour reprendre, S.Hymer : « *on assisterait à une rupture symbiotique entre les firmes, Etats et territoires* »²²². Les firmes organiseraient leurs stratégies en fonction des avantages comparatifs(AC) des différents pays (en termes de fiscalité, couts de main d'œuvre, protection de la propriété des droits de brevets etc.), et ce, même au détriment des intérêts de leur pays d'origine(PO). Ainsi, l'environnement devrait toujours être plus attractif pour drainer et capter les firmes étrangères et leurs investissements.

²¹⁷SACHWALD .F, ibidem.

²¹⁸BOUBA-OLGA.O, « nouvelles géographies du capitalisme », éd, Seuil, 2006.

²¹⁹ Opération par laquelle une entreprise confie à une autre entreprise selon un cahier des charges tout ou une partie d'un service non destiné à ses clients.

²²⁰BOUZIDI.A, « les investisseurs directs étrangers », le soir d'Algérie du mercredi 18/03/2009.

²²¹ Voir POTTIER .C, « mondialisation et mise en concurrence des salaires, le rôle des FMNs », in D. Lévy et al « le triangle infernal, crise, mondialisation, financiarisation », PUF, 1999, P270.

²²² HYMER.S, dans sa dissertation de doctorat au MIT, cité in, NONJON.A, P.DALLENNE, Op.cit, 2004, p294.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé les différentes théories de croissance. Des classiques aux théories modernes symbolisés notamment par les modèles de croissance endogène. En effet, comme nous l'avons démontré, la vision des économistes de la croissance était généralement divergente et paradoxale: une existence ou non d'une croissance de longue période, une croissance équilibrée et de plein emploi, substituabilité/complémentarité des facteurs de production, et surtout des controverses ont été constatés en termes d'exogénéité et/ou d'endogénéité de progrès technique. Celui-ci est en effet estimé comme une importante source de croissance et de développement ce dont l'IDE y étant censé d'être porteur. A ce titre, c'est la théorie de la croissance endogène qui allait devenir le modèle de base des théories de la croissance qui, en se basant sur une critique de modèle de Solow, serait initialement une interrogation relativement pessimiste sur les possibilités d'une croissance équilibrée et de plein emploi.

De façon générale, partant de l'analyse faite sur les diverses approches explicatives de mécanisme de la croissance économique, quatre principales sources peuvent en effet être distingués à savoir : l'accumulation du capital physique et du capital humain, le progrès technique et les dépenses publiques, dont les modèles néoclassiques de Solow et de la théorie de croissance endogène, en sont en effet le principal précurseur. Mais, il ne demeure pas moins qu'il existe encore d'autres facteurs par ailleurs pouvant influencer et expliquer, aussi bien la croissance que l'économie dans son ensemble à savoir: le phénomène de la mondialisation (la croissance des marchés et les exportations), le rôle de la demande, les effets multiplicateurs de l'augmentation des investissements, les économies d'échelle, les dotations en ressources naturelles et les institutions (au sens de D. North, 1990) etc.

Au total, compte tenu de l'objet de notre recherche, nous constatons que contrairement au modèles néoclassiques où l'effet d'IDE sur l'économie est limité et à court terme(CT) et ce, compte tenu notamment de l'hypothèse des rendements décroissants; la théorie de croissance endogène qui, le cadre que nous avons opté pour notre recherche, aurait encouragé la recherche sur les canaux sur et/ou via lesquels l'IDE pourrait promouvoir la croissance de long terme(LT).

Conclusion

Il convient de rappeler qu'il a été question pour nous, dans le cadre de cette partie, d'identifier les déterminants théoriques de la multinationalisation et de la localisation des firmes et l'IDE, d'une part, et d'analyser les différentes théories explicatives de la croissance économique et ses sources ce dont le rôle et la place de l'IDE nous semble être déterminant, dans d'autre part. C'est l'importance de ce dernier qui devrait sans doute expliquer, aujourd'hui, la course et les préoccupations majeures des gouvernements des PED à améliorer leur attractivité, en cherchant davantage à valoriser à tout prix leurs avantages de localisation. Ainsi, dans le contexte actuel de la mondialisation (DIPP, délocalisations, maximisation des avantages comparatifs(AC), il nous paraît plus judicieux d'admettre qu'il n'y a pas d'AC acquis (pétrole, mines), mais que d'AC construits et créés.

Nous avons analysé les différentes théories relatives aux FMN et l'IDE ainsi que les facteurs expliquant leur multinationalisation et leur localisation dans le PA. Ce faisant, nous avons tenté de broser les différentes explications de l'IDE, traditionnelles comme contemporaines, ça dans le premier chapitre. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous avons analysé et développé les différentes théories de croissance, d'Adam Smith à la théorie de croissance endogène et ce, tout en tentant d'expliquer la croissance et l'investissement en tant que source importante de croissance, pour ainsi analyser théoriquement la place et l'impact potentiel des IDE sur l'économie de PA, via notamment l'analyse des différentes interrelations et rétroactions des IDE et les différents canaux d'intermédiation à travers lesquels l'économie est censé d'être affectée. Enfin, nous avons analysé les conditions nécessaires auxquels devraient répondre les économies hôtes, notamment les PED, pour pouvoir bénéficier davantage des externalités positives des activités des FMN.

Mais il convient toutefois de savoir, si le poids important des divers paramètres, précédemment étudiés, pourraient-ils certainement être portés par les IDE entrants dans le pays d'accueil(PA) ? Quels effets auraient-ils alors les IDE entrants particulièrement sur l'économie algérienne. C'est l'objet de la partie suivante.

**Partie II : Les IDE dans
l'économie
des PED : Evolutions et
Impacts**

Introduction

Aujourd'hui, les IDE prennent une importance grandissante. A en juger par l'attitude de surenchère des pays en développement(PED) à son égard. Autrement dit, l'IDE semble être devenu la voie privilégiée pour s'insérer efficacement dans la division spatiale du travail (DST). Ainsi, pour reprendre *Busse et Groizard* cité par OZTURK.I(2005) « l'évolution accrue des flux de l'IDE à travers les pays serait un des signes claires de la globalisation de l'économie mondiale, depuis quelques décennies »²²³.

Par ailleurs, partons de l'analyse théorique et dialectique, que nous avons faite, des effets potentiels des IDE sur l'économie d'accueil(celles des PED en particulier) ainsi que de la confrontation des explications, que soient en continuité ou en rupture, de la croissance et sources, il nous semble très judicieux de vérifier cet état de fait sur une des économies des PED, en l'occurrence l'économie algérienne, c'est notre choix comme cas d'étude.

L'objet de la présente partie sera d'analyser les effets report (avérés ou réels) des IDE entrants sur l'économie algérienne et ce, à travers l'étude de l'impact des IDE sur les différents variables micro, méso et macro-économiques. Dans un premier chapitre, nous nous livrons à analyser les évolutions des IDE dans le monde (anciennes comme récentes, leur répartition régionale et sectorielle) ainsi que les facteurs de croissance de leurs flux. En suite, le deuxième chapitre sera, dans un premier temps, consacré à analyser le climat des affaires, l'attractivité de l'Algérie, et étudier, dans un deuxième temps, les effets potentiels des IDE sur les différents paramètres socio-économiques nationaux. Enfin, le dernier chapitre sera consacré à vérifier empiriquement l'impact des IDE sur la croissance et les variables économiques.

²²³ BUSSE. M et GROIZRD. J. L.(2005). , cité in, OZTURK.I « FDI, Growth Nexus: a review of the recent literature», international journal of applied econometrics and quantitative studies, volume 4-2, 2007, p80.

**Chapitre I : Evolutions, et
Evolutions récentes des IDE
dans le monde**

Introduction

L'IDE n'est pas un phénomène nouveau. En effet, depuis quelques années, son évolution croissante ainsi que la concurrence ardue que semblent s'adonner les FMN, comme son principal vecteur, ne témoigneraient que sur leurs recherches croissantes de profits et de nouveaux débouchés pour leurs produits. Manifestement, le pullulement des opérations de fusions et acquisitions (F&A) internationales en serait une preuve édifiante.

Pourtant, bien que beaucoup d'économistes considèrent l'IDE comme phénomène récent et composante dynamique de l'économie mondiale, remontant à la deuxième moitié de siècle dernier²²⁴, (pour reprendre *Tersen et Bricout*, «*l'investissement international est un phénomène économique significatif dès le début de XX^{ème} siècle*»)²²⁵, cependant, l'investissement international remontait à bien des siècles. Certains, le voient aux XVII et XVIII^{ème}, dans les activités des grandes foires au moyen âge, des compagnes des indes orientales, anglaises et françaises, et de la baie de Hudson²²⁶. A cet effet, il nous semble judicieux de nous pencher sur un développement des anciennes évolutions de l'IDE, afin de pouvoir établir un aperçu comparatif. Il en est ainsi de leur spécialisation, leurs types d'investissement, d'obstacles ainsi que leur polarisation géographique et sectorielle.

L'objet de ce présent chapitre sera d'étudier les différentes évolutions de phénomène de multinationalisation et de l'IDE et ce, en termes du flux entrants et sortants dans le monde. La première section sera consacrée sur un éclairage historique de l'émergence de phénomène d'IDE et les facteurs déterminants. Enfin, les deux sections suivantes, seront consécutivement consacrées au développement des évolutions des IDE dans le monde ainsi que leurs répartitions géographique que sectoriel.

²²⁴ Si nous nous référons au classement de C.A.Michalet, ça devrait correspondre à la deuxième phase de classement de la mondialisation, donc la phase «l'économie multinationale», ère de l'accélération de la mondialisation. Ainsi, précédée par la phase d'économie internationale et relayée après par la phase de l'économie globale. Voir MICHALET.C.A, Op.cit, Paris, 1999.

²²⁵ TERSEN.D et BRICOUT.J.L, Op.cit, P29.

²²⁶ DELAPIERRE.M, C.MILELLI, 1995, Op.cit p 35.

Section 1 : éclairage historique sur l'IDE : prédominance des pays riches

Il convient de rappeler qu'il serait insignifiant de fixer une date à la naissance de l'investissement international qui, quand, en Phénicie, à Milet, avant notre ère, des citoyens quittaient leur cité pour aller loin fonder un autre établissement dépendant d'elle. Il y avait déjà l'IDE. C'est au XVII et XVIII^{ème}, qu'il faudrait attendre un essor moins limité dans l'investissement international. Reconfirmé, avec l'extension de commerce et de l'investissement en dehors d'Europe, notamment par les compagnes coloniales, par des pratiques courantes des placements et des interventions à l'étranger sur des places financières en l'occurrence les place de Londres et d'Amsterdam. Cependant, ces activités resteraient exclusivement dans le commerce et ce ne serait qu'à la deuxième moitié de XIX^{ème} siècle, que des activités de nature extractive et dans la production en dehors notamment des pays d'origine(PO), auraient commencé à avoir lieu. Ceci dit, l'IDE daterait de la révolution industrielle, où la Royaume-Uni(R-U) était son foyer(Bouyeur, 1972, p18).

Ainsi, le point devrait être mis sur six grandes périodes : **a)** l'âge d'or de l'IDE (privé)(1800-1913): suprématie de l'Angleterre, **b)**le recul de l'IDE (1919-1945), **c)** le renouveau de l'IDE(1946-1965), **d)** la première vague (1965-1980), **e)** la deuxième vague (1980-1995) et enfin, **f)** la dernière vague s'étalera de 1995 à nos jours²²⁷.

1.1.L'avant-guerre et la suprématie du R-U (1800-1913)

Le libre échange et l'ouverture des frontières auraient été les traits de l'économie mondiale pendant cette période.

L'IDE étant en quasi-totalité européen. Le R-U était le seul pays qui investissait à l'étranger. Ce qui refléterait, son avance technologique et économique, une abondance de l'épargne de fait de son trait comme première place financière mondiale, sa disposition des réseaux bancaires internationaux, entre autres les débouchés naturels offerts par les Commonwealth²²⁸. Ce faisant, le R-U investissait à l'extérieur, pour augmenter les matières premières dont aura besoin son industrie. Mais, il faudrait attendre la deuxième moitié de XIX^{ème} siècle, pour que la France vienne la rejoindre. Après 1870, c'est l'Allemagne impériale qui l'emboîterait le pas. D'autres pays, Belgique au Congo, Pays-Bas aux Indes Néerlandais, la Suisse, investissaient aussi à l'étranger. Bien que débiteurs, par ailleurs,

²²⁷ BOUYEUR.J, « l'investissement international », 1972, 2ème édition, Paris, PUF, QJS ?, P17

²²⁸ Le Commonwealth consiste en ses différentes colonies à travers le monde, en Afrique et enAsie.

jusque 1914, les USA commençaient déjà à ouvrir des usines à l'étranger, au Mexique, Cuba et en Europe (Bouyeur, 1972, p20). Toutefois, il convient de noter, que si l'on compare ces derniers pays à la R-U, comme semble le montre le **tableau 03**, demeureraient ne représenter qu'une place non perceptible.

Tableau 03 : les parts des pays investisseurs sur la période d'avant 1914

Pays investisseurs	Montant en Mds de \$	% de total (Approximative)	Principaux pays d'investissement
La RU	18	42	Empire britannique (47%). Les USA (20%). Amérique latine (20%) et Europe (6%)
France	8,5	19,3	Europe (61%) dont Russie (25%), Empire français (9%).
Allemagne	6	13,7	Europe centrale (53%), Amérique latine (16%), Amérique de nord (15%).
Etats-Unis	3,5	7,7	Canada, Amérique Latine.
Divers	7,5	17,3	
Dont :			
Belgique	2		Congo, Europe occidentale et Russie.
Pays bas	2		Empire colonial, Europe.
Suisse	1,5		Europe
Ensemble	44	100	

Source : BOUYEUR.J, op.cit, p17.

L'IDE était privé et l'Etat n'intervenait plus dans la sphère économique, ce serait l'autre caractéristique de cette période. L'investissement était uniquement le fait des banques et sociétés privées, hormis, certains cas où les projets d'investissements portaient sur des projets stratégiques et souverains, entre autres, sur la mise en valeur des nouveaux pays et sur l'ouverture d'autres espaces tous neufs. Mais force est de constater que la dépression qu'aurait vu le monde entre 1914 et 1918, va rendre cet équilibre sujet à caution.

1.2.L'entre les deux guerres : recul de l'IDE dans l'Europe

La guerre va modifier l'orientation de l'IDE et avoir une influence directe sur ses composantes. Se traduisant par la vente forcée par les belligérants européens de leurs avoirs à l'étranger notamment aux USA et l'Amérique latine. Les effets étaient assez considérables.

Ainsi, les britanniques pour payer les dépenses de la guerre, ne conservaient que les participations des compagnes pétrolières et de l'or. S'agissant de l'Allemagne, une grande partie des investissements ont été liquidés, soit suite à la guerre ou suite aux réquisitions que les pays triomphants ont opérées, se soldant par un écroulement quasi-total des avoirs d'origine allemande, passant ainsi entre 1914-1938, de 10,5% à 1,3% de stock mondial²²⁹.

Mais le problème ne résidait pas là, forte exportatrice nette de capitaux qu'elle était, l'Europe reculait et va céder sa place aux USA, qui en leur emboitant le pas, devenaient un grand créancier de monde. En profitant de la faiblesse de l'Europe, les firmes US²³⁰ ont consolidé leur position et passé de 18,5% à 2,7% de stock mondial, entre uniquement 1914 et 1938²³¹. Force est cependant de constater que cette nouvelle orientation des IDE ne concernait pas uniquement l'Europe, de fait de nouveaux Etats au Moyen Orient et l'Asie, vont être les conséquences de l'atomisation des empires russes, ottomans. Et surtout l'émergence de l'URSS porteur de visions pessimistes et hostiles à tout capital étranger, qui va modifier la nouvelle orientation gérant les IDE. En sus, notamment de la crise de 1929 et corolaires ayant exacerbé les risques et le repli national de beaucoup de pays, en l'occurrence socialistes qui s'en est suivi. De ce fait, les IDE sont affectés, et comme recherche de solutions, les investisseurs se sont vus aller vers des pays plus stables et épargnés par la crise, où les richesses naturelles devraient être abondantes, vers le Canada, l'Australie etc.

1.3. Un renouveau dans l'IDE (1946-1965) : affirmation nord-américaine

En cette période, en raison de renouveau dans la gouvernance mondiale, les risques et tensions qu'avait connus l'environnement mondial dans la période de première guerre ne vont pas être sentir dans la deuxième, débuté en 1939. Ce renouveau dans l'environnement politique et économique s'est traduit par, notamment, l'instauration d'un code économique mondial accompagné par des politiques favorables à l'investissement international. Le plus marquant encore, c'est les accords de *Breton Woods*, qui vont mettre, désormais, les principes et règlements de conduite et de gouvernance internationale. Ainsi, de nouveaux besoins et conditions vont en avoir lieu à savoir:

²²⁹ DELAPIERRE, op.cit, 1995, P41.

²³⁰ Notamment en industrie électrique (Général Electrics), industrie automobile (Général Motors, Ford), pneumatique (Goodyear, Fierstone), qui ont été (le sont encore) le levier de l'industrie américaine dans le monde.

²³¹ DELAPIERRE, ibidem, p41.

Des besoins en capital énormes ont été ressentis, suite aux destructions et dépenses de la guerre. Un désir stratégique contraignant de trouver hors territoire des ressources abondantes avait poussé les pays riches à accroître leur investissement par la mise en valeur et recherche des ressources. C'est ce qu'a été d'ailleurs constaté, dans l'IDE des USA dans le pétrole au Venezuela et au Moyen Orient, entre 1943-1964. En mettant en évidence le rôle essentiel de l'IDE dans l'économie, chaque pays s'est en effet vu en quête croissante de ses ressources. Ce qui s'est soldé par le fait que l'offre mondiale de l'IDE soit surpassée par la demande mondiale de l'IDE, ce qui n'était pas cependant le cas en 1914. S'agissant des PED, suite à leurs problèmes sociaux accrus et retard économique mondial, auraient vu l'aide étrangère et l'IDE plus qu'indispensable. Toutefois, ce dernier n'aurait été que dans les ressources en recherchant davantage à maximiser leurs profits (Delapierre et Milleli, 1995, p48).

L'économie mondiale était, à cette période, organisée d'une manière simple et hiérarchisée et ce, par l'hégémonie des USA et ses FMN, et autour desquels vont par ailleurs s'articuler les économies européennes et japonaises.

1.4. Les évolutions d'après deuxième guerre mondiale

Comme nous l'avons déjà souligné, dans la période qui vient après la deuxième guerre mondiale, le mouvement de multinationalisation est reparti des USA, seul pays qui avait les ressources pour investir hors ses frontières. Ainsi les firmes américaines vont prendre part dans la construction des industries européennes. Mais cela n'était pas au détriment de ses anciennes zones d'influence, qui s'est au contraire poursuivi en se renforçant de plus en plus.

Tableau 04: stock d'IDE d'origine Nord-américaine en 1960 par zone et secteur d'activités (en mds\$ et en %)

Zone ou pays	Manufacturier		pétrole		mines		Services publics		commerce		total	
	Mds\$	%	Mds\$	%	Mds\$	%	Mds\$	%	Mds\$	%	MDS\$	%
Europe	3.80	34.4	1.76	16.3	0.05	1.7	0.04	1.6	0.74	30.8	6.69	21
Canada	4.83	43.7	2.66	24.6	1.32	44.8	0.64	25.1	0.63	26.2	11.18	35.1
Amérique	1.52	13.8	3.12	28.9	1.27	43	1.18	46.3	0.78	32.5	8.32	26.1
lati	0.29	2.6	1.66	15.3	0.02	-	0.10	3.9	0.14	5.8	2.48	7.8
Asie	0.12	1.1	0.41	3.8	0.25	-	0.01	-	0.05	2.1	1.07	3.3
Afrique	0.49	4.4	0.37	3.4	0.03	8.5	-	-	0.06	2.5	1.01	3.2
Océanie	11.05	100	10.81	100	2.95	100	2.55	100	2.40	100	31.82	100
Total*												

Source : DELAPIERRE. M et MILLELI, Op.cit, p47. (*) Inclut montants d'IDE non affectés géographiquement.

Selon les données de l'ONU et de l'OCDE, l'investissement international a connu une forte croissance dans les années 1960 et 1970. Dans la période comprise entre 1960 et 1978, le montant du stock d'investissement international dans le monde est en effet passé de 66 Mds \$ à 380 Mds\$, soit une multiplication par dix. Pourtant, si nous nous conformons au rapport élaboré par Gaudin et Grignon, publié par le sénat européen²³², à partir des années 1960, trois grandes vagues d'IDE produites au niveau mondial, doivent ainsi être distinguées:

a) La première vague d'IDE (1965-1980): c'est celle qui a prolongé la tendance

de l'après deuxième guerre, se caractérisant par la prédominance des investissements entre PD à savoir: les USA et l'Europe, et dans une moindre mesure le Japon, au départ. Mais en dehors de ces derniers, l'IDE a par ailleurs connu ses premiers balbutiements, en se dirigeant vers notamment les pays d'Asie, provenant des USA, du Japon, et l'Europe²³³. C'est une période où le commerce mondial connaît une forte croissance.

b) La deuxième vague d'IDE (1980-milieu 1990) : est caractérisée par l'intensification

des investissements particulièrement entre les pays riches, que l'on qualifie de pays de la *triade*²³⁴, en parallèle, d'autres aussi nouveaux pays développant leur économie, et leur commerce extérieur, qualifiés du pays émergents. Les triadiques ont ainsi effectué des IDE, et développé leur commerce dans leurs colonies, comme dans d'autres pays émergents. Le Japon, de son côté, avait beaucoup développé et accru ses IDE en dehors de son territoire, en se centrant sur les pays voisins, d'Asie de l'est et de Sud-est²³⁵, surtout la Chine. Ce faisant, le Japon a été le premier et le grand investisseur mondial en 1989 et 1990 et ses investissements sont multipliés par sept entre 1986 et 1990²³⁶. Y contribuaient l'excédent structurel et croissant de sa balance des transactions courantes et son excès d'épargne. En effet, si l'on compare son excédent par rapport à celui d'Allemagne de fin 1980, il le dépassait de 70% alors qu'il en était inférieur de 40% au début de la décennie. En sus, après les accords de Plaza(1985), l'appréciation du Yen va aussi jouer un offensif dans les IDE japonais, en

²³² GAUDIN. C et GRIGNON. F, « délocalisations : pour un néo colbertisme européen », (2003-2004), <http://www.senat.fr>. Notamment, p 75.

²³³ A titre d'illustration, la firme ST Micro-electronics, dès 1960, a investi en Singapour, Malaisie et le Maroc ,et ce, en y localisant des usines d'assemblage qui ne demandent plus de savoir faire, donc employant main d'œuvre moins qualifiée et moins couteuse.

²³⁴ Cette expression « triade » ou « triadique » sont essentiellement dues à K. Ohmae(1985). Il représente trois pôles : les USA, l'UE et le Japon.

²³⁵ Qu'on qualifie d'ailleurs « *du vol d'oie sauvages d'Akamatsu* ».

²³⁶ TERSEN.D et J.L. BRICOUT, op.cit, p38.

facilitant notamment les acquisitions dans les PD : les USA et l'Europe. Par ailleurs, de fait des réactions commerciales hostiles aux exportations japonaises par les PI, suite à leur déficit commercial avec le Japon, les firmes japonaises se sont vues contraintes de transférer une partie de leur activités à l'étranger, et ce, sous formes souvent de *transplantant*²³⁷. Les USA ont beaucoup investi, quand à eux, en Amérique latine, dans le textile, l'automobile et l'électronique, à juste titre, le Mexique en y installant, dans les années 1960, ce qui est qualifié aujourd'hui « *de maquiladora* »²³⁸. Enfin, de ce qu'il s'agissait de l'UE, certains de ses membres sont essentiellement vu localisés leurs implantations dans les PSEM auxquels ils étaient historiquement liés, mais rien que cela, du fait qu'à partir des années 90, leurs investissements dans les PECO, se sont fortement améliorés.

Entre 1986 et 1990, les IDE constituaient une composante marquante et plus dynamique dans le processus de la mondialisation. Ceci étant, le taux de croissance des flux d'IDE sortants était en moyenne de 25% par an, contrairement à 12% par an pour les exportations de biens et services, avec 1.3% d'une croissance de la production mondiale.

c) Enfin, **la troisième et la dernière vague**: c'est celle qui date du courant des années 90 aux jours d'aujourd'hui, elle correspondrait notamment à la montée de niveau technologique de certains pays asiatiques qui, outre les dragons et les tigres²³⁹, faudrait-il citer, la Chine et l'Inde. Cette dernière vague ouvrirait une nouvelle ère qui, étant donné leur main d'œuvre bon marché et très nombreuse, certains pays auraient atteint un niveau technologique significatif qui allait indubitablement les rendre très attractifs dans activités relativement développées. Ce faisant, le volume de leur population et la croissance de leur niveau de vie, aurait fait rendre les pays développés en quête accrue de positions

²³⁷Ce terme est né dans la décennie 1980, une particulière de création de filiales, développé par les firmes japonaises du secteur Automobiles notamment aux USA, s'entendant après en Europe et l'Asie.

²³⁸C'est un accord entre les USA et le Mexique dont le but est de permettre l'installation sur le territoire mexicain d'une série d'usines exportant leur production vers les USA. Ce système aura lieu pour plusieurs objectifs : fixer sur place les ouvriers mexicains afin d'endiguer le nombre d'immigrants allant aux USA ; dynamiser le nord Mexique dont les difficultés sociales et économiques s'étaient accrues à la suite de mesure de restriction d'accès au territoire nord américain en 1965 avec la suppression des accords bilatéraux. Ainsi, vers le milieu des années 70, l'installation des *maquiladoras* dans les Etats du Sud est permise. De 50 entreprises installées dans les *maquiladoras* en 1965, le nombre va passer à 3 200 en 1999, année charnière avant le déclin de 2000/2001. Principale génératrice de devises étrangères, elle emploie alors 1,2 millions de personnes, ce qui représente 4 emplois sur 10 dans le secteur manufacturier.

²³⁹ Qu'on dénomme Tigres (Thaïlande, Malaisie, Indonésie et Philippines) qui ont eux-mêmes été inspirés par ce qu'on appelle dragons (Corée de sud, Hong Kong, Singapour et Taiwan) qui, eux, ont été inspiré bien plus par les modèles d'Europe de nord et des USA. Un modèle que avons tenté de transposer sur l'Algérie (Chapitre III).

stratégiques sur leur marché. C'est le cas de la Chine par exemple qui se voyait devenir un grand consommateur de composants électroniques pour la fabrication notamment des biens de consommation durables. Pour y ainsi faire, les firmes des pays investisseurs, comme nous l'avons déjà marqué, se trouvaient dans l'obligation d'opter sur une des stratégies de localisation. Mais, force est de constater, dans un contexte de mondialisation croissante et du développement des NTIC, qu'une des particularités plus marquantes de cette dernière vague serait la montée des IDE des PD, joints par certains pays émergents, dans le secteur des services. Les services occupaient une place grandissante parmi les IDE au niveau planétaire, depuis 1990 (Chesnais.F, 1997, p84). Comme semble le montrer l'évolution croissante de l'importance des services dans les IDE depuis 1989, dans le tableau ci-contre.

Tableau 05 : part de la production manufacturière, des services et d'autres secteurs dans la valeur comptable totale de l'IDE sortant des pays du G6 entre 1989-1994.

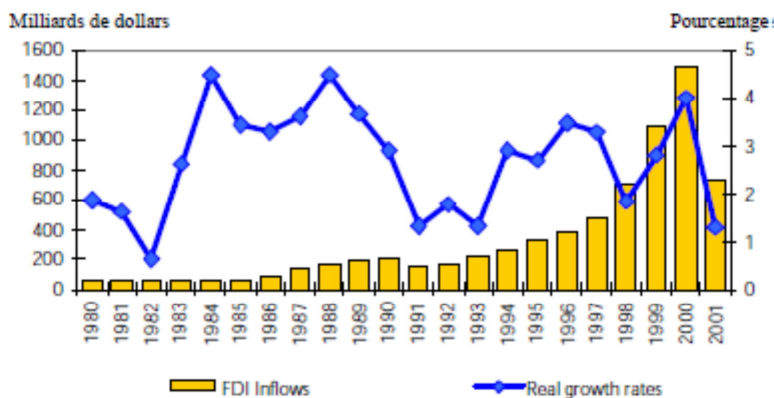
	Etats unis		Japon		R-U		Italie		France		Allemagne	
	1989	1994	1989	1994	1989	1994	1989	1994	1989	1994	1989	1994
Prod manu	38.7	35.00	26.9	28.7	36.9	38.9	35.8	30.6	44.3	36.3	58.2	32.9
Services :	47.2	53.2	66.5	66.6	43.4	41.2	55.8	64.0	50.0	55.9	39.8	65.9
Construct	0.1	0.2	0.1	0.1	1.5	0.7	1.2	1.3	0.5	0.3
Commerce	11.7	12.7	10.3	10.9	9.2	5.2	7.8	4.3	7.5	6.9	3.9	13.7
Transport+	0.5	0.1	6.2	6.1	2.9	2.1	1.1	0.7	1.0	0.6
Entreposag ¹												
(Banques, Assurances, Services au Entreprises)	32.9	36.8	23.1	19.6	12.8	27.8	44.7	41.7	24.7	26.6	16.3	23.7
Communic ²	0.1	1.2	-0.5	0.6	1.3	0.0	0.2
Autres services	1.9	2.2	26.8	29.8	17.0	5.9	2.7	16.7	15.5	19.8	18.1	27.4
Agriculture	0.1	0.1	0.1	0.1	0.7	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.2
Mines	1.3	1.0	6.5	4.6	...	2.0	2.0	...	0.7	0.2
pétrole	12.7	10.7	18.9	17.7	8.3	5.3	3.6	7.9	1.2	0.6
Total	100%	100%	100%	100%	100	100%	100%	100%	100%	100%	100	100%

Source : CHESNAIS.F, Op.cit p84. (...) : non approprié ou ventilation non disponible ou données supprimés. (1)Y compris communications pour la R-U jusqu'en 1992. (2)Y compris services de transport pour l'Italie. (3)Y compris affaires immobilières pour le Japon.

Section 2 : continuité et évolution récente des IDE: importance des F&A internationales

Les IDE sont considérés comme un des principaux vecteurs de la globalisation des économies. Les flux d'IDE ont évolué beaucoup plus vite que les flux commerciaux. Les PI sont les principaux investisseurs et les principaux PA de capitaux. Pour rappel, leur part aurait représenté 95% du stock total d'IDE à l'étranger, dans les années 80, et 90% depuis les années 90. L'évolution des flux d'IDE s'est depuis intensifiée et a enregistré une importante croissance. En effet, ils ont passé de 20% des IDE mondiaux en 1990 à près de 30% en 1995, avec une progression de ces flux de 15% en 1999. Mais, c'est qu'à partir des années 2000, que l'importance des IDE s'est sensiblement accrue²⁴⁰. Cette croissance serait essentiellement portée par la multiplication des fusions et acquisitions (F&A) internationales, dans le sillage notamment, d'une vague des restructurations mondiales et de repositionnement des FMN²⁴¹, qui a largement été le fruit de la libéralisation des échanges et des investissements ainsi que l'évolution des NTIC. Ainsi, l'encours des IDE en proportion de PIB mondial est passé de moins de 5% en 1980 à 25% en 2006, comme pourrait en témoigner la figure (04), portant sur l'évolution des IDE dans le PIB mondial des années 1980 à 2001.

Figure04: flux d'IDE et taux de croissance de PIB mondial, 1980-2001(en Mds\$ et en %)



Source : CNUCED, « les sociétés transnationales et la compétitivité à l'exportation », 2002, P07.

Cette progression rapide des IDE donne à la production internationale un rôle grandissant dans l'économie mondiale. Ils ont augmenté en 2000 de 18% par rapport à l'année précédente, avec un taux de croissance plus élevé que celui des autres agrégats économiques (la

²⁴⁰A noter que la CNUCED publie chaque année un rapport, des séries de données sur les stocks des IDE plus complète, en géographie et temporelle, pour dessiner les tendances internationales.

²⁴¹ CHRISTIANSEN. H et BERTRAND.A, « tendances et évolution récente de l'IDE », article publié dans « perspectives de l'investissement international », OCDE, édition septembre 2002, P2.

production internationale et le commerce), en atteignant un montant record de 1411 Mds \$, ce qui illustrent bien les bons résultats économiques enregistrés dans de nombreuses parties du monde, dû à plus de 60 000 FMN possédant au moins 800 000 filiales à l'étranger²⁴².

Cependant, cet exploit n'aurait pas duré longtemps, de fait qu'un renversement de tendance a eu lieu avec une forte baisse des flux des IDE en 2001-2003 pour la première depuis dix ans, comme raison le fléchissement de l'économie mondiale²⁴³. Le taux annuel de croissance des exportations entre 2000-2003, a largement dominé celui du sorties des IDE avec respectivement, 7% et 12% annuels. Une chute des valeurs des F&A transfrontières, la valeur totale des opérations réalisées en 2001 n'a représenté que la moitié de chiffre réalisé en 2000(594 Mds \$), soit une baisse de 7800 en 2000 à 6000 en 2001 en termes de nombre d'opérations transfrontières réalisées²⁴⁴. Un niveau plus bas jamais atteint depuis cinq consécutive. A noter que cette dégringolade a concerné essentiellement les PD, du fait de la forte concentration des IDE, avec une chute de 59% alors qu'il ne l'était que 14% dans PED²⁴⁵. Ce déclin s'est aussi poursuivi en 2002 qui, selon la CNUCED, serait dû à la faible croissance enregistrée dans le monde essentiellement dans les PD, joints par des faibles chances de reprises. Y contribuaient aussi, les dépréciations des valeurs boursières, la baisse des profits et l'arrêt des opérations des privatisations dans beaucoup de pays. Mais, selon la même institution souvent, cette contraction est vue comme un retour à la normale.

Comme dans l'essor enregistré en 2000, la baisse enregistrée des IDE dans l'année 2002, a été aussi inégalement répartie tant suivant les régions et les pays que les secteurs (voir le point portant sur la répartition géographique). Les IDE ont augmenté dans le secteur primaire alors qu'ils ont baissé dans l'industrie et les services. En 2003, pour la troisième année consécutive, les IDE ont baissé dans le monde, à 560 Mds \$.²⁴⁶ Cette baisse est dû principalement à la diminution des IDE à destination des PD, qui sont passé de 460 Mds \$ à

²⁴² ONU, 2007, « rapport sur l'investissement dans le monde : sociétés transnationales, industries extractives et développement », Page xiii.

²⁴³ A cause des trois qui ayant déjà contribué à l'expansion de la production international, et agissant négativement à LT : la libéralisation et l'ouverture des marchés nationaux en autorisant tous types d'IDE, la rapidité des progrès techniques, du fait que les entreprises se trouvent contraintes de répartir les couts et les risques sur les marchés de monde et enfin, l'intensification de la concurrence au niveau mondial et la délocalisation comme son corolaire.

²⁴⁴ CNUCED(2002), « rapport sur l'investissement dans le monde : sociétés transnationales et la compétitivité à l'exportation », P7.

²⁴⁵ Du fait notamment, l'éclatement de la bulle internet entre 2000 et 2001, suite aux attentats de 11 septembre 2001.

²⁴⁶ CNUCED(2004), « rapport sur l'investissement dans le monde : la montée en puissance de secteur des services », P1.

367Mds \$, soit une baisse de 25% par rapport à l'année précédente. A l'opposé, les PED ont enregistré une reprise des IDE. Les IDE à destination de ces derniers ont progressé de 9% pour atteindre 172 Mds \$. Parmi les PED, sauf les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, ont vu leur entrée d'IDE diminuer. Les pays moins avancés, n'ont reçu que 7 Mds \$(Cnuced, 2004).

Après trois années consécutive de baisse au niveau international : en 2004, les entrées d'IDE se sont cependant vus redresser, tout en ayant sensiblement enregistré une hausse de 2% par rapport à l'année précédente, et s'élevant à 648 Mds \$²⁴⁷. Soulignons que cette forte reprise de l'IDE, selon la CNUCED, serait essentiellement incombée à la forte hausse des entrées enregistrée à destination des PED. Ces derniers, ont vu en effet leur part, dans les entrées mondiales, s'élever à 36% des entrées mondiales, un sommet jamais atteint depuis sept ans consécutives. Mais il n'en demeure pas moins que les IDE dans le secteur des services taillaient souvent la part de lion des entrées mondiales, notamment dans les pays émergents et dans les PED. Selon la CNUCED²⁴⁸, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette forte croissance dans les PED à savoir: l'intensification de la concurrence dans de nombreuses industries conduit les FMN à rechercher de nouveaux moyens pour améliorer leur compétitivité, la hausse des prix de nombreux produits de base a en plus favorisé l'IDE dans les pays dotés en ressources naturelles et enfin, la forte reprise des F&A internationales.

Après la progression positive enregistrée en 2004, les entrées IDE ont continué dans la même trajectoire dans l'année suivante, et ce, en augmentant de 29%, 916 Mds \$ soit-il, et après avoir augmenté de 27% en 2004. L'IDE a progressé dans toutes les sous-régions, atteignant dans certaines, des niveaux jamais enregistrés avant, dans 126 des 200 pays pris par la CNUCED. Jusqu'à maintenant, selon le même organisme, on n'a pas encore enregistré un niveau surpassant ou égal au sommet enregistré en 2000, 1411Mds \$²⁴⁹. Puis venait l'année 2006, où les entrées mondiales des IDE s'approchent de leur record de 2000. Ainsi, pour la troisième année consécutive, les entrées des IDE ont progressé pour atteindre 1 306 Mds \$, soit une augmentation de 38%. Selon la CNUCED(2007)²⁵⁰, ce résultat illustre bien les résultats économiques enregistrés dans de nombreuses parties de monde. Comme

²⁴⁷ CNUCED, « rapport sur l'investissement dans le monde : les sociétés transnationales et l'internationalisation de la recherche et développement », 2005, p1.

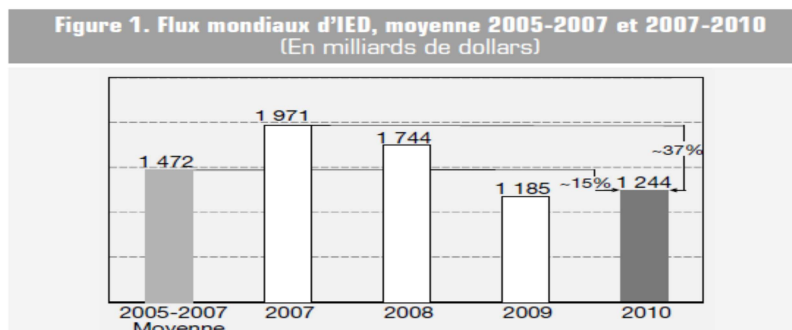
²⁴⁸CNUCED, Op.cit, 2005, p 2.

²⁴⁹ CNUCED, « rapport sur l'investissement dans le monde : l'IDE en provenance des PED ou en transition : incidences sur le développement », 2006, P1.

²⁵⁰CNUCED, 2007, « rapport sur l'investissement dans le monde : sociétés transnationales, industries extractives et développement », Page xiii.

dans les deux années précédentes, selon l'organisme, cette amélioration significative serait essentiellement due au pullulement des opérations de F&A internationales notamment dans les PED²⁵¹ (elles-mêmes dues en partie à l'augmentation des bénéfices des entreprises dans le monde et la hausse consécutive des cours d'actions) et au dynamisme économique enregistré aussi dans les PED et les pays en transition²⁵². Par ailleurs, en dépit de la crise financière et bancaire en 2007, et grâce au rôle croissant des F&A internationales²⁵³, les entrées des IDE mondiales, avaient enfin arrivé à surpasser le fameux niveau record enregistré en 2000(voir la figure 05). Cela étant, après quatre années consécutives de croissance, les entrées mondiales des IDE enregistrent un montant significatif un montant de 1 971 Mds \$, soit une hausse de 30%. Selon la CNUCED(2008)²⁵⁴, cette hausse s'expliquerait dans une large mesure par la croissance économique élevée et des performants résultats économiques des sociétés enregistrée dans de nombreux pays du monde. Ainsi, les bénéfices réinvestis ont représenté 30% environ des entrées totales des IDE, qui sont du principalement à la hausse des profits et bénéfices des filiales à l'étranger, en particulier dans les PED.

Figure 05 : flux mondiaux d'IDE entre 2005-2010(en Mds\$)



Source : rapport sur l'investissement dans le monde, « modes de production internationale sans participation au capital de développement », CNUCED, 2011, P1.

Mais force est de constater qu'avec l'aggravation de la crise économique et financière, les flux mondiaux des IDE sont tombés d'un niveau historique de 1.971 Mds \$ en 2007 à

²⁵¹ Les opérations de ce type ont fortement augmenté en 2006, aussi bien en valeur (de 23%, pour atteindre 880 Mds \$), qu'en nombre (de 14%, pour s'établir à 6 954), se rapprochant de record enregistré en 2000.

²⁵² Par pays en transition, on entend : les pays de l'Europe sud-est et de communauté d'Etats indépendants (CEI)

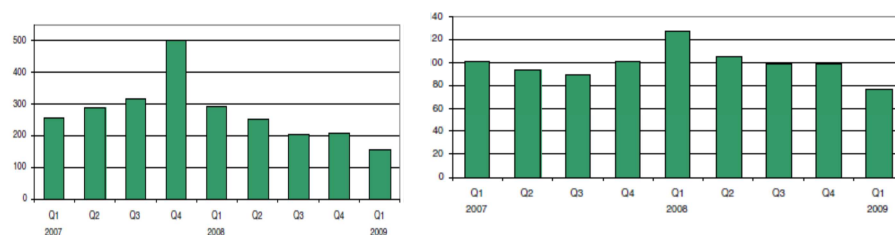
²⁵³ En cette même année, le montant en valeur des opérations F&A internationales ont largement dépassé le niveau historique enregistré en 2000 de 21%, et ce, en s'élevant à 1637 Mds.

²⁵⁴ CNUCED, « rapport sur l'investissement dans le monde : les sociétés transnationales et leur dans les infrastructures », 2008, P1.

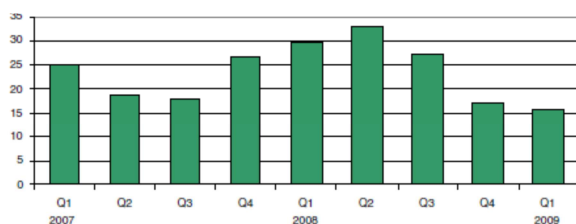
1.744Mds \$ en 2008, en baisse de 14%. Mais il convient aussi d'ajouter que le recul global enregistré en 2008 ne s'est pas manifesté de la même manière dans les PD et PED, et même les pays en transition, traduisant un impact différent de la crise (CnuCED, 2009). En fait, dans les PD, où la crise s'est éclatée, les flux des IDE ont chuté en 2008, alors qu'ils continuaient d'augmenter dans les PED et les pays en transition, comme nous le montre la figure(06).

Figure 06 : entrées d'IDE par trimestres, 2007-2009(en Mds\$) les pays de monde

A-Pays développés(PD)²⁵⁵ B-Pays(PED)²⁵⁶



D- Europe de Sud-est et CI(pays en transition)²⁵⁷



Source : rapport pour l'investissement dans le monde, « sociétés transnationales, production agricole et développement », 2009, P07.

La CNUCED(2009)²⁵⁸ attribue cette baisse de 29% des flux des IDE vers les PD en 2008, à la chute des ventes par F&A internationales qui, après cinq ans d'euphorie, ont reculé de 39%. Ainsi, en Europe, ces opérations ont diminué de 56% et au Japon de 43%. Les opérations de très grande envergure, d'une valeur supérieure à un 1Mds \$, se sont particulièrement ressenties de la crise financière. Contrairement aux PD, les PED ont moins ressenti et ont résisté à la crise. Ceci, selon le même organisme, pourrait être imputé à la faible imbrication de leurs systèmes financiers dans les systèmes bancaires très touchés des

²⁵⁵Total pour 35 pays représentant la quasi-totalité des entrées d'IDE dans les PD en 2007-2008.

²⁵⁶Total pour 49 pays représentant 74% des entrées des IDE dans les PED en 2007-2008.

²⁵⁷Total pour 12pays représentant 95% des entrées d'IDE dans pays d'Europe de Sud-est et de CEI en 2007-2008.

²⁵⁸ CNUCED, « rapport sur l'investissement dans le monde : sociétés transnationales, production agricole et développement », 2009, P5.

USA et d'Europe. En sus, leur croissance économique est restée ferme grâce notamment à la hausse relative des prix des ressources et des produits de base. En effet, ces pays ont continué d'enregistrer des augmentations en termes des entrées des IDE, mais s'il l'on compare aux niveaux précédents, reste à rythme beaucoup lent, s'élevant à 621 Mds \$ avec une augmentation de 17%. En raison de la diminution des opérations des F&A internationales et le recul des bénéficiaires des filiales étrangères, la première moitié de 2009 a connu un repli dans toutes les composantes des flux des IDE : investissements en actions, prêts intragroupe et réinvestissement des bénéficiaires, mais à la seconde moitié de 2009, grâce à l'amélioration des profits des entreprises, il y a eu un modeste redressement du réinvestissement des bénéficiaires. Ce qui a fait qu'au premier trimestre de 2010, l'IDE soit plus dynamique. En effet, les opérations des F&A internationales, qui ne représentaient pas plus de 250 Mds \$ en 2009, ont cependant progressé de 36% au cours des cinq premiers mois de 2010 par rapport à l'année précédente. Les entrées d'IDE mondiales ont légèrement augmenté de 5% pour s'établir à 1 240 Mds \$ en 2010. Par ailleurs, alors que la production industrielle mondiale et le commerce mondiale aient déjà trouvé leurs niveaux d'avant la crise, les entrées d'IDE internationales sont inférieures d'environ 15% à leur moyenne d'avant la crise, l'écart étant de près de 37% par rapport au niveau record de 2007.²⁵⁹

Après deux années consécutives de croissance, malgré l'instabilité de l'économie mondiale, les flux d'IDE en 2011, ont dépassé le niveau moyen d'avant crise, atteignant 1 500 Mds \$, mais restant encore inférieurs au niveau record de 2007, s'élevant à 23%. Les entrées d'IDE mondiales ont enregistré une hausse de 16% en 2011. Ainsi, en dépit de la crise économique (2008-2009) et de la dette souveraine, les flux d'IDE mondiaux ont dépassé pour la première fois le niveau atteint de 2005 à 2007. Selon la CNUCED (2012)²⁶⁰, cette progression serait due principalement à la hausse des profits des FMN et à une bonne croissance économique dans les pays en développement (PED) en 2011.

Néanmoins, après avoir affiché une nette progression en 2011, malheureusement, ce n'était pas le cas en 2012, du fait qu'en cette année les flux d'IDE mondiales ont chuté de 18% pour s'établir à 1 350 Mds \$. Alors que la tendance de l'IDE n'a fait que chuter, les autres indicateurs économiques fondamentaux comme le PIB, le commerce international et l'emploi

²⁵⁹ CNUCED, « rapport sur l'investissement dans le monde : modes de production internationale sans participation au capital et développement », 2011, P2.

²⁶⁰ CNUCED, « rapport sur l'investissement dans le monde : vers une nouvelle génération de politiques de l'investissement », 2012, P 1.

ont enregistré une croissance positive au niveau mondial. Selon la CNUCED(2013)²⁶¹, cette chute des IDE aurait été essentiellement générée par les actes de redimensionnement procédés par un bon nombre de FMN, en procédant surtout à des restructurations, des cessions d'actifs et des relocalisations.

Par ailleurs, suivant la CNUCED(2013), il a été prévu que l'IDE restera proche en 2013 de son niveau de 2012, avec une estimation haute de 1 450Mds \$, cela resterait toutefois dépendant de la prévision d'une nette amélioration de la conjoncture économique future, et les flux des IDE pourraient atteindre même un montant de 1 600 Mds \$ en 2014 et 1800 Mds \$ en 2015. Mais des risques potentiels et significatifs pourraient peser sur ce scénario de croissance, loin s'en faut.

En guise de synthèse à cette section, nous avançons que les tendances et les flux des IDE sont très sensibles et même dépendent plus de contexte de leurs évolutions. C'est ce que nous aurions d'ailleurs relevé, dans le cadre de crise financière dont l'influence et le rôle des opérations de F&A internationales, seraient considérable sur les flux des IDE. En sus, la répartition des flux des IDE, les sources et cibles se sont aussi diversifiés et ce, pour cause d'autant de facteurs, ça au niveau mondial, qu'en serait-il alors aux niveaux des régions ?

²⁶¹ CNUCED, « rapport sur l'investissement dans le monde : les chaînes de valeur mondiales : l'investissement et le commerce au service de développement », 2013, P1.

Section3 : Ventilation géographique et sectorielle des IDE dans le monde : de l'inégalité

Au moment où les flux d'IDE dans le monde atteignaient des niveaux record qui, à partir de 1995, les flux d'IDE sortants ont crû de plus de 41% en 1998, les inégalités entre les grandes régions mondiales auraient été accentuées²⁶², voire on assistait à une polarisation croissante qui aurait fait aujourd'hui que quelques pays - les pays triadiques- seulement reçoivent 71% des entrées mondiales d'IDE et plus de 82% d'IDE sortants.

3.1. Evolution des IDE dans les PD

En 2000, les pays de l'OCDE représentaient plus de 80% de l'IDE mondial à l'étranger. L'essentiel de cette activité consiste en F&A internationales d'entreprises existantes (OCDE 2002). En 1998, les USA et l'UE détenaient plus de trois quarts des stocks totaux des pays de l'OCDE, en provenance et à destination à l'étranger. Concernant la ventilation des IDE au niveau des trois continents, on constate que le Japon adopte une politique offensive vis-à-vis de son sud en termes d'IDE. Les investisseurs japonais préfèrent investir en Chine, en Thaïlande, en Malaisie et autres pays de Sud-est asiatiques. En sus, une proportion notable des IDE dans la zone OCDE a lieu entre des pays notamment liés par des accords commerciaux régionaux et entre des pays géographiquement proches. Ainsi, la plupart des pays européens accueillent un montant relativement élevé en provenance des pays de l'UE que d'ailleurs, le même cas pour le Canada et le Mexique qui voient dans une plus grande mesure les IDE venir principalement des USA, dans le cadre de l'ALENA²⁶³. Cependant, ne serait pas uniquement le cas dans le cadre d'accords régionaux, dont le cas de l'UE qui ne s'est juste préoccupé des PECO, et tout récemment, il oriente une grande partie de ses investissements vers l'Amérique latine. A titre d'illustration, en 1996, l'Amérique latine a reçu plus de 38 Mds \$, l'Asie plus de 84 Mds \$ et le sud de la Méditerranée 4.7 Mds \$, y compris Israël et la Turquie.

Selon le rapport de l'OCDE (2003), les entrées et sorties des IDE dans les pays de l'OCDE, en 2002, ont accusé leur baisse la plus forte depuis plusieurs décennies. Les entrées totales sont tombées de 1 270 Mds \$ à 566 Mds \$, soit une baisse de 56%. Ce recul était caractérisé par l'effondrement des F&A internationales (notamment aux USA et la R-U) suite aux opérations de remboursements des prêts intragroupes. Contrairement aux autres pays tels le Japon et l'Allemagne, se sont vus recevoir plus d'entrées d'IDE au cours de l'année. Les IDE

²⁶²VAN HUFFEL. C, « IDE : problèmes et enjeux pour les pays de sud et de l'est de la méditerranée », CRERI, Revue Région et Développement n°13-2001, p 198.

²⁶³ Accord de Libre Echange Nord Américain, signé entre trois pays : USA, Canada et le Mexique, en 1993.

sortants, de leur part, ont été diminués en atteignant, en 2002, 600 Mds \$. Cette chute touchait particulièrement la France, le R-U et les pays bas, alors que d'autres pays (USA, Norvège et Finlande) ont vu leur sorties d'IDE augmenter. En 2003, les entrées et sorties des IDE de l'OCDE, ont poursuivi leur chute en 2003. Alors que, les entrées reculaient de 28 % en 2003, les sorties d'IDE ont resté presque identique à ceux de 2002, montant de 567 à 576 Mds \$, en 2003, soit une hausse de moins de 2% (OCDE 2004, p2).

Ce repli des entrées a touché toutes les grandes régions, mais plus encore l'Amérique du Nord, où les entrées en USA, ont baissé, passant de 72 Mds (2002) à 40 Mds \$ en 2003, soit une baisse de 45%. Le Canada de son côté, a vu ses entrées d'IDE baisser, en raison des choix qu'auraient fait les IDE américains en s'intéressant aux régions plus lointaines, de 15 Mds \$, soit une environ 70%. Le Japon, quand à lui, a vu ses entrées reculer, en 2003, d'environ tiers par rapport aux années précédentes. S'agissant de l'Europe, en dépit d'un déclin supérieur à la moyenne, du fait de la résistance de certains grands pays, l'effet sur les chiffres globaux a été atténué. Les IDE entrants ont baissé de 21% (s'élevant à 295 Mds \$).

En 2004, les PD ont demeuré exportateurs nets de capitaux par le biais de l'IDE, les sorties nettes ont dépassés les entrées nettes de 260 Mds \$. Toutefois, si les sorties d'IDE de l'UE ont baissé de 25%, en s'élevant à 280 Mds \$, un montant plus bas depuis 1997, la plupart des autres PD ont accru leur investissements à l'étranger. Ainsi, les sorties des USA ont progressé de plus de 90%, atteignant un montant record de 229 Mds \$²⁶⁴. Du côté des entrées, les PD ont enregistré un montant de 396 Mds \$. L'Europe avec 217,7 Mds\$, les USA avec 122,4 Mds \$ et le Japon avec 7,8 Mds \$.

En 2005, selon la CNUCED (2006, p1) les entrées d'IDE en PD, ont enregistré 542 Mds \$, en hausse de 37% à l'année précédente. En pourcentage, la part des pays développés (PD), a légèrement augmenté par rapport aux entrées mondiales, en passant à 59%. Avec une augmentation de 108 à 165 Mds \$, la R-U restait comme le principal PH en cours de cet année. De leurs part les IDE sortants ont atteint 779 Mds \$, les PD était la principale provenance.

En 2006, en dépit d'un accroissement des entrées d'IDE de 45% en PD, nettement supérieur aux chiffres enregistrés en deux années précédentes, atteignant 857 Mds \$, les flux à destination des pays en développement (PED) et en transition, ont atteint un record, soit

²⁶⁴CNUCED, 2005, op.cit, P3.

respectivement, de 379 Mds\$ (+21% par rapport à 2005) et 69 Mds \$(+68%). La Chine, Hong Kong et Singapour en étaient les principales destinations. Les USA sont redevenus premier pays d'accueil (PA) parmi les pays développés (PD), suivis de R-U et la France. En représentant 84% d'IDE sortants au niveau mondial, les PD restaient la principale provenance d'IDE. Dans une conjoncture caractérisée par une hausse des cours boursiers et d'accroissements des bénéfices des firmes conjugués à des financements favorables, les opérations de F&A internationales n'ont qu'augmenté. Ainsi, les opérations de F&A de plus d'un milliards de dollars, s'étaient élevées à plus de 172 transactions. En 2007, selon la CNUCED(2008), les entrées d'IDE, ont atteint 1 248 Mds \$, dont les USA, sous l'effet de plusieurs accords conclus dans l'industrie minière, restaient les premiers destinataires (232,8 Mds\$) suivis de R-U, la France, le Canada et le Pays-Bas. L'UE était la première région d'accueil en attirant plus de deux tiers d'entrées d'IDE dans PD, s'élevant à 804.3 Mds\$. Mais en dépit, de la crise financière de 2007, le montant des F&A ont dépassé le niveau record enregistré en 2000(1 272 Mds \$) de 21%, s'élevant à 1 637 Mds \$²⁶⁵. Du fait de la chute des ventes des F&A internationales, en 2008, les flux d'IDE vers les PD ont chuté de 29% par rapport à l'année précédente, faisant un recul de 39%, après cinq années d'euphorie. En Europe, ces opérations ont baissé de 56% et au Japon de 43%, qui consistaient notamment en opérations d'une valeur de plus de trois milliards de dollars²⁶⁶, qui ont fortement ressentis les conséquences de la crise. En effet, les entrées des IDE ont chuté à 965 Mds \$ tant dis que les sorties ont passé à 1 541 Mds \$.

Force est par ailleurs de constater que, le repli des opérations des F&A internationales, a été la principal raison de recul de l'IDE en 2009. Les acquisitions à l'étranger ont diminuées de 34%(65% en valeurs), alors que les projets d'IDE pour la création de capacité n'ont diminué que de 15%²⁶⁷. De leur côté aussi, les entrées d'IDE à destination des PD ont reculé, en passant de 965 Mds \$(2008) à 603 Mds \$ tant dis que aussi les sorties, ont chuté de 1541 Mds\$ à 851 Mds \$.

²⁶⁵CNUCED, 2008, op.cit, P4.

²⁶⁶ Ce qui est qualifié d'ailleurs de méga-transactions.

²⁶⁷ Car les opérations de F&A sont très sensibles à la conjoncture financière internationale que les opérations de création des capacités, par le fait que les turbulences des marchés boursiers empêcheraient de voir les signaux donnés par les prix sur lesquels reposaient ces opérations et par ce que les cycles d'investissement pour F&A sont généralement plus court que ceux des investissements de création des capacités. L'assèchement du financement des IDE réduit le nombre d'acquisitions.

Pour l'année de 2011, si les flux d'IDE vers les pays développés(PD) ont été si dynamiques, en passant à 748 Mds \$, soit une augmentation de 21% de plus qu'en 2010, le niveau des entrées d'IDE dans ces pays, restait néanmoins inférieur de 25 % au niveau moyen des trois années précédentes à la crise. Les sorties des IDE des PD, quand à eux, ont fortement augmenté en 2011, avec une hausse de plus de 25 %, pour atteindre 1 240 Mds \$. En sus, si les pays de la triade, ont contribué à cet accroissement, les facteurs dominants cependant ont été différents pour chacun. Ainsi, les IDE sortants des USA, ont été alimenté par un niveau record de bénéfiques réinvestis, avec 82% de total des sorties d'IDE, du fait que les firmes ont cherché de tirer profit de leur liquidités en devises. La hausse des flux d'IDE en provenance de l'UE, quand à eux, a été tirée par les F&A internationales. L'appréciation de la monnaie japonaise, a par ailleurs fait améliorer le pouvoir d'achat des firmes japonaises, engendrant un doublement de leurs sorties d'IDE. Les achats nets par opérations F&A en Amérique de nord et en Europe ont progressé de 132%. Les F&A internationales ont progressé en 2011 de 53% en atteignant 526 Mds \$, sous l'effet d'un accroissement des méga-transactions, dont le nombre a passé de 44 en 2010 à 62 en 2011²⁶⁸.

En 2012, selon la CNUCED(2013), une forte baisse des entrées d'IDE est intervenue dans les PD, en ne représentant 42% des flux mondiaux, soit 561 Mds \$. Les pays en développement(PED) dépassent ainsi, pour toute la première fois, de 142 Mds \$, les flux à destinations de PD. Quand aux flux d'IDE en provenance des PD ont reculé à un niveau proche de creux de 2009, s'élevant à 909 Mds \$. Ceci peut être argué, selon le même rapport, à la conjoncture économique incertaine qui a conduit les FMN des PD à conserver une stratégie attentiste à l'égard des nouveaux investissements ou à céder des intérêts à l'étranger plutôt que d'entreprendre un développement majeur à l'international. Ainsi, en 2012, 22 PD sur 38 ont vus leurs sorties d'IDE diminuer, d'une diminution globale de 23%²⁶⁹.

3.2. Evolution géographique et sectorielle des flux d'IDE dans les PED

Les entrées d'IDE à destination des PED ont globalement évolué en dents de scie et à rythme moins soutenu. Bien que, la part des PED dans le total des flux entrants au niveau mondial, a enregistré un niveau record dans l'année de 1994 avec 41%, mais elle n'en a représenté que 19% en 2000, en atteignant 240 Mds \$. Et de même, dans d'autres certaines

²⁶⁸Ceci s'explique à la fois par la valorisation des actifs boursiers et par la capacité financière des acheteurs de mener ce type d'opérations.

²⁶⁹ CNUCED, 2013, op.cit, p 2 et 3.

régions comme, l’Afrique et l’Amérique latine. Les PMA, quant à eux, n’en ont reçu que 0.3 du total des IDE à destination des PED(CnuCED, 2001 et 2002).

Pour une troisième année consécutive, les entrées d’IDE dans PED, ont enregistré une baisse en 2003 comparé au pic de 2000(252 Mds \$), en s’élevant à 172 Mds\$. Ce qui n’était pas le cas cependant en 2004, où les entrées des IDE ont été estimées à 255 Mds \$, soit une hausse de 48 % par rapport l’année précédente, une progression constatée dans tous les PED. Selon la CNUCED(2005), le record enregistré en 2005, est dû notamment au développement des activités firmes des PED sur les marchés des pays émergents caractérisés par une forte croissance, afin d’augmenter leurs chiffres d’affaires, de profiter des économies d’échelle et de la baisse des couts de production, entre autres la hausse importante des prix des ressources naturelles sur les marchés internationaux, ont engendré des flux significatifs d’IDE vers PED.

Par ailleurs, en 2007, comme il ressort de rapport de la CNUCED(2008), les IDE à destination des PED, ont atteint un niveau record avec 500 Mds \$, en hausse de 21 % par rapport à l’année précédente. Selon la même source, les PED ont continué à jouer un rôle de plus en plus important en tant sources d’IDE, ainsi, les flux d’IDE en provenance des PED, ont atteint, en parallèle, un nouveau sommet en 2007, s’élevant à 253 Mds \$.La raison principale est l’expansion à l’étranger des FMN des PED, notamment asiatiques²⁷⁰. Toutefois, après six années de croissance ininterrompue dans les PED, en 2009, comme il ressort de rapport de CNUCED(2010), les flux d’IDE à destination de ces pays ont reculé de 27% en 2009, à 548 Mds \$. Nonobstant cette chute, ces pays semblent mieux résister à la crise que les PD du fait que la contraction en a été moindre comparée à celle ressentie dans les pays développés(PD), avec -44%. Les PED ont absorbé en 2009, la moitié des flux mondiaux d’IDE²⁷¹.

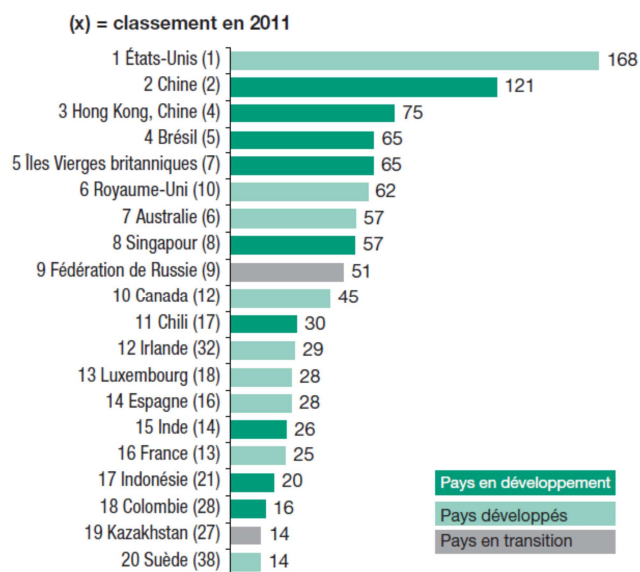
En dépit de la chute enregistrée au niveau mondial en 2012(de 18%), les PED, pour toute la première fois aux avant-postes, en absorbant davantage d’IDE que les PD. Les flux d’IDE

²⁷⁰Il est à rappeler que les firmes des PED, ont de leur part contribué dans le total des flux mondiales sortants, et ce, en passant de 6% mi-1980 à 11% dans la deuxième moitié des années avant d’enregistrer un recul (7%) entre 2001 et 2003, soit annuellement 46Mds. Selon la CNUCED(2004), les IDE en provenance des firmes des PED, a été établi à 859Mds\$, soit une hausse de 8% par rapport à l’année précédente, en 2003. Ce rythme (CNUCED 2006), s’est poursuivi, en 2005, pour atteindre les 133Mds\$, passant de 10%(2003) à 17%(en2005) environ de stock mondial d’IDE.

²⁷¹CNUCED, « investir dans une économie à faible intensité de carbone », 2010, p6.

entrants dans les PED, ont en effet représenté 52% des flux mondiales²⁷². Cela, selon la même source, tient en partie au fait que la plus forte baisse des entrées d'IDE est intervenue dans les PD, qui ne représentaient que 42% de total des entrées mondiales. Cela étant, certains PED (notamment, la Chine, Inde) sont aussi à l'origine d'un tiers des sorties mondiales d'IDE (CNUCED, 2013), comme le nous montre si bien les deux figures (07 et 08).

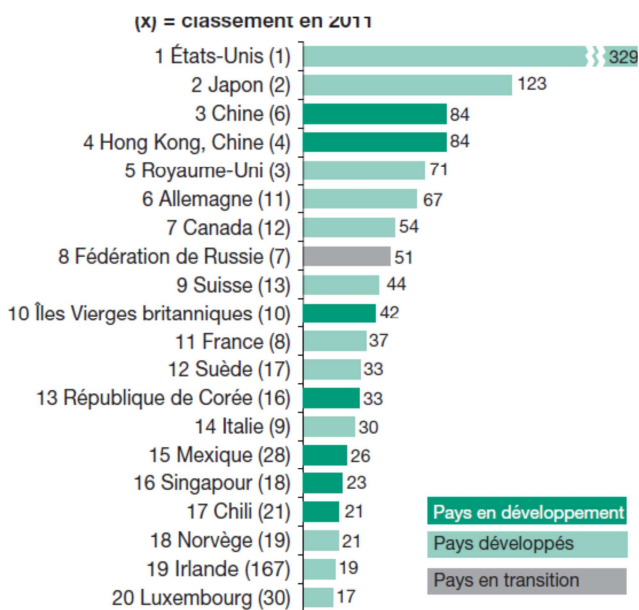
Figure(07) : les 20 premiers pays destinataires en 2012(en Mds\$)



Source : rapport sur l'investissement dans le monde, « les chaînes de valeurs mondiales : l'investissement le commerce au service développement », CNUCED 2013, P04.

Figure 08 : les 20 premiers pays investisseurs en 2012(en Mds\$)

²⁷² Même s'ils ont légèrement diminué en 2012, (-4%) pour atteindre 700,3 Mds \$, ils dépassent de 142 Mds \$, les flux à destination des PD.



Source: CNUCED (2013), op.cit, p05.

3.2.1. En Afrique

Quel soit la hausse des flux des entrées des IDE enregistrée dans les PED, n’a cependant concerné que quelque pays. Ainsi la marginalisation de l’Afrique dans le domaine des IDE parait aussi radicale que dans le commerce (Van Huffel.C, 2001). Depuis les plans d’ajustement structurels (PAS), la réponse des IDE à la libéralisation des économies imposés par le FMI et la BM, a été très décevante. Cela étant, les FMN, s’intéressaient principalement aux pays pétroliers et gaziers (Angola, Nigéria etc.) ou pays plus au moins développés comme l’Afrique de sud. Les modifications apportées par certains pays à leurs régimes nationaux d’investissements sont présentés dans le tableau 06.

Tableau 06: modifications apportées aux régimes nationaux des investissements.

	1991	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre pays ayant modifié	35	49	64	65	76	60	63	69	71
Nombres modifications	82	110	112	114	151	145	140	150	208
Plus favorables à	80	108	106	98	135	136	131	145	194

l'IDE*									
Moins favorables à l'IDE**	2	2	6	16	16	9	9	3	14

Source : CNUCED (2002), Op.cit, P6. * Modifications allant dans le sens de la libéralisation ou améliorer le fonctionnement de marché, et renforcements des mesures incitatives. ** Modifications visant à accroître le contrôle et réduire les mesures incitatives.

Bien qu'elle ait connu, depuis 1995, des évolutions favorables en termes des entrées d'IDE, l'Afrique, en 2000, il y a cependant eu renversement de tendances, où les IDE à destination de l'Afrique, ont reculé de 10.5 Mds \$(1999) à 9.1 Mds \$ en 2000, soit une baisse au dessous de 1% de totale des entrées²⁷⁴. En dépit d'une hausse par ailleurs enregistré dans l'année qui suit, en passant à plus de 17 Mds \$, la région reste une destination marginale, et suivi d'un recul à 11 Mds \$ en 2002. Idem, pour beaucoup de pays de la région dont les entrées n'ont d'autant pas changé à la contraction enregistrée en 2000. L'augmentation de 8 Mds \$ est dû à quelques grands projets, à juste titre, le Maroc et l'Afrique de sud, et à la façon dont ceux-ci sont comptabilisés dans les statistiques CNUCED(2004). Toutefois, il y a eu une augmentation très prononcée dans certains pays, jusqu'y compris des pays moins avancés comme Ouganda. Comme il ressort de même rapport, par suite de certaines initiatives comme l'adoption par les USA de loi sur la croissance et les potentialités économiques en Afrique, entre autres l'augmentation forte des prix au niveau mondial des produits de base, en parallèle d'une forte demande des matières premières, avaient contribué à stimuler l'augmentation des entrées des IDE dans certains pays bénéficiant d'un meilleur accès aux marchés²⁷⁵. Ce qui en fait témoigne la hausse, pour la deuxième année consécutive, en 2003 et 2004, pour atteindre les 15 et 19 Md\$. Ces entrées ont augmenté dans 36 pays et diminué dans 17 pays (CNUCED 2004).

Les chiffres montrent aussi que la composition sectorielle des entrées des IDE en Afrique a évolué. Plus de la moitié de ces flux sont à destination de secteur primaire, notamment la production de pétrole. Cependant, s'agissant des investissements sortants sont beaucoup plus restreint et proviennent principalement de l'Afrique de Sud alors que le Maroc a été le plus à bénéficier de entrées d'IDE. Globalement, les pays riches en ressources

²⁷⁴ CNUCED 2001, op.cit, P4.

²⁷⁵ Par l'investissement dans les ressources naturelles et le redémarrage des F&A internationales, y compris par le bais des privatisations.

naturelles, comme l'Afrique de sud, Angola, Nigéria, Tchad, Algérie, sont demeurés les principales destinations, mais un grand nombre de pays de moindre envergure ont prit part à la reprise. L'IDE est en augmentation dans le secteur des services (les télécommunications, l'électricité et le commerce de détail). A titre d'illustration, en Afrique de sud, les TIC ont attiré plus d'IDE que les industries extractives.

Par ailleurs, en dépit de la crise financière et de crédit de 2007 et pour la troisième année consécutive, les flux des entrées d'IDE en Afrique ont continué sur leur rythme, pour s'élever à 63 Mds\$. Ainsi, un nouveau record a été enregistré. Selon la CNUCED (2008), cette amélioration est due à la hausse des produits de base, la rentabilité croissante des investissements et l'amélioration de cadre directif. En effet, en cours de l'année une grande partie des IDE était liée aux industries extractives, en l'occurrence les PMA. Le montant des flux d'IDE entrants s'est élevé avec une croissance de 6 Mds en 2006, ainsi l'Afrique a conservé un montant relativement élevé de l'IDE entrant. Nonobstant de cette hausse, la part de l'Afrique de total des entrées est resté de 3% environ²⁷⁶. Les FMN US et d'Europe ont été les principaux investisseurs dans la région suivi de celles de l'Afrique de sud et d'Asie.

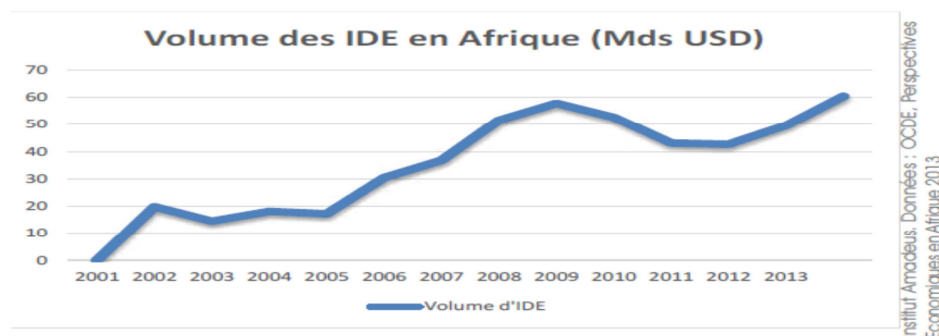
Cette croissance s'est par ailleurs poursuivie, pour la quatrième année consécutive, en dépit de la crise économique, en 2008, pour enregistrer un nouveau record. Le stock d'IDE dans la région a été ainsi porté à 511 Mds\$²⁷⁷. Selon la CNUCED(2009), les fusions et acquisitions (F&A) internationales, dont la valeur a plus que doublé en 2008, ont largement contribué à cet accroissement des entrées des IDE, nonobstant le problème de liquidité au niveau mondial. L'envolée des marchés des produits de base, en 2007, aurait été aussi déterminant à cet égard. Les entrées d'IDE ont augmenté dans toutes les régions, excepté l'Afrique de nord. Ce sont les pays de l'Afrique de l'Ouest qui ont enregistré le plus fort taux de progression (63%). Toutefois, après presque une décennie de croissance ininterrompue, les flux d'IDE à destination de l'Afrique sont par ailleurs retombés à 59 Mds\$ en 2009, soit en repli de 19% comparé à 2008(**Voir la figure 09**). Comme il ressort de rapport de CNUCED(2010), ce recul serait dû essentiellement à la contraction de la demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base. Contrairement aux régions de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, les IDE en Afrique de nord, ont mieux résisté du fait notamment de la diversification plus grande de l'IDE dans cette région et de la poursuite des programmes de

²⁷⁶CNUCED (2007), op.cit? P 12.

²⁷⁷CNUCED (2009), op.cit, p.19.

privatisations. Le secteur des télécommunications a été le premier bénéficiaire des apports des IDE. Les IDE dans leur ensemble ont reculé de la moitié à 5 Mds\$ en Afrique. De côté, des IDE en provenance de l'Afrique en 2009, c'est l'Afrique de nord qui restait cependant la principale source de sorties d'IDE dont elle représentait plus 50%.

Figure 09: évolution de volume des IDE entrants en Afrique



Source: « global growth outlook », institut AMADeUs, rapport 2013, P25.

Pour la deuxième année consécutive, au période ultérieure à la crise, les entrées d'IDE en Afrique ont augmenté pour s'établir à 50 Mds \$, soit une hausse de 5%. La région étant ainsi l'une des rares à avoir enregistré en 2012 une croissance supérieure à celle de 2011. Les IDE sortants de l'Afrique, quand à eux, ont presque triplé en 2012, pour s'établir à 14 Mds\$. S'agissant des pays investisseurs, les FMN du sud sont de plus en plus présentes en Afrique, et ce, avec une tendance observée ces dernières années à un accroissement de la part des IDE venant notamment de pays émergents. Pour ce qui est des stocks des IDE, la Malaisie, l'Afrique de sud, la Chine et l'Inde, sont les principaux PED investissant en Afrique.

Au plan sectoriel, les flux des entrées d'IDE, ont en partie été alimentés par des investissements dans le secteur des industries extractives, et ce, dans beaucoup de pays africaines à savoir : la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda et la République Démocratique de Congo. D'un autre côté aussi, un accroissement des investissements a été observé parallèlement dans la production manufacturière pour la consommation finale et dans les services. C'est une évolution, qui témoignerait par ailleurs de changements démographiques. Ainsi, entre 2008-2012, la part de ces secteurs d'activités dans la valeur des projets d'investissement de création de capacités est passée de 7% à 23% du total.

3.2.2. En pays d'Europe centrale et Orientale(PECO)²⁷⁸

De leur part les entrées d'IDE en PECO, en 2000, ont progressé de 5,8% comparé à l'année de 1999(23Mds\$), en accueillant un niveau record, de 27Mds\$, ainsi ont vu leur part se maintenir à 2% des entrées totales (CNUCED 2001, p7). Selon le même rapport, les opérations de privatisations ont joué un rôle déterminant dans toute la région de PECO, sauf en Hongrie, où le processus est pratiquement achevé, et dans la communauté des Etats indépendants(CEI), où il n'ya pas encore eu des privatisations de grande envergure faisant appel à des IDE. En effet, en 2000, deux tiers des IDE entrant dans la région, ont été concentrés notamment en Pologne, le Tchèque et la fédération de Russie. Du fait de la proximité géographique, l'UE a resté le principal pourvoyeur de capital dans le PECO. Ainsi, en 2000, l'UE en a présenté plus de 71% d'IDE.

En dépit, de leur coté aussi les sorties d'IDE de la région, de l'augmentation qui a été encore plus vite que les entrées, encore les statistiques officielles en sous-estimaient le volume réel. Ce qu'en témoigne d'ailleurs la non-comptabilisation le plus souvent de certains IDE réalisés par les FMN de la Russie. En 2002, pour la deuxième année consécutive, les IDE à destination des PECO, ont encore accru, contrairement à l'évolution mondiale, et ce, pour atteindre un niveau record de 29Mds \$ en 2002, en surpassant de 4Mds\$ le montant de 2001.

Cependant, après avoir chuté en 2003 à 27Mds\$, les entrées d'IDE en Europe de sud-est et dans la communauté des Etats indépendants, ont augmenté pour la quatrième année consécutive en 2004, atteignant un montant record de 35Mds\$. Selon la CNUCED(2005), c'était la seule région à avoir échappé aux trois années consécutives de baisse (2001-2003) des flux mondiaux d'IDE et les entrées d'IDE ont continué d'y enregistrer une forte croissance en 2004(supérieure à 40%). L'évolution des entrées d'IDE dans les deux sous-régions représentées a été quelque peu différente sous l'effet de divers facteurs. En Europe de sud-est, les entrées d'IDE n'ont commencé à augmenter qu'en 2003. A la faveur d'opération de privatisation de grande envergure, elles ont pratiquement triplé pour atteindre 11Mds\$ en 2004. Dans la communauté d'Etats indépendants(CEI), les entrées d'IDE sont passées de 5Mds\$ en 2000 à 24Mds\$ en 2004, bénéficiant dans une large mesure des prix élevés du pétrole et du gaz naturel. La Fédération de Russie était le premier destinataire de l'IDE dans la

²⁷⁸ Il renferme l'ensemble des pays en transition d'Europe de Sud-est et communauté des Etats indépendants (CEI).

région, en atteignant les 10Mds\$, en représentant ainsi un niveau record par rapport aux années précédentes.

Au niveau sectoriel, l'évolution des flux d'IDE dans la région, a été différente selon les secteurs d'activités, le secteur automobile s'en était plutôt bien sorti tant dis que celui de l'industrie électronique, a rencontré cependant des problèmes. Néanmoins, après avoir augmenté pendant huit ans, en 2009, les IDE dans l'Europe de sud-est et communauté d'Etats indépendants, ont tombés à 69.9Mds\$, en recul de 43% par rapport à 2008. Les IDE on fléchi en 2009 dans les sous-régions²⁷⁹. Les opérations de F&A internationales se sont effondrées à cause du peu d'acquisitions effectuées par les firmes de l'UE, principales investisseurs de la région. Mais les investissements des PED, la Chine notamment, ont été en augmentation. Quand aux sorties d'IDE de la région, certes, ont été contractés en 2009 de -16%, mais n'était aussi forte que le repli des entrées. La Russie en a été un investisseur à l'étranger net en 2009.

Par ailleurs, en 2012, comme il ressort de rapport de CNUCED(2013), les flux d'IDE à destination des pays en transition ont diminué de 9% en 2012, totalisant 87Mds\$. En Europe sud-est, ils ont presque diminué de moitié, principalement en raison de l'atonie des investissements réalisés par les investisseurs traditionnels de l'UE, aux prises avec des difficultés économiques dans pays d'origine(PO). Dans la communauté des Etats indépendants, y compris la Fédération de Russie, les flux d'IDE ont reculé de 7%(après d'un peu de 0.4% en 2010), mais les IDE ont encore continué d'être attirés par le dynamisme des marchés local de la consommation et par l'ampleur des ressources naturelles exploitables. Ainsi, une grande partie des IDE dans la Fédération de Russie ont correspondu à des opérations d'investissements dites *carrousel*²⁸⁰.

Dans le même sillage, les flux d'IDE sortants des pays en transition, ont diminué de 24% en 2012, s'établissant à 55Mds\$. Avec 92% des flux totales, la Russie, a continué encore de représenter l'essentiel des IDE sortants. En fait, quoi que les firmes russes du secteur des industries extractives aient poursuivi leur expansion à l'extérieur, les principales cependant des acquisitions en 2012, ont aussi concerné le secteur financier et bancaire.

3.2.3. En Asie et Pacifique

²⁷⁹ CNUCED (2010), p13.

²⁸⁰ CUNUCED (2013), P13.

En 2000, le continent d'Asie a enregistré un niveau record en IDE en atteignant 145Mds\$. Alors qu'ils ont été ramenés à 108 Mds\$(2001) en Asie émergente²⁸¹, la concentration des IDE a encore été forte. Six pays: la Chine, le Hong Kong²⁸², le Singapour, Taiwan, Thaïlande et la Corée recevaient 95% des flux d'IDE en 2001. En 2002, la Chine devient la première destination des IDE après Luxembourg. L'année 1997, a été marquée par une chute brutale des flux à destination d'Asie. En dépit de la chute observée en 1997 et 1998, l'intérêt porté aux IDE a été renforcé par leur stabiliser lors de la crise. Au cours de la crise en vigueur en cette période, les flux d'IDE ont été relativement restés stables, et ce, en prenant notamment la forme des F&A internationales, dans un contexte d'une baisse des actifs. Ce sont les secteurs financiers et manufacturiers qui ont prédominé en termes des flux entrants. La Malaisie a accueilli 5.5Mds\$ des flux entrants en 2000, et ce, essentiellement dans le secteur de l'électronique, de pétrochimie et de textile alors que la Thaïlande n'a reçu que 2.5Mds\$.

Le repli des flux d'IDE entrants dans les régions de monde en 2002, la région d'Asie-Pacifique, quand à elle, n'a pas notamment été épargné. Les flux d'IDE à destination de la région ont diminué, pour la deuxième année consécutive, et de manière inégale selon les sous-régions et les secteurs. A l'opposé, en 2004, les entrées d'IDE vers l'Asie et le Pacifique, selon la CNUCED(2005), ont enregistré un montant de 166Mds\$, soit 55% de plus au montant représenté en 2003.

Les sorties de la région Asie-Océanie, a devenu aussi en 2004 une source importante d'IDE. Les IDE de la région à l'étranger, ont quadruplé pour atteindre 69 Mds\$, essentiellement du fait de la croissance spectaculaire de l'IDE en provenance de Hong Kong, mais aussi de l'augmentation des investissements des FMN originaires d'autres parties de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-est, notamment indiennes et chinoises. Mais, la plupart des IDE revêtent un caractère interrégional et se font surtout entre l'Asie de l'Est et l'Asie de Sud-est. Les investissements interrégionaux en provenance de l'Asie ont également augmenté

²⁸¹ Les pays de l'Asie de sud-est forment, ce qu'entend aujourd'hui d'intégration régionale « ASEAN ». Leur part a reculé de 10% en 2000 contre les 30% au milieu des années de 1990, de total des flux entrées en Asie.

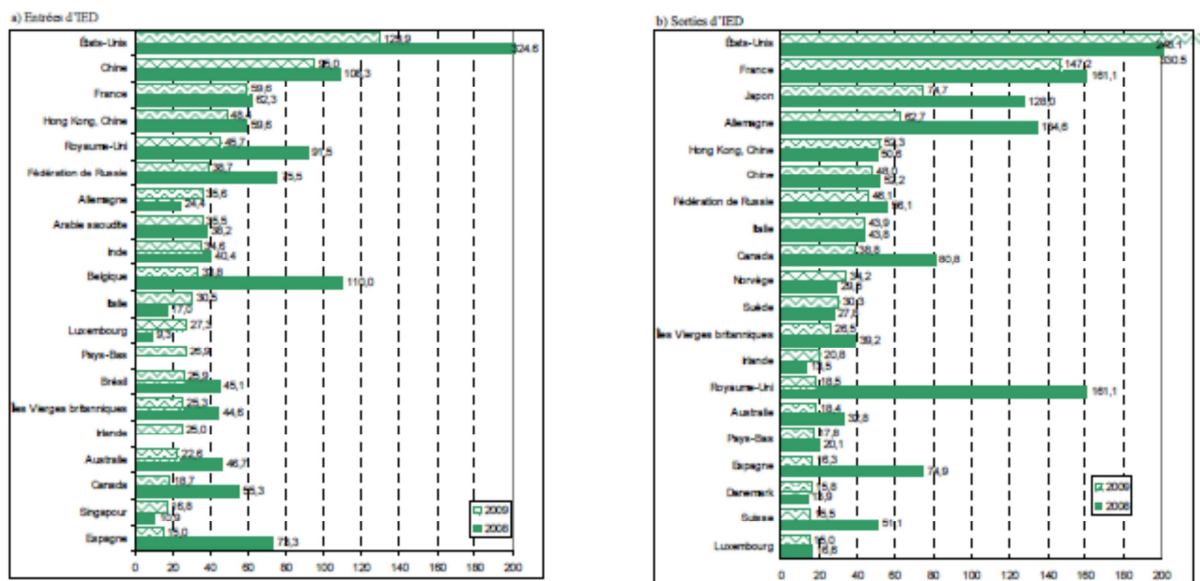
²⁸² La Chine et Hong Kong ont connu un niveau record en termes de flux entrées s'élevant à 64Mds\$, soit 60%, le premier territoire hôte d'IDE, selon CNUCED 2002 dans tous les PED. S'expliquant par : les projets d'investissements des FMN en Chine, l'anticipation de l'entrée attendue de la Chine au sein de l'OMC et la réalisation plus d'opération internationales dans la télécommunication, plus d'un tiers de totalité des IDE entrants dans la région.

en 2004. En 2007, les IDE destinés aux pays de l'Asie du sud, de l'est et l'Océanie, de leur côté, ont aussi augmenté pour atteindre chiffre sans précédent, en s'élevant à 249Mds\$.

Néanmoins, en 2009, comme il ressort de rapport de la CNUCED(2010)²⁸³, les flux d'IDE à destination de l'Asie, ont enregistré leur plus fort repli depuis 2001, mais ils ont été les premiers à se redresser après la crise. Les IDE dans la région ont chuté de 17% en 2009, à 233Mds\$. Cette chute a été due, selon le même rapport, à la diminution des opérations des F&A internationales, qui ont été en particulier marqué dans le secteur des services (-51%).

Les flux sortants, quand à eux, ont suivi la même tendance, en diminuant de 8% en 2009, à 153Mds\$, et ce, avec une chute de 44% des opérations des F&A internationales. A l'opposé, des IDE chinois à l'étranger notamment dans le secteur non financier, ont continué à croître, tirés par notamment sa demande soutenue des matières minérales, et par la recherche d'opportunités de F&A créées par la restructuration industrielle mondiale.

Figure 10 : entrées et sorties d'IDE dans 20 premiers territoires, 2008-09(en Mds\$)²⁸⁴



Source : CNUCED(2010), Op.cit, P10.

Source: Cnuced(2010), ibidem

Après un recul historique enregistré en Asie en 2009, après celui de 2001, et bien que les flux d'IDE vers l'Asie aient globalement augmenté en 2010, d'environ 24%, en s'établissant à 300Mds\$, les tendances cependant ont été exécrément différentes dans les trois sous-

²⁸³ CNUCED 2010, op.cit, P9.

²⁸⁴ Par ordre de grandeur des flux d'IDE en 2009.

régions²⁸⁵ : les flux vers l'ASEAN ont plus que doublé, ceux vers les pays d'Asie de l'est ont augmenté de 17%, et ceux vers l'Asie de sud ont cependant diminué d'un quart. Les entrées d'IDE vers la Chine, le premier PA d'IDE dans les PED, ont enregistré une hausse de 11%, pour s'établir à 106Mds\$²⁸⁶. En sus, il ressort de même rapport qu'en 2010, la Chine a connu un ralentissement de délocalisation dans le secteur manufacturier à forte intensité de main d'œuvre, et les IDE entrants ont continué de s'orienter d'autant plus vers le secteur d'industries de haute technologie et des services²⁸⁷. En revanche, beaucoup de pays de l'Asie de sud-est (Indonésie et le Vietnam), ont gagné en importance en tant que sites de production à bas coûts, particulièrement dans les activités manufacturières d'entrée de gamme. Quant aux pays d'Asie de sud, alors que les flux d'IDE ont enregistré un recul de 31% en Inde et 14% en Pakistan, les flux vers Bangladesh du fait des bas coûts, ont progressé de 30%, pour atteindre 913Mds\$. A l'opposé des flux entrants, les IDE en provenance des trois sous-régions, en 2010, ont enregistré une hausse de 20%, pour s'établir à 232Mds\$.

Les IDE des pays d'Asie dans l'industrie se sont diversifiés. En effet, l'industrie extractive, a vu apparaître de nouveaux investisseurs, dont des conglomérats (CITIC(Chine) et *Reliance Group*(Inde)), et des fonds souverains (*China Investment Corporation* et *Temasek Holding*(Singapour), des rachats des grandes entreprises des pays développés(PD) dans le secteur manufacturier. Les IDE en provenance des pays de l'Asie occidentale, ont cependant diminué de 51% en 2010, sous l'effet de la crise économique mondiale. Toutefois, les investissements à l'étranger des pays de la région, restent principalement le fait des entités publiques ou contrôlées par l'Etat, qui ont réaffecté une partie des excédents nationaux de recettes pétrolières afin de soutenir l'économie intérieure(Cnuced, 2011, p32).

En outre, selon le même rapport(Cnuced, 2011), le but principal de l'investissement à l'étranger des pays d'Asie, serait de stimuler leur économie nationale, en investissant notamment dans les pays arabes, ça d'une part, et pour acquérir des actifs stratégiques susceptibles d'encourager le développement de la diversification des capacités industrielles nationales et s'en doter des fortes capacités productives qui lui ont fait, il ya longtemps défaut à savoir : la construction automobiles et l'industrie aéro-spatiale.

²⁸⁵Asie de l'est, Asie de sud-est(ASEAN) et l'Asie de sud.

²⁸⁶ CNUCED, 2011, Op.cit.

²⁸⁷ Et ce, pour cause notamment de la montée, dans ces dernières années, d'une classe moyenne très exigeante dans les pays, d'où une hausse continué des salaires et des coûts de production.

Mais, après une évolution positive en 2010, du nouveau les flux d'IDE dans la les pays d'Asie en développement, comme il ressort de rapport de CNUCED(2013)²⁸⁸, ont continué, en 2012, de baisser. Les flux d'IDE vers la région ont en fait baissé de 7%, pour s'établir à 497Mds\$. Cette baisse avait touché toutes les sous-régions, mais la plus marquante, a été en Asie du sud, avec un recul de 24%. La Chine et Hong Kong, ont consécutivement été, les deuxième et troisième principaux PA d'IDE au niveau mondial, Singapour, l'Inde et l'Indonésie ont aussi figuré parmi les 20 premières destinations des flux d'IDE. Ceci aurait été notamment dû, selon le même rapport, au processus continu de restructuration intra-régionale, des pays à faible revenu (Cambodge, Myanmar, les Philippines et le Vietnam), qui ont constitué des destinations de choix des flux d'IDE notamment dans le secteur des industries manufacturières à forte intensité de main d'œuvre. Pour la quatrième année consécutive, en Asie occidentale, les IDE ont diminué en 2012. Le total d'IDE en provenance de la région, a resté stable à un niveau de 308Mds\$, soit 22% des flux mondiaux d'IDE sortant, soit une part analogue à celle de l'UE. Ainsi, cette hausse modérée d'IDE en Asie de l'est et du sud-est, a été compensée par une diminution de 29% des IDE sortants de l'Asie de sud. Les IDE sortants de la Chine ont continué de progresser, pour s'établir à 84Mds\$ en 2012, tout comme ceux en provenance de Malaisie et de Thaïlande. En Asie occidentale, c'est la Turquie qui a devenue en 2012 un important investisseur, en enregistrant une augmentation de 73% d'IDE à l'étranger, soit un record de 4Mds\$.

3.2.4. En Amérique latine et les Caraïbes

Bien qu'ils aient reculé en 2000 de 22% (86Mds\$) par rapport 1995, les flux d'IDE entrants en Amérique latine étaient principalement destinés aux Mexique, l'Argentine et le Brésil. Ce recul est notamment dû, à la fois au ralentissement structurel et le ralentissement des opérations de privations en 2000(CNUCED 2001).

Les flux d'IDE dans les pays d'Amérique latine et les Caraïbes en 2002, selon la CNUCED (2003), ont décliné, pour la deuxième année consécutive, et ce, essentiellement en raison d'une forte chute au Brésil, où le processus de privatisation engagé, a été presque paralysé, et en Argentine, où la crise économique et financière a découragé les investisseurs. En raison de l'acquisition de la banque BANAMEX par CITICORP(USA) pour un montant de 12.5Mds\$. Le Mexique a été devenu la principale destination de l'IDE dans la région.

²⁸⁸CNUCED(2013), op.cit, P11.

En 2002, les flux d'IDE en provenance de l'Amérique latine sont restés modestes et leurs principales destinations étaient d'autres pays de la région. Pour la quatrième année d'affilée, comme il ressort de CNUCED(2004), les flux d'IDE vers l'Amérique latine et Caraïbes en 2003, ont diminué de 3%, pour s'établir à 50Mds\$. C'est le montant le plus bas enregistré dans la région sur un an depuis 1995. Les entrées d'IDE ont diminué dans 19 des 40 pays, à juste titre, le Brésil et le Mexique, comme nous l'avons déjà noté, étaient les principales destinations dans la région. L'Amérique latine et les Caraïbes ont été durement touchées par le reflux des flux d'IDE. Toutefois des pays de moindre envergure : Chili et le Venezuela, ont enregistré un accroissement des flux d'IDE entrants en 2003, ce qui leur a ainsi permis de limiter les pertes de l'année 2002.

Cependant, après quatre années de baisse consécutive, en 2004, les IDE entrants dans la région, ont cependant connu une reprise notable en 2004, avec une hausse de 44% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 68 Mds\$(CNUCED, 2005). Selon le même rapport, cette évolution favorable est engendrée, en particulier par la reprise économique enregistrée dans la région du fait de l'accélération de la croissance de l'économie mondiale et la hausse notamment des prix des produits de base. Le Brésil et le Mexique étaient les principales destinations, en accueillant respectivement plus de 18 et 17 Mds\$. Le Chili et l'Argentine, deux tiers du total des entrées d'IDE dans la région en 2004. Ils ont considérablement baissé en Bolivie et au Venezuela, du fait essentiellement des incertitudes pesant sur la législation liée à la production de gaz.

S'agissant de l'évolution par secteur des flux d'IDE dans la région en 2004, les investissements dans les ressources naturelles ont largement devancé ceux des services. La part de ces derniers, après avoir diminué de 40%, dans les flux totaux d'IDE en 2004, ont également continué de diminuer, selon CNUCED(2006)²⁸⁹, en 2005 en baissant de 35%, ce qui est une part faible par comparaison aux autres régions, à cause des différends des FMN avec les gouvernements des PH dans certains secteurs : comme celui des services publics, où s'est vu le retrait des entreprises françaises Suez et EDF de l'Argentine. Le secteur manufacturier, quant à lui, a compté pour un peu plus de 40% dans les flux entrants, où un nombre relativement des F&A internationales. L'IDE dans l'industrie mexicaine *des maquiladoras*, ont augmenté de 26%, après trois années consécutives de baisse. Mais, après le repli de 2004, par contre en 2006, selon la CNUCED(2007), aussi bien les flux à destination

²⁸⁹CNUCED (2006) , p17.

qu'en provenance de la région, ont consécutivement augmenté de 11% et 125% pour s'établir à 84 et 43Mds\$²⁹⁰. Le Brésil et le Mexique sont restés les principaux pays d'accueil d'IDE en accueillant chacun 19Mds\$, suivis de Chili, les Iles vierges britanniques et la Colombie.

Si l'on considère la répartition des sorties d'IDE par secteur dans l'Amérique latine et les Caraïbes en 2006, ils ont été principalement destinées aux industries extractives, suivi de secteur manufacturier exploitant les ressources naturelles et télécommunications. Les flux en provenance du Brésil, ont été les plus élevés de la région, en atteignant un montant record de 28Mds\$, dépassant celui des entrées. Cela s'expliquerait essentiellement par l'acquisition d'INCO (producteur canadien de nickel) par la société minière CVRD, une opération qui n'est jamais réalisée par une FMN des pays en développement(PED)²⁹¹.

En 2008, pour la troisième année consécutive²⁹², les entrées d'IDE en Amérique latine et Caraïbes, ont augmenté de 36% en 2007, en atteignant un montant historique de 126Mds\$. Cette hausse a été la plus forte en Amérique du sud (avec 66%), et a profité aux industries extractives et à la production manufacturière provenant des ressources naturelles. Les entrées d'IDE en Amérique centrale et dans les Caraïbes, à l'exclusion des centres financiers extraterritoriaux(les paradis fiscaux), ont progressé de 30% pour s'établir à 34Mds\$, et ce, en dépit de récession économique aux USA.

Par ailleurs, après le niveau historique atteint en 2008, l'augmentation des flux d'IDE entrants en Amérique latine et les Caraïbes, s'est poursuivie en 2010, avec une hausse de 13% de l'année précédente. La plus forte hausse a été enregistrée en Amérique de sud (56%), le Brésil occupant une place privilégiée. Les IDE en provenance de l'ensemble des pays de la région, de leur côté, comme il ressort de rapport de la CNUCED(2011), ont augmenté 67% en 2010, et ce, a principalement été en raison d'importantes opérations de F&A des firmes notamment mexicaines et brésiliennes. La région, a aussi enregistré de vigoureux investissements des FMN des PED asiatiques, en particulier dans le secteur des ressources naturelles. En effet, en 2010, les acquisitions réalisées par des compagnies asiatiques ont totalisé 20Mds\$, plus de 60% des IDE dans la région.

²⁹⁰ Cependant, si l'on exclut les centres financiers extraterritoriaux pour les flux entrants, ils devraient s'élever à 70Mds\$ en 2006, montant comparable à celui de 2005, tant dis que du côté des sorties, ils devraient être à l'opposé de 49Mds\$, si l'on prend en compte les centres financiers extraterritoriaux.

²⁹¹ CNUCED, ibidem.

²⁹² CNUCED, op.cit, P14

Le niveau historique atteint en 2007 dans l'Amérique de sud et les Caraïbes, a été par ailleurs surpassé en 2011, en passant de 126 à 217Mds\$, soit une hausse de 16%. Selon la CNUCED(2012), cette hausse historique enregistré en 2011, est principalement due aux effets des flux plus importants enregistrés dans la sous-région de l'Amérique de sud (34%), qui elle-même due aux développements de ses marchés de consommation, ses taux de croissance économique élevée et ses richesses naturelles. Ainsi, tant dis que les flux d'IDE vers la région, non inclus les centres financiers territoriaux baissant de 4%, ont augmenté de 4% en 2011, par contre les IDE en sa provenance ont diminué de 17%, après avoir augmenté de 121% en 2010, et diminué de 44% en 2009. Cette irrégularité, comme il ressort de même rapport, s'expliquerait par l'importance croissante des flux qui ne sont liés à des investissements des activités productives à l'étranger. Les montants élevés des centres financiers extraterritoriaux en sont un exemple plus éloquent(Cnuced, 2012, p61).

Bien que, conservant le montant historique de 2011, les flux d'IDE en Amérique latine et les Caraïbes en 2012, pour atteindre 244Mds\$, néanmoins, leur croissance appréciable en Amérique de sud (144Mds\$) a été contrebalancé par un recul en Amérique centrale et les Caraïbes (99Mds\$). S'accordant avec le rapport de CNUCED(2013)²⁹³, cet attrait de l'Amérique de sud s'expliquait souvent par ses vastes ressources en pétrole, gaz, minéraux et métalliques et une classe moyenne en rapide expansion. Par secteur, les IDE sont de grande importance dans certains pays d'Amérique de sud dans les secteurs des ressources naturelles. Dans le manufacturier, à titre d'illustration l'Automobile, ils ont augmenté au Brésil, notamment sous l'effet de nouvelles mesures de politique industrielle, tant dis que la délocalisation de proximité en Mexique étant en augmentation. En 2012, les flux d'IDE en provenance de l'Amérique latine et les Caraïbes, ont légèrement diminué, pour s'établir à 103Mds\$. Plus de la moitié provenaient des places financières extraterritoriales. En fait, les acquisitions des internationales réalisées par des compagnies de la région, ont augmenté de 74%, pour s'établir à 33Mds\$, dont la moitié ont correspondu à des investissements dans d'autres pays en développement(PED).

Pour conclure, après avoir analysé les différentes évolutions des flux d'IDE(IDE sortants et entrants) dans le monde ainsi que les opérations de fusions et acquisitions (F&A) internationales comme leur fer de lance, le **tableau (07)** a lieu en effet

²⁹³CNUCED (2013), op.cit, p12.

pour brosse l'évolution des différents indicateurs de l'IDE et la production internationale de sur la période 1990 à 2012.

Tableau07 : Choix d'indicateurs d'IDE et de la production internationale, 1990-2012(valeurs en prix courants, en Mds\$)

Indicateur	1990	2005–2007	2010	2011	2012
		Moyenne avant la crise			
Entrées d'IED	207	1 491	1 409	1 652	1 351
Sorties d'IED	241	1 534	1 505	1 678	1 391
Stock d'IED intérieur	2 078	14 706	20 380	20 873	22 813
Stock d'IED extérieur	2 091	15 895	21 130	21 442	23 593
Revenu du stock d'IED intérieur	75	1 076	1 377	1 500	1 507
Taux de rendement sur cet IED (en pourcentage)	4	7	6,8	7,2	6,6
Revenu du stock d'IED extérieur	122	1 148	1 387	1 548	1 461
Taux de rendement sur cet IED (en pourcentage)	6	7	6,6	7,2	6,2
Fusions-acquisitions internationales	99	703	344	555	308
Ventes des filiales étrangères	5 102	19 579	22 574	24 198	25 980
Valeur ajoutée (produit) des filiales étrangères	1 018	4 124	5 735	6 260	6 607
Montant total des actifs de filiales étrangères	4 599	43 836	78 631	83 043	86 574
Exportations des filiales étrangères	1 498	5 003	6 320	7 436	7 479
Emploi dans les filiales étrangères (en milliers)	21 458	51 795	63 043	67 852	71 695
<i>Pour mémoire:</i>					
PIB	22 206	50 319	63 468	70 221	71 707
Formation brute de capital fixe	5 109	11 208	13 940	15 770	16 278
Redevances et droits de licence	27	161	215	240	235
Exportation de biens et de services	4 382	15 008	18 956	22 303	22 432

Source :CNUCED(2013), op.cit, P08

Conclusion

D'après notre analyse, nous constatons que l'IDE doit son essor et ses grandes tendances planétaires enregistrées, surtout depuis les années 1990, à la mondialisation des échanges et aux facteurs expliquant cette mondialisation à savoir: la montée de libéralisme économique et l'ouverture des marchés après le cercle d'Uruguay, la division internationale du processus productif (DPPI), les délocalisations, le développement des TIC, la multiplication des opérations de F&A internationales transfrontalières du fait de la hausse des cours boursiers et des opérations de privatisations, la création des zones d'intégration régionales, entre autres, la montée des FMN des pays émergents et des pays en développement (PED) comme de nouveaux acteurs sur la scène économique internationale.

En effet, à partir de l'analyse de tendances de l'évolution des IDE dans le monde, en termes de flux entrants ou sortants, dans les pays développés (PD) comme dans PED et en transition, nous constatons qu'en dépit de la croissance des flux d'IDE entrants à destination des PED, leur répartition restait inégale entre les pays d'accueil (PA) et la hausse des flux n'aurait concerné que quelques pays. De plus, cette inégalité existait même dans le choix de localisation des FMN. Ces dernières se focalisaient beaucoup plus dans les secteurs d'industries extractives et les services, dans les PED. Les PD concentrent une bonne partie des flux d'IDE. Ainsi, rien que quelques pays (les triadiques) seulement recevaient aujourd'hui 71% des entrées d'IDE mondiales, et plus de 82% d'IDE sortants.

La répartition des flux d'IDE dans le monde est inégale²⁹⁴. Bien que quelques PED fassent particularité, mais force est de constater que les PED avaient attiré peu d'IDE, voire marginalisées. En sus, si les mobiles traditionnels de l'IDE (accès aux ressources naturelles et à la main d'œuvre bon marché) n'auraient pas disparu et restant importants dans l'orientation de localisation des FMN et intégrés à présent dans leurs stratégies globales de recherche de compétitivité, il n'en demeure pas moins que d'autres déterminants devraient par ailleurs être pris en compte, en l'occurrence, l'environnement institutionnel et réglementaire, et même aussi l'influence de progrès technique (politiques économique et institutionnelle).

²⁹⁴ Partant de ces tendances et divergences de destinations des IDE et pour bien mettre en évidence ces inégalités dans la répartition des flux des IDE, nous n'aurons qu'à se référer à l'étude de C.A. Michalet, qui analysait en 1997 dans le cadre d'une enquête menée sur l'attractivité des PSEM. Michalet.C a suggéré l'existence de 04 cercles concentriques selon lesquels les différents pays peuvent être classés en fonction de leur attractivité. Ces cercles sont : **la Triade, Core-countries**, le troisième cercle renferme les pays dont l'**attractivité reste potentielle** correspondant pour beaucoup de PSEM y compris l'Algérie. Enfin, le quatrième cercle, quand à lui, est qualifié de « **périphérique** » définissant l'ensemble de pays dont l'attractivité demeure basée sur leur dotations factorielles, répondant ainsi beaucoup plus aux stratégies verticales et demeurent faiblement intégrés dans l'économie mondiale. Michalet.C.A « investissements étrangers : économies du sud de la méditerranéens sont-ils attractives ? », revue monde arabe Maghreb Machrek, décembre 1997, p 43-52.

**Chapitre II : analyse de faits
et impact des IDE sur
l'économie algérienne**

Introduction

A l'image de beaucoup de pays en développement (PED), l'Algérie avait long temps considéré l'IDE comme un des principaux facteurs de dépendance vis-à-vis des pays industrialisés (PI), mais la crise qu'avait connue l'Algérie dans les années 1980, aurait mis en évidence les faiblesses et les rigidités du modèle d'industrialisation adopté. Conduisant les pouvoirs publics à admettre officiellement la nécessité absolue des réformes structurelles globales de l'économie. Il en serait ainsi de retrait de l'Etat de la sphère économique, de la promotion et du développement de capital privé national et étranger²⁹⁵.

Ceci étant, la question de l'attractivité des IDE relèverait depuis de sa préoccupation essentielle, particulièrement à un moment où l'Algérie effectuait sa transition sous les effets multiples de nombreuses mutations opérés ces deux dernières décennies. L'Algérie aurait entrepris des mesures d'attractivité très libérales pour bénéficier plus de l'implantation de capital étranger. Ainsi, la réflexion sur une politique du développement qui ne se baserait plus sur les seules ressources pétrolières mérite d'être mentionnée. Celle-ci, se baserait sur l'innovation, la recherche et développement (R&D), la mise en valeur de capital humain, le développement industriel et la diversification de l'économie²⁹⁶. De nos jours, les efforts ne cessent de se poursuivre et nous pourrions en faire l'appréciation et se rendre compte de l'étendue de différentes évolutions et mutations. A cet effet, s'interroger sur l'efficacité de ces derniers en termes de dynamisme de l'économie nationale ainsi que l'étude des effets de report potentiels des IDE sur cette dernière, devrait constituer la trame de notre recherche.

Dans ce chapitre, nous nous livrons sur une analyse de la réalité de l'IDE en Algérie, qui nous permettra d'abord, dans les deux premières sections, d'analyser à la fois le contexte de l'IDE et l'attractivité de l'Algérie. Enfin, dans la dernière section, nous allons analyser les

²⁹⁵ Aux termes de l'ordonnance de 2001 (n°01-03), le législateur algérien a opté sur une définition large de l'investissement : trois types d'investissements sont ainsi prévus :

- Les acquisitions d'actifs qui entrent dans le cadre de création d'activités nouvelles ou qui sont susceptibles d'étendre les capacités de production, de réhabiliter ou de restructurer l'outil de production ;
- La participation dans le capital des entreprises (sous forme d'apports en nature ou en numéraire) ;
- La reprise d'activités dans le cadre de privatisation partielle ou totale.

Les investissements réalisés au moyen de l'attribution de concessions ou de licences (brevets, marques, etc.) sont également visés par l'ordonnance de 2001 relative au développement des investissements. Les investissements en *Built Operat and Transfert (BOT)* dans lesquels le concessionnaire assure le financement de l'investissement en participant au capital sont aujourd'hui les plus fréquents. KPMJ, investir en Algérie, 2014, p52.

²⁹⁶ Voir l'avant-projet de stratégie et politiques de relance et développement industriel réalisé par le MIPPI (2007, p18). Où l'accent est notamment mis sur trois critères : IDE avec transfert de technologies avancées, IDE avec marchés d'exportation et IDE comme simple extension des marchés traditionnels.

faits et l'impact des IDE sur les différents paramètres micro, méso et macro-économiques en Algérie.

Section 1 : Contexte de l'IDE en Algérie, cadre d'investissement et attractivité

Avant de passer à l'analyse de la contribution des IDE à l'économie algérienne, il nous paraît très utile de comprendre, tout d'abord, l'évolution de cadre juridique, réglementaire et institutionnel en Algérie, pour pouvoir en relever les opportunités et les atouts. Ainsi, faire un éclairage rétrospectif sur l'économie algérienne (les erreurs, la situation économique vécue et les réformes), il nous semble très encourageant.

Il convient de souligner que dès le début des années 1980, l'amenuisement des rentrées en devises générées par la dégringolade des exportations de pétrole, l'Algérie s'est bien retrouvée incapable d'effectuer le remboursement de sa dette contractée, à l'effet d'un ambitieux plan de valorisations de toutes catégories de ressources énergétiques (lancé en 1978)²⁹⁷. En 1986, avec l'effondrement des cours du pétrole, la vulnérabilité de l'économie algérienne apparaît dans toute son ampleur. En sus des émeutes populaires qui se sont vues, en 05 Octobre, dans toutes les villes du pays. C'est à cette période-là, que devait sonner le glas de l'ancien système monolithique en montrant l'impasse politique dans laquelle se rouvrait le pouvoir depuis l'indépendance ainsi que l'extrême dépendance de l'Algérie eu égard de la seule ressource énergétique, qui bien non pérenne et volatile.

Dans le but de relever le défi de la croissance durable visant la réduction de chômage qui avait été devenu un problème inextricable, le maintien de taux de l'inflation à des niveaux très bas, tout en maintenant la stabilité économique, d'insertion dans l'économie mondiale et la DST, l'Algérie s'est en effet engagée dans la mise en œuvre d'un important programme global des réformes structurelles. C'est ainsi que la constitution de 1989 annonce le changement et lève relativement les barrières à la libéralisation économique, pour rétablir les équilibres macro-économiques en espérant bien en l'occurrence se positionner par rapport aux IDE. Ce qui s'était certes concrétisé suite au deux plans d'ajustement structurel: l'un en 1994 et l'autre en 1995. Mais, il n'en demeure pas moins que cette croissance était précaire et

²⁹⁷A noter que ce plan fut abandonné juste après la mort de H. Boumediene, en 1978.

irrégulière, et ces performances auraient été particulièrement dues aux conditions favorables de secteur pétrolier qui a, et encore, un poids significatif dans l'économie nationale.

En outre, en dépit de ce que nous apprend la théorie économique (néoclassiques et nouvelles théories de la croissance (la théorie endogène)²⁹⁸ impliquant, d'une façon implicite, souvent l'Etat comme catalyseur de l'économie, le manque de croissance se prolongeait et persistait dans l'économie nationale²⁹⁹ et ce, depuis la stratégie de développement adoptée en février 1966³⁰⁰. Dès lors, il convient d'avancer que la croissance économique étant un processus qui pourrait être construit tout autant que l'attractivité par notamment l'appui d'investissement productif privé et étranger, des efforts dans le capital humain, dans le capital public et dans le climat des affaires.

Pourtant, encore, depuis que son intention de transition à l'économie de marché soit née, l'Algérie avait entrepris une politique de réformes globales et structurelles qui aurait permis le rétablissement des équilibres macro-économiques et la libéralisation de l'économie dans la perspective d'améliorer les performances en termes de croissance, le développement de secteur privé et l'accroissement notamment des flux entrants d'IDE, voire d'intégrer celui-ci dans le processus de développement économique national. L'IDE était censé jouer un rôle primordial dans l'atteinte des buts fixés par le gouvernement, visant dans le cadre notamment de sa stratégie industrielle une croissance endogène tirant davantage sa dynamique de l'intérieur³⁰¹.

1.1. Cadre réglementaire et juridique de la promotion de l'IDE: avant les réformes, le capital étranger ignoré

Bien que notre étude s'étale principalement de début des réformes structurelles à la période récente, il nous semble en effet très judicieux de nous pencher, *a priori*, sur un développement de comportement des gouvernements qui se sont succédés eu égard du capital étranger, afin de pouvoir analyser les différentes évolutions des IDE jusqu'au jour

²⁹⁸ Toutes ces théories sont bien développées dans le chapitre III de la partie I.

²⁹⁹ Cette croissance, disons faible, ne reflétant pas le potentiel de notre pays, ne serait en fait tirée que par les seuls secteurs d'énergie et des mines et des politiques de dépenses publiques financées par l'argent de l'Etat (trois plans de relance s'étalant de 2001-2014).

³⁰⁰ Voir BOUZIDI. A, « 50 ans de politique économique », Symposium FCE des 14 et 15 mars 2012, P4.

³⁰¹ Pour ne pas citer au passage que la stratégie industrielle algérienne pour la promotion de l'IDE, où il est indiqué que le pays ne recherche pas à substituer l'IDE à l'investissement national privé, mais l'IDE serait une source importante de compétitivité et de croissance. La synthèse de rapport, « la stratégie et les politiques de relance et de développement industriels », ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (MIPI), Alger, 2007, P38.

d'aujourd'hui(leur localisation géographique et sectorielle, leur spécialisation et leurs modes d'implantation, les contraintes et les obstacles à leurs investissements.

1.1.1. Codes de l'investissement des années 1963 et 1966

Dès les premières années de l'indépendance, l'Algérie a montré sa volonté d'attirer l'IDE et l'intégrer dans sa stratégie de développement économique et social. Mais le cadre dans lequel se réalise l'investissement est fortement marqué par une double distinction : celle entre capital privé/public et celle de capital étranger/national.

En effet, en cette période, l'Algérie avait connu deux codes d'investissements. **Le 23 juillet 1963, le premier code des investissements** (la loi 63-277) a été promulgué, destiné essentiellement aux IDE. Mais, tout en sachant que, l'Algérie est nouvellement indépendante et ne présentant surement pas d'avantages particuliers, la recherche à attirer les IDE se poursuit. Ainsi, l'échec de premier code des investissements va être par ailleurs suivi par **l'ordonnance de 15 septembre 1966**(la loi 66-281). Cette dernière a pour objet d'intéresser l'épargne privée national et générer des flux d'IDE. Mais, il est à souligner que ces IDE s'étaient essentiellement centrés dans le secteur des hydrocarbures et ce, au détriment des autres secteurs productifs à forte VA, en l'occurrence l'industrie et l'agriculture.

1.1.2. Lois de 1982 et de 1986

Il est d'admettre que jusqu'ici, la politique des gouvernements vis-à-vis des IDE disons est passive. Excepté, le secteur des hydrocarbures qui en 1971 en s'ouvrant aux IDE était régi par un code d'investissement qui lui était propre et spécifique. Par ailleurs **la loi 82-13 de 28 aout 1982** vient l'appuyer, par des opérations de JV en fixant 49% pour le partenaire étranger et 51% au partenaire national. Le secteur privé exclusif et ne garantissant pas le privé national qui fait après la mauvaise conjoncture de 1986 **une nouvelle loi (86-13)** vient de voir le jour en **1989**, qui vient amender la loi de 1982. Cette loi stipule que dans le cadre des JV, le partenaire étranger soumet à 65%.

Toutefois, compte tenu du contexte de cette période d'endettement des gouvernements nationaux et de crise économique et sociale, cette loi n'a pas abouti et n'a pas donné l'objectif escompté, et même les réformes structurelles et économiques qui ont été destinés à redynamiser l'économie nationale en étaient essoufflées et ralenties(Boualem.F, 2008, p17).

1.2. Mouture du cadre juridique, réglementaire et fiscal de la promotion de l'IDE après les réformes : facilité ou coercition ?

Suite à la crise de 1986 et les effets de contre-choc pétrolier, l'échec des réformes qui s'en suit, et dans le but de relever le défi de la croissance et de maintenir la stabilité macro-économique tout en s'insérant dans l'économie mondiale, à partir de début des années 90, l'Algérie s'est engagé dans le PAS, fixé par les institutions de *bretton Woods* (BM et FMI).

Ainsi, sans aucun ombre de doute, la décennie 90 aurait été pour l'Algérie une période marquée par de profondes mutations, d'efforts intenses et soutenus de réorganisation dans l'encadrement juridique, économique e institutionnel qui, ne serait-ce, qu'afin d'asseoir les fondements de l'économie de marché dans un marché ouvert sur le progrès et tourner vers une meilleure et active insertion dans les flux des échanges, le développement de cadre régissant l'IDE mérite en effet d'être mentionné.

1.2.1. Le cadre juridique et réglementaire vis- à- vis de l'IDE

Ceci étant, un vaste mouvement de réformes accompagné par une série de garanties juridiques, de mesures d'encouragement et d'incitation fiscales et un cadre institutionnel d'appui, consacrés par la loi portant le code des investissements. Ainsi, **la loi n°90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit**, était un premier signe d'ouverture à l'investissement privé étranger. Elle remplace la distinction national/étranger par résident/non résident (article 187)³⁰². Cette contrainte levée, l'IDE des non résidents en Algérie et des résidents à l'étranger peut être autorisé, ainsi que l'implantation des banques internationales en Algérie. La loi fixe les conditions de transfert des capitaux à l'étranger: capitaux, dividendes, intérêts, revenus et rentes des entreprises qui ont investi dans le pays peuvent circuler avec toute liberté. Par ailleurs, la loi sur la monnaie et le crédit a mis en place le conseil sur la monnaie et le crédit(CMC) chargé du traitement des dossiers d'investissements par les non résidents, qui elle-même aussi revue en 1993. Ainsi, pour paraphraser, Talha.A³⁰³, cette politique d'ouverture initiale par la LMC(1990) place l'Algérie désormais dans la course aux IDE, en concurrence directe avec le Maroc et la Tunisie, et ce dans un contexte international où l'offre de capital est devenue rare et celle du travail abondante. En effet, le

³⁰²Talahite.T « les IDE en Algérie : tendances, contraintes et perspectives », 1997, P241.

³⁰³TALHA,L « Investissements étrangers au Maghreb », *Égypte/Monde arabe*, Première série, 9/1992, mis en ligne le 07 juillet 2008, consulté le 09 février 2015. URL : <http://ema.revues.org/1216>.

nouveau code des investissements de 1993³⁰⁴ vient prononcer cette ouverture au secteur privé et amorcer une évolution remarquable par rapport aux droits antérieurs de l'investissement en Algérie. Ce code a un certain nombre de principes universellement reconnus et des avantages qui ouvraient de très longues perspectives en matière d'investissements³⁰⁵. Mais le contexte mouvementé de début des années 1990 où le pays était asphyxié par la crise, les réformes politiques ont pris le pas sur les réformes économiques, ce qui a fait que le code de 1993 soit relégué au deuxième plan.

Mais, face à la hausse continue des prix de pétrole des années 2000, les autorités ont bien décidés de ne réitérer l'expérience malheureuse de 1985-1990, ont maintenu le cap d'une politique monétaire et budgétaire stricte³⁰⁶. Elles ont également adopté des mesures visant l'augmentation d'attractivité du pays aux IDE, et ce par notamment, la réforme de secteur bancaire, la réforme de code des investissements et la mise en place d'un système de régulation du marché foncier, tout dans le but d'améliorer le climat des affaires et permettre le retour des IDE en Algérie. En effet, la volonté des pouvoirs publics à promouvoir l'investissement privé à partir des années 2000, s'est concrétisée au plan institutionnel par l'adoption de 2001. Ainsi, le code des investissements de 1993, venait d'être modifié et complété par **l'ordonnance de 2001**³⁰⁷ reconnaissant la liberté d'investir, l'égalité entre les

³⁰⁴ Le décret législatif n° 93-12 du 05 octobre 1993.

³⁰⁵ Concrètement le dispositif de ce code :

- Consacre la liberté d'investir fondée sur la liberté de commerce et d'industrie ;
- Consacre définitivement une approche non discriminatoire en éliminant toute forme de traitements sélectives et différences entre les investisseurs résidents et non résidents ;
- Etablit la liberté d'investir sous a forme souhaitée par les promoteurs, le choix de la forme juridique d'exercice de l'activité, de répartition de capital et résidents et non résidents ;
- Institue des dispositifs d'encouragement et d'incitation à l'investissement fondés sur une modulation transparente de nombreux et conséquents avantages financiers, fiscaux et douaniers ;
- Met en **vigueur une série de garanties à l'investissement** : transfert des revenus générés par les capitaux non résidents investis, la non nationalisation et le non recours à la réquisition administrative, le recours à l'arbitrage international pour le règlement des différends éventuels entre les investisseurs et l'Etat(adhésion de l'Algérie à la Convention de New York relative à la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales), protection des investissements par les ratifications de l'adhésion à la MIGA et CIRDI(entre Etat et ressortissants d'autresEtats). Par ailleurs, ce code a mis en place l'Agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements(APSI) constituant un partenaire solidaire de l'investisseur, ayant comme missions : **a)**la mission d'information relative à l'environnement institutionnel, juridique et économique, et les opportunités d'investissements **b)**la mission de facilitation des formalités à travers le guichet unique regroupant toutes les administrations concernées, **c)**la gestion de dispositif d'encouragement et d'incitation, **d)**la mission d'assistance à l'investisseur dans la réalisation des son projet, **e)** enfin, les missions liées à la promotion qui a pour but d'étendre et de diversifier le champ des investissements et d'encourager les investisseurs non résidents et le partenariat.

³⁰⁶Tirant la leçon des années de crise et s'inspirant des expériences étrangères, les autorités algériennes ont mis de cote une partie des recettes pétrolières et gazières, à travers la création en l'an 2000 d'un fonds de régulation des recettes(FRR) et des réserves de changes, favorisés par la politique monétaire de la banque d'Algérie.

³⁰⁷Le dispositif de cette ordonnance annonce :- le remplacement de l'APSI par l'ANDI. Cette dernière chargée de fournir des documents nécessaires à la réalisation des investissements ainsi que la notification des décisions

investisseurs résidents et non résidents et avec une politique fiscale de soutien à l'investissement. Autrement dit, toute personne physique ou morale, publique ou privée, nationale ou étrangère peut investir dans les activités économiques de production de biens et de services ainsi que dans les investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession et/ou de licence. Il est possible de bénéficier d'avantages en fonction des projets et de leur localisation. Par ailleurs, ce même code, a aussi offert une série d'avantages fiscaux. Il s'agit notamment de l'application de taux réduit en matière des droits de douane pour les équipements importés dans le cadre de réalisation de l'investissement, de l'exonération de l'impôt sur le bénéfice annuel, de l'impôt sur le revenu global ou encore de la franchise de TVA sur les biens et services. Cet arsenal devrait jouer un rôle majeur dans le retour des IDE et l'amélioration de climat des affaires. Ainsi que le soulignait l'ambassadeur de l'Allemagne à Alger « *ce code est l'une des législations les plus favorables à l'essor de l'investissement en Afrique.* »³⁰⁸

Rappelons que d'autres réformes et non des moindres qui consistaient en processus de privatisations³⁰⁹ et d'ouverture totale du secteur des hydrocarbures sont également désormais dans l'agenda. Ceci étant, en 20 mars 2005, la priorité est mise sur la valorisation accélérée des ressources énergétiques ; une loi visant à attirer les entreprises étrangères les plus compétitives libéralise le secteur des hydrocarbures, plaçant cependant l'entreprise nationale des hydrocarbures (SONATRACH) en compétitivité directe avec les FMN.³¹⁰

1.3. Le cadre fiscal et institutionnel à l'égard de l'IDE

1.3.1. Cadre fiscal, d'incitations fiscales

d'octroi d'avantages, portant aussi que l'agence dispose des structures sectorielles tels les guichets uniques décentralisés (GUD).

- Le droit de recours des investisseurs en cas de non réponse et de contestation des décisions de l'ANDI.
- La création auprès de chef de gouvernement de CNI, chargé de proposer et prioriser des stratégies d'investissements.
- L'introduction d'un régime d'octroi d'avantages pour toutes, créations, extensions et réhabilitation ou restructurations réalisés par une personne morale dans les activités économiques de production de biens et services, à l'exclusion le commerce, et beaucoup d'autres avantages sont aussi accordés selon les principes de régime générale ou dérogatoire. L'accès à ces avantages sont fixés par le CNI.

³⁰⁸Ministre de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, « investissements et partenariats », document n°15/DIEEP/2010, P15.

³⁰⁹La première liste des entreprises publiques éligibles à la privatisation et l'ouverture au capital étranger, dites privatisations partielles, n'a eu lieu qu'en 1998 alors que la décision de désengagement de l'état s'était en 1995 (ordonnance n°95-22) autorisant le transfert de propriété des entreprises publiques au secteur privé. Comme principal but, permettre aux entreprises publiques d'intégrer les marchés internationaux, d'accéder à de nouvelles technologies, d'acquérir de l'expertise managériale, et pour ainsi accéder à des marchés d'exportation.

³¹⁰TALAHITE, F., « réformes et transformations économiques en Algérie », habilitation à diriger des recherches, 2010, Université paris13-Nord, P16.

Dans le prolongement des réformes macro-économiques engagées, la politique fiscale s'en trouve aussi parmi les outils les utilisés dans l'orientation économique de pays. C'est ainsi que l'ordonnance de 2001, modifiée après par celle de 2006 et le code de l'investissement de 2007(décret exécutif n°07-08 du 11janvier 2007)³¹¹, entre autres quelques apports de différentes LFC qui se sont succédées vont venir expliciter les trois régimes prévus par la loi, en termes de mesures et d'avantages incitatives à l'investissement. C'est un dispositif d'encouragement coordonné par l'ANDI³¹². Et de rappeler que l'ANDI, veille à la bonne application des dispositifs incitatifs et des avantages visant à encourager l'investissement.

En fait, selon l'ANDI (2010), sur le plan pratique les divers avantages réservés aux projets d'investissement sont regroupés sous trois régimes incitatifs d'investissements³¹³: le régime général pour les projets courants; le régime dérogatoire pour les projets localisés dans les zones dont le développement été identifié comme prioritaire et nécessite une intervention particulière de l'Etat; et enfin, le régime de la convention de l'investissement pour les projets stratégiques. Notons que chacun de ces régimes prévoit une gamme d'avantages plus au moins importante et durable tant au titre de la réalisation que d'exploitation.

1.3.1.1. Le régime général pour les projets courants

Ce régime prévoit que les investisseurs bénéficient de nombreux avantages fiscaux. Les diverses dispositions de ce régime sont synthétisées dans le tableau(08) ci-dessous.

³¹¹ Où il a été procédé au réajustement du dispositif d'investissement, afin que celui-ci tout en étant suffisamment incitatif pour attirer les investisseurs, procède à une sélectivité qui tienne compte de l'objectif stratégique de relance de l'appareil de production et de promotion de la compétitivité. Bref, les dispositions de ce code sont orientées globalement au renforcement de l'investissement vers les activités productives. Dans ce cadre, un fonds de garantie des crédits(FGAR) aux PME vient d'être créé, qui lui-même vient d'installer un représentant au niveau de GU de l'ANDI à Alger en vue de faciliter l'accès des investisseurs à ces prestations. Par ailleurs, s'agissant de plan foncier, l'ANIREF a été créée en 2007, sous la tutelle de MDIPI, ayant principalement pour mission, de favoriser à terme l'émergence d'un marché foncier, transparent régulier, organisé autour des besoins de l'investissement et de développement économique de l'Algérie, et ce, en jouant un rôle d'intermédiation entre les propriétaires fonciers et immobiliers et des opérateurs économiques en quête de foncier pour y implanter leur projet. Le régime de la concession du foncier pour les projets d'investissements a été introduit pour une durée de 33ans renouvelables afin de préserver le foncier industriel de toute spéculation au détriment de l'acte d'investissement. Pour en savoir plus consulter le site, <http://www.aniref.dz/>.

³¹² http://www.andi.dz/fr/PDF/investir_en_algerie/Dispositif%20encouragement%202010%20fr.pdf. Et l'ordonnance N°01-03, d'Aoul jourmada ethania 1422 correspondant au 20 aout 2001 relative au développement de l'investissement. Rappelons que l'ANDI est chargée principalement à décliner la stratégie arrêtée par le CNI, et ce en concertation avec les institutions concernées (direction impôts et douanes..)

³¹³Chambre algérienne de commerce et d'industrie(CACI), revue AMENHYD, Mutations, N°63-01/08, P41

Tableau(08) : le régime général pour les projets courants

Avantages au titre de réalisation	Avantages au titre d'exploitation
-Exonération de droits de douane pour les biens non exclus, importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement ; -franchise de la TVA pour les biens et services non exclus importés ou acquis localement entrant directement dans la réalisation de l'investissement ; -Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.	Les avantages au titre de l'exploitation (accordés pour une durée de 3 ou de 5ans pour un projet générant plus de 100 emplois après constat d'entrée en activité établi par les services fiscaux à la diligence de l'investisseur ; -Exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS ; -Exonération de la taxe sur l'activité professionnelle(TAP).

Source : établi par nous-mêmes d'après, le DG Trésor (publications des services économiques, avril 2014) et le site de l'ANDI.

Des conditions supplémentaires à l'octroi des avantages du régime général, ont été par ailleurs imposées, dans le cadre de LFC(2009), à savoir : un engagement par écrit du bénéficiaire à accorder la préférence aux produits et services d'origine algérienne, et le bénéfice de la franchise de TVA limité aux seules acquisitions d'origine algérienne sauf en l'absence, le cas échéant, d'une production locale similaire.

1.3.1.2. Le régime dérogatoire, investissements d'intérêt national nécessitant l'intervention de l'Etat

De son coté, ce régime prévoit des avantages nombreux, mais exclusivement dans les investissements réalisés dans les zones dont le développement nécessitant une contribution particulière de l'Etat où dans le cas des projets présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale et préservant l'environnement. Des avantages multiples en sont accordés. Ceux-ci, sont résumés dans le tableau(09).

Tableau 09 : le régime dérogatoire et ses avantages

Avantages au titre de réalisation	Avantages au titre d'exploitation
-l'exemption de droits de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ; -l'application du droit d'enregistrement au taux réduit de 2% pour les actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital ; -la prise en charge partielle ou totale par l'Etat, après évaluation par l'ANDI, des dépenses au titre des travaux d'infrastructure nécessaires à la réalisation de l'investissement ; -la franchise de la TVA, pour les biens et services	-exonération pendant une période de 10 ans d'activité effective, d'IBS et de TAP ; -exonération, à compter de la date d'acquisition de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de 10ans.

non exclus des avantages entrant directement dans la réalisation de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis sur le marché locale ; - exonération des droits de douane pour les biens importés non exclus des avantages entrant directement dans la réalisation de l'investissement.	
---	--

Source : DG Trésor, op.cit, établi par nous-mêmes.

De même, dans le cadre de la LFC 2009, a été introduite une obligation de réinvestir les bénéfices correspondant aux exonérations ou réductions fiscales accordées au titre des avantages octroyés (dont les avantages d'ANDI) dans un délai de 4 ans à compter de la date de la clôture de l'exercice (disposition dont sont cependant exemptés, sous certaines conditions, les IDE en partenariats avec investisseurs nationaux). En cas de cumul des exercices le délai de 4 ans est décompté à partir de la date de clôture de premier exercice. Or, toute défaillance ou non respect de ces dispositions, une amende fiscale de 30% sera prononcée ainsi que le reversement de l'avantage fiscal. L'obligation de réinvestissement peut être levée par le CNI.

1.3.1.3. Le régime de la convention d'investissement pour les projets stratégiques

Comme ce dernier, ce régime s'applique particulièrement aux projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie algérienne. En pratique, il s'agit de projets s'insérant dans des secteurs encore peu ou pas développés et/ou qui continuent à substituer une production locale aux importations. Ainsi, ils bénéficient automatiquement de la plus large gamme d'avantages prévus pour une durée de 5 ans au titre de la réalisation et pour une durée de 10 ans au titre de l'exploitation. La décision relative à l'octroi de ce régime relève de CNI.

Ainsi, la différence entre les trois régimes résiderait donc, dans le contenu et la durée des avantages accordés.

1.3.2. La création d'organes pour le suivi et la promotion de l'investissement

Comme on vient de l'évoquer, à travers ce cadre réglementaire et fiscal de l'investissement, on ne pourrait nier le rôle que peuvent jouer les différents organes d'accompagnement et d'encadrement (ANDI, CNI etc.). C'est tout un dispositif d'incitation et d'encouragement à l'investissement.

1.3.2.1. L'agence nationale pour le développement de l'investissement (ANDI)

Alors qu'il n'était qu'une annonce dans le cadre de l'ordonnance de 2001, c'est suite à l'ordonnance de 2006 que l'ANDI est créée, comme un établissement public à caractère

administratif(EPA), au services des investisseurs nationaux et internationaux, placé dans le dernier texte législatif sous la houlette de ministre chargé de l'investissement depuis 2008, et non le premier ministre comme par le passé.³¹⁴ A rappeler que l'ANDI vient de remplacer l'APSI mis en place dans le code des investissements de 1993.

1.3.2.2. Le conseil national de l'investissement(CNI)

Le CNI est un fonds d'appui à l'investissement sous forme d'un compte d'affectation spécial. Il est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le cout des avantages consentis aux investissements. Le CNI a vu rehaussé ces prérogatives³¹⁵, dans la cadre de LFC(2009) et les projets d'IDE ne seront plus soumis à l'ANDI mais au CNI. Celui-ci, par ailleurs dans le cadre de LF(2014), on lui a attribué la tache d'encouragement des IDE, notamment ceux, qui contribuent au savoir-faire et produisent des biens à taux d'intégration supérieur à 40% et ce, en leur accordant des avantages fiscaux et parafiscaux³¹⁶.

1.3.2.3. Une commission de recours sur l'investissement

Par ailleurs, en plus d'organes de soutien à l'investissement, une commission de recours sur l'investissement (créée en 2006), a été installée le 15 juillet 2014 par le ministre de

³¹⁴L'ANDI a comme missions :

-Au titre des missions d'informations et de promotion de l'investissement : - collecter, traiter, produire et diffuser la documentation nécessaire à une meilleure connaissance des législations, réglementation ou toute autre information en rapport avec l'investissement. – Assurer un service de mise en relations d'affaires et de facilitations des contacts des investisseurs et promouvoir les projets et les opportunités d'affaires. –Organiser des rencontres, colloques, journées d'études et autres manifestations en rapports avec ses missions.- Entretenir et développer des relations de coopérations avec des organismes étrangers similaires.

-Au titre de la mission de facilitation :- Mise en place de guichet unique décentralisé(GUD)(Alger, Blida, Annaba, Constantine, Adrar, Ouargla, Tlemcen et Sétif). – Identification des obstacles et contraintes de toute nature entravant la réalisation des investissements, et simplifications des réglementations et assurer des services de statistiques. Ce dispositif a été complété par la création du FGAR, qui vient installer un représentant au niveau du guichet unique de l'ANDI en vue de faciliter l'accès des investisseurs à ces prestations.

-Au titre de la mission de la gestion des avantages :- traiter les dossiers d'investissements. l'ANDI est noué de plusieurs réseaux internationaux d'agences de promotions et des investissent : WAIPA (association mondiale des agences de promotion des investissements), ANIMA(réseau euro-méditerranéen de APIs), AFRIPANET(association des API africaines), et ce dans le but de échange de pratique d'expertise et d'expérience et de veille. DJAOUDA .K « les missions de l'ANDI », in, « IDE en Algérie : bilan et perspectives », colloque organisé en Maison de Barreau de Paris, Mars 2014, P 25- 28 et p33. Cependant, selon le ministre actuel de l'industrie et des mines, il y aura une redéfinition de rôle de l'ANDI qui perdra de ce fait ces prérogatives d'octroi d'avantages aux investisseurs pour se consacrer à son rôle de facilitateur: « *les organes en charge de l'investissement seront orientés vers une nouvelle attitude celle de service des investissements d'aide à l'entreprise et à son développement* » (dans le journal El Watan de 20/09/2014, p3).

³¹⁵TALAHITE. F, « réformes et transformations économiques en Algérie », rapport en vue d'obtention du diplôme habilitation à diriger des recherches, université Paris 13-Nord, 2010, P120.

³¹⁶ Les modalités d'octroi de ces avantages sont fixées par voie réglementaire. Dés lors, à l'instar des investisseurs locaux, seuls les investissements étrangers dont le montant est supérieur à 1,5 Mds DZD (soit 15 millions) sont soumis à l'examen préalable du CNI.

développement industriel. Ayant pour mission principale « *de traiter et statuer sur les recours formulés par les investisseurs s'estimant lésés par une administration ou un organisme chargé de mise en œuvre des dispositions de l'ordonnance relative au développement des investissements* »³¹⁷, liée au processus d'investissement. Cette structure à caractère décisionnel et non consultatif, viendra ainsi renforcer les mesures de facilitation et d'accompagnement de l'investissement mise en place par le gouvernement au titre de la stratégie du développement de secteur industriel.

Le foncier économique (accès au foncier) constitue aussi un facteur particulièrement important de développement de l'investissement. C'est ainsi qu'a été créée, en avril 2007(décret exécutif n°07-119 du 23 avril 2007), l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière(ANIREF)³¹⁸ placé sous la tutelle de MDIPI, qui doit contribuer à l'émergence d'un marché foncier et immobilier fondé sur le régime de concession, organisé, transparent et régulé. Ce régime de concession du foncier pour les projets d'investissements a été introduit pour une durée de 33 ans renouvelable pour préserver le foncier industriel de toute spéculation au détriment de l'acte d'investissement.

Au terme de ce nouveau panorama réglementaire, juridique et institutionnel, si appréciable soit-il, néanmoins, cette nouvelle adaptation ne s'affirmerait, aujourd'hui, qu'à travers l'engagement sans équivoque des pouvoirs publics, dans ses soutiens à l'IDE. En sus, ceci resterait un acquis insuffisant³¹⁹, pour pouvoir permettre une bonne image de communication de notre pays et la mesure de son attractivité, en particulier. Il n'en demeure

³¹⁷ Le courrier d'Algérie de 30 juillet 2014, p4.

³¹⁸ L'ANIREF joue notamment un rôle d'intermédiation foncière et immobilière en mettant en relation des propriétaires de biens fonciers et immobiliers destinés à l'investissement et des opérateurs économiques à la recherche d'assiette foncière dans le but d'y réaliser le projet. Pour de plus amples informations sur les mesures visant à dynamiser l'investissement, voir sur le site : <http://www.aniref.dz/>. Ce dispositif vient d'être par ailleurs modifié et complété dans le cadre de décret exécutif n°12-126 du 19 mars 2012, élargissant les prérogatives et missions de l'ANIREF dans le but de promouvoir l'investissement et la densification de tissu industriel, entre autres par ailleurs, la création des CALPIREF(au niveau régional) chargé de traitement des dossiers de foncier lié à l'investissement.

³¹⁹Au fait, tout commentateur, à lecture des amendements (LF2009 et 2014), pourrait purement et simplement conclure à une indifférence sinon de rejet de l'IDE par les autorités algériennes, la règle 51/49 en est un exemple vivant. Il s'ensuit, dans ce sens que ces divers mesures allaient dans le sens de restriction des IDE voire des réactions nationalistes et souverainistes de la part du pouvoir en place. Dans le sens de N. SAFIR(2012), « *sous couvert de nationalisme, l'investissement étranger est découragé en Algérie*», cité par BELGAID.L « essai d'analyse de l'impact de la globalisation économique et financière sur la souveraineté de l'état nation »,2014, mémoire de magister à l'UMMTO, p198.

pas moins que cette dernière, reste tributaire de considérations profondes et lourdes relevant des contraintes et des incertitudes conditionnant les initiatives de promoteurs.

1.4. Promotion, attractivité et indicateurs économiques

En établissant un accord de partenariat avec l'UE, et en intégrant la zone euro-méditerranéenne de libre échange ainsi qu'en se portant candidate d'adhésion à l'OMC dont, faut-il le souligner, les négociations sont en vigueur jusqu'à présent, en sus à l'effet d'offrir plus de garanties, l'Algérie a ratifié de nombreuses conventions internationales ou bilatérales ayant trait à l'investissement. C'est dire que l'Algérie s'engage de façon durable pour une stabilité des règles de fonctionnement de son économie, en offrant ainsi, des arguments fiables de sa propre détermination à s'insérer dans l'économie mondiale. Dans ce sens, le rôle de l'IDE n'en serait pas dénué d'importance. En effet, nous encourageons l'IDE et l'investissement local pour accélérer aussi rapidement que possible la restructuration industrielle et d'améliorer les performances de notre économie. La dynamisation des IDE est importante puisqu'il contribue à la concrétisation des objectifs escomptés, notamment le renforcement de tissu industriel par le transfert de technologie de savoir faire, l'accès au marché extérieur ainsi que l'apport de capital et la création de richesses.

1.4.1. Evaluation de climat des investissements en Algérie

Autant de facteurs conditionnent le climat d'investissement en particulier à savoir: l'administration publique économique, la qualité d'infrastructures, le degré de développement technologique et la qualité de capital humain, etc.

S'agissant de l'Algérie, il convient d'admettre qu'en dépit de la volonté politique affichée et l'importance des dispositifs pris, les réformes de l'environnement des affaires n'auraient pas évolué au rythme souhaité. L'Algérie reste classée parmi les pays qui offrent peu d'attractivité aux investisseurs. Se classant parmi les derniers pays en matière d'impôts et taxes, de procédures de création d'entreprises, dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle, l'exécution des contrats (Voir le tableau 10)... Ainsi, si nous nous référons au rapport *Doing business* de la BM, pour ne citer que celui de 2014, nous constatons que l'Algérie se classait bien toujours au bas de tableau. En effet, ce rapport classe l'Algérie à la 153^{ème} place sur 189 pays, devancé par la Tunisie (51^{ème}) et le Maroc (87^{ème}), en recul d'une place par rapport au classement précédent (qui classait 185 pays). Le rapport indique qu'aucune mesure législative pouvant entraver ou entraver l'entreprise, n'est intervenue en

2013. Les critères défavorables à l'Algérie sont notamment le paiement des taxes et impôts (174^{ème}). En revanche, le pays se classe 60^{ème} pour le règlement de l'insolvabilité, le 129^{ème} pour l'exécution des contrats et 133^{ème} pour le commerce transfrontalier.³²⁰

Tableau(10) : Classement de l'Algérie en termes de la facilitation des affaires

Critères/rang de l'Algérie	2009	2010	2011	2013	2014
Doing business	136	134	150	152	153
Création d'entreprise	148	141	155	156	/
Permis de construire	110	113	137	138	147
Transfert de propriété	160	166	172	172	176
Obtention de prêts	135	131	152	129	130
Protection des investisseurs	73	70	79	82	98
Paievements des impôts	168	168	165	170	174
Commerce transfrontalier	122	120	128	129	133
Exécution des contrats	123	125	125	126	129
Règlement d'insolvabilités	51	51	62	60	60

Source : constitué par nos soins sur la base des rapports *Doing Business*, 2009 à 2014 .

Ainsi, comme il ressort de tableau ci-dessus, en dépit des efforts entrepris par les autorités nationales au niveau législatif et institutionnel, l'Algérie restait toujours très mal classée en termes du climat des affaires. Dans la poursuite des réformes, il est primordial que les autorités prennent en considérations ces faiblesses et les corrigent de façon à améliorer l'attractivité de pays. Or, pour beaucoup d'économistes nationaux, les politiques menées, notamment par l'adoption de la stratégie industrielle(2007), semblent envisager l'IDE dans un cadre stratégique global. En effet, dans ce sens, le gouvernement définit la politique des IDE en relation avec la réindustrialisations du pays. Ce faisant, il a adopté une série de disposition qui devrait améliorer nettement le climat des affaires. Pour reprendre BEN ABDELLAH.Y, ceci, ne peut être qu'une sorte de volonté de l'élite politique de³²¹:

- Encourager les conditions de développement des capacités d'absorption technologique ;
- Encourager des IDE hors hydrocarbures en leur accordant des avantages complémentaires particulièrement à ceux qui se dirigent vers les branches définis par la stratégie industrielle comme prioritaire à travers des business plan sur 5 à 10 ans ;
- Encourager des IDE qui développent l'offre d'exportations hors hydrocarbures, l'innovation et la R&D;

³²⁰[http://doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business_Document s/Annual-Reports/English/DB14-Full-Report.pdf](http://doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business_Document_s/Annual-Reports/English/DB14-Full-Report.pdf)

³²¹BENABDELLAH.Y. HAMIDOUCHE.N et RAMOUN.T, «l'Algérie entre malédiction et bénédiction des ressources », FEMISE research programme 2006-2007, n°FEM31-20, P99 et 100.

- La mise à disposition de terrains viabilisés à prix réduit pour les investisseurs innovants ;
- La mise à la disposition des investisseurs étrangers de locaux fins prêts à usage industriel ou commercial ;
- Les aides aux entreprises locales développant des relations de partenariat avec l'étranger.

Le tableau (11) nous récapitule les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces vis à vis l'investissement en Algérie.

Tableau 11 : diagnostic de l'attractivité de l'Algérie selon la méthode SWOT³²²

Les points forts	Les points faibles
Stabilité de cadre macro-économique, stabilité politique (classification risque pays rassurante, d 6(1999) à 3(2012), une note A4 attribuée par COFACE en 2012.	Retard dans les infrastructures (et ce malgré les acquis des trois plans de relance (2001-2004(6.9Mds\$), 2005-2009(150Mds\$), 2010-2014(286Mds\$))
Evaluation positive des reformes achevées par les milieux étrangers des affaires	Ralentissement dans la mise en place des reformes de deuxième génération
Volonté réformatrice des autorités	Ralentissement important dans les reformes financières et bancaires (qui reste encore embryonnaire)
Faible coût de l'énergie	Difficulté d'accès au financement pour les PME/PMI
Taille potentielle de marché (plus de 35Millions de consommateurs, 46Mds\$ d'importations en 2011)	Secteur informel important (représentant plus de 50% de PIB)
Force de travail jeune et maîtrisant plusieurs langues	Lenteurs judiciaires (registre de commerce)
Position géostratégique et proximité géographique des marchés potentiels : Europe-Afrique	Difficulté d'accès au foncier industriel
Progressive intégration économique régionale (UMA/UE) et mondiale(OMC)	Forte déficit d'image et de communication
Disponibilité de ressources naturelles et politiques proactives de mise en valeur de ces dernières	Manque d'information qualitative sur les IDE par secteur d'activité et par origine
Ressources humaines abondantes (main d'œuvre qualifiée) et flexibilité du marché de travail	Manque d'expertise en termes d'IDE et de ciblage des secteurs, et un encadrement rigide de l'IDE
Un plus grand réseau routier d'Afrique	Un cadre réglementaire et institutionnel contraignant
Une bonne santé financière(un niveau confortable des réserves de changes frôlant les 190Mds\$ 2014)	Un taux de chômage des jeunes élevés
Opportunités	Menaces
Hydrocarbures et énergies et couts des facteurs de production avantageux (énergie et salaires)	Lenteur des réglementations, corruption
Mise en place du plan de relance économique, notamment le développement d'infrastructures de base, infrastructures des NTIC(E-banking, satellite, etc.) ³²³	Lenteur bureaucratique de l'administration publique, mauvaise gouvernance

³²² Initiales de *strengths, weakness, opportunities et threats* (forces, faiblesses, opportunités et menaces).

³²³ Programmes d'investissement public(2010-2014) :amélioration de développement humain(l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation, infrastructures de santé, alimentation en eau, raccordement au gaz et à l'électricité),achèvement de développement des infrastructures de base(génie civile :+40Mds\$, transport :+35Mds\$, aménagement territoire et environnement :7Mds\$, et l'amélioration de services publique :24Mds\$; soutien au développement de l'économie nationale :développement agricole et

Richesses minières (phosphate, zinc, fer, or, etc.)	Retard dans la mise à niveau des fonctionnaires de l'administration publique
Agroalimentaires, privatisation d'Algérie Telecom en 2003, troisième licence GSM entre autres l'acquisition de l'opérateur Djezzy, 3G, etc.	Faible taux de pénétration de NTIC qui limite le développement du secteur dans son ensemble (strictement contrôlé et peu ouvert)
Tourisme, avantage douanier..	Fuite des cerveaux (de la matière grise)
Electronique parc technologique de Sidi Abdallah, pêche (constitution des zones franches)	Mise à niveau des politiques nationales et vis-à-vis des obligations internationales de l'Algérie
Future adhésion à l'OMC, avantage douanier	Manque de coordinations entre les politiques nationales
Zone de libre échange avec l'U-E et l'intégration et membre de a zone euro-méditerranéen	Chevauchement des fonctions des institutions chargées de l'investissement (ANDI, CNI)

Sources : élaboré par nous-mêmes, d'après, DELARUE.T« l'Algérie, des ressources, des besoins et une ambition », Banque de l'économie Latitude Internationale, N°9-Mars-Avril 2011, P05; « examen de la politique de l'investissement en Algérie », CNUCED (2004), GUERID.O, « l'IDE en Algérie, impacts, opportunités et entraves », revue recherches économiques et managerielles, n°3, juin 2008, Biskra, P46,

1.4.2. Indicateurs économiques : quelles performances ?

Suite à l'augmentation du prix de pétrole, l'Algérie avait connu ces dernières années une aisance financière toute particulière. Cette conjoncture couplée à des politiques monétaires et budgétaires prudentes, n'aurait été que bénéfique pour l'Algérie, aurait permis d'enregistrer de bons indicateurs macro-économiques. En effet, alors qu'ils ne s'estimaient qu'à 4.4Mds\$ en fin de décennie 90, les réserves totales de pays, en fin 2014, frôlent les 190Mds\$³²⁴. Ceci serait dû notamment à la conduite d'une robuste stratégie de gestion de dette en remboursant en 2006, par anticipation presque la totalité de la dette, qui ne s'élève qu'à 3.67Mds\$ en 2012, et qui reste encore faible en 2013 avec 2% de PIB à court terme(CT). L'Algérie resterait le pays le moins endetté des 20 pays de la région MENA.

Tableau 12 : indicateurs économiques en Algérie entre 2009 et 2013(en Mds \$)

	2009	2010	2011	2012	2013
PIB	137.5	161.7	198.7	209.3	211.7
PIB/H	3.640	4.365	5.258	5.404	5.579
Croissance(PIB)	2.4	3.3	2.4	3.3	3.3
Taux inflation	5.7	3.9	4.5	8.9	5.0
Taux chômage	10.5	10	10	10.3	10

rural(13Mds\$) et la promotion des PME(2Mds\$); soutien au développement industriel, encouragement à la création d'emploi :4Mds\$; développement de l'économie de savoir3Mds\$. En sus de plan quinquennal 2014-2019 avec plus de 56Mds\$.

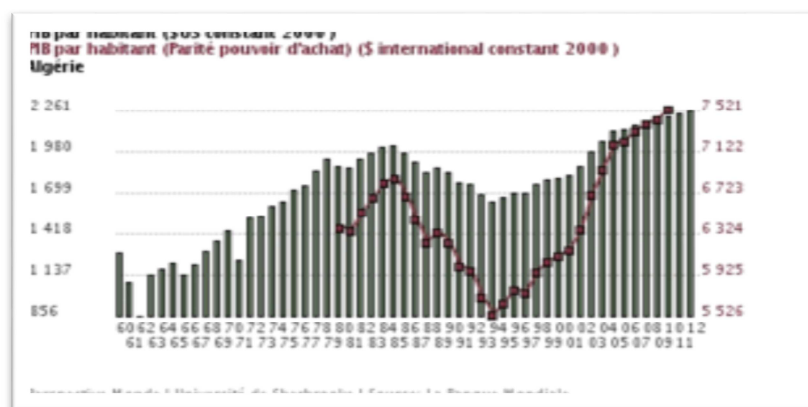
³²⁴ Mais suite à la chute que connaissent les cours du pétrole, ce dernier temps, ces réserves ne cessent de baisser.

Solde budget PIB		-1.8	-1.7	-3.4	-1.8
Solde transactions courantes(PIB)		7.5	10.0	5.9	6.1
Dette pub	14.4	19.6	22.1	22	23.3

Sources : élaboré par nous-mêmes, d'après, la direction du trésor(DGT), KPMJ(2014), op.cit.

Ainsi, comme il ressort du tableau ci-dessus, les différents indicateurs économiques sont ramenés à des niveaux soutenables. Le PIB mesuré en PPA, ou par habitant en dollar courant, augmente d'une manière significative depuis 2000³²⁵, excepté l'année 2008 et 2009, a baissé en raison des effets de la crise financière qui a impacté négativement la demande et les prix des hydrocarbures ³²⁶(voir la figure 11). L'inflation reste modérée, mais croissante. Durant les dernières années, l'inflation a décliné, passant de 5.7% en 2009 à 3.9% en 2010. Elle a ensuite augmenté pour atteindre les 4.5%(2011) et 8.9% en 2012(la plus forte augmentation), en raison des augmentations des salaires et de son impact notamment sur les prix des produits agricoles frais. Selon la banque d'Algérie, cette forte augmentation devrait baisser en 2013 pour se situer entre 4 et 5% suite en particulier au gel des augmentations des salaires. Quand au taux de chômage était de 10.5% en 2009, il a resté constant de 2010 jusqu'à 2012 avec un taux de 9.9%, et de 10% en 2013.

Figure 11 : évolution PIB/tête(PPA) en Algérie entre 1962-2012, en \$ constant



Source : <http://colloquealgerie2012dotcom.filwordpress.com/2012/06/page11.png>

³²⁵ Contrairement à la forte chute, dans les années 90, que le PIB/tête et les exportations ont connus, une forte augmentation en a été constatée dans les années 2000, étant grâce à l'effet conjugué de la hausse des cours de pétrole, une transition démographique stabilisée et les ajustements monétaires qui en ont suivis.

³²⁶ Autres les hydrocarbures, un autre facteur et non des moindres ayant par ailleurs contribué à la croissance entre 2001-2014, serait bien les investissements publics(les dépenses publiques) et ce, à travers, trois plans de relance : 2001-2004, 2005-2009, et 2010-2014, et bien d'autres vont être mise en place(2014-2019).

Cette performance avait permis la reprise de la croissance, qui évolue depuis le début de la troisième millénaire qu'entre 2 et 4% (rythme moyen annuel) sur la période considérée. Se traduisant par ailleurs par un dynamisme des entreprises nationales tout autant que la hausse des flux d'IDE entrants. Ceux-ci, se sont élevés à plus de 2 571 millions\$ en 2011, mais ont chuté à 1499 millions\$ en 2012.

En guise de synthèse à cette section, il convient de souligner que l'Algérie disposait de bonnes bases pour offrir de réelles opportunités de développement. Cependant, en dépit des potentialités et des opportunités offertes ainsi qu'avec tous les différents codes d'investissements adoptés, qui pour reprendre l'économiste MEBTOUL. A, l'Algérie aurait les meilleures lois de monde³²⁷ en autres d'autres dispositifs d'accompagnement de l'investisseur, de garanties et l'adhésion à nombreux accords et organismes internationaux, le climat des affaires en Algérie resterait perfectible et en deçà de niveau souhaité.

³²⁷ MEBTOUL. A, « investissements étrangers, la nécessité d'assouplir la règle 49/51% », Algérie news de 08 juin 2014, p03. .

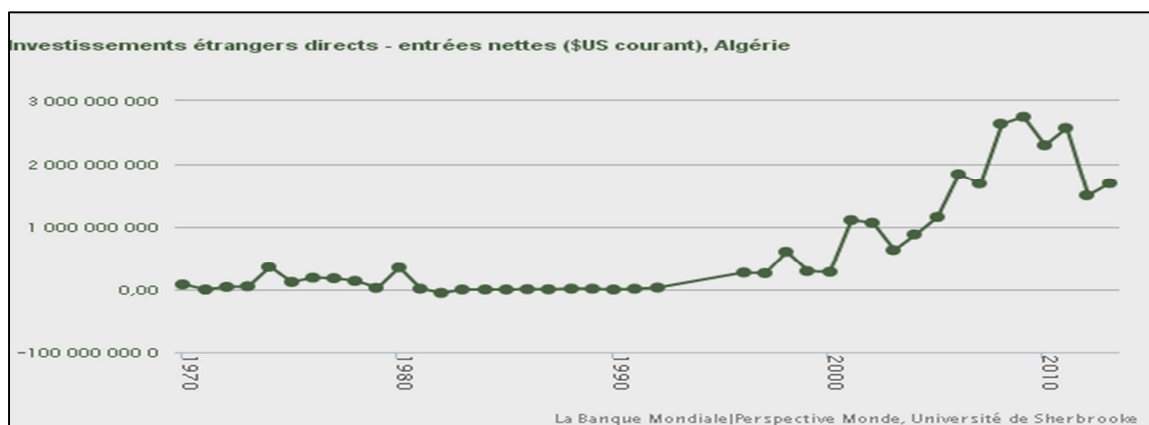
Section 2 : IDE et dynamisme de l'économie algérienne : états des lieux et impact

Avant de passer à l'étude des effets potentiels des IDE entrants sur l'économie algérienne, il nous paraît très utile, au premier lieu, d'analyser aussi bien l'évolution de leur flux entrants, que leur répartition sectorielle et provenance.

2.1. Etat des lieux de flux d'IDE en Algérie: évolution contrastée

Depuis le début des années 1970, les flux des IDE entrants en Algérie ne cessent de connaître un trend d'évolution en dents de scie et ce, en dépit de potentiel que recèle le pays en termes d'abondance en ressources naturelles à faibles coûts et sa position géographique. Ainsi, malgré les différentes moutures des cadres institutionnel, réglementaire et juridique restent instables et sont vu comme frein au développement et au capital étranger. Pourtant, après un mouvement marginal d'IDE dans la décennie postindépendance, à partir de 1970, l'Algérie a vait connu une profonde orientation et les investisseurs étrangers commençaient à apprécier le marché algérien, mais les investissements n'ont été que dans dans l'énergie, suite à l'ouverture du secteur aux étrangers. En revanche, la période s'étalant de début des années 80 à la moitié de la décennie 90, hormis dans les hydrocarbures l'Algérie avait connu une quasi-absence d'IDE. Néanmoins, depuis 1995, l'Algérie a vait connu un regain d'intérêt de capital étranger, et même l'accélération des flux d'IDE à partir de 1998 (**voir la figure 12**). Y contribuant, le retour des équilibres macro-économiques, l'engagement du pays dans un processus de privatisation et la promulgation de code des investissements de 1993, amendé en 2001 et en 2006. Une législation fiscale et un cadre institutionnel d'appui attractif.

Figure12 : développement des flux nettes d'IDE en Algérie entre 1970-2013(\$US courant



Source: université de Sherbrooke, perspectives de monde, 2014

A travers le graphe 12, nous pouvons aisément observer l'évolution contrastée des flux d'IDE entrants en Algérie, durant toute la période 1970-2013, voire bien même une stagnation depuis le début de la décennie 80 à la moitié de décennie 90³²⁸. Pour TALAHITE. F, ces variations s'expliqueraient par la dégradation/l'amélioration des termes de l'échange. Par ailleurs, bien que de flux importants d'investissements étranger aient été enregistrés, à partir de la fin de la décennie 90, ceci néanmoins resterait globalement le seul fait de secteur des hydrocarbures (comme ils l'étaient dans les années 1970), suite au processus d'ouverture du secteur. Ceci restait très faible et au delà des espérances vu les potentiels que renferme le pays, comme semble le montrer le **tableau 13**, en comparant les montants des IDE entrants en Algérie, eu égard des pays voisins entre la période 2000-2013.

Tableau 13: Evolution des flux d'IDE entrants en Afrique de Nord (M\$)

années	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Algérie	438	1081	1662	1 662	2 682	2 746	2 301	2 581	1 499	1691
Tunisie	779	782	3312	1616	2 759	1 688	1 513	1 148	1 603	1 096
Maroc	471	2946	2898	2 803	2 487	1 952	1 574	2 568	2 728	3 358
Total	1688	4809	7872	8081	20 513	16 408	13 645	5 508	9 035	7 454

Source : construit par nous-mêmes d'après, la Trésor direction générale(TDG), publications de services économiques, « les IDE en Algérie» 2010 à 2014, P1-2.

Incontestablement, comme il ressort de tableau(13) ci-dessus, l'Algérie a une attractivité bien moindre que les pays voisins. Ainsi, si le volume des IDE reçus, en Algérie, s'est multiplié par 2.5 (en 2006)³²⁹, comme conséquence de l'ouverture du secteur des hydrocarbures et d'une valorisation accélérée des ressources énergétiques (la nouvelle loi sur les hydrocarbures du mars 2005), renforcé aussi par l'amélioration du risque pays, depuis l'année 2006, ceci restait cependant marginal. L'Algérie n'a reçu, en 2006 que 1 662M\$ contre 3 312 et 2 898M\$, consécutivement en Tunisie et le Maroc. L'Algérie, paradoxalement, à la conjoncture caractérisant le monde et le recul des IDE qui en résultait, en 2009, affichait une croissance appréciable en termes des flux d'IDE (+70%) : le Maroc (65%) et l'Egypte (50%), la Tunisie (-34%) et la Libye (-49%). Cette augmentation des IDE en Algérie serait due, principalement au secteur des hydrocarbures, notamment avec

³²⁸ En sus notamment de l'effet éprouvé par la remise en cause de plan VALYD (valorisation des hydrocarbures) prévoyant un important projet d'investissements, conjugué notamment à la réticence de pouvoir publique à toute présence étrangère en cette période.

³²⁹ En 2003 et 2004, les IDE en Algérie ont connu une hausse significative, en enregistrant la première place au Maghreb, consécutivement avec 882 et 1 065 millions \$(+23.32%), contre 821 et 639M\$ pour Tunisie et 481 et 853M\$ pour le Maroc. Cette performance serait principalement due à certains investissements pionniers dans la télécommunication et la sidérurgie (licence GSM, Métal Steel, 6 hôtels de la chaîne IBIS...) (CNUCED, 2006).

les projets pétroliers de *Total* et *Patrex* pour les gisements gaziers d'*Ahnet*, *Rosneft* et *Stroytransgaz* dans le périmètre *Gara Tisselit*, *Anadarko* et *Conono Phillips* pour le complexe pétrolier et gazier d'El Merk et celui de GDF Suez dans le champ de Touat³³⁰. Ce qui fait que, neuf des dix plus gros projets d'IDE, en 2009, étant représenté par les hydrocarbures, et la recapitalisation des banques étrangères présentes en Algérie³³¹. En revanche, les autres secteurs de l'économie attirent peu de capitaux étrangers.

Après quatre années consécutives d'évolution positive, et contrairement à la hausse enregistrée en 2011 (+14%, soit 2 571Mds\$), les flux d'IDE entrants en Algérie ont chuté, en 2012, à 1.499Md\$³³², soit une chute de -42 %³³³, (voir la figure 13). A l'opposé, le Maroc qui, en dépit d'une baisse de 17% de ses IDE, il s'est tout de même octroyé, en 2012, 8.3% de la part de gâteau de continent, en drainant 2.84MD\$ d'IDE et retrouvant son niveau d'avant crise mondiale (25% de flux en Afrique de Nord). Il importe de noter que cette baisse s'inscrivait dans un contexte plus large du faible dynamisme des flux d'IDE mondiaux en 2012, en diminution de -18.2% par rapport 2011. En 2013, les flux d'IDE en Algérie ont toutefois enregistré une hausse en s'établissant à 1.7MD\$, soit une augmentation de 13% à l'année 2012. Ainsi, si on s'entend avec la compagnie arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (Dhaman), basée en Koweït³³⁴, l'Algérie se place, en 2013, à la dixième position en matière de réception des flux d'IDE dans le monde arabe, évaluant les IDE reçus par l'Algérie de la part de ses partenaires étranger à 3.5% du total des flux d'IDE vers le monde arabe, soit une progression de 12.8% par rapport à l'année précédente.

Pourtant, l'Algérie reste très loin des trois grands récipiendaires des IDE à l'échelle africaine à savoir: l'Afrique du sud (8.2 MD\$), le Mozambique (6 MD\$) et le Nigeria (5.6 MD\$). En Egypte, le montant des IDE reçus est de 5.6MD\$, soit une baisse de 19%, mais il reste le montant le plus élevé en Afrique du Nord. La plupart des pays duMaghreb ont observé, ces deux dernières années(2013 et 2014), une hausse des flux des IDE entrants. Ainsi, le Maroc et le Soudan ont tout deux réussi à attirer près de 3.5 MD\$

³³⁰ Anima-Mipo, « IDE et partenariat vers pays MED en 2009 », 2010, p 38.

³³¹ Du fait de la nouvelle réglementation de 2008 exigeant que le capital minimum des banques et filiales soit quadruplé (de 2.5MDA à 10MDA). A titre d'illustration: l'augmentation de capital des filiales Fransabank, Citigroup, BNP Paribas, SG et GBA l'Algérie et Trust Bank Algérie.

³³² Selon la CUNCED 2013.

³³³ Cela s'expliquerait notamment par l'introduction de la règle 49/51, et l'obligation pour les soumissionnaires étrangers, pour les contrats publics, de trouver des partenaires locaux.

³³⁴ Journal El Watan de 30 /07/2014, p05.

d'investissements, soit une croissance supérieure de 20% pour le Maroc.

Figure 13: évolution des flux et stocks des IDE entrants en Algérie (2008-2012) (Mds\$)



Source : Rapport économique d'Algérie, N°20-juin 2013, DG Trésor, p02.

A travers la **figure 13**, la baisse enregistrée en 2012, des flux nets d'IDE en Algérie, paraît pure et simple, et ce, en dépit d'une évolution rapide, du côté des stocks, qui aussi restent relativement modestes. Les stocks d'IDE entrants en Algérie, ont passés de 1 561Million\$ en 1990 à 3 379M\$ en 2000, pour atteindre à 25 298M\$ en 2013³³⁵. Ces derniers ont représenté en 2010, 2011 et 2012, consécutivement, 11.9%, 11% et 11.1% de PIB³³⁶. Cependant, le pire est à signaler du côté des IDE sortants de la part des nationaux (publics ou privés) qui deviennent de plus en plus insignifiants. Excepté la SONATRACH, présente dans de nombreux pays africains (Lybie,..), voire ailleurs dans le secteur pétrolier et gazier³³⁷, et encore moins, présentement, quelques entreprises privées nationales qui se comptent sur le bout des doigts. Pensons-nous ainsi au développement international de Groupe Cevital, par la reprise, notamment, d'Oxo fabricant de fenêtres en PVC, Fagor-Brandt en électroménager(France) et Lucchini (Acierie en Italie).

Mais, en dépit des opportunités et atouts dont regorge l'Algérie, les avantages fiscaux accordés et de cadre institutionnel d'appui, sa position stratégique, une main d'œuvre abondante, force est cependant de constater, si l'on compare aux pays voisins, les performances des flux nets d'IDE entrants, en Algérie (% PIB et FBCF³³⁸), resteraient en deçà

³³⁵Selon les estimations de rapport de la Cnucead « investing in the SDGs : an action plan »(2014), p209.

³³⁶<http://www.dordogne-perigord-export.com/fr/fiches-pays/algérie>.

³³⁷Production et distribution de Gaz de liquide en Pérou, production de polypropylène en Espagne en association avec l'allemand BASF, prise de participation dans les entreprises EDP(Portugal), Gaz Naturel(Espagne), prise de participation dans un terminal du regazéification en Galice en Espagne, sociétés de trading notamment en Hollande et société de commercialisation du Gaz en Espagne et Italie. Liberté de 17/12/2014, P.10.

³³⁸La formation brute de capital fixe (FBCF), est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

des attentes, comme le montre le tableau 14. Qu'est ce qui rendrait alors les investisseurs étrangers réticents, voire exerçant un effet repoussoir à l'égard de l'Algérie ?

Tableau 14 : Comparaison de rang de l'Algérie selon l'indicateur de performances des flux d'IDE sur 141 entre 1990-2005(pour 2010 et 2011, rang sur 181 économies)

Années	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2010	2011
classement	102	130	110	103	96	92	95	109	113	103

Source : réalisé par nous-mêmes, à base de CNUCED(2004), op.cit, p9, CNUCED (2006), et CNUCED(2012).

Comme il ressort de tableau 14, selon cet indicateur de performances, nous observons que l'Algérie connaît toujours un classement en matière d'IDE entrants, qui signifierait que le volume des flux d'IDE ne correspondait pas réellement à son importance en termes de PIB. Néanmoins, comparée, consécutivement, au Maroc et la Tunisie, 59(2010) et 76(2011)), l'Algérie se classe bien à des niveaux reculés et instables.

Par ailleurs, pour répondre à la question déjà posée, autant d'éléments de réponse existent quant aux facteurs faisant frein à l'afflux d'IDE en Algérie, que soit in-post ou ex-post des réformes lancés, et ce malgré la présence de certaines améliorations. Globalement, autant de problèmes auraient refait surface et influencé négativement l'investissement, et du moins en pouvoir tirer profit. Pour reprendre MEBTOUL. A(2014), « *le déblocage de l'investissement ne réside pas seulement dans l'élaboration d'un code d'investissement mais dans l'approfondissement des reformes micro-économiques et institutionnelles, sans lesquels le cadre macro-économique relativement stabilisé d'une manière artificielle par des transferts de rente, est éphémère* »³³⁹.

Par ailleurs, pour Africain Development bank Group(2011)³⁴⁰, cette baisse des flux d'IDE entrants, en Algérie, ne serait due qu'à la persistance de tant de problèmes à savoir: la hausse de chômage des jeunes, la rigidité des régulations de travail, la complexité de régulation et la hausse des coûts des transactions, entraînée par la complexité des procédures administratives. *Last but not least*, à notre sens, serait les modifications fréquentes des textes de loi et la multiplicité des actes réglementaires seraient des obstacles à l'investissement qui a besoin d'un climat de confiance et d'éliminer les incertitudes.

³³⁹MEBTOUL.A, « le déblocage des investissements ne réside dans l'élaboration d'un code d'investissement », le courrier d'Algérie de 30 juillet 2014, P5.

³⁴⁰Cite par MATALLAH. S et CHAIB. B « the impact of institutional quality in attracting FDI in Algeria », Topics in Middle Eastern and Africa Economies, Vol.16, N°2, September 2014, P149.

2.2. Pays d'origine et structure des flux d'IDE entrants en Algérie: montée d'IDE Arabe

Après avoir analysé et comparé, l'évolution des flux, stocks et performance, il nous semble tout intéressant par ailleurs, de savoir aussi bien les pays de provenance de ces IDE et/ou investissant le plus Algérie que la structure des investissements de ces derniers dans l'économie nationale. C'est l'objet du point suivant.

2.2.1. Pays d'origine des IDE et types d'implantations

L'examen de la répartition géographique fait ressortir que les sociétés étrangères inscrites au registre de commerce sont, pour près de la moitié originaire des pays arabes et pour plus d'un tiers originaires des pays de l'Europe de l'Ouest³⁴¹.

A en croire les données de la Cnuced(2003)³⁴², les USA sont les principaux investisseurs en Algérie, avec un total de 906 806M\$(1998-2001) et ce, après avoir été presque absents dans les années 90. Ces investisseurs sont essentiellement basés dans le secteur des hydrocarbures et la fourniture des équipements. Et puis, il vient comme deuxième investisseur, avec un total sur la même période de 363 146M\$, l'Egypte dans la téléphonie (ORASCOM) et qui s'est ensuite élargi à d'autres secteurs, en ciment et pétrochimie. Ainsi, l'égyptien ORASCOM, en 2007, aurait investi 746M\$ dans SOFERT (Urée et Ammoniac) pour gérer une usine en JV avec SONATRACH³⁴³. Et puis, il vient dans une troisième position d'autres pays européens avec lesquels l'Algérie s'était lié dans le cadre d'accord d'association, et des rapports commerciaux importants. Cela paraît marginal, pour un pays qui effectue plus de 60% de ses importations et 65% de ses exportations avec l'UE, que ces derniers y investissent trop peu, en dépit des dispositifs mis en place. De 1990 à 2000, l'Algérie n'aurait en fait capté que 0.2% des flux des capitaux européens en moyenne par an, alors que l'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont réussi à attirer respectivement 30, 14et 12%. L'Algérie ne constitue pas pour les européens une zone d'investissements privilégiée. Mais force est de constater que l'analyse en termes de projets, les IDE européens sont largement dominants dans le Maghreb, s'élevant à 55.9% du total en Algérie, 73.3% au Maroc et 75% en Tunisie. Ainsi, comme en témoigne **les figures 14 et 15**, si le montant d'IDE pour la France n'étant pas important, elle l'est cependant du côté de nombre de projets déclarés entre

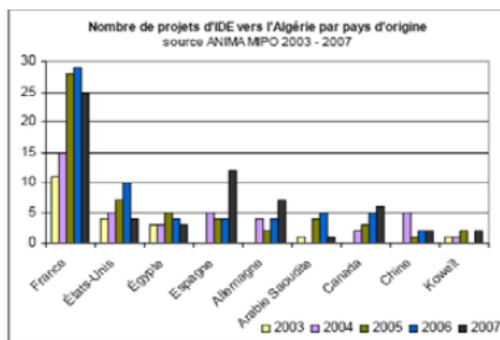
³⁴¹ Selon les dernières données de centre national du registre de commerce(CNRC).

³⁴² CNUCED, "examen de la politique des investissements en Algérie », 200 3, P100.

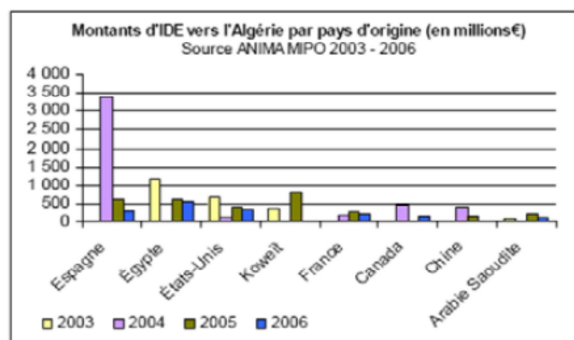
³⁴³ En termes de montants de projets, le plus grand investisseur restait l'Egypte avec 2MD\$. Incontestablement, l'Egypte était le grand investisseur, en Algérie, hors hydrocarbures. Voir, le Financier de 02/05/2009.

2003-2007. Orientés surtout dans les secteurs hors hydrocarbures, et ont pratiquement doublé, en particulier en 2005(+75%) et en 2006(+111%). La société Générale(SG) est le premier investisseur français hors hydrocarbures sur les 384 implantations qui ont été recensées, en dix ans, en Algérie³⁴⁴. Le montant des investissements français en Algérie, n'a toutefois représenté sur la période 2002-2008, que 2.39% du total des IDE, alors que l'Asie (la Chine et le Koweït en tête) était à 29.25% et le reste partagé entre les pays arabes et les américains.

Graphe 14: Nombre de projets IDE vers Algérie **Graphe 15:** Montants d'IDE vers l'Algérie



Source : CHEBIRA.D, « IDE et développement en Algérie », revue européen de droit social N°01, 2010, P11.



Source: CHEBIRA.D.op.cit, ibidem

La répartition des IDE par pays d'origine(PO) laisse apparaitre, *une réorganisation de leur classement* et ce, depuis 2008 en s'accroissant en 2013. En effet, une nette baisse des investissements européens et un regain d'intérêt des investisseurs arabes, notamment du Golfe, aurait été observé. Entre 2002 et 2008, les pays arabes arrivaient en tête dans la répartition par région des IDE hors hydrocarbures, enregistrés en Algérie, avec 6MD\$, suivis de l'Europe (3.4MD\$), de l'Asie 800M\$) et des Amériques (390M\$)³⁴⁵. En 2009, ces derniers détenaient plus de 56.45% du montant total d'IDE, avec 251 projets d'investissements(*voir tableau 15*): Le groupe *Fransabank* (Liban) a augmenté le capital de sa filiale algérienne de 53.7M€, *Kipco/Burgan Bank Koweït* détient 70 de *Arab Gulf Bank* et aurait contribué à l'augmentation de son capital de 42M€, en plus par ailleurs, d'une JV de *GB Auto* (Egypte) avec l'algérien *Senrax* pour la distribution de ses remorques pour 1.7M euros et l'extension de réseau d'*Orascom* télécom pour 28M €.

Tableau 15: classement de projets d'investissements selon le PO entre 2002 et 2012(DA)

³⁴⁴Selon Ubi-France, l'Agence française pour le développement international des entreprises, 2007-2008.

³⁴⁵ UbiFrance, op.cit

Région	Nombre de projets	Montants en DA	
Europe	228	364 501	
Union européen	185	323 298	
Asie	27	493 406	
Amériques	9	19 504	
Pays arabes	153	1 181 166	
Afrique	1	4510	
Australie	1	2 974	
Multi-nationalité	4	14 487	
Total	423	2 120 549	

Source : élaboré par nous même à partir les données de l'ANDI (www.andi.dz)

En 2013, selon les chiffres de l'ANDI(2014), par pays, le Qatar vient en tête des investisseurs étrangers en Algérie avec 74.31% et un montant de 1.69MD€, détrônant la France qui elle arrivée en tête en 2012 avec 77 .28% et 321M€. Par régions, les pays arabes représentent la majorité des IDE en 2013, soit 78.45%, contre seulement 11.12% pour l'Europe alors que cette dernière était en tête des IDE en Algérie, en 2012(85.36%).L'Asie dont les IDE était quasi-nuls en 2012 représente, en 2013, 9.70%.³⁴⁶ Bien que la remontée des investissements Sud-Sud et des pays de Golfe³⁴⁷ (Koweït, Oman et le Qatar), aient conduit à une réorganisation de classements des pays investisseurs, cependant l'importance des investisseurs européens et américains, demeurent non négligeables. Les engagements et les perspectives pour les prochaines années semblent être très importants (ANDI 2014). Pour raisons: la mise en effective de l'ambition industrielle, du lancement des programmes de développement des entreprises publiques en partenariat avec les entreprises étrangères dans divers secteurs industriels, et de la poursuite de processus de facilitation et de simplification d'acte d'investir.

2.2.2. La structure et orientation des flux d'IDE entrants

Il n'existe pas pour le moment de statistiques fiables concernant la répartition sectorielle des IDE en Algérie. Les trois sources disponibles ne seraient pas suffisamment élaborées, sont segmentées et partielles : les chiffres de la Banque d'Algérie concernent les flux d'IDE par volume et par pays d'origine(PO) (sans secteurs); ceux de l'ANDI indiquent la liste des intentions d'investissement (par secteurs d'activités) et non des réalisations (manque de suivi) ; quant aux statistiques des douanes, elles ne portent uniquement sur les flux physiques.

³⁴⁶<http://fr.africatime.com/articles/2280-milliards-deuros-dinvestissements-directs-etranagers-en-algerie-ils-atteindront-3#sthash.2QRXcMK4.dpuf>

³⁴⁷ Mais, ne pas marginaliser les investissements des pays MED (Turquie, Maroc, Tunisie, Egypte et Jordanie), qui optent de plus en plus pour la destination Algérie, dans les médicaments, sidérurgie et boissons gazeuses.

Cependant, la tendance de fond à relever tout autant en Algérie qu'en d'autres pays africain serait, la nature des projets des IDE entrants, qui se traduit souvent par un certain nombre de déséquilibres dans les secteurs ciblés, certains secteurs en attirent plus que d'autres. En effet, si l'industrie extractives³⁴⁸, attirent toujours les IDE, il n'en demeure pas moins d'ajouter la croissance économique et l'émergence d'une classe moyenne favorisent la croissance des investissements dans d'autres secteurs, dans les services et les industries de consommation (les télécommunications, les services bancaires, la grande distribution et l'agroalimentaire)³⁴⁹. Hélas, nonobstant le progrès connu en Algérie dans ce dernier domaine, à en croire cependant le document de CNUCED(2014), la tendance à la diversification sectorielle des investissements serait beaucoup plus sensible au Maroc et en Tunisie qu'en Algérie où les industries extractives continuent d'attirer la plus grande part des IDE. Le tableau 16 montre l'évolution dans les différents secteurs sur la période 2002-2013.

Tableau16 : Répartition d'IDE dans les secteurs de tête (entre 2002-2014)

Les secteurs investis	Nombre de projets (2002-2011)	Nombre projet en % (2002-2011)	Montant (M\$) 2002-2011	Nombre projet (2010-2014) en nombre et %	
Industrie	387	55.76	889 532	149	68.04
Construction et travail général(BTP)	99	14.27	472163	35	15.98
Tourisme	15	2.16	26 216	6	2.74
Services (transport et télécom etc.)	179	25.80	293 070	24	9.13
Agriculture	10	1.44	2021	2	0.91
Santé	4	0.57	5 982	3	1.37
Total	694	100%	1 688 985	219	100%

Source : établi par nous-mêmes, d'après les données de l'ANDI (www.andi.dz).

³⁴⁸ Le secteur des hydrocarbures a connu un important développement, après que la loi N°21-91 de 04/12/1991, vient amender la loi N°14-86, l'ouverture du secteur du pétrole aux IDE a été établie. C'est ce qui aurait motivé le partenariat, où plus de 60 contrats de découvertes ont été conclus, depuis 1992, entre la SONATRACH et les entreprises étrangères basé sur le partage de la production. Par ailleurs, la loi N°07-07 de 28/04/2005, va élargir l'IDE aux autres activités pétrolières. En 2014(anima-mipo, 2015, p11), la nouvelle loi sur les hydrocarbures modifie la méthodologie utilisée pour déterminer le taux d'imposition sur les revenus pétroliers, calculé sur la base de la rentabilité du projet plutôt que le chiffre d'affaires, permettant ainsi de rééquilibrer les pertes potentiellement causées par des problèmes opérationnels. La loi ouvre également la voie à l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels et à l'utilisation de la fracturation hydraulique pour le gaz de schiste.

³⁴⁹ Selon l'étude du cabinet international Freshfields Bruckhaus Deringer, les ressources naturelles ont attirés le plus grand nombre d'investissements entre 2003-2012, en Afrique, avec près de 87.6MD\$ investis, dont 33.9MD\$ dans les métaux et mines et 29.6MD\$ dans le secteur des hydrocarbures. Cependant, s'agissant de deuxième secteur, ce sont établies à au cours de la dernière décennie à 58MD\$.

http://www.freshfields.com/uploadedFiles/SiteWide/News_Room/Insight/Africa_MandA/A%20decade%20of%20growth%281%29.pdf

Comme nous pouvons l'observer, à travers le tableau ci-dessus, les investissements se concentrent essentiellement dans l'industrie (notamment dans l'énergie)³⁵⁰, en enregistrant sur la période d'étude plus de 50% des montants entrants, et dans une moindre mesure, le secteur non-hydrocarbures, ce dont toutefois le cap a été enregistré entre 2002 et 2008, dans la sidérurgie (Arcelor a augmenté le capital de sa filiale locale de 1.6MD € en 2007, puis lancé en 2011, une première phase d'extension du complexe El hadjar en JV avec Sider, 297M€), dans la pétrochimie (l'investissement d'Orascom de 746M€ dans Sofert avec Sonatrach), dans la pharmacie (revécue en 1999 par le partenariat entre SAIDAL et la *Sau Pharmaceutical company*(15M\$) et avec l'américaine *Pfizer, Bakistar and Lily*(100M\$), en que de gros projet du britannique GlaxoSmithKline espérant devenir leader dans plusieurs spécialités ainsi que la construction d'un laboratoire par les espagnoles(Asac Pharma) et la création d'une filiale du groupe français Hartman³⁵¹. En plus, enfin d'une percée d'annonces d'investissements, en 2012: dans l'Automobile, avec 7 projets, dont celui de l'usine Renault à Oran qui a déjà été concrétisé en novembre 2013. Vient ensuite, le secteur des services avec 19.73% des flux (2002-2008), mais surpassés en 2012 par le secteur de BTP/immobilier(soit 15% du total), suite aux vastes projets d'infrastructures prévus notamment dans le cadre des plans relance, qui a suscité l'intérêt des FMN (Autoroute Est-Ouest, logements, le mégaprojet de parc urbain *Dounya* par EIIC(EAU), 1900M €(2011), des projets immobiliers et le réaménagement de la baie d'Alger par des Emiratis(20MD\$, 2007), la réalisation d'un projet El Hamed, d'un complexe touristique à Sidi Fredj(90M\$), un projet SEDAR de construction de deux villages touristiques à Alger et Boumerdes (398M\$))³⁵²). Cela pourrait dire, pour reprendre le directeur de l'ANDI(2014) que « *les IDE semblent s'être adaptés au principe du 49/51 obligeant les investisseurs étrangers à inclure des partenaires dans leurs projets d'investissements à hauteur de 51%, qu'ils ne l'étaient lors de son introduction en 2008* »³⁵³

Malgré les évolutions enregistrées, si appréciables soient-elles, il est néanmoins important de souligner, la forte spécialisation de l'Algérie dans des secteurs plus attractifs(énergie et

³⁵⁰En plus des projets de 2009(un pic enregistré avec 6147M€), en 2011, l'américaine Hess double la production sur ses champs El Gassi, El Greb et Zotti situés au sud-est du pays à l'issue d'un programme d'investissements de 5 ans, avec un montant de 361M€, et le rachat, en 2012, pour un montant de 1.5MDeuro, des activités de ConoPhillips par l'indonésien Pertamina.

³⁵¹BOUADEM.K, « le climat des IDE en Algérie : tendances et perspectives », Revue des sciences humaines, Novembre 2007, Biskra, P25.

³⁵² Anima-Mipo, « ensemble pour une méditerranée compétitive », étude N62, 2012, P39.

³⁵³<http://www.algerie-focus.com/blog/2014/07/le-directeur-de-l'ANDI>.

même spéculatifs(immobilier)) que dans d'autres secteurs clés, à l'inverse, sont peu investis et même ignorés par les investisseurs étrangers à savoir, l'agriculture, la santé et le tourisme. Conjugué par ailleurs à un quasi absence de statistiques fiables sur la répartition sectorielle des IDE en Algérie. Les pouvoirs publics devraient revoir leur politique d'attractivité des IDE pour ces secteurs jugés stratégiques pour l'économie nationale.

2.2.3. IDE des FMN et types d'implantations en Algérie

S'agissant des types de FMN installées en Algérie qui, si l'on en compare aux types de firmes implantés, ici proche de pays voisins, en Tunisie et le Maroc, on trouvera que le pays attirait plus les grandes multinationales, notamment, pétrolières et gazières, et relativement moins les PME et les petites entreprises à forte caractère commercial.

Pourtant, l'étude de types et de la nature des projets d'investissements des firmes ne témoignerait que sur leur diversité. Mais, comme le laisse apparaître le tableau ci-contre (**tableau 17**) les FMN implantées en Algérie optent particulièrement sur deux types d'investissements ; la création (filiales) et le rachat d'entreprises algériennes³⁵⁴. Qui plus est, dans le cadre de processus de privatisation et d'ouverture du capital, l'Algérie a encouragé vivement ces deux types d'investissements, qui restent plus stables pour l'économie nationale. Mais pour ne se limiter qu'à cet aspect, le vrai problème de ces deux modes d'implantation, de point de vue stratégique, serait leur caractère fortement commercial et la seule conquête de marché local. Ce qui ne l'est pas, à bien des égards, dans le cas du Maroc et la Tunisie, attirant davantage des investissements plus productifs, créateurs de richesses et d'emploi, sous formes le plus souvent, de délocalisations et d'investissements *Greenfield*.

Tableau 17: Nature et formes des implantations étrangères en Algérie, en 2012(en %)

³⁵⁴A titre d'exemple: le rachat de SAIDAL par AIR LIQUIDE, de l'entreprise publique SOGETRAP par le groupe BOLLORE et le groupe DANONE a racheté l'entreprise DJURDJURA. Quand au choix de créations, nécessitent des déterminants spécifiques liés à l'industrie elle-même, notamment de l'AC des facteurs de production entre les pays. Dans cette perspective, le groupe Michelin semble trouver cette opportunité en Algérie en implantant une usine de pneumatiques, il ya aussi la création de DANONE Biscuiterie(LU) qui ensuite cédée, en 2010, au groupe américain CAFT FOODS, le groupe CASTEL(coca cola), en boissons alcoolisés(TANGO). Un accord de partenariat entre Renault Trucks et SNVI, entré en action 2005, pour le montage de camions. L'Algérie, le fonds d'investissements Emirati Aabar et Daimler ont, en 2011, signé un partenariat pour créer une société commune de fabrication des véhicules industriels. Récemment, la signature d'un protocole d'affaires (novembre 2013) pour la construction d'une usine d'assemblage et montage véhicule en Algérie, dans le cadre d'une JV (51/49) entre le Holding Arcofina et le constructeur étatique chinois FAW. Le Soir d'Algérie, Quotidien indépendant, 10/11/2013, p.5.

Entreprises commerciales	Entreprise de production	Entreprise de service	partenariat	acquisition	Contrat de gestion	J.V
Filiales et succursales, 07(1.42%)	08(1.62%)	Filiales et succursales, 08(1.62%)	03(0.6%)	10(2.32%)	01(0.2%)	04(0.81%)
Agences commerciales et point de vente, 131(26.62%)		Agence de services, 320(65.04%)				
28.04%	1.62%	66.66%	0.6%	2.32%	0.2%	0.81%

Source : GRAICHE.L, « formes d'implantation des FMN en Algérie : objectifs et stratégies », mémoire de Magister, UMMTO, 2012, p191.

Nous constatons à travers ce tableau, comme il a été déjà signalé, que les entreprises créées sont à proportion de 96.32% du total d'implantations observées, toutes formes confondues. Conséquence, notamment d'un établissement par les pouvoirs publics d'une législation favorable à l'IDE durable. En revanche, les entreprises de production restent modestes avec 1.62%, contre 94.7% des entreprises de commerce et services. Force est en sus de constater que les délocalisations sont inexistantes en Algérie en comparaison aux pays voisins (Maroc et Tunisie), avec consécutivement, 9 et 2 délocalisations, sur la période entre 2003-2006, laissant de penser, au passage, sur les déterminants d'IDE en Algérie, orientés à la seule conquête de marché locale à forte demande de consommation et le commerce.

Cet apparent ostracisme des IDE eu égard de l'Algérie pourrait-il expliquer la relative inefficacité de l'investissement sur la performance de l'économie? Cela ne revient qu'à s'interroger sur le problème de l'impact réel des IDE sur l'économie algérienne. Il s'agit donc de confirmer ou d'infirmer les hypothèses déjà posées.

Section 3 : Analyse des effets des IDE sur l'économie algérienne

Depuis la prise de conscience sur les effets de report des IDE, ces derniers ont été fortement recherchés par les gouvernement algériens qui se sont succédés et ce, à la fois sous formes de production de biens et services (créateur de richesses et d'emploi), mais surtout à leur aptitude de contribuer au dynamisme de l'économie, notamment dans les secteurs faisant appel à des technologies très avancées, voire dans d'autres cas, constituer des plateformes à l'exportation et conquérir des marchés étrangers, via notamment d'accords de partenariat avec les firmes étrangères. A ce titre, il nous semble très encourageant d'en apprécier et évaluer le poids dans l'économie nationale, même si pas d'une façon exhaustive (relative), compte tenu de la fragmentation de périodes et l'intérêt tardé porté à l'IDE.

3.1. Contribution des IDE à la croissance de PIB et la productivité des facteurs(PGF)

L'IDE, ces dernières années, est considéré comme une composante importante dans le développement économique en Algérie, à en juger par les différents dispositifs et facilités mis en place. Mais il serait erroné de ne voir dans l'IDE que le seule transfert de capitaux, une contribution à l'épargne intérieure et le confortement de la balance des paiements; l'amélioration de la productivité globale de l'économie en est certainement un aspect très important. Cet effet, pourrait être opéré par l'impact de la concurrence sur la productivité des filiales nationales, sur les fournisseurs des IDE par l'amélioration de la qualité de leur produit et entre autres services liés à leurs activités, de ce fait l'amélioration de la PGF et la croissance³⁵⁵. Pour savoir quelle serait le poids des IDE dans le PIB national et partant sur PGF, le tableau 18 nous montre quelques données portant sur la place de l'IDE dans le PIB national en comparaison avec d'autres pays de MENA, sur toute la période 1990 à 2013.

Tableau 18: comparaison de flux et entrées nettes d'IDE en PIB(en pourcentage)

³⁵⁵Il serait utile de rappeler au passage que la PGF s'est ralentie en 1970, et même négative sur la décennie 1980, mais suite aux réformes lancés après, la PGF s'est un peu vue redressée la barre. A noter que cette faible performance de PGF est due à l'inefficacité et la mauvaise gestion de système économique, entre autres le problème de distorsion des prix relatifs, une ouverture réduite aux échanges hors hydrocarbures et en plus notamment d'un flux limité voire quasi absent des investisseurs étrangers. Il n'en demeure pas moins, en sus, de souligner que la croissance de PGF est dans toujours la même trajectoire que celle de PIB. Il a un statut de résidu. La PGF peut être très importante dans les hydrocarbures car il s'agit d'un secteur ouvert au progrès technique et au nouveau management, du fait même qu'il soit ouvert à la concurrence. Ceci dit, la PGF dans les hydrocarbures améliorerait la PGF globale (compte tenu par ailleurs de manque de données sur le capital en hydrocarbures pour faire des calculs séparés de PGF). Voir Y.BENABDELLAH, « émergence : quels enseignements pour l'Algérie », colloque international, « l'Algérie face aux défis de la mondialisation », MSH Alpes Grenoble, février 2011.

pays	1990	1995	2000	2003-2009	2010	2011	2012	2013
Algérie	0	0.6	0.5	1	1.4	1.3	0.7	0.8
Tunisie	0.6	1.5	3.5	5	3	0.9	3.4	2.3
Maroc	0.6	0.3	0.6	3	1.4	2.5	3	3.2
Turquie	0.5	0.5	0.4	2	1.2	2.1	1.7	1.6
Libye	/	/	/	3	2.4	/	1.7	0.9

Source : élaboré par nos soins d'après les données de la BM(2014) (données.banquemondiale.org), réseau Anima-Mipo (2009), Op.cit, rapport AFD, «vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux », 2014.

Comme il ressort de tableau ci-dessus, la part de l'IDE à la croissance de PIB demeurait marginale et extrêmement faible, en dépit d'une augmentation substantielle connue en 2010(1.4%) et 2011(1.3%), si l'on compare aux autres pays de Maghreb. En moyenne sur la période 2003-2009, elle s'élève à 1% en passant ensuite à 0.8% en 2013, alors que pour la même période, la moyenne pour les pays voisins se situe autour, consécutivement, de 5, 3.4 et 2.3(pour la Tunisie), 3, 3 et 3.2(pour le Maroc) et 3, 1.7 et 0.9 en Libye. En fait, quoi qu'il en soit judicieux de prendre en compte le caractère tardif de la véritable ouverture aux IDE, ce chiffre ne reflèterait cependant que la très faible part que joue l'IDE dans l'économie nationale. Il reflèterait également l'hostilité et la politique longtemps autocentré adopté par les gouvernements qui se sont succédé à son égard.

En outre, si certains secteurs de l'économie sont aujourd'hui dominés par des entreprises créés dans le cadre de l'IDE³⁵⁶, force est cependant de constater que les IDE reçus par l'Algérie, voire annoncés pour les prochaines années préfèrent davantage les énergies, les mines et les services. Les IDE participeraient donc objectivement à déséquilibrer encore la structure de PIB qui est déjà marqué, faudrait-il le rappeler, par les hypertrophies de secteur des non échangeables, réduits aux services et à la construction(BTPH)³⁵⁷. Mais est de reconnaître qu'il resterait encore en Algérie un potentiel inexploité d'IDE.

³⁵⁶ Si la croissance hors hydrocarbures, reste appréciable, ceci ne signifie cependant pas que les secteurs qui la génèrent se soient autonomisés des hydrocarbures. Le rôle de la demande publique en la croissance de ces derniers n'est jamais à écarter.

³⁵⁷ Conjugué en outre à une politique des dépenses publiques(DP) à outrance, adoptée par les pouvoirs publics. Une augmentation des DP est toujours associée à un choc d'offre négatif. L'effet de cette augmentation sur la consommation privée et taux de change réel(TCR) dépend en fait de la répartition des DP entre biens non échangeables et échangeables. Ainsi, une hausse de DP en les premiers, est associé à une appréciation du TCR, soit une détérioration compétitive de pays (du production nationale), alors qu'une augmentation dans les seconds en provoque sa dépréciation. Dans le cadre théorique de l'économie dépendante, dans lequel se situe la théorie du syndrome hollandais, un bien échangeable à la marge est, *stricto sensu*, un bien dont le prix est fixé par le marché international, si minime que soit la quantité échangée. En revanche, le prix d'un bien non-échangeable à la marge est déterminé par l'offre et la demande sur le marché national.

3.2. IDE et son impact sur la balance des paiements

Les IDE, en Algérie, se caractérisait par deux traits marquants : la logique essentiellement extractive des FMN en s'implantant, et la logique commerciale en s'orientant davantage aux services et le commerce, mais surtout la modestie des flux des IDE entrants. Qui plus est, si on s'accorde avec les données de la banque d'Algérie, les conséquences des IDE de point vue des revenus versés à l'extérieur (constitués de dividendes et profits transférés et expatriés) par les FMN, pétrolières ou autres, progressaient en atteignant des niveaux colossaux et ce, relativement en disproportion au capital entrant. Ces prélèvements auraient des implications négatives sur la balance des paiements (**voir le tableau 19**).

Tableau 19 : Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements (2001-2012, en MD\$)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Revenus nets autres que intérêts(1)	-1.020	-1.600	2.280	-3.300	-5.350	-6.18	-5.41	-6.28	-5.88	-4.85	-6.25	-7.50
Dont part associés pétrolières	-1.02	-1.600	-2.200	-3.120	-4.750	-5.29	3.90	-4.56	-3.92	-3.93	-4.97	-6.34
IDE nets(2)	1.180	0.970	0.620	0.620	1.020	1.76	1.37	2.49	2.54	3.47	2.05	1.52
Entrants-sortants (2-1)	+0.16	-0.63	-1.66	-2.68	-4.33	-4.42	-4.04	-3.95	-3.34	-1.38	-4.2	-4.82

Source : élaboré par nous-mêmes d'après les rapports de banque d'Algérie, 2005, 2008, 2010 et 2012.

Comme nous pouvons l'observer, à travers le tableau 19, depuis le début de nouveau millénaire, l'effet négatif de sortie des revenus des FMN se fait souvent sentir dans le solde de flux de capitaux, même en exceptant le paiement des intérêts de la dette extérieure, passant de +0.16% (2001) à -4.82%(2012). Mais, il n'en reste pas moins qu'avec l'aisance financière (depuis 2000) et la quasi paiement des engagements vis-à-vis de l'extérieur (reste à payer que 4MD\$)³⁵⁸ que connaît notre pays, ce déséquilibre semble, selon de nombreux observateurs, supportable à court terme(CT). Ainsi, l'idée d'une balance des paiements devant montrer des aspects positifs étant née, à travers notamment les correctifs stipulant l'obligation de céder 51% aux investisseurs nationaux dans la production et 30% pour les activités d'importations,

³⁵⁸ Paiement anticipé de 11MD\$ en 2006. L'encours de la dette à MT et LT descend à 3.62% contre 59% 1999.

et chaque projet doit drainer plus de devises qu'il n'en fait sortir de dividendes et profits(LFC 2009)³⁵⁹.

Après plus de deux décennies d'ouverture aux IDE et en dépit des codes d'investissements qui se sont succédés et des dispositifs incitatifs soucieux d'attirer le capital étranger, les entrées d'IDE demeurent peu significatives et inefficaces, mais dont l'effet de levier est puissant. En effet des milliards de dollar sont, chaque année, transférés à l'étranger par des firmes n'investissant pas, s'indigne un PDG d'un cabinet d'expertise en affaires et lobbying Nord-Sud Venture, en évoquant une entreprise étrangère qui pour 1MD\$ investi aurait transféré 7Mds\$ de bénéfices à l'étranger³⁶⁰. En outre, même si les flux d'IDE entrants en Algérie sont le plus souvent en petite quantité, néanmoins manifesteraient un grand empressement à transférer leurs profits à moins de les réinvestir ailleurs.

Ceci étant, comme il ressort des différents rapports de la banque d'Algérie, ces sorties auront augmentés de 64.7% entre 2001-2005 et entre 2005-2007, 15.7Mds\$(soit un 1/3 des exportations en 2005) ont été transférés, soit plus de 5Mds\$/an contre 1.5Mds\$/an entre 2001-2004, souvent dans la cadre de contrats de partage de production, depuis le début des années 90, dans les hydrocarbures³⁶¹, les télécommunications³⁶² et les banques. Les rapatriements des partenaires de SONATRACH sur la période s'étalant de 2001-2008 se sont, comme l'illustre le tableau ci-contre, chiffrés à plus de 26.412Mds\$.³⁶³

Tableau 20 : montants des rapatriements des associés de SONATRACH en Mds DA.

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
montant	1002	1600	2200	3120	4740	5190	3900	4560

Sources : établi par nous-mêmes d'après les rapports de la banque d'Algérie (2005, 2006 et 2009).

³⁵⁹ Dans ce cas, les entreprises étrangères auraient souvent recours à des pratiques usitées de par le monde, consistant notamment à surfacturer les importations en montrant une fuite déguisée de capitaux pour rapatrier leurs dividendes(en sus de non paiement de TVA y afférente) et ce, par l'intermédiation souvent des banques étrangères installées en Algérie.

³⁶⁰ CHIKAOUI.A(2009) « l'Algérie à la croisée des chemins », cité par A.REHAB « l'économie algérienne, le développement national contrarié », INAS, 2012, P112.

³⁶¹ Au titre de contrat de partage de production, la rémunération des associés de SONATRACH, pour l'année 2013, s'est chiffrée à plus de 600 Mds DA, soit 11% de chiffre d'affaires de l'année. Rapport d'activité de SONATRACH (2013).

³⁶² Pour ne citer que l'opérateur égyptien Orascom, qui transfère, chaque année sous formes de dividendes plus demi Mds\$, faisant ainsi pression de plus en plus importante sur la balance des paiements (El watan de 19 Mai 2010). Notons que cette entreprise est rachetée par l'Etat algérienne, par l'équivalent de 2.5Mds\$.

³⁶³ Cette augmentation serait due à la nouvelle loi sur les hydrocarbures(2005), visant la valorisation des ressources énergétiques, par l'ouverture de ce dernier à la concurrence internationale.

Comme le montre le tableau 20, c'est les hydrocarbures qui attirent le plus les IDE en Algérie, en drainant ainsi des capitaux générateurs de lourds transferts de devises. Pour remédier à cette hémorragie de notre balance devises, selon les spécialistes, l'impact sur la balance des paiements doit être incluse dans la loi des IDE et former les analystes bancaires nationaux à l'utiliser, notamment dans le processus de transfert de devises. L'économiste LAMIRI.A(2013), en a proposé une formule approximative de calcul de l'effet d'IDE sur la balance des paiements : *Investissements(en monnaie de réserve) + exportations+ substitutions aux importations (équipements et matières premières)- dividendes*³⁶⁴. Mais cela ne veut pas dire, se limiter seule aux aspects liés à la balance des paiements, mais la politique des IDE, devrait davantage privilégier les aspects liés au transfert de technologie, du savoir et de diversification des marchés extérieurs etc. N'étant pas cependant le cas. La politique d'attraction d'IDE 2002-2008, s'est remplacée par la politique de la balance des paiements.

3.3. IDE, transfert de technologies et de savoir faire

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'IDE est susceptible d'engendrer des bénéfices importants pour les PA à travers un ensemble d'externalités en termes d'introduction de nouveaux procédés de fabrication, de nouvelles méthodes de gestion et techniques de travail par le biais de la formation de la main d'œuvre, la concurrence et par les différents liens en donneurs d'ordre-fournisseurs-clients. Cependant, pour ne se limiter qu'à cet aspect, il faudrait au PA de réunir certaines conditions pour ne pas laisser se constituer des enclaves entre les entreprises et filiales et les fuites technologiques qui en résultent.

En effet, s'agissant de transfert technologique, il serait difficile de mesurer l'impact des investissements sur un domaine aussi qualitatif. Néanmoins, il paraît que l'accroissement des investissements dans des secteurs hautement technologiques comme l'électronique ou les télécommunications auraient un impact positif en termes de signature d'accords pour les transferts de technologies entre les entreprises algériennes (notamment privés) et les FMN³⁶⁵. Mais, dans ce cas, l'amélioration de la législation en matière de la propriété intellectuelle, demeurerait-il fondamentale pour convaincre les entreprises étrangères à conclure ce genre de contrat. Or, force est de constater que de grands groupes industriels nationaux privés et de

³⁶⁴ LAMIRI. A, 2013, op.cit, p51.

³⁶⁵ A noter que dans la période postindépendance l'Algérie a déjà adopté le modèle de développement inspiré des industries industrialisantes où les transferts de technologies inclus dans les contrats d'industrialisation, mais la crise de fin 80 a sonné le glas de système autocentré au profit de la libéralisation et l'économie de marché où la place de l'IDE se configure de plus en plus.

petites entreprises sont devenus des sous-traitants de grandes FMN, apprenant les contraintes des délais et coûts, où on pourrait assister à un recyclage relativement significatif des employés, une amélioration dans la gestion et les techniques de travail et l'organisation de système productif. Ainsi, il nous semble très judicieux d'en examiner quelques cas, tout en mettant l'accent sur les actions entreprises et les externalités qui en découlent:

-Schneider Electric(SE) et la formation : se rendant compte de potentiel que recèle le

Marché Algérie, en 2001, une filiale industrielle et commerciale a été créée par le groupe SE, Schneider Electric –Algérie, et pour renforcer par ailleurs ces positions sur le marché algérien, le groupe a négocié une JV avec l'entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle. Dans le cadre de transfert de savoir et d'amélioration des compétences, une école a été créée, en octobre 2002, disposant des formations dans différents domaines.³⁶⁶

-BNP El Djazair, dans le secteur bancaire : en 2005, le groupe a mis en place un

centre de développement des compétences. La forte croissance de réseau d'agences (10 fin 2005 et 10 nouvelles en 2006) et le très important effort de recrutement qui lui est associé ont milité pour la création de ce centre pour développer la qualité des ressources humaines et offrir aux clients le meilleur service. C'est le premier investisseur étranger à mettre en place une institution de formation.³⁶⁷

-Henkel-ENAD-Algérie : public et privé : créée en 2004, sous forme d'une JV entre

Henkel allemand et ENAD, mais devenu ensuite « Henkel-Algérie ». Sur le plan de transfert de technologies, un programme de mise à niveau a été réalisé, qui a permis une amélioration significative des produits du fait d'amélioration et de renouvellement des équipements existants. En sus, de programmes de formation, aussi auprès de la maison mère que moyennant des cabinets de formation. Des transferts de compétences significatives ont été observés.³⁶⁸

Autant d'exemples de transferts de technologies et de savoir-faire existants qu'on n'aurait cependant pas pu examiner à l'exhaustive, dans l'électronique (BYA Electronics, Philips, Samsung, LG), l'agroalimentaire (en 2012, le groupe privé Arcofina, associé à

³⁶⁶ BOUZAR.C, « le transfert d'une technologie adaptée maîtrisable appuyée sur les IDE comme canal de transmission: cas Algérie » colloque international à Hammamet Tunisie, 06/ 2012, P11.

³⁶⁷ BENACHENHOU.A, « les nouveaux investisseurs », 2006, Alpha Design, P207.

³⁶⁸ CNUCED(2004), op.cit, P21.

Carrefour, qui apporte essentiellement le savoir faire, assure la formation et met à disposition sa centrale d'achat), la cimenterie de Béni Saf, le contrat de gestion du service d'Eau et d'Assainissement de la ville d'Alger entre Suez Environnement et SEAL etc.

Cependant, pour ne se limiter qu'aux aspects positifs d'IDE, il serait judicieux de souligner qu'autant de possibilités dans le transferts des technologies et compétences, dans le cadre notamment des PRCE et PCRCE(2001-2014), sont loupées, dans le bâtiment, le projet d'Autoroute Est-Ouest, attribués à des investisseurs étrangers (chinois, espagnoles, turques et japonais)³⁶⁹ bien spécialisés en la matière, privant ainsi les entreprises nationales à la fois d'opportunités d'apprentissages et surtout d'acquérir un savoir faire, exportables et exporté. Par ailleurs, en dépit des appels aux transferts technologiques dans les différentes filiales qui se sont multipliés ces dernières années, ce n'est qu'en 2014 que le savoir faire français aurait permis à l'Algérie de fabriquer sa première voiture de l'usine d'Oran. Mais, quel qu'ait été le degré de positivité des transferts, cependant ceci resterait minime et en deçà des attentes. Les IDE ne sont pas une source importante pour le financement des investissements³⁷⁰ pas plus qu'ils ne sont un vecteur d'innovation et de technologies. Les IDE, comme semblent en témoigner tant d'exemples, sont le plus souvent moins enclins à partager leurs connaissances et savoir faire technologique et scientifique, notamment dans le domaine pétrolier où il bénéficie le plus souvent d'un climat d'investissement spécifique.

Un exemple concluant; la compagnie allemande Ericsson, qui alors présente depuis 1970, a équipé l'Algérie en centraux téléphoniques de type Axe jusqu'à fin 1980 puis va continuer à assurer l'équipement de réseaux national, à partir d'une usine à Tlemcen, via une filiale Sitel, société algérienne créée à cette fin, en 1988 dont elle détient 35% via laquelle sont fournis et installés 95% des équipement de réseaux, mais avec la mondialisation et le progrès dans les TIC(avec notamment les portables), où l'opportunité manifestée à Sitel de passer à de nouvelles pratiques et prestations de services, l'associé étranger abandonne sa filiale à ses vieux standards Axe, non sans débaucher, cependant, une cinquantaine d'ingénieurs de Sitel pour au moins honorer les importants contrats d'équipements que l'Algérie lui a tout de même concentrés³⁷¹. Il en est de même pour d'autres exemples, Arcelor-Ispat, Sonatrach³⁷² etc.

³⁶⁹ Confiés à deux grandes entreprises étrangères, l'une chinoise (Citic-CRCC) et l'autre japonaise(Cojaal)

³⁷⁰Ce point sera développé dans le point suivant.

³⁷¹ BENACHENHOU.A, « pour une meilleur croissance », 2008, éd. Alpha Design, p86.

³⁷² Même dans le secteur pétrolier, à en croire M. MEKIDECHE, qu'il y a de doute que l'Algérie a accumulé de l'expérience et de l'expertise dans les types de partenariats, l'Algérie a mieux réussi dans l'amont pétrolier que

3.4. Effets des IDE sur l'investissement global : financement ou endettement?

Avant le début de nouveau millénaire, la contribution des IDE entrants à la FBCF³⁷³, en Algérie, est demeurée modeste et très faible, en comparaison aux autres pays de Maghreb, sur toute la période (1991-1997), en étant de 0.5% en moyenne contre de 6.3% au Maroc, 10.3% en Tunisie et fort en Egypte avec 83%. Mais, à partir de 2001, ce taux commence à augmenter d'une façon significative, parallèlement, au lancement de PRCE en 2001, où l'accent a été mis sur la nécessité de favoriser le développement des IDE³⁷⁴ (Voir tableau 21)

Tableau 21: contribution de l'IDE au FBCF et à l'investissement national

	91/96	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Algérie	0.5	2.4	4	4.3	3.8	8.6	8.1	4	4.5
Maroc	6.3	17.2	5.3	16.5	5.3	37.2	4.8	22.5	7.5
Tunisie	10.3	7.8	13.6	7	15.2	9.3	15	10	9.9
Egypte	83	5.2	5.5	5.2	5.9	3.4	4.6	2	9.9
	2005	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Algérie	4.5	8.5	5.6	1.3	3.9	4.1	2.2	2.5	
Maroc	22.5	/	/	/	15	9	9.8	/	
Tunisie	12.6	/	/	/	13.9	7.3	7.4	/	
Egypte	33.6	/	/	/	16.2	6.9	9.4	/	

Source : construit par nous à partir les différentes données de CNUCED et FMI, Op.cit.

Comme il ressort du tableau 22, sur toute la période d'étude (1991-2013), les IDE ne sont pas encore une source de financement des investissements publics dans le pays, en n'y participant que pour moins de 5% à l'investissement total, qui ne l'était pas cependant le cas dans les pays de Maghreb. En sus, l'aisance financière qu'a connue l'Algérie, à partir de 2000, n'en aurait pu être qu'une autre cause où les pouvoirs publics ont adopté des plans de développement et de croissance très coûteux (notamment dans les infrastructures) dont la source principale de financement, serait l'épuisement des ressources propres et l'argent public. Mais, étant donné l'importance de l'IDE, dans le cadre notamment des trois plans de

dans l'aval pétrochimique. Et la preuve la plus éloquentes en est l'importation des produits des produits issus de la transformation de pétrole brut à savoir : l'importation de Gasoil. (Le quotidien El Watan, de 23/02/2015). Paradoxe, selon A.MEBTOUL, pour un pays doté d'hydrocarbures, l'importation de gasoil a été de 954million\$ en 2012 et 2223 millions \$ en 2013, et de Super 413million\$ en 2012 et 1251 million\$ en 2013 (www.maglor.f). Cette même entreprise importe chaque année 500 000 articles de pièce de rechange utilisés lors de l'exécution des opérations de maintenance des ses installations et équipements industriels. Seulement 0.5% à 1% de ce marché fabriqué localement, comme l'illustre l'année 2010, la SONATRACH a acheté pour 126M\$ en pièces de rechange à l'activité aval. Rapport d'activité SONATRACH 2011.

³⁷³ Sigle de formation brut de capital fixe, est un indicateur mesurant la somme des investissements essentiellement matériels, réalisés pendant une année donnée.

³⁷⁴ Voir sur les textes réglementaires sur la promotion de l'investissement, les mécanismes d'octroi à l'aide à l'investissement que nous avons analysé les sections précédentes.

relance(2001-2014), au dynamisme de l'investissement national et le système productif et bancaire, qui même si minime, resterait incontestable. Ainsi, les scores réalisés en 2001(8.6) et 2006(8.5), même si sont modestes, resteront encourageant, notamment en termes de qualité (formation, transfert de technologies et de savoir faire). Il serait intéressant toutefois de souligner l'attraction non négligeable des autres pays méditerranéens pour les flux d'IDE qui, le plus souvent, leur a permis de recourir de moins en moins à l'endettement en tant que source de financement, et la réduction de poids de dette qui s'en suit. Le remboursement, par la Tunisie, d'une manière anticipé de sa dette en est en effet plus édifiant³⁷⁵.

3.5. IDE et la création de l'emploi

Dans cette optique, pour analyser l'impact des IDE sur la création de l'emploi, faut-il bien admettre que les investissements de création(*green Field investment*), en dépit de leur rareté et concentration le plus souvent dans des secteurs limités(les banques, téléphonie, et l'agroalimentaire), seraient indubitablement plus créateurs d'emplois que les formes d'implantations sous formes de rachat ou prise de participation(*Brown Field investment*).

En Algérie, en dépit des derniers progrès, le taux de chômage est aujourd'hui resté plutôt élevé, touchant de plus en plus la population active (9.8% en 2012 et 10.8 en 2013)³⁷⁶. Dans ce sens, partant d'expériences des autres PED, il est à admettre que les IDE auront véritablement un rôle à jouer dans la création d'emplois en Algérie.

Et même de permettre de réduire le chômage endémique y sévissant, depuis longtemps. Mais force est de constater que s'il est admis que les entreprises étrangères aient généré un nombre important d'emplois en Algérie, il n'en demeure pas moins- vu la faiblesse des flux d'IDE entrants-, cela reste peu significatif et au-delà des attentes (*voir le tableau 22 ci-contre*).

Tableau 22: les emplois créés dans le cadre des IDE entre 2002-2012(en nombre et en %)

Projets d'investissement	Nombre de projet	%	Montants en DA	%	Nombre d'emplois	%
Investissement national	67 280	99.22	5 035 015	74.83	866 563	92.11
Partenariats	245	0.36	843 135	12.53	27 717	2.95
IDE	283	0.42	850 613	12.64	46 552	4.95
Total IDE	528	0.78	1 693 748	25.17	74 269	7.89
Total investissements	67 808	100	6 728 763	100	940 832	100

Source : élaboré par nous même à partir les dernières données de l'ANDI, Op.cit.

³⁷⁵RACHID.S, «IDE et résilience financière : cas des Pays Med », Laboratoire PS2D, Tunisie, 2007, P12.

³⁷⁶ ONS, "activité, emploi et chômage ", N°653, fin 2013, p02.

Comme il ressort de tableau 22, d'un total de 67 808 projets d'investissements sur la période d'étude, l'IDE n'en présente que 528 projets (soit 0.78%), et seulement 7,89% d'emplois créés. Ce qui expliquerait la faible contribution de l'IDE à la création emplois en Algérie, qui si l'on exclut par ailleurs les partenariats, le nombre d'emplois net créée n'aurait dépassé les 46 552, s'élevant à 4.95 du total créée. La contribution des IDE à l'emploi est bien moindre que celle des investissements nationaux, qui elle s'élève à 92.11%.

Et pourtant, le développement observé, depuis 2000, dans la téléphonie mérite d'être mentionné: résultat des réformes engagées dans le secteur de la poste et des télécommunications, qui s'est notamment traduit par d'importants investissements en 2007(5MD\$), et la création de plus de 16 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects par les nouveaux opérateurs (AT, OTA et WTA), a été observé. A elle seul Orascom, selon l'ANDI, entre 2002 et 2009, a créé plus de 89 480 emplois, soit 8.95% du total créée par les IDE en cette période. Dans la pneumatique, le groupe Michelin, en 2002, avec un investissement de 20M€, il a créé plus de 230 emplis (500 emplois à MT), tout en mettant un réseau commercial en plein expansion composé de 400 vendeurs présents dans toutes les grandes villes³⁷⁷. Aussi, sur les 31 projets inscrit durant le premier semestre de 2013, contre 17 en 2012, 7 385 emplois ont été créés. En 2014, 350 emplois ont été créés dans l'industrie Automobile (Renault-Snvi). Au total, entre 2003-2013, sur une période de dix ans, 100 000 emplois ont été créés en Algérie grâce aux IDE, ce qui aurait contribué de manière significative à la réduction de la facture des importations, en particulier dans l'industrie pharmaceutique³⁷⁸. En sus, d'autres emplois sont par ailleurs attendus dans le cadre de projet de complexe sidérurgique de Bellara(AQS) visant la création de 3000 postes de travail(dont 1500 emplois directs)³⁷⁹, par la nouvelle usine de Bell, société française des fromages, via sa filiale la vache qui rit, fin 2015.

En revanche, quand à eux, les formes d'implantation par rachat et prise de participation ont le plus souvent trait de garder et préserver d'emplois, et même en a déjà créés plus. C'est suite à la politique des privatisations (à partir de 2000), et la participation des entreprises étrangères qui en décolle, dans le capital d'entreprises en difficulté (financière, vétusté d'équipements), que autant de postes d'emploi auraient pu être préservés et maintenus, et

³⁷⁷ CNUCED, 2004, op.cit, P22.

³⁷⁸ Selon le DG de l'ANDI, au cours d'une conférence animé par le délégué de l'Anima, cité dans le journal le Maghreb de 21/11/2013.

³⁷⁹ Le quotidien El Watan de 7 mars 2015.

d'autres ont été créés. Dans la métallurgie (le cas El Hadjar et ISPAT en 2001), les détergents (ENAD en 2004), le ciment etc. Mais les IDE restent moins efficaces en matière de création d'emplois.

Ainsi, qui plus est, d'après Femise (2014)³⁸⁰, l'évaluation des effets des IDE dans les pays de MENA, l'Algérie en particulier, entre 2003 et 2012, en termes d'emploi créés, il a été constaté un impact très limité de ces IDE. La principale raison en serait liée, selon le même organisme, au type de secteurs dans lesquels les capitaux étrangers ont été investis, allant le plus souvent dans le secteur des hydrocarbures et mines (à raison de 50%) et le secteur de l'immobilier. Or, ces derniers sont peu créateurs d'emploi et ont un effet de report limité sur le reste de l'économie³⁸¹. En outre, ce qui est inquiétant c'est le nombre très frileux des PME qui sont le plus souvent en nombre moins important. Or, ce sont elles qui créent le plus d'emplois à CT compte tenu de la nature des secteurs dans lesquels elles investissent (mécanique, consulting etc.).

3.6. Effets d'IDE sur l'augmentation des exportations et la diversification de la production, s'intégrer dans CV internationale

Pour analyser l'impact des IDE sur les exportations, notamment celles hors énergie, il nous semble très utile de paraphraser l'économiste A. HARBI, qui énonçait « *Sans IDE, pas d'exportations* »³⁸², citant l'exemple de Maroc, Egypte et Tunisie comme un mode d'intégration croissante par les produits manufacturiers (assemblage, habillement, électronique et mécanique), où la contribution des IDE n'est en effet pas négligeable qui, à juste titre au Maroc, 74% des exportations ont été réalisés par des entreprises nationales qui ont des partenaires étrangers.

Dans cette optique, il faudrait distinguer deux stratégies poursuivies par les IDE : la stratégie de conquête de marché (*market seeking*) et celle d'externalisation (*outsourcing*). Les IDE obéissant à cette dernière sont plus efficaces et efficients que ceux obéissant à la première, car pour pouvoir réussir sur le marché étranger, il faut en accepter les avantages et les contraintes. Or, en Algérie, les investisseurs étrangers privilégient souvent la première

³⁸⁰ Rapport de Femise sur le partenariat Euro-med, « vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux », AFD, 2014, p27.

³⁸¹ Mais ceci ne veut pas dire considérer les investissements dans le secteur d'hydrocarbures de manière peu positive, vu que des emplois importants y sont créés et contribue à les recettes d'exportations.

³⁸² Ali Harbi lors d'une rencontre sur l'intégration dans les chaînes de valeurs internationales et régionales, organisée par CARE à l'hôtel de Hilton à Alger. Le Quotidien « El watan », de 3/12/2014, P8.

stratégie(toutes les partenariats sont orientées vers le marché local, excepté dans les hydrocarbures) - même si que certains auraient déjà souhaité exporter vers les pays voisins³⁸³ alors que d'autres grandes sociétés étrangères (consommatrices d'énergies et de capitaux) comme le groupe Arcélor métal en sidérurgie(El hidjar) et certaines grandes entreprises algériennes(en partenariat notamment), comme le groupe Cevital dans l'agroalimentaire, qui s'est élargi à d'autres segments, dans l'électroménager(Samsung-Samha), commercialisation de verre à plat en Europe, agriculture et la construction, et autant d'autres exemples(les producteurs de fertilisants, Fertial³⁸⁴, Solfert à Arzew³⁸⁵(Urée et Ammoniac), la pétrochimie, électroménager(Condor), entre autres d'autres engagements, pourraient accroître le volume et la diversité des exportations de demain. Mais, pour que cela se réalise, autant de conditions, notamment qualitatives devraient être réunies ce dont l'investisseur étranger est censé porteur : compétences et maîtrise de technologies, réseaux commerciaux (distribution..). C'est ainsi que l'Algérie pourrait se voir libérée du joug de modèle d'intégration par les seules matières premières, et renforcer sa croissance à long terme(LT), améliorer sa productivité, obtenir une économie diversifiée et réduire sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. Et ce d'autant plus que l'observation des grands espaces mondiaux montrent clairement que seules quelques grandes firmes contrôlent les circuits de commerce mondial, étant impossible aux opérateurs algériens de pénétrer le marché sans un partenaire gagnant-gagnant (Win-Win). Excepté, le secteur d'hydrocarbures déjà internationalisé. Etant tous les services énergétiques et dérivés d'hydrocarbures.

Ainsi, il ne serait pas vain de rappeler qu'en termes de diversification de ces exportations, l'Algérie avait mu un panier concentré de biens pendant les quatre décennies passées. Comme le montre **la figure 16**, à la fin de 1960 et début de 1970, où les exportations non-traditionnelles nationales (hors hydrocarbures) représentent environ 40% du total des exportations³⁸⁶ alors qu'en ce dernier temps, ils n'en présenteraient qu'à peine les 2%. Selon le rapport de FMI(2014) plus de 50% des IDE reçus sont orientés au secteur d'hydrocarbures suggérant une contribution limitée à la diversification des exportations (avec 98% des

³⁸³La plupart des investisseurs étrangers interrogés (Henkel, Michelin), bien que visant d'abord le marché national, comptent également à MLT parvenir exporter vers les marchés voisins et d'Afriques. Cité, CNUCED(2004), op.cit, P25.

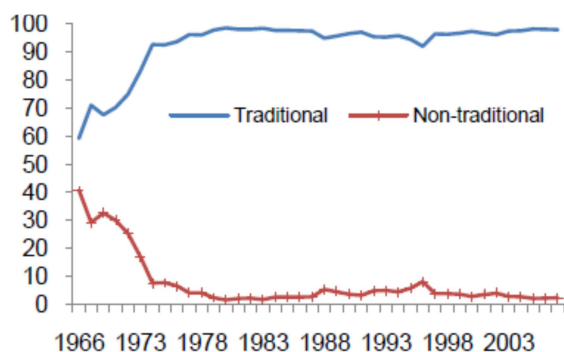
³⁸⁴ Issu d'un fructueux partenariat entre le groupe espagnol Villar Mir, Asmidal et la SGP Somines, qui cumule en performances et révise ses ambitions à la hausse.

³⁸⁵ Une JV, usine spécialisée dans la production des engrais, détenu à hauteur de 51% par la société égyptienne Orascom construction et industrie et 49% par Sonatrach est entrée en production en 2013 qui, selon le partenaire égyptien le premier chargement sera destiné à l'exportation. Voir, le Maghreb émergent de 13/08/2013.

³⁸⁶En dépit de l'hostilité affichée vis-à-vis des IDE en ce temps là.

exportations, 30% de PIB, et 38% des ressources fiscales liés directement aux hydrocarbures en 2013)³⁸⁷. Une chose est sûre, ce déclin serait le seul résultat de l'échec des politiques menées et des réformes postindépendance dans l'agriculture et le manque de progrès dans les réformes structurelles.

Figure 16 : les exportations algériennes entre 1966-2008(%du total des exportations)



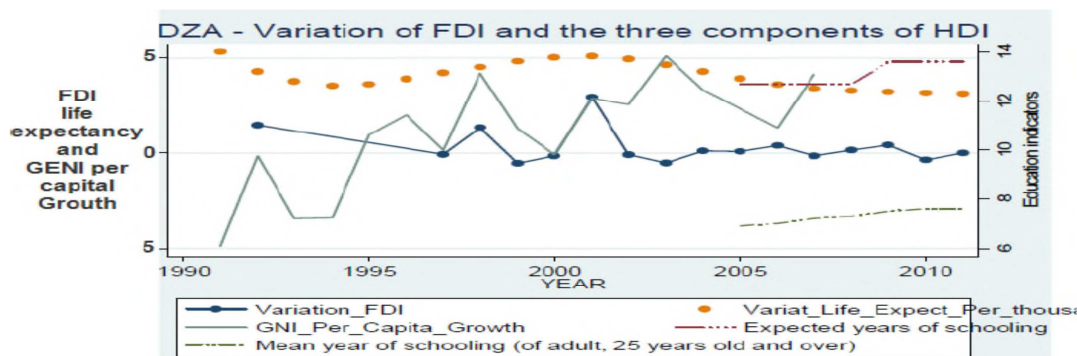
Source: JOSE.G et SPALL.G, « Will the new FDI regime promote export diversification in Algeria? A perspective from Chile's and Malaysia's successes », in the Maghreb Center journal, Issue 1, 2010, P03.

3.7. La contribution des IDE au développement du capital humain entre 1990-2010

L'Algérie connaît autant de problèmes : fuite des cerveaux, la baisse de nombre d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques et technologiques dans les universités nationales (en baissant de 65%(fin 1990) à 35% en 2011), la faiblesse de pouvoir d'achat, des salaires très bas, un niveau de vie très bas, du chômage(Rebah.A, 2011). Mais pour y remédier, les pouvoirs publics, depuis les années 2000, ont entrepris une batterie de réformes, dans le but de développement de l'emploi et de lutte contre le chômage, entre autres la promotion d'une main d'œuvre qualifiée et l'esprit de l'entrepreneuriat. Ainsi, l'Algérie avait ratifié de nombreuses conventions internationales (UE, bureau international du travail..) et instauré des organismes de suivi et de prospectives, entre autres la considération croissante de l'importance du capital étranger dans le développement national.

Figure 17 : variation des flux d'IDE et les trois composantes de l'IDH en Algérie (1990-2012)

³⁸⁷IMF, « Algeria selected issues », country report no.14/342, 2014, p 23 et 34.



Source : [Rapport mondial du Programme des nations unies pour le développement humain \(PNUD\)](#), 2013, p51

Comme le montre la figure 17 ci-dessus, qui porte sur tant les variations annuelles des flux d'IDE que les trois composantes de l'IDH en Algérie (l'âge prévu et le niveau de vie et de scolarisation), les variations des flux d'IDE entrants sont étroitement liées aux variations produites dans les trois composantes d'IDH en Algérie. Ainsi, étant donné que les investisseurs étrangers se sont dirigés vers les secteurs de BTPH, et autres secteurs secondaires (distribution, etc.), il serait possible de dire que les investissements contribueraient au développement des infrastructures de base (notamment dans le cadre des plans de relance de la croissance (2001-2014)), et créent des emplois dans le secteur manufacturier, deux aspects fondamentaux pour le bien être et le confort des citoyens. Reste qu'une meilleure répartition des IDE entre les trois secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) permettrait de renforcer l'impact positif des entrées d'IDE et d'accélérer la réduction de la pauvreté³⁸⁸, et la lutte contre les inégalités des revenus.

3.8. IDE et implications sociales, environnementales et spatiales

Pour pouvoir savoir, si les IDE contribuent ou non, à la préservation de l'environnement en Algérie, un bref rappel historique, nous semble en effet plus qu'indispensable. Dans la période postindépendance, en ayant opté sur un modèle de développement³⁸⁹, basé essentiellement sur l'exploitation des ressources énergétiques et minières, l'Algérie n'aurait fait que prolonger le modèle colonial, marqué par le gaspillage des ressources, l'urbanisation croissante, la surexploitation des ressources et des zones côtières et des pollutions diverses.

³⁸⁸ Kolster.J, 'L'IDE améliore-t-il le bien être des citoyens dans l'Afrique du nord ?', BAD, document de travail, 2015, P30. (www.afdb.org)

³⁸⁹ Pour n'évoquer que la politique des « industries industrialisantes » adoptée, et se caractérisant par des modèles techniques fortement budgétivores et énergétivores.

Comme conséquence : une vraie crise écologique et environnementale, a été observée, accompagnée d'effets négatifs divers et, en particulier socio-économiques.

En effet, même si sans efficacité aurait été leur impact, les efforts des pouvoirs publics au niveau interne, pour réduire leurs implications le plus souvent nocifs sur l'environnement, néanmoins, avec l'arrivée des FMN qui, se conformant aux normes internationales et tenant à leur renommée mondiale, l'Algérie a ratifié de nombreuses conventions liés à la préservation et la protection de l'environnement³⁹⁰. Ceci étant, certaines FMN(British Petroleum(BP), Djezzy..) auraient contribué à des actions de développement durable et mis à contribution leurs moyens et compétences, au profit de la population et la protection de l'environnement.

Ainsi, la SONATRACH, pour ne citer que celle là, a réalisé avec le géant anglais *British Petroleum*, un projet de 100M\$ pour réduire d'un million de tonnes les émissions des gaz à effet de serre, en plus d'autres projets qui visent la réduction de torchage de gaz lié à la production pétrolière à moins de 7%(220M\$, à partir de 2007). En outre, bien que les entreprises pétrolières soient essentiellement installées au sud de pays où les besoins des populations locales se font sentir, un programme social a été mis en place conjointement entre le ministre des énergies et des mines et les compagnies étrangères. Beaucoup de domaines prioritaires dans l'investissement social sont lancés : l'aménagement d'infrastructures pour la communauté, l'éducation, la culture.³⁹¹ Une bibliothèque multimédia, l'équipement des écoles en réseau Internet, différents aides dans les équipements des hôpitaux et toutes les aides à la population lors des inondations du 10/11/2001, sont autant d'exemples d'investissement social en Algérie.

Il importe cependant de garder présent à l'esprit, que les investisseurs étrangers ont aussi leurs part dans les inégalités régionales comme sociales et ce, en se concentrant notamment dans un nombre réduit de Wilayas. Comme causes, la disponibilité des ressources, de foncier et densité démographique. Ainsi, selon les statistiques de l'ANDI(2007), les projets

³⁹⁰ A titre d'exemples la ratification de la convention-cadre sur les changements climatiques, signée en juin 1992, qui s'est concrétisé par l'élaboration de plan national de lutte contre le gaz à effet de serre et la création de l'agence nationale des changements climatiques. De nombreuses mesures à prendre, ont été énoncées et, en particulier dans les secteurs vulnérables pour réalisés les actions : agriculture, eau, énergies et industrie. Mais, il serait nécessaire de faire adapter ces textes et procédures, et de les harmoniser dans les sens d'une plus grande simplification de manière à ne pas entraver la promotion des IDE, de même que les obligations environnementales des FMN ne doivent être discriminatoire et retarder indûment la réalisation de l'investissement (Cnuced, 2004, op.cit, p60). En plus par ailleurs, de la ratification de protocole de Kyoto(2004) visant l'introduction par les PI, des technologies propres et réduire les émissions des gaz à effet de serre en PED.

³⁹¹ BOUALEM.F, "un état de responsabilité sociale des entreprises mondialisés et politiques publiques en Algérie », Université de Montpellier, 2008, P12.

d'investissements se localisent le plus souvent aux Centre et le Sud, et à degré moindre l'Est et l'Ouest. De son côté, A. BENACHENHOU, en traitant les forces et les faiblesses des IDE, il conclut qu'ils n'ont pas produit suffisant : des secteurs restent ignorés, des régions sont délaissés, l'intégration économique locale est faible et le réinvestissement des profits n'est significatif.³⁹² A titre d'illustration, les IDE de l'agroalimentaire s'installent surtout dans le centre de pays, qui est le marché de consommation le plus important puisque plus de 50% de revenu national y sont dépensés³⁹³. A l'Est, le groupe Orascom s'engage en Ciment en y ayant délibérément installé pour servir un marché régional très dynamique, et récemment, le complexe sidérurgique de Bellara(Jijel), qui sera réalisé pour un montant de 2Mds\$, résultat d'un partenariat entre le groupe algérien Sider, qui détiendra 51% des parts et son homologue qatari, Qatar Steel (49%)³⁹⁴, nommé Algerian Qatari Solb(AQS). A l'Ouest aussi, pour ne citer que l'investissement récent de Renault, entre autres. Mais quel puisse en être l'impact de cette dynamique régional, la cause serait la fragilité des politiques de développement locales, en particulier, celle lié à la répartition inégale des acteurs de développement dans les quatre coins de l'Algérie.

3.9. Autres effets des IDE entrants en Algérie

D'autres effets des IDE entrants, éventuellement, en Algérie, et non des moindres mériteraient par ailleurs mention à savoir: l'impact sur le fonctionnement des marchés en termes de disponibilité, de qualité et prix des produits et services (cas de la concurrence dans la téléphonie mobiles, le marché de ciment et le secteur bancaire par l'amélioration de taux de bancarisation et la maîtrise de la marge bancaire) et le renforcement de la transparence(le développement du marchés hypothécaire dans le financement des entreprises et la présence en Algérie des sociétés appartenant à des groupes internationaux dont les comptes sont, par définition, surveillés internationalement est un plus pour la bonne gouvernance d'entreprises, en sus la présence des banques étrangers et cabinets d'audit et de conseil en Algérie serait un facteur non négligeable de transparence)³⁹⁵.

³⁹² BENACHENHOU.A « les entrepreneurs algériens », éd. Alpha Design, 2007, P18.

³⁹³ BENACHENHOU.A, 2006, P231.

³⁹⁴ Le ministre de l'industrie et des mines sur la chaîne de radio internationale (26/02/2015).

³⁹⁵ BENACHENHOU.A, 2006, idem, P208-214.

Conclusion

L'Algérie semble présenter une triple spécialisation en ce qui concerne les IDE reçus : une spécialisation des secteurs attractifs (notamment énergie et mines), une spécialisation de type d'investissements (filiales commerciales, partenariats) et enfin une spécialisation de types de sociétés (de grandes taille en hydrocarbures et d'autres commerciales)

Par ailleurs, en dépit de la diversification longtemps prônée et les incitations et codes d'investissements plus soucieux d'attractivité, force est, cependant, de constater que les IDE reçus n'ont pas créé la diversification attendue. En effet, d'après l'analyse faite et si nombreuses sont les observations, les effets des IDE sur l'économie et le développement national sont peu perceptibles et inefficaces. Ainsi, les données chiffrées font apparaître plutôt que l'apport des IDE demeure faible quantitativement et moins efficace qualitativement et la croissance de nouveaux secteurs productifs est relativement faible. Ce dernier constat pourrait être attesté par la structure sectorielle des IDE entrants (non diversifié), faibles en potentiel d'entraînements. Qui plus est, l'appréciation quantitative exacte de l'impact des IDE demeure insuffisante du fait de point croissant des hydrocarbures dans l'économie. Mais, s'il est difficile de quantifier l'impact réel des IDE sur la base de quelques données chiffrées sur les différentes périodes d'étude, l'Algérie semble toutefois enregistrer des retombées, même si disproportionnées et minimes, relativement positives à la fois en termes de transfert de technologies et la création de richesses et d'emploi. Plus encore, quelque soit la lecture que nous puissions faire des données statistiques, il n'en demeure pas moins que l'Algérie intéresserait surtout par ces richesses naturelles et les IDE y sont spécifiques au secteur des hydrocarbures (sans de véritables effets de report et sans lien direct ni évident avec la croissance du pays). En clair, il convient d'avancer que la part des IDE dans le PIB d'un pays ne constituerait pas l'élément important à considérer, ce qui est déterminant du point de vue de l'impact sur l'économie serait la qualité de l'IDE, à savoir le secteur concerné, les partenariats et les conditions de transferts de connaissance et de technologies prévus.

C'est l'interrogation à laquelle nous ne saurons, cependant, apporter des éléments de réponse, sans une étude approfondie. A cet effet, pour vérifier cet état de fait, nous nous livrerons dans le chapitre suivant à l'analyse de l'impact potentiel des IDE sur la croissance économique ainsi que les variables (sur et/ou à travers) lesquelles les IDE pourraient influencer, ou non, cette dernière et partant l'économie nationale de façon globale et ce, en nous appuyant sur un des modèles de la théorie de la croissance endogène.

**Chapitre III : IDE et
Nouvelles Spécialisations
Industrielles(NSI) de
l'Algérie : Opportunités et
Perspectives.**

Introduction

La mondialisation est une réalité incontournable et l'Algérie est condamnée, sous peine d'éviction, à construire les avantages compétitifs de son insertion positive dans l'économie mondiale³⁹⁶. Force est d'admettre qu'une nouvelle logique économique du pays, vu le caractère mono-rentier et vulnérable de l'économie, s'impose au risque d'encourir les menaces, tant internes qu'externes, qui le guettent. A ce titre, un besoin de partenaires stratégiques pouvant donner à l'économie algérienne, la technologie, l'expertise et l'innovation indispensables à son industrialisation et sa nécessaire diversification.

Dés lors, les pouvoirs publics doivent prendre les mesures nécessaires et rendre opérationnelles les réformes et la stratégie industrielle qui, faudrait-il le rappeler, longtemps en gestation. De plus, l'ouverture à l'IDE que l'on attend dans les secteurs productifs et l'industrie, on le voit exclusivement aller dans le pétrole et les activités à forte spéculation, et ne faisant ainsi que de renforcer la logique mono-exportatrice de l'Algérie, d'où la nécessité pour l'Algérie de diversifier ses exportations et développer d'autres activités hors hydrocarbures, de NSI dont le rôle de l'IDE mérite d'être mentionné. En effet, en partant de l'analyse faite et les résultats auxquelles nous sommes abouties, parmi les questions essentielles à nous poser sur le devenir économique et industriel de l'Algérie, figurent celles de l'IDE et de la spécialisation industrielle. En effet, à travers l'appréciation des effets des IDE sur l'économie algérienne et de logique économique y tenant, il ne paraît pas inutile de montrer en quoi l'IDE empêche de nouvelles spécialisations industrielles(NSI) du pays.

Nous allons tenter dans ce chapitre, d'effectuer une analyse sur l'IDE et la perspective de NSI en Algérie, qui nous permettra dans une première section, de vérifier, *a priori*, économétriquement, cet impact difficilement perceptible des IDE sur l'économie nationale. Pour tenter dans la deuxième section, d'analyser les obstacles à l'impact positif des IDE sur l'économie, voire à l'émergence de NSI du pays. Ensuite, nous nous livrons dans les deux dernières sections, à tenter de s'inspirer des expériences internationales en termes de contribution de l'IDE à l'émergence des NPI et leur compétitivité industrielle, et enfin essayer de transposer le modèle au cas de l'Algérie, à juste titre, dans la promotion de secteurs dans lesquels l'Algérie pourrait faire la différence.

³⁹⁶<https://afaqichtirakiya.wordpress.com/2013/12/03limpasse-de-linfitah-en-Algerie-quelles-issues-abdelatif-rebah>.

Section 1: Etude des incidences des IDE sur l'économie nationale: vérification empirique

Dans cette section, nous allons, au premier lieu, présenter un état d'art sur les effets des IDE sur l'économie hôte. Puis, dans un deuxième temps, nous nous livrons à l'analyse de l'impact potentiel des IDE sur les différents paramètres économiques algériens.

1.1. IDE et impact sur l'économie hôte: mécanismes et travaux empiriques

Les questions relatives aux impacts des IDE sur l'économie des PA, les PED en particulier, ont suscité beaucoup d'intérêt, tant au niveau de la communauté scientifique que des décideurs politiques. Ainsi, de nombreuses études ont été consacrées à l'IDE notamment à ses effets sur les PA, mais souvent avec des résultats divergents. Tant dis que certaines soutiennent que les IDE ont toujours des effets positifs sur l'économie des PA, d'autres, à l'opposé, l'IDE n'est pas une condition nécessaire, voire insuffisante.

Nombreux sont les canaux à travers(ou sur) lesquels les IDE pourraient affecter, directement ou indirectement, les économies des PED, dans la littérature.

1.1.1. Effets d'entraînements d'IDE, transfert de technologies et de savoir faire

C'est au début des années 1960, que les premières réflexions théoriques (McDougall(1960), Corden(1967) et R.Caves(1971)) portant sur les effets *spillovers* des IDE, remontaient. Ayant comme but commun: l'identification des bénéfices et coûts potentiels des IDE sur les pays d'accueil(PA). Plusieurs travaux empiriques s'étaient ensuite inspirés des premières analyses théoriques. Balasubramanyam(1973), Brash(1966), Deane(1970), Forsyth(1972), Gabriel(1967), Rosenbuth(1970) et Safarian(1966)³⁹⁷. Selon ces études, plusieurs effets bénéfiques des *spillovers* peuvent-ils émaner des FMN et corolaires à savoir: contribuer à l'efficacité des entreprises locales en brisant les goulets d'étranglements en matière d'approvisionnement; améliorer le savoir faire en induisant les nouvelles technologies et formant les travailleurs locaux qui seront ultérieurement recrutés par les entreprises locales; briser le monopole en exerçant des pressions compétitives susceptibles, en fonction des réactions des firmes locales, soit les forcer d'opérer plus efficacement soit de les contraindre à quitter le marché; transférer les techniques de gestion, de contrôle de qualité

³⁹⁷BOUOUIYOUR.D et S.TOUFIK, « l'impact des IDE et de capital humain sur la productivité des industries manufacturières marocaines », revue Région et Développement, N°25-2007, P118.

et de standardisation à leur fournisseurs locaux ; forcer es firmes locales à accroître leurs efforts en matière de gestion et techniques de vent e(Bouiyour.D et Toufik.s, 2007, 119).

En revanche, les effets néfastes des transferts technologiques et surtout les agissements de certaines FMN dans les PED, ont également leur lot dans la littérature (Ross(2001), Stiglitz (2002), Mold(2004)). Les reproches relevés à l'égard des IDE, font essentiellement état des influences des FMN sur les gouvernements locaux, afin de préserver leurs intérêts et des inégalités de la répartition des richesses qu'elles engendrent.

Sadik et Bolbol(2001) et Meschi(2006), expliquent par ailleurs la faiblesse des effets *spillovers* des IDE reçus par les PSEM, par la nature des projets d'investissement, qui sont essentiellement dans le secteur primaire et les services produisant moins d'externalités technologiques.

1.1.2. IDE, croissance économique et investissement national

Il est notoire, les flux d'IDE ont connu une augmentation significative dans le monde, surtout depuis les années 80. En parallèle, de nombreuses études empiriques portant sur les effets des IDE sur la croissance économique ont vu le jour avec l'accélération de phénomène, depuis. Mais, la relation entre la croissance économique et l'IDE, a souvent été diversement apprécié. En effet, des études de Blomstrom et al.(1994), Borensztein et al.(1995et 1998), Ahmad et Hamdani(2003), Xu et Wang(2007), Almasaied et al.(2008),Hetes et al.(2009), Kotrajaras(2010), Tiwari et Mutascu(2011), Asghar et al.(2011), Kim et Musau(2011), El Wassal(2012), Soumia et Abderrazak(2013) et Gursoy et al.(2013), affirment que les flux d'IDE ont une impact positif sur la croissance économique, alors que pour d'autres études comme celles Mencinger(2003) et Saqib et al(2013), les IDE ont un impact négative sur la croissance. Par ailleurs, Katerina et al(2004), Yalta(2011), Mohamed et al(2013) et Chawdhary et Kushwaha(2013), en affirment un impact neutre des IDE sur la croissance, et aussi, d'autres études comme celles de Turkcan et al(2008), Mucuk et Demirsil(2009), Agayev(2010), Ahmadi et Ghanbarzadeh(2011), Gursoy et al(2013) et Sooreea-Bheemul et Sooreea(2013), il ya une causalité bidirectionnelle entre les IDE et la croissance.³⁹⁸

³⁹⁸BAYAR.Y, « savings, FDI inflows and economic growth in emerging Asian economies», 2014, Asian Economic and Fncial Review, 4(8), P1109.

Une analyse de Ben Abdallah et Meddeb(2011)³⁹⁹ sur un échantillon de 61 pays a permis de tirer la conclusion suivante : pour avoir un effet positif des IDE sur le taux de croissance de la productivité globale, il faut accumuler un niveau minimum de capital humain. Le rôle de ce dernier est vu donc comme un catalyseur entre IDE et croissance des PA. Cette relation entre entreprises a permis à Merkusen et Venables(1999) de conclure que les IDE et les investissements locaux sont complémentaires. A l'opposé, Bouklia et Zatla(2001), soutiennent qu'un effet d'éviction de l'investissement domestique par les IDE dans les PSEM réduit nécessairement leur contribution à la croissance économique⁴⁰⁰. Ces derniers pensent qu'à coté d'éventuel effets de seuil ou d'insuffisance capacité d'absorption technologique des firmes locales, c'est tout autant l'absence de complémentarité entre l'investissement local et étranger, d'où l'explication du faible impact de l'IDE sur la croissance des PSEM.

Alfaro et al(2001) montrent que le niveau de développement des marchés de capitaux locaux est fondamental pour qu'il y ait une contribution concrète des IDE à la croissance économique. Par ailleurs, les résultats de Nicet et Rougier (2008)⁴⁰¹ sur les économies des PSEM, suggèrent que les IDE n'ont probablement d'effets indirects positifs sur la croissance que par les exportations et le capital humain, comme facteurs moteur de la croissance. Néanmoins, les résultats empiriques obtenus montrent difficile de bénéficier des IDE que de les convaincre de s'implanter, encore plus ne sont pas souvent orientés là on en a besoin.

1.1.3. IDE, l'emploi et le capital humain

Il ressort de rapport de la banque mondial(2009), que les IDE aident à la création d'emploi dans tous les secteurs et permettent au PA de réduire le taux de chômage. Dans la plupart de temps, les investisseurs étrangers cherchent des employés, qualifiés dans des domaines et non qualifiés dans d'autres, avec des couts de main d'œuvre très bas. Ainsi, la demande d'employés qualifiés par les firmes étrangères pousse les gouvernements des PA à améliorer le niveau d'étude et permet de former les employés (Blomstrom et Kokko, 2003). Donc, il ya une relation entre le niveau d'éducation et l'IDE. Une étude menée en Bangladesh

³⁹⁹BEN ABDELLAH.M, MEDDEB.R et DRINE.I, "interaction entre IDE, capital humain et croissance dans les pays émergents », Ouverture économique et Développement, 2001.

⁴⁰⁰ D'autres travaux confirment le même résultat : Sadik et Bolbol(2001), Sekkat(2004), Darrat et autres(2005) et El mawazini(2007), qui généralement peinent à mesurer un impact significatif des IDE sur la croissance intérieure. Ce résultat peut être expliqué bien évidemment par la faiblesse des afflux d'IDE et l'absence de contrôle sur la qualité des IDE.

⁴⁰¹ NICET.D et ROUGIER.E, "FDI and growth: a new look at a still puzzling issue", Cahiers de GrethaN2009/13, 2008.

par Mottaleb et Sonobe(2011)⁴⁰² afin de comprendre le succès de son industrie manufacturière (textile et habillement), montre que le niveau de l'enseignement des employés, le niveau d'éducation élevé des entrepreneurs et la performance des entreprises sont étroitement liés. Ritchie(2001), admet que les FMN peuvent affecter indirectement l'offre en influençant les institutions éducatives de PA. Le meilleur moyen pour les PED, d'acquérir le savoir contenu dans le processus de production des économies les plus développés pourrait donc être la présence des firmes étrangères dans l'économie locale⁴⁰³.

1.1.4. IDE, ouverture et échanges internationaux

Les IDE font partie d'un système économique international ouvert et efficace. Ainsi, de point de vue des PED, attirer les IDE c'est échanger avec des pays très développés et avancés. Mucchielli et al(2000)⁴⁰⁴, dans le but de connaître la relation entre l'IDE et le commerce internationale, affirment qu'il existe une forte complémentarité entre l'IDE et le commerce internationale. Les IDE et le commerce intra-firmes et une substituabilité entre l'IDE et le commerce inter-firmes. Aussi, Hakura et Jaumotte(1999), dans une analyse menée sur les données de 87 PED, ont conclu que le commerce internationale représente un meilleur mécanisme de transfert de technologies vers les PED. Kiyoshi(1973) affirment par ailleurs que l'IDE est un instrument qui prend le rôle d'un catalyseur pour le commerce internationale et favorise la répartition internationale des activités économiques. Résultat confirmé par ailleurs, par Chiappini(2013)⁴⁰⁵, à travers une étude en panel basée sur une équation de gravité estimée par la Méthode des moments généralisés pour 29 pays de l'OCDE, la forte croissance des IDE sur la période d'étude a des effets sur les exportations de la Zone euro.

De plus, Menegaldo et Moustier(2002)⁴⁰⁶ montrent, dans le cadre des échanges bilatéraux d'IDE entre les PSEM et l'Europe, pour le cas de Tunisie, Maroc et de la Turquie, une relation de Co-intégration d'où découle une relation à LT entre l'IDE et le taux d'ouverture. Mais, selon Fontagné et Pajot(1999)⁴⁰⁷, les firmes françaises sont

⁴⁰² MOTTALEB.K et SONOBE.T, cité dans, MLAYAH.M « relation entre l'IDE, le commerce et la croissance économique en Tunisie : une étude empirique », mémoire des sciences économiques, Québec, 2012, P17

⁴⁰³ OCDE, « IDE pour le développement : maximiser les bénéfices et minimiser les coûts », Paris, 2002, p143.

⁴⁰⁴ MUCCHIELLI.J.L, CHEDOR.J, SOUAYA.I, « IDE des FMN françaises et relation commerciales avec leurs filiales », Revue économique, Vol. 51, N°03.

⁴⁰⁵ CHIAPPINI.R, « Ide et performance à l'exportation », Revue française d'économie 2013/3, vol XXVIII, p119.

⁴⁰⁶ MENEGALDO.F et MOUSTIER.M, « flux d'IDE et CI dans le cadre de partenariats Euro-méditerranéen », revue africaine des sciences économiques et de gestion, 2002, p131-149.

⁴⁰⁷ FONTAGNE.L et PAJOT.M, « IDE et commerce international : le cas français », Economie et Statistique, Persée, Vol 326(1), P71-95.

complémentaires aux exportations et substituts aux importations. Kohpaiboon(2003), a étudié le cas de Thaïlande au cours de la période 1970-1999, en introduisant la variable des exportations dans l'équation Croissance-IDE, il a conclu que l'impact d'IDE sur la croissance tend à être supérieur dans un régime commercial de promotion des exportations comparativement à un régime de substitution des importations. Chen(1997), affirme l'existence également d'effet positif de l'IDE sur les exportations de marchandises en Chine et sur les échanges commerciaux entre la majorité des provinces.

1.1.5. Effets d'IDE sur les revenus et réduction de la pauvreté

L'interprétation dans la littérature de l'impact d'IDE sur la répartition des revenus dans PED, fait polémique parmi les économistes. Pour certains, l'IDE est positif dans la répartition et l'amélioration des revenus des travailleurs, alors que pour d'autres non. Pour Mold(2004), la Botswana contrairement à d'autres pays comme le Zaïre (ancien nom de la République Démocratique de Congo) de Mobutu.J.D et l'Angola (de Dos Santos) dont l'argent des FMN, n'est utilisé que, soit pour corrompre l'élite politique ou à acquérir le plus souvent des armes. Mais, d'après Manguy .C(2004), l'IDE a un effet direct pour la réduction de la pauvreté, s'appuyant sur une analyse menée sur l'Asie, l'auteur a y constaté que la réduction de la pauvreté serait associé certainement à une croissance rapide, véhiculé par les IDE. En Chine et aussi en Vietnam, la pauvreté a chuté de 58 à 37%, entre 1993 et 1998. Mais il n'en demeure pas moins, pour mener une bonne évaluation l'impact des IDE sur les revenus et réduction de la pauvreté dans PED, les caractéristiques et spécificités de politique de PA, des FMN et de secteurs d'activités devraient être pris en compte.

Qu'il ait été le nombre de travaux portant sur l'impact d'IDE sur l'économie des PA, il n'en reste pas moins que les champs d'études sur l'impact des IDE sont encore largement ouverts dans la mesure où les travaux empiriques existant reposent sur des statistiques perfectibles que les approches économétriques posent souvent des questions d'interprétation. Elles permettent de poser des questions pertinentes mais n'apportent pas toujours de réponses généralisables. Ces travaux ne permettent pas d'appréhender toute la complexité des mécanismes générateurs d'effets observés et devraient ainsi être complété par d'autres études de cas qui sont souvent trop peu nombreuses.

Finalement, après un survol des théories de la croissance endogène et la présentation des études empiriques dans le cas des pays développés(PD) et les PED(en particulier), quelle va

être la pertinence des enseignements de la théorie endogène, en termes d'apports des IDE, dans l'étude du cas de l'Algérie ? C'est l'objet des sections suivantes.

1.2. Méthodologie, conception de modèle et analyse

Après avoir dans un premier temps analysé, même si de façon non exhaustive, les effets potentiels des flux des IDE sur les différents paramètres socio-économiques algériens, nous nous livrons à estimer, dans un deuxième temps, l'impact de LT des IDE sur la croissance économique et partant sur l'économie globale et cela tout en intégrant l'effet (de synergies, voire sur) d'autres variables économiques à savoir: le capital humain et l'investissement national, des variables qui se rapportent aux conditions initiales de pays et qui sont incluses dans le modèle de Solow augmenté. Il y a ensuite celles qui sont plus spécifiques aux modèles de croissance endogène, comme l'ouverture commerciale, les dépenses publiques, dans la mesure où le taux d'inscription au niveau secondaire mesure le facteur capital humain, les dépenses publiques représentent l'intervention de l'Etat mesurant l'état d'infrastructure et les dépenses en R&D, et le taux d'ouverture est dans la mesure où l'Algérie est un pays ouvert. La période de l'étude s'étalera de 1995 à 2012.

Pour ce faire, nous avons construit notre modèle structurel en s'inspirant des modèles de Bende Nabende et autres(2000), et Durlauf, Johnson et Temple(2004) repris par Nicet, Rougier.E et Marouane.A(2008). Notre modèle suppose la forme linéaire suivante:⁴⁰⁹

$$Y_t = a_0 + a_1.IDE_t + a_2.KH_t + a_3.ID_t + a_4.TT_t + a_5.EXPORT_t + U_t$$

Avec: Y_t : la croissance économique mesurée par le PIB, comme variable dépendante;⁴⁰⁸

U_t : l'erreur de la spécification.

:

⁴⁰⁸ Voir la version original, Mankiw.G, Romer.D et Weil.N.D, « A contribution of the empirics growth », The Quarterly journal of economics, Vol 107, Issue 2, 1992, P407-437.

⁴⁰⁹ Pour plus d'amples informations sur les variables endogènes et exogènes ainsi que les sources des statistiques utilisées, voir annexe-C et annexe-D.

Notons que compte tenu de la nature des équations de notre modèle (globalement identifiables), il nous semble judicieux d'y appliquer la méthode des doubles moindres carrés. Pratiquement, la plus usitée, nonobstant la nature de modèle à employer.

1.2.1. Analyse de résultats de la régression et commentaires

L'étude statistique des effets et interactions des IDE reçus en Algérie, entre 1995-2012, sur les différentes variables économique choisies est comme suit :

1.2.1.1. IDE et croissance de PIB

Paramètres du modèle						
Source	Valeur	Ecart-type	t-Student	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	4,586	1,453	3,156	0,006	1,505	7,666
Export	0,149	0,180	-0,829	0,049*	-0,531	0,233
CapHum	0,000 **	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
IDE	0,000**	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
InvtNat	0,000**	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Dep Pub	0,000**	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
R ²	0,041					
R ² ajusté	-0,019					
DW	1,566					

Nombre d'observations : 17, La variable dépendante : taux de croissance de PIB, (*) indique la signification statistique de la probabilité au seuil de 5%. (**) significativité nulle. (Pr) c'est la probabilité.

Partant des résultats obtenus, nous constatons que l'IDE est un facteur insignifiant et ne contribue pas à l'augmentation de la croissance économique nationale et son effet demeure relativement peu perceptible et impalpable (l'IDE a un signe nul), encore plus à LT⁴¹⁰. Et de même pour les autres variables, le capital humain, l'investissement national et les dépenses publiques. Hormis, la variable exportation a un signe positif. Y contribuant, la part croissante des hydrocarbures qui est le facteur unique de l'analyse de l'économie nationale (98% des exportations). De plus, ce dernier il est le secteur de prédilection le plus souvent des entreprises étrangères. Quand aux dépenses publiques, elles n'ont pas de relation significative, voire nulle avec la croissance de PIB national. Ceci montre ainsi la mauvaise qualité des infrastructures et l'impact non positif de l'investissement national sur l'économie. Il en est de même de la faiblesse des réformes entreprises par les pouvoirs publics, le cas échéant, dans le cadre des plans de relance économique (2001-2014) et le processus de privatisation.

⁴¹⁰ En Algérie, la croissance est extensive, créée par la seule injection des ressources par l'Etat qui compte essentiellement sur la rente pétrolière.

1.2.1.2. IDE et commerce extérieur

Paramètres du modèle						
Source	Valeur	Ecart-type	t-Student	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	10,069	13,335	0,755	0,461	-18,200	38,339
IDE	0,000**	0,000	0,0000	0,000**	0,000	0,000
TxCHg	0,381	0,191	1,998*	0,063**	-0,023*	0,785*
R ²	0,200					
R ² ajusté	0,150					
DW	0,906					

Nombre d'observations : 17, Variable dépendante : commerce extérieur, (**) significativité nulle. (*) indique la signification statistique de la probabilité au seuil de 5%.

Comme le fait transparaitre les résultats de la régression, l'effet d'IDE sur le commerce extérieur (hors hydrocarbures notamment), est impalpable et nul. Ceci, il pourrait être expliqué par la faible propension(ou l'inaptitude) à exporter des entreprises nationales (publique ou privés), excepté la SONTRACH déjà internationalisé (étant tous les services énergétiques et dérivés des hydrocarbures et d'une manière générale tout l'aval étant soumis aux règles de l'OMC). Les entreprises algériennes ne bénéficient que faiblement des apports d'entreprises étrangères implantées. Se traduisant aussi par le non accompagnement des pouvoirs publics des entreprises nationales à l'international, et du non préparation d'un climat favorable à la réalisation de partenariats (notamment privés-privés) avec les FMN. Ce qui ne se produisait pas, pourtant, ici proche, au Maroc et la Tunisie, où la majorité des exportations sont réalisés par des entreprises ayant le plus souvent de partenaires extérieurs.

1.2.1.3. IDE et investissement national

Paramètres du modèle						
source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
constante	-2,961	10,774	-0,275	0,787	-25,926	20,004
IDE	-5.336	1,410	3,785	0,07*	2,331	8,340
Crédit	0,886	0,406	2,185	0,065*	0,022	1,751
Tx Interet	0,000**	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
Infl	0,000**	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
R ²	0,570					
R ² ajusté	0,513					
DW	1,622					

Nombre d'observations : 17, Variable dépendante : investissement national (privé et public), (**) significativité nulle. (*) indique la signification statistique(ou non) de la probabilité au seuil de 5%.

A partir des résultats de la régression, nous pouvons avancer que le marché financier mesuré par les variables, crédits (la seule ayant un signe positif), taux d'intérêt (coût de capital) et inflation, n'influent pas positivement sur l'investissement national (privé et/ou public) et les décisions des investisseurs. Et ce, compte tenu notamment, de la nature fortement petite des entreprises algériennes (PME/PMI), généralement à management archaïque et à accès souvent restrictif aux crédits, entre autres la hausse des taux d'intérêt et d'inflation. Quand à l'effet d'IDE, quoiqu'il n'ait pas un signe négatif, il ne demeure pas moins que cela reste faible et peu significatif. L'IDE n'aurait pu être en complémentarité avec l'investissement national, ni encore plus un facteur d'accumulation de capital, de financement et de transfert de compétences⁴¹¹. Ceci pourrait être expliqué, par l'existence d'une mauvaise habitude chez de nombreuses entreprises algériennes, imprégnés le plus souvent de la culture de l'individualisme et d'enfermement familial, caractérisées par un secret gardé sur la fortune et le rejet de la transparence, et refusaient toute forme d'association ou de partenariat avec d'autres entreprises en dehors de cercle familial, que soit national ou étranger. Ce qui ne leur permet pas ainsi d'améliorer leur production et d'assimiler des technologies plus avancées.

1.2.1.4. IDE et capital humain

Paramètres du modèle						
Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	54,986	5,274	10,427	< 0,0001	43,807	66,165
IDE	-15,218	3,856	3,946	0,061*	7,043	23,393
Dpéduc	0,000**	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
R ²	0,493					
R ² ajusté	0,462					
DW	1,083					

Nombre d'observations : 17, Variable dépendante : capital humain, (**) significativité nulle. (*) indique la signification statistique(ou non) de la probabilité au seuil de 5%.

Des résultats obtenues, nous pouvons avancer que l'IDE ne contribue pas à l'amélioration et la formation de capital humain national. Ce qui constitue, à vrai dire, un paradoxe vis-à-vis des résultats de plusieurs travaux empiriques, qui considèrent le facteur humain comme un des principaux facteur-condition d'impact positif des IDE sur l'économie des PA, en particulier à long terme(LT). Il en est de même pour les dépenses d'éducation (significativité nulle), qui représente une sorte de déception aux efforts des pouvoirs publics dans l'amélioration de formation et de niveau d'éducation nationale, engagé depuis

⁴¹¹ Pour en savoir plus, voir le chapitre II de partie II, par une analyse chiffrée, qualitative et comparative

longtemps. D'où l'importance d'admettre que l'IDE ne pourrait être un facteur de développement national avec ces dépenses, dit-on, effrénées et non rationnelles.

1.2.1.5. IDE, transfert de technologies et de savoir faire

Paramètres du modèle :						
Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	13,869	8,900	1,558	0,139	-4,998	32,736
DepPub	-1,807	0,265	6,815	0,07*	1,245	2,369
IDE	0,000 **	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
CapHum	0,000**	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
OUV	0,000**	0,000	0,000	0,000**	0,000	0,000
R ²	0,744					
R ² ajusté	0,728					
DW	1,409					

Nombre d'observations : 17, Variable dépendante : transfert technologique(TT), (**) Significativité nulle. (*) indique la signification statistique(ou non) de la probabilité au seuil de 5%.

De façon globale, à défaut de statistiques qui, restant perfectibles, l'analyse de la contribution des IDE en termes de transfert technologique serait difficile à mesurer et les résultats en sont le plus souvent ambigus. Rappelons que la technologie est la façon dont la firme gère la connaissance en relation avec l'art industriel⁴¹², en nouant des relations de partenariats avec les entreprises locales des PA. Ainsi, le transfert de savoir-faire peut être associé à l'investissement lui-même ou à travers la nature et les technologies introduites dans les produits importés (qui est la caractéristique de l'Algérie). Ces derniers consistent le plus souvent en Algérie en biens d'équipements et intermédiaires. Néanmoins, à travers les résultats de la régression, nous constatons que l'IDE, l'ouverture et le capital humain mesuré par les capacités d'absorption nationales, et dans une moindre mesure les dépenses publiques(R&D et éducation), ne contribuent pas, encore moins de déterminants, au transfert technologique et de savoir faire en Algérie (leur significativité est nulle). Cette non significativité des IDE en termes de transfert de technologies et d'amélioration de la productivité des entreprises locales tient, selon tant d'observateurs, à la concentration des entreprises étrangères dans les hydrocarbures écartant toute probabilité de participation des nationaux, et donc absence de contagion⁴¹³ et d'effets *spillovers*. En sus de la faible intensité capitaliste et technologique des entreprises nationales, et les faibles efforts des pouvoirs

⁴¹² OUICIF.A, ibidem.

⁴¹³ Ce point est développé en détail ultérieurement.

publics consacrés à R&D. Le classement au bas de tableau des universités algériennes, tant au niveau mondial que régional, est un exemple plus édifiant.

En guise de conclusion à cette section, il convient d'avancer que, aussi bien dans l'étude analytique qu'empirique, les résultats en termes d'impact des IDE sur l'économie nationale, ont été quasi-identiques(et ce, tout compte fait, notamment, d'incomplétude et imperfectibilité des statistiques disponibles): les flux d'IDE entrants en Algérie n'ont pas d'effets positifs globaux sur l'économie nationale, ni sur la productivité des facteurs et l'investissement national en matière notamment de transfert de technologies et de savoir faire, ni sur l'augmentation des exportations, en particulier, en dehors l'énergie et mines, et de ce fait sur l'intégration dans l'économie mondiale. Ainsi, l'impact des IDE reçus en Algérie est faible, non significatif et peu perceptible à long terme(LT), encore moins à court terme(CT), sur l'économie.

Section 2 : L'IDE en tant qu'obstacle à la spécialisation industrielle de l'Algérie

Globalement, il convient d'admettre que le montant des IDE entrants ou leurs parts dans le PIB des économies ne constitue pas l'élément le plus important à considérer, ce qui est déterminant du point de vue de leurs effets de report à l'économie d'accueil, comme l'atteste bien notre étude, serait plutôt la qualité et la nature des flux d'IDE entrants en termes : des secteurs concernés, de degré d'intégration à l'économie des PA, de partenariats et conditions de transfert des connaissances et de technologies prévues, de leurs localisation et niveau technologique, et entre autres effets d'entraînements loués dans la littérature.

Mais, si nous partons de l'examen de la carte d'implantation sectorielle, de l'analyse de l'attractivité et de la qualité des flux d'IDE reçus, ça devrait nous permettre d'éclaircir sur la logique d'intérêt qui les guide en Algérie. L'Algérie est trop particulière et pas forcément intéressante. Les IDE ne sont significatifs que dans le secteur des hydrocarbures (et à degré moindre les services ainsi que certains secteurs plus spéculatifs)⁴¹⁴ et ce, au dépens des activités et secteurs productifs (l'industrie des biens d'équipements et pétrolière, notamment). Ces derniers ne figuraient guère dans les secteurs de prédilection des investisseurs étrangers. D'où l'importance de savoir, si la spécialisation de l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures ne jouerait-elle pas un rôle répulsif des projets des investisseurs étrangers *et de ne pas investir dans des secteurs à forte capacité productive, créateurs de richesse et d'emploi*. En d'autres termes, montrer en quoi l'IDE empêche de NSI de l'Algérie, et à rompre avec la traditionnelle spécialisation internationale et la lourde dépendance envers le pétrole et les recettes pétrolières ?

Nombreux sont les facteurs constituant obstacles à l'impact positif global des IDE sur l'économie nationale et à l'émergence de nouvelles spécialisations industrielles(NSI) de l'Algérie, qui seraient liées **au cadre générale de fonctionnement de l'économie** (lié notamment au climat des affaires), **au cadre institutionnel** et la **gouvernance publique centrale et locale** ainsi qu'aux **objectifs et stratégies de croissance internationale de l'investisseur étranger** :

⁴¹⁴ En l'occurrence, la revente en l'état, l'immobilier, le foncier et l'habitat. A titre d'exemple, la vente de Henkel d'un terrain à Reghaia dans des conditions qualifiées des plus douteux. Opération qui a été par ailleurs précédée par la mise en vente d'un autre terrain à Chelghoum Laid. Mais cette dernière a échoué de fait que les autorités l'ayant jugés non-conforme aux cahiers des charges(Rebah.A, 2012).

2.1. Prédominance de comportements de recherche de la rente et le développement en enclaves des IDE

Comme réponse aux questions posées, il convient d'admettre que la présence des hydrocarbures en Algérie est généralement conjuguée à des structures et institutions aussi loin des standards internationaux requis. De plus, le secteur pétrolier bénéficie le plus souvent d'un climat d'affaires spécifique, et l'investissement des compagnies étrangères s'y effectue souvent sous formes de contrats négociés directement avec les hauts responsables de pays, et à bien des cas, des monopoles sous formes de droits d'exploration exclusifs et de contrats d'exclusivité sur le marché intérieur, leurs ont été octroyés. Autrement dit, les firmes étrangères se développaient le plus souvent à la manière d'enclaves⁴¹⁵ dans l'économie, où les lieux d'activités sont hautement sécurisés, ayant souvent pour effets indésirables de gêner l'établissement de liens entre l'industrie et l'économie nationale. En sus, ce type d'IDE produit peu d'effets de report et ne créent pas de VA avant réexportation et de ce fait, peu d'effets sur le tissu productif local, notamment à travers les complémentarités en amont et en aval⁴¹⁶, ce qui limiterait probablement la capacité des infrastructures à amplifier les effets de report potentiels d'IDE. Par ailleurs, la fuite des firmes étrangères dans l'amont pétrolier national du fait de prélèvement trop important au titre de la fiscalité pétrolière n'en est pas des moindres, pour reprendre Benachenhou.A⁴¹⁷.

L'inscription de capital étranger en Algérie dans cette logique manifestement extractive et la persistance entre autres de comportements rentiers qui caractérisent l'ensemble des acteurs de l'accumulation, à commencer notamment par le secteur privé national, constitue, pour reprendre Bellel.S, toute une situation qui n'est pas sans lien avec le mode de régulation de l'économie dans son ensemble et pose la question de définition de toute une structure

⁴¹⁵Qui fait que la participation de secteur dans les échanges interindustriels est marginale: il consomme 88% de ses propres produits, et ne génère directement qu'une faible demande pour le reste de l'économie, il utilise 80% de sa propre VA en intra-consommation, qui augmente de plus en plus à mesure que le développement de secteur s'est porté davantage sur des segments verticaux au détriment des secteurs industrialisant. BENABDELLAH. Y « économie algérienne : entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD, Alger, 2007.

⁴¹⁶Les effets de liaisons-aval restent limités en raison de la nature brute ou quasi-brute des produits exportés. En sus par le fait que les entreprises étrangères mobilisent le plus souvent leurs financements à l'étranger ou auprès d'intermédiaires étrangers locaux eux-mêmes liés aux institutions financières étrangères, faisant obstacles au développement des marchés monétaires et financiers locaux. A. Sid Ahmed, « économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles(IBR), Tome 1, OPU, 1989, P108-109.

⁴¹⁷Cité dans le Quotidien El watan de 23/02/2015.

incitative à même de favoriser l'émergence d'une dynamique d'une croissance en rupture avec la logique de *rent-seeking*⁴¹⁸.

2.2. Les dépenses publiques et les symptômes de syndrome hollandais

Il serait encourageant de noter que la forte politique dépensière menée par les pouvoirs publics (PRCE, 2001-2014), ces dernières années, et leurs effets par conséquent sur le développement des biens non-échangeables qui, elle, conjuguée entre autres à la structure sectorielle des projets d'investissements des IDE⁴¹⁹, aurait sans doute constitué un amalgame consolidant les traits de syndrome hollandais de l'économie. Ainsi, la manifestation de ce dernier, s'est clairement exprimée au niveau de l'indice des prix à l'importation (non seulement des capitaux physiques liées à la production des entreprises étrangères, mais aussi des produits de subsistance), de l'immigration de travail et des exportations. Tout cela devait par conséquence conduire à l'augmentation, de son côté, des prix internes et ce, suite notamment à une éventuelle plus grande demande. Ce faisant, à terme, les importations augmenteront la production et les exportations des entreprises étrangères au détriment des entreprises nationales⁴²⁰. Ceci dit, toute augmentation des entrées des IDE dans le secteur pétrolier entraînerait le plus fréquemment la baisse, voire la défection des investissements dans les autres secteurs industriels et empêchant toute éclosion ou développement des industries en germe. Notamment, les IDE en Algérie, sont rarement portés sur le secteur dit échangeables. En d'autres termes, les activités susceptibles d'exporter, comme semble le témoigner, la forte présence d'IDE arabe, notamment des pays du Moyen-Orient avec 60% d'IDE totaux reçus (entre 2001-2012, les IDE provenaient de cette région)⁴²¹. C'est là une indication importante sur la prédominance de profil tertiaire sur le profil industriel ce dont l'Algérie a besoin. Une indication importante sur la primauté du trait tertiaire sur le trait industriel dont, faudrait-il le souligner, l'Algérie a davantage besoin.

2.3. Mauvaise gouvernance et perte de contrôle sur les entreprises étrangères

⁴¹⁸ BELLELS, « l'IDE, la pompe à aspirer les ressources en devises du pays », le Soir d'Algérie 24/06/2015, P6.

⁴¹⁹ Rappelons que les IDE industriels (hors mines) sont modestes pour ne pas dire insignifiants.

⁴²⁰ Là on pourrait assister au phénomène de la fuite de la croissance à l'étranger, dans la mesure où l'essentiel des intrants des FMN sont importés de leurs PO, et du ce fait, la hausse de chômage, et des prix (Benabdellah.Y, 2011, p.58..

⁴²¹ Voir, chapitre II, partie II.

Dans un tout autre secteur, un aspect redoutable mais mésestimé de l'IDE, serait par ailleurs la perte de contrôle souverain sur les décisions stratégiques relatives aux branches investies par les entreprises étrangères et au choix de leurs partenaires extérieurs. Dans ce sens, le cas d'Orascom Ciment (égyptienne) en est un exemple éloquent, de fait que cette dernière est même arrivée en effet à vendre, en 2007, à la firme française Lafarge la branche matériaux de construction et était, du coup, devenu propriétaire de deux usines en Algérie (les cimentiers, M'ila et Mascara) et ce, à l'insu des autorités publiques algériennes, et faisant ainsi de Lafarge le majoritaire dans le pays, avec 40% de marché. Rappelons, dans le même sillage, que ce même opérateur transférait à l'étranger chaque année des millions de Dollar, au titre de dividendes et profits⁴²². Il en aurait valu un discours violent du président de la république contre les investisseurs étrangers, dès juillet 2008, en annonçant le changement de règles à venir (LFC 2009). La règle 51/49 était ainsi mise en place depuis, et le droit de préemption de l'Etat avec lui. Celle-ci, elle-même, a été cependant ignorée par les filiales étrangères dont Verallia alors filiale de groupe français Saint-Gobain, spécialisée dans le conditionnement qui a, en 2011, signé l'accord d'acquisition de la totalité du capital de la société publique Alver d'Oran spécialisée dans la fabrication de l'emballage en verre (du groupe public Enava)⁴²³. Sachant que l'accord a été signé deux ans après la promulgation de la fameuse règle. Pis encore, le gouvernement en abandonnant Alver, aurait-il observé un mystérieux silence sans faire valoir son droit de préemption sur la revente de cette entité, par le groupe français, à l'américain Apollo Global Management. La cession est attendue pour la fin de 2015.

Sans compter par ailleurs les nombreux conflits internationaux de ceux présents où l'arbitrage international aurait souvent été en défaveur de l'Algérie avec des pertes se chiffrant en dizaines millions de dollars, montrant ainsi la non-maitrise des négociations internationales (faute d'experts et de cabinets d'expertise, la prédilection et l'appel le plus souvent aux étrangers..).

2.4. Absence d'une stratégie de développement et d'ingénierie nationale

⁴²²Ce qui a même poussé l'ancien ministre A. Benchenhou, en dépit de son attitude le plus souvent positive vis-à-vis de l'IDE, à se poser la question, en marge d'une émission sur RadioM, « pourquoi l'Algérie affiche-elle le prix de ciment le plus élevé en Méditerranée alors qu'elle a l'acteur numéro un chez elle ? Le Quotidien El Watan de 23/03/2015.

⁴²³ Le quotidien El watan de 23/08/2015.

L'Algérie, tout comme beaucoup de PED, n'a pas saisi l'importance de son AC dans le choix des industries cibles. En fait, l'Algérie restait en grande mesure caractérisé par une main d'œuvre abondante. L'Algérie a en général, depuis l'ère des *industries industrialisantes*, mis en œuvre une stratégie de développement tourné vers l'industrie forte capitalistique et orientée exclusivement vers le marché interne, dont les entreprises sont majoritairement à caractère publique. Ce qui a fait, en effet, à défaut de compétences managériales et de main d'œuvre qualifiée, que l'Algérie n'ait pas pu établir des entreprises capables de répondre aux demandes des firmes étrangères venant s'implanter⁴²⁴. L'Algérie a opté pour l'utilisation des techniques de pointe sans pour autant développer une ingénierie industriel national au préalable qui serait capable d'assister, de conseiller l'entreprise dans ses choix technologiques, ni d'adopter la technologie aux conditions endogènes de reproduction et d'accumulation intérieur de capital et de capitaliser progressivement le savoir-faire technologique. La nature de combinaisons productives effectuées dans l'industrie nationale reposait depuis l'ère postindépendance sur l'importation, purement et simplement, des produits technologiques, qui se sont même ensuite élargie à d'autres secteurs.

En effet, les achats massifs de technologies, n'a pas toutefois permis la promotion des conditions endogènes de production et de reproduction de véritables capacités technologiques nationales. Se traduisant, jusqu'aujourd'hui par une dépendance technologique, qui a énormément pénalisé la politique de l'emploi et favorisé le recours aux compétences étrangères par le biais des sociétés d'ingénié-ring et de l'assistance techniques. Les projets conclus sont conçus depuis les études technico-économiques, jusqu'à leur réalisation par des entreprises la plupart de temps majoritairement, étrangères.

2.5. Instabilité juridique et hausse des coûts de transaction

L'action des gouvernements et leur objectifs sont peu lisibles dans leur portée et leur mise en œuvre, l'abondance des textes et les changements brusques de décisions constituent un élément d'incertitudes qui désoriente et dissuade les agents économiques. Dans ce sens, rappelons, à juste titre, qu'alors que le plan d'ajustement structurel (PAS) visait la stabilité macro-économique et des réformes structurelles susceptibles de créer des conditions favorables pour les entreprises étrangères, particulièrement en les protégeant par un droit de propriété et en garantissant le respect des contrats, aucune stratégie cohérente n'étant toutefois

⁴²⁴ En cette période, les IDE prenaient souvent la forme d'investissements clés en main.

définie à présent, face aux défaillances de marché et les externalités qui pourraient restreindre l'activité économique, productive et à forte VA, en particulier. Pour n'y évoquer à titre d'exemple que la célèbre règle 51/49 que les opérateurs économiques, tant nationaux qu'étrangers, ont beau critiquée comme mesure inefficace et contre productive⁴²⁵. « *N'étant pas ce qui peut être compris par une très grande entreprise du CAC 40 est plus difficile à faire comprendre à une entreprise de taille intermédiaire ou petite entreprise. C'est difficile de comprendre et de faire comprendre à une entreprise familiale cette dimension-là* »⁴²⁶. Il faut dire que cette question a été déjà soulevée par les américains.

Ces changements récurrents des réglementations démobilisent les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers montrant clairement l'hégémonie de la démarche administrative et bureaucratique de l'Etat au détriment de la démarche opérationnelle économique assistant à un gaspillage des ressources financières et à un renforcement de la dynamique rentière et bloquant tout transfert de technologies. Car le blocage essentiel des investissements serait le terrorisme bureaucratique qui s'appuie sur le manque de visibilité et de cohérence dans les réformes globales.

2.6. ISI/ISE et restructuration industrielle : articulation ou désarticulation !

Il y a l'absence d'un schéma combinant les différents stades d'industrialisation et d'articulation entre l'industrialisation par substitution des importations (ISI) et l'industrialisation par substitution des exportations(ISE). Sachant que cette dernière, comme l'atteste si bien le cas asiatique analysé ultérieurement, avec ses nombreux avantages, constituait un contexte favorable renforçant les flux d'IDE dont les effets sont souvent favorables à la croissance. « *Pourquoi le capital étranger s'aventurerait-il à investir dans la sphère de la production industrielle et les activités génératrices d'emplois qualifiants, quand les débouchés algériens lui sont acquis sans livrer la bataille depuis décennies ?* » S'interroge-il l'économiste REBAH.A⁴²⁷, en faisant bien sûr allusion à l'accroissement astronomique des importations et la remarquable stabilité des PDM des PO des entreprises

⁴²⁵ Notons au passage que l'Algérie est le seul pays d'un échantillon composé de 88 pays, à avoir imposé une restriction globale sur la propriété des IDE, pendant que d'autres pays tendant à avoir des provisions exclusivement sur les secteurs stratégiques. Voir le rapport de world bank «investing across borders», 2010.

⁴²⁶Le président de Sénat français Gerard Larcher cité dans le quotidien Liberté de 12/09/2015.

⁴²⁷REBAH.A, « remettre à l'honneur le développement économique social national », la tribune de 05/07/2011,P7

étrangères. En moyenne, 19% pour la France, 9% pour l'Italie et 7% pour les USA. Les entreprises françaises font 4 à 5 Mds € par an en Algérie (en termes d'exportation)⁴²⁸.

En parallèles, à l'échec des politiques de restructuration et de mise à niveau, l'absence de coordination entre le processus de la restructuration et de la mise à niveau de secteur industriel ayant pour incidence un recul important de ce dernier et l'hypertrophie d'autres secteurs, dans les services et les hydrocarbures, conjugué en sus à l'absence de politique de diversification et le peu d'efficacité de système bancaire algérien serait probablement l'un des facteurs importants expliquant la faiblesse de l'investissement des IDE dans l'industrie. Ce qui serait également important pour permettre de comprendre pourquoi la santé macroéconomique n'arrive à influencer de manière décisive sur la sphère réelle.

2.7. Ingérence politique et absence d'une véritable politique industrielle

Outre l'instabilité juridique et les réformes qui tardent à venir, un tout autre facteur et non des moindres constituant un frein à toute émergence de NSI de l'Algérie serait celui lié aux ingérences politiques dans la conception et la mise en œuvre de la politique industrielle nationale (y compris pour ce qui est notamment de choix de secteurs d'activités et des lieux d'implantation industrielle), conjugué à une sorte d'impunité et de non exigence des entreprises étrangères dans leur orientation (absence de cadre institutionnel interne approprié pour orienter l'action de l'IDE). En effet, il est important de souligner, au passage, que s'il en est ainsi, sans l'ombre de doute, c'est par ce que l'IDE en Algérie n'est pas soumis aux priorités nationales, comme semble nous l'enseigner l'expérience coréenne abordée ultérieurement⁴²⁹. En sus de l'absence par ailleurs de la régulation étatique, tant au niveau des orientations sectorielles des IDE qu'au niveau de régime des participations dans la propriété, expliqueraient indubitablement la prédominance du caractère essentiellement extractif et spéculatif des IDE reçus. Il en a résulté des investissements industriels, en dehors de secteur de l'énergie, faibles et quasi inexistantes (les chiffres de l'ANDI(2014) fait ainsi état de 748 installations entreprises spécialisées en revente en l'état, en 2008-2013) contre 320 IDE dans les activités de production et services entre 2002-2013). Par ailleurs, l'impact sur la balance des paiements, étant en effet un exemple déterminant.

⁴²⁸ REBAH.A, ibidem.

⁴²⁹ Faut-il penser, au miracle asiatique (OCDE, 1994) dont la Corée du sud, dans les années 60, où les IDE y sont strictement contrôlés par le gouvernement, ils sont dirigés vers le secteur manufacturier en priorité, de types *Greenfield* et des avantages sont accordés selon la nature de l'IDE et son intérêt pour l'économie nationale. Ça serait une des expériences dont l'Algérie pourrait indubitablement s'inspirer.

Une situation qui serait attribuée fondamentalement au manque de convergence stratégique; au manque de visibilité et de cohérence dans la démarche des réformes globales (absence de consensus politique et neutralisation des rapports de force) n'ayant jamais abordé une manière claire le futur rôle de l'Etat face aux mutations tant internes qu'internationales.

2.8. Formes de présence des FMN et les objectifs escomptés

Un autre facteur limitant l'impact des IDE sur l'économie nationale, tiendrait par ailleurs aux formes d'implantation des IDE dont dans le domaine des partenariats et JV, notamment, où de nombreuses entreprises étrangères préfèrent le plus souvent d'investir seules ou, le cas échéant, avec un partenaire privé⁴³⁰. Celles-ci (partenariats privé-privé) sont, toutefois, rares dans les projets d'investissement, le cas échéant, des conflits sont le plus souvent signalés opposants les deux cultures d'entreprise. De plus, l'Etat en Algérie a souvent favorisé le secteur public en nouant des accords de partenariats de type publics-privés(PPP). En effet, même si, celles-ci sont plus nombreuses en Algérie, mais généralement demeurent de petite taille et ce, à l'exception dans le secteur des hydrocarbures et les mines.

Nombreuses sont les raisons de réticence des investisseurs étrangers. Néanmoins, comme l'illustre bien le cas de partenariat Danone-Djurdjura (en 2001)⁴³¹, le but des entreprises étrangères serait, non seulement, le *market seeking*, mais aussi l'élimination de tout leadership sur le marché locale. En d'autres termes, leurs stratégies seraient de devenir leader sur chacun des marchés sur lesquels elles sont présentes et non encore plus, pour le supposé transfert technologique ou de nouveaux modes de gestion et organisationnels.

2.9. Sous-traitance locale limitée et marginale

La sous-traitance locale, en Algérie, est encore limitée et marginale. En dehors de quelques grandes entreprises qui se comptent sur le bout des doigts, le secteur privé se caractérisait par des PME/PMI, dans l'agroalimentaire, les services et quelques secteurs. Leur

⁴³⁰SAIDANI.M et BOUTELDJA.A, « le partenariat interentreprises en Algérie : réalités et perspectives », université de Tlemcen, 2006, P07.

⁴³¹ La laiterie Djurdjura est la première PME privée spécialisée dans la fabrication des Yoghourts créée en Algérie par famille Batouche en 1984 à Bejaia. Le premier produit par la filiale commune a été commercialisé pendant l'été de 2002 après deux ans de négociation. BOUKRIF.M et MADOUI.M, « le partenariat FMN-PME et le choc des deux modes de management : cas de Danone et une PME algérienne Djurdjura », communication pour la 6^{ème} conférence internationale sur l'économie et la gestion des réseaux, Maroc, 11/ 21-23, 2013, P5.

nombre ne s'élève en effet que de 309 578 PME en 2009(dont 2% de secteur public)⁴³² pour passer à 957718 entités recensées, en 2014, avec près de 90% versées dans le commerce, soit dans les services d'utilité discutables⁴³³. En effet, étant donné que la majorité de composantes entrantes (*inputs*) soit importés, les sociétés étrangères (*LG, Sumsung*⁴³⁴ et *BYA electronics...*) ne sollicitaient cependant la sous-traitance nationale qu'en matière d'assemblage et de commercialisation à forte demande de main d'œuvre, souvent moins qualifiée.

Ceci étant, la contribution des entreprises locales à l'économie, est très marginale⁴³⁵. Conséquences de leurs difficultés d'accès au financement (dans le cadre de la règle 51/49 dont on associe presque l'investisseur étranger à une entreprise publique algérienne), leur caractère le plus familial et le secret gardé sur la richesse, les circonstances et les conditions d'exercice et les risques qui leur sont associés sont peu connus, conduirait généralement à des évaluations peu réalistes, voire fausses. De fait, dans un secteur assez névralgique que celui des hydrocarbures, à faute de capacités d'absorption locales, son exploitation n'aurait pu toutefois se faire sans l'apport des compagnies étrangères. L'Algérie sera toujours tributaire de la rente pétrolière et par conséquent de l'apport des entreprises pétrolières étrangères.

Mais, il ne reste pas moins que le rôle des IDE demeurerait encore déterminant dans la formation de produit national et ce, d'autant plus que notre pays ne dispose pas des capacités techniques et financières indispensables, pouvant lui assurer sa croissance et développement économiques, sa compétitivité industrielle et une relative, soi-disant, autonomie qui, faudrait-il le rappeler, longtemps louée⁴³⁶.

2.10. Vulnérabilité et risque pays

⁴³² Voir, BENBAYER.H et MEDJAOUI.H, « le développement des sources de financement des PME en Algérie : émergence de la finance islamique », revue d'économie et de management, N° 09, 2009.

⁴³³ L'Office national des statistiques (ONS 2015).

⁴³⁴ Il convient de noter que ces mêmes firmes, dans les années 50 et 60 en Corée du sud, produisaient surtout des babioles et de simple sous-traitance pour l'industrie américaine et japonaise, et qui sont devenues aujourd'hui de grands géants internationaux, dans l'électronique, la construction navale etc.

⁴³⁵ En 2009, la contribution des PME était de 1.3% au PIB. BENBAYER.H et MEDJAOUI.H, *ibidem*.

⁴³⁶ Une telle expérience a été déjà vécue, dans le cadre des plans ; triennal (1967-1969), quadriennaux (1970-73, 1974-77) et les deux plans quinquennaux (1980-1989), visant à répondre aux impératifs d'un développement autonome et introverti. Néanmoins, faute de compétences et de moyens, cette attitude s'est immédiatement accompagnée par l'encouragement des opérateurs économiques, à faire davantage appel au capital étranger pour l'accomplissement de leurs programmes d'investissements, et de s'en remettre aux bureaux d'étude étrangers pour l'assistance dans le choix des techniques et les négociations des contrats. Tenant à, l'inexistence d'une plate-forme économique adéquate et des choix économiques irréfléchis et intuitifs.

De façon globale, il importe toutefois de souligner qu'à l'image de beaucoup de PED, les déterminants des délocalisations (notamment industriels) ne se limitant pas uniquement aux coûts salariaux et de la production : le niveau de productivité du travail, l'accès aux marchés, les coûts de coordination et de transaction ainsi que des facteurs de risques géopolitiques et de change comptent également. Les entreprises étrangères considèrent toujours le marché comme un facteur déterminant dans leur stratégie de croissance internationale, à même dans le cas des investissements verticaux⁴³⁷. En effet, à l'opposé de l'investissement dans les industries à faibles coûts qui garantissent la mobilité aux entreprises étrangères, l'investissement dans les industries capitalistiques qui nécessitent un investissement matériel très lourd en coût et en temps (comme l'automobile, électronique etc.) qui, en cas de changement défavorable de la situation, réglementaire, politique ou autres, compliquerait toute tentative de retrait de la firme implantée. C'est un autre facteur déterminant qui expliquerait indubitablement la faiblesse, excepté dans le secteur des hydrocarbures, des IDE dans des secteurs industriels importants en Algérie.

Toutes ces considérations expliquent somme toute pourquoi les entreprises étrangères préfèrent faire le commerce (importations et revente en l'état) avec l'Algérie, en installant de simples bureaux de représentation et de petites entités commerciales. Par ailleurs, même s'il (l'IDE) est dans les activités manufacturières qui, dans autant cas, assemblage souvent à faible taux d'intégration (l'exemple Renault-Algérie à 12%), les firmes étrangères sont loin, limitées aux déclarations, d'être prêtes à nouer des contrats ou effectuer des investissements lourds dans le pays. Comme conséquence : des investissements limités à l'extraction des ressources et au commerce et service, conduisant à se persister dans la spécialisation traditionnelle, au détriment de toute autre NSI qui pourrait permettre de sortir de lourde dépendance envers le pétrole et les recettes pétrolières, de développer des secteurs créateurs de richesses⁴³⁸.

Au-delà cet enjeu-clé pour l'économie algérienne, qui découle des observations où l'IDE et le développement de l'investissement n'est qu'au sens des ressources et ce, en défaveur des

⁴³⁷Michalet. C.A(1997) cité par, REDJALA.K, « le développement des pays d'Afrique du nord face au partenariat Euro-Med », Séminaire SEI Doctorants, 12-18 janvier 2015, P04. Ce que nous voir dans le cas asiatique, en section suivante.

⁴³⁸C'est dire, une forte dépendance à l'égard des IDE peut être aussi à l'origine d'une spécialisation néfaste à LT. Les exportations traditionnelles ont été souvent favorisées au détriment des autres secteurs de l'économie qui, à la baisse des prix ou de la demande de cette matière, le pays parait se voir dans l'impasse, comme l'atteste l'actuelle conjoncture pétrolière où les cours du pétrole ont atteint leur plus bas niveau, au dessous des 50\$ baril.

secteurs productifs et exportateurs⁴³⁹, il nous semble cependant encourageant que l'Algérie, d'après les résultats de tant d'analyses sectorielles sur l'industrie, réunit tous les conditions et les atouts pour faire la différence dans plusieurs secteurs représentant un fort levier de croissance et dynamisant pour l'ensemble de l'économie, dans de NSI à savoir : l'industrie mécanique et les High Tech (l'électronique et l'informatique, les TIC) etc. Qui plus est, comme d'ailleurs annoncé dans le livre blanc publié par le gouvernement en 2007⁴⁴⁰, l'IDE peut être un puissant facteur de mise à niveau et de restructuration de l'industrie nationale. Le gouvernement entend ainsi se doter d'une stratégie industrielle nouvelle. Celle-ci, se déclinant en effet sous deux aspects : Continuer dans l'encouragement des ISI, avec en parallèle le développement d'une industrie vers l'exportation. Mais ne serait-ce possible qu'en mettant en valeur les branches qui disposent des potentiels de production requis et de sérieuses prédispositions à améliorer leurs avantages compétitifs.

C'est dans ce contexte socio-politico-économique et dans une volonté de rattrapage que notre recherche s'inscrit. Qu'en est-il alors de ces perspectives de nouvelles spécialisations industrielles(NSI) de l'Algérie ? Qu'elle va être la pertinence de l'IDE dans le cadre de ces potentielles NSI ? Et quels sont les enseignements à tirer des expériences internationales, en particulier celles des pays asiatiques ? C'est l'objet des points suivants.

⁴³⁹En guise de remarque, il convient d'admettre que la localisation des IDE dans telles activités (pétrole, services) sont de nature à renforcer les logiques d'accumulation basées sur l'extraversion, qui consolide du coup ce type de spécialisations à faible VA, notamment avant réexportation. Caractéristique propre aux PED.

⁴⁴⁰ MIPI, 2007, Op.cit.

Section 03 : L'IDE et le miracle asiatique⁴⁴¹

L'objectif de cette section est d'analyser le secret de la compétitivité et de la spécialisation internationales des pays de l'Est et de Sud-est asiatiques, en mettant au cœur de l'analyse, le rôle des entreprises étrangères(IDE), la forte industrialisation, le transfert technologique, la R&D et le progrès technique. Tout en partant d'un tel constat, nous tenterons dans un deuxième lieu, de dégager leurs facteurs de réussite et, dans le cas échéant, essayer d'en transposer dans le contexte de l'Algérie, mais sans pour cela copier à la lettre les expériences, il ya toujours des adaptations à faire. Mais, dans l'ensemble, leurs expériences sont utiles.

3.1. Insertion confirmée de l'Asie dans l'économie mondiale

En dépit de diversité des situations nationales, la réussite et le décollage industriel des économies asiatiques s'explique par quelques facteurs communs: environnement commercial stable avec une inflation faible, un taux de change favorisant la compétitivité d'exportation, le développement de la finance avec une libéralisation progressive, des efforts pour réduire au maximum les distorsions des prix, des investissements dans l'éducation et la mise à niveau des compétences⁴⁴² ; choix de stabilité essentiellement sur le plan budgétaire et macro-économique, politiques de promotions des exportations qui ont, à des moments différents selon les pays, pris la place de la politique de substitution d'importations , la garantie des droits de propriété et enfin l'ouverture aux IDE dont le recours aux licences de technologie a été utilisé, notamment en Corée du sud, pour combiner avec ses propres connaissances des savoirs scientifiques et technologiques acquis en provenance de l'extérieur⁴⁴³.

Il est notable, en dépit des grandes différences en termes de poids d'IDE et dans la protection commerciale, que les entreprises étrangères, industrielles ou commerciales des PD, ont joué un rôle moteur dans l'émergence économique des NPI d'Asie et plus tard des Nouveaux NPI⁴⁴⁴. Ce sont dans un premier temps leurs délocalisations et leurs commandes,

⁴⁴¹C'est l'appellation donnée par la banque mondiale aux pays de Sud et de l'Est asiatique (Dragons et Tigres). Rapport de la BM, « the East Asian Miracle: economic growth and public policy», 12351 V2, 1993.

⁴⁴²YOUSEF.S et J.E.STIGLETZ, « rethinking the East Asian miracle», Oxford University press, 2001.

⁴⁴³ Pour plus d'amples informations, voir le rapport de BM(1993), op.cit, P32 et 33.

⁴⁴⁴ C'est à partir des années 70 que les IDE ont commencé à prendre de l'importance en Asie, avant de connaître un essor exceptionnel dans les années 80(pour les premiers, les Dragons) et les années 90(pour les deuxième, les Tigres). Les premiers IDE dans la région ont été largement orchestrés par les firmes japonaises et américaines, essentiellement à la recherche de matières premières(Indonésie et Philippines), puis ensuite à la recherche de plates formes de production et d'exportation dans espaces à faibles main d'œuvre, ayant de bonnes infrastructures et à régime d'investissement libéralisé(Corée du sud, Hong Kong, Taiwan, Singapour).Pour savoir plus sur l'essor régional et la concentration d'IDE dans la région, Chapitre I, Partie II.

qui ont impulsé le développement de ces économies, qui avaient fait le choix décisif de l'exportation et d'industrialisation comme moteurs de croissance, faisant de la région une base de production pour la réexportation.

Pourtant, les pays émergents asiatiques ont suivis des processus d'industrialisation différents. Alors que les premiers sont peu ouverts aux IDE, l'industrialisation des secondes a en partie reposé sur les IDE, d'abord japonais et américains dans l'électronique. A partir des années 90, les IDE ont ensuite intégré la Chine dans leurs stratégies en commençant par y implanter les activités d'assemblage. Il convient de souligner que même la croissance des IDE en Chine, s'est accompagnée de l'évolution de l'investissement de même sens dans tout l'ASEAN⁴⁴⁵. Dès lors, les économies de la région deviennent un marché essentiel pour les biens d'équipements et d'intrants industriels, demandés par l'industrie mondiale. Certains auteurs parlent même, notamment dans la filière électronique de « *circuit intégré asiatique*⁴⁴⁶ ».

3.1.1. Les NPI comme bases de production : logique des pays-ateliers⁴⁴⁷

Incontestablement, c'est la logique des pays ateliers qui aurait été le facteur déclencheur de l'essor qu'ont connu, dans les années 80, les marchés émergents d'Asie. En effet, la croissance des Dragons n'est due qu'aux faibles couts de main d'œuvre. Ces derniers restaient inférieurs de 80% à ceux des PD. Une croissance qui s'est concentré majoritairement en industries à faibles VA, dans le textile, jouets, chaussures (40% de production industrielle totale en Corée du sud, Taiwan et Hong Kong)⁴⁴⁸ jusqu'à la moitié des années 1980.

Force est de constater qu'à la fin des années 90, ce positionnement sur des secteurs à faible VA à forte demande des PD, s'est vu cependant délaissé par les économies des Dragons, repris dans les années 80 par les Tigres et plu tard la Chine, entrant déjà en plein pied dans la course au développement et la troisième révolution industrielle. Comme l'atteste bien la Corée du sud, dont les entreprises étaient de simples sous-traitants aux firmes étrangers deviennent de leur part de grandes FMN implantées de par le monde, de même

⁴⁴⁵Sigle de « *Association of south East Asian Nations* », fondée en 1967 autour de la Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines dans un but de contrairement évolue vers un objectif libre-échangiste. Par ailleurs, les rencontres ASEAN+3(Chine, Japon et Corée) veulent créer une zone de libre échange (Asean Free Trade Area, AFTA). En 2009, le groupé s'élargi en intégrant entre autres: Australie, Nouvelle-Zélande, doté d'un programme ambitieux.

⁴⁴⁶CHAPONNIERRE. J.R, « l'électronique en Asie orientale, DIT et intensification des échanges », in C.TIALLARD, « intégrations régionales en Asie Orientale », Paris, les Indes savantes, P2012-2016.

⁴⁴⁷ Qualificatif donné aux pays qui se sont spécialisés dans la production à forte main d'œuvre (textile..), et généralement destinés à être exporter vers les pays riches.

⁴⁴⁸ Excepté le Singapour où le raffinage faisait particularité.

Hong Kong ayant délocalisé sa propre activité industrielle. Pourtant, dans le cas de Taiwan et Singapour, la logique de pays ateliers persistait toujours, mais avec des techniques et productions totalement sophistiqués et modernes.

Aujourd'hui, les pays émergents d'Asie à travers leur orientation vers l'exportation et la nature de leurs bases de productions sont devenus d'incontournables fournisseurs, en produits et intrants de l'économie mondiale.

3.1.2. IDE, sous-traitance et industrialisation de l'Asie

Il est à noter, si les niveaux de développement technologique et sectoriel atteint, à la fin des années 90, sont très différents d'un pays à l'autre, la démarche exportatrice aurait, comme le montre bien le tableau 23, cependant permis de construire, dans l'ensemble de l'Asie émergente des économies industrielles et fortement compétitives.

Tableau 23 : comparaison Asie émergente et la puissance industrielle G7 (Industrie/PIB)

Chine 48%	Malaisie 46%	Corée du sud 43%	Indonésie 42%
Taiwan 42%	Thaïlande 40%	Japon 39%	Allemagne 37%
Singapour 36%	Italie 34%	Philippines 32%	Royaume unie 31%
Canada 27%	France 26%	Usa 25%	Hong Kong 15%

Source : <http://livre.fnac.com/a876814/Collectif-Atlasco-2000> et banque mondiale(BM) 1997.

Indéniablement, comme il le montre le tableau 23, le secteur industriel s'imposant partout au cœur de l'activité économique des pays de la région. Le rôle des IDE de monde développé dans cette industrialisation très extravertie aurait été sans nul doute décisif, tout autant en matière de financement que de transferts de technologies, de gestion ou organisationnels, et de savoirs faire. Mais une chose est sûre, le processus de transfert est différent d'un pays à l'autre : alors que les dragons se sont essentiellement développés par le biais de la sous-traitance⁴⁴⁹, comme se fut le cas des *chaebols*⁴⁵⁰ coréens, pour les entreprises étrangères qui restaient pour la plupart en dehors de pays, les Tigres ont une intervention beaucoup plus

⁴⁴⁹ Sauf, notablement le Singapour, qui est le seul des quatre Dragons à avoir fondé son développement sur les IDE, dès les années 60. Un grand nombre de grandes premières entreprises Singapouriennes sont des filiales des FMN, dans le raffinage-pétrochimie et l'électronique(1995). Plus tard(années 80), les Tigres lui emboitent le pas.

⁴⁵⁰ En dépit de son étymologie, se composant de deux lettres chinoises : *Chae* (finance) et *bol* (groupe), le conglomérat type coréen est principalement un groupe industriel, dont le mode de développement s'apparente à celui des *zaibatsus* japonais, crée sous l'ère Meiji. Les *chaebols* ont réalisé en 2004 environ le 6^{ème} du PIB marchand de Corée, les 2/3 de ses exportations, le 1/3 de CA de l'ensemble de ses entreprises, avec près de la moitié des actifs et seulement 3% des salaires du pays (Pluchart.J.J, les *chaebols* coréens, entre gouvernance et gouvernabilité, Revue Française de Gestion, No.182, 2008/2, P82). Rien que les productions sous licence et coopérations techniques avec les japonais et américains, a permis son démarrage (GM et Ford(USA) pour Kia et Daewoo, Mitsubishi(Japon) pour Hyundai).

direct des FMN des pays de la triade, puis des FMN des Dragons eux-mêmes. Ces derniers de leur côté, à forts décollage économique et de leur dynamisme, animés par les mêmes motivations que leur anciens investisseurs étrangers, se sont mis à investir et à produire chez leurs voisins (notamment les Tigres)⁴⁵¹. Ce qui a permis aux entrepreneurs des économies de première génération de remonter les filières technologiques, et de s'approprier des acquis qui échappent aux pays ne servant que de plates-formes des IDE⁴⁵². Ce mouvement s'est essentiellement intensifié à partir des années 80.

Mais, force est d'observer que cette divergence de stratégie d'intégration dans la DIPP et dans l'économie mondiale, n'aurait pas été sans implications sur les économies nationales de la région. En effet, pendant que les économies de deuxième génération et la Chine⁴⁵³ se sont fortement trouvés dépendants des IDE dans leur croissance et développement, les économies de la première génération ont développés des logiques de croissance et de développement industriel beaucoup plus autonomes et indépendantes vis-à-vis des IDE.

3.1.3. Les NPI d'Asie entre marchés et quête de débouchés extérieurs

Il est important de souligner que la dimension de base de la production industrielle acquise par les pays émergents d'Asie, entre 1960-1990, a par ailleurs engendré de nouveaux marchés dans le cadre de l'économie mondialisée. Les NPI deviennent aussi des marchés pour plusieurs biens nécessaires à leurs industries (Durfour.J.F, 2000).

3.1.3.1. Les NPI deviennent des marchés d'équipements et d'intrants industriels

Suite à la robuste croissance qu'avaient connue, à partir des années 60, les économies émergentes asiatique, et l'importance que l'industrie y occupait, cette région est devenue incontournable pour les entreprises étrangères qui produisaient des biens d'équipements ou d'intrants industriels. A en croire bien l'essor enregistré par leur industrie, notamment à la fin de la décennie 90. " Ainsi, dans la même période, l'ensemble des économies émergentes (y compris plus tard la Chine) comptent pour plus de 12% de la production mondiale

⁴⁵¹BOUISSOU.J.M et autres « après la crise : les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation », CERI, Karthala, 2003, P137-157.

⁴⁵²DUFOUR.J.F., « l'Asie émergente après la crise : les Dragons, les Tigres et la Chine », éd.EMS, 2000, P112.

⁴⁵³ Selon plusieurs observateurs, plus de 60% des exportations chinoises sont le fait des IDE. Il en est de même au cas de Malaisie. Il est marginal dans le cas de la Corée de Sud et de Taiwan, dont les entreprises nationales sont des partenaires inévitables, voire dans bien des cas de redoutables concurrents aux FMN (Cas de Corée du sud).

d'Automobile, 20% de l'électronique et de la sidérurgie, 35% de la construction navale et de la production de textiles synthétique mondiale⁴⁵⁴.

3.1.3.2. Le poids des IDE dans les exportations et la compétitivité extérieure de l'Asie

Pour analyser les exportations une remarque s'impose : les IDE vont dans certains pays, progressivement vers des secteurs tournés vers l'extérieur, et s'intéressent peu ou pas, selon les régions, aux marchés locaux. Avec ce déplacement, l'IDE pourrait jouer un rôle majeur dans la relance des exportations manufacturières. Ceci étant, les apports des IDE sont ainsi évidents en termes d'apport en devises, de création de réseaux facilitant la recherche de nouveaux débouchés extérieurs. En effet, comme semble l'attester, si bien, le cas de la Chine pour ne citer que celle-là, qui selon l'étude de Lui Liang⁴⁵⁵, les statistiques montrent que: bien que les entreprises d'IDE ne créent que 27% de la VA totale dans le secteur industriel (ration qui est encore faible dans d'autres secteurs), elles se présentent toutefois comme le principal acteur de l'exportation chinoises. Depuis quatorze ans⁴⁵⁶, les IDE sont à l'origine de 60% des exportations du pays, essentiellement de produits manufacturières⁴⁵⁷. Une telle situation n'aurait pu toutefois résulté qu'en partie grâce à la politique de gouvernement chinois vis-à-vis de l'IDE, qui a privilégié depuis longtemps les IDE qui se spécialisent dans les exportations. Ainsi, des incitations fiscales leurs sont mises en place pour stimuler les exportations et le progrès technique. Mais les entreprises étrangères ne sont-elles sans incidences sur les entreprises locales qui elles, de fait de la concurrence créée, tendraient de plus en plus à rechercher plus de compétitivité. En sus, en dépit d'exigences de transfert de technologies qui sont, dans la plupart de la région, imposés aux IDE, cependant, comme en témoigne la Chine (*voir figure 18*), ne freinent pas les afflux d'IDE⁴⁵⁸.

Figure 18 : poids des IDE dans le commerce extérieur chinois, entre 2000-2009(en %)

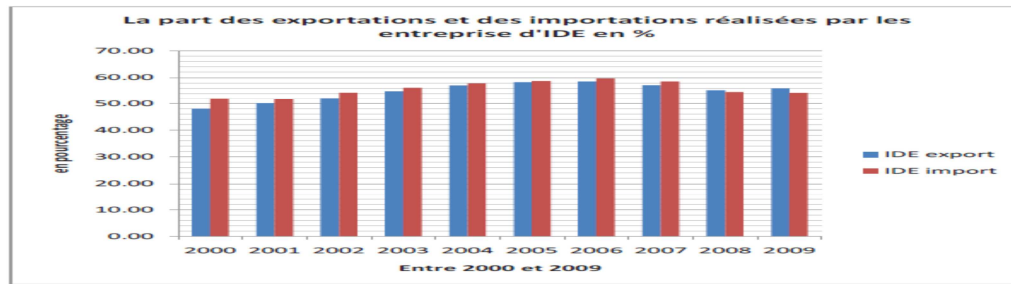
⁴⁵⁴Atlas éco, 1996 et 1997.

⁴⁵⁵LIU HONG LIANG, « l'ouverture de la Chine et ses impacts sur l'économie chinoises », thèse de doctorat, Université de Bourgogne, France, Décembre 2012, P102.

⁴⁵⁶Là nous faisons allusion, à l'année 2001, date d'adhésion de la Chine à l'OMC.

⁴⁵⁷ Le quotidien El Watan de 10/02/2012.

⁴⁵⁸CHAPONNIERE. J. R et LAUTIER. M, ibidem.



Source :China statistical yearbook 2010.

Au total, d'après les développements qui ont été faits, nous pouvons dire que les pays d'Asie industrialisés ont franchi, *a priori*, une première phase d'attraction d'IDE dans les secteurs intensifs en main d'œuvre pour passer ensuite vers des secteurs plus productifs et à forte VA, dans l'Automobile, l'électronique, surtout en l'aéronautique et la construction navale. Ne serait-ce que grâce à l'investissement dans le capital humain et physique ayant engendré un certain niveau d'accumulation, qui a rendu possible une véritable industrialisation. Force est ainsi d'admettre que ces économies (notamment la Corée du sud) passent, aujourd'hui, après avoir bien entendu surpassé les précédentes étapes, sur le modèle classiquement définie par W.W. Rostow⁴⁵⁹, de la marche à la maturité à l'ère de la consommation de masse⁴⁶⁰. Ce dernier a même considéré le cas de la Corée du sud-que nous allons analyser ultérieurement-comme l'exemple type validant ses théories⁴⁶¹. D'où l'intérêt de s'interroger sur les facteurs qui auraient permis un tel succès, notamment à pouvoir réussi à faire participer les entreprises étrangères dans leur décollage économique(NPI) et leur spécialisation internationale, et en tirer davantage de profits ?

3.2. IDE et réussite des pays émergents d'Asie: pour quels facteurs-conditions ?

A partir d'un survol portant sur le fulgurant succès des pays émergents d'Asie, à partir notamment des années 80, nous allons chercher à déterminer les facteurs pouvant expliquer l'évolution des afflux croissants d'IDE, et son rôle moteur joué dans le dynamisme de

⁴⁵⁹Les cinq qu'il a défini sont :a) les sociétés traditionnelles, b) l'accumulation des conditions préalables au décollage (*take-off*) c)le décollage, d) la marche à la maturité e) la marche à la consommation de masse.. Voir, Rostow. W. W, « les étapes de développement économique, un manifeste anti-communiste », Londres Press, Cambridge University, 1960.

⁴⁶⁰Dans les années 60-70, la Corée du sud connaît une formidable croissance de PNB : de 1962-1971, le taux de croissance moyen de PNB s'élève à 8.8%. C'est le résultat d'une industrialisation marquée. Comme en témoigne le recul de la part de l'agriculture dans PNB passant ainsi de 39.1%(1961) à27.2%(1971). Voir, Barjot. D, « le développement économique de la Corée du sud depuis 1950 », les cahiers de Frame spa, 8, 2011(en ligne), consulté le 09/03/2015. <http://framespa.revues.org/899>.

⁴⁶¹ PARK. T. G, « W.W.Rostow et son discours sur l'économie en Corée du sud dans les années 60 », revue Cairn, Histoire, économie et société, 2006/2, P281-289.

l'appareil productif et de décollage économique de ces économies. En effet, il nous semble plus judicieux de soutenir que les facteurs favorisant cet impact, généralement positif des IDE sur les économies de la région, devrait faire objet d'analyses spécifiques succinctes pour situer les perspectives en matière d'IDE de l'économie algérienne.

3.2.1. Les enjeux d'une politique favorisant les IDE

La réussite des pays d'Asie présente un fort argument sur l'impossibilité de mettre en doute les effets positifs de l'IDE reçu. Sa contribution est évidente sur la hausse de niveau des investissements et la dynamisation de secteur industriel. Les flux d'IDE entrants ont permis dans ces pays des taux de croissance performants et des transferts de technologies... En quoi consisteraient alors les facteurs ayant permis un tel exploit ?

3.2.1.1. Le rôle d'un Etat fort et rationnel : maximiser les profits et éviter les dérapages

Il serait important de noter que l'ancien débat, que nous avons déjà évoqué, entre les adeptes de la théorie libérale et celle de la dépendance sur les effets de capital étranger, est apparemment dépassé, aujourd'hui. Le problème est abordé différemment, avec le miracle asiatique, notamment à partir des années 80 et 90. S'agissant de ces derniers, il nous paraît plus encourageant de mettre en lumière, tout autant les mécanismes qui leur ont permis d'attirer les IDE que de contribuer encore plus au décollage industriel et l'augmentation des exportations. Dans ce sens, il ne serait pas inutile de mettre en évidence l'importance administrative de l'Etat et de son rôle à jouer, en termes des effets positifs des IDE dans le secteur manufacturier et ce, le cas échéant, grâce à son intermédiation dans les conflits et ses interventions le plus souvent directs pour contrecarrer les effets négatifs et les investissements publics dans les infrastructures du pays.

Ainsi, il ne serait pas vain d'analyser le rôle crucial joué par l'Etat coréen dans l'orientation des IDE et leurs contributions au développement économique du pays⁴⁶², en dépit de son attitude stricte vis-à-vis de capital étranger. Selon cette vue, la réussite des pays asiatiques, tiendrait surtout à la présence d'un Etat minimal (*Market-Freindly intervention*)⁴⁶³ qui s'est contenté d'agir sur l'environnement des affaires, sur l'éducation et la santé. Dans le domaine d'infrastructures, la banque mondiale a déjà salué à plus d'un titre le rôle joué du

⁴⁶² Mais à ne pas perdre de vue que l'aide américaine et l'endettement extérieur auraient également joué un rôle crucial dans le développement de la Corée du sud.

⁴⁶³ La banque mondiale, 1993, op.cit.

secteur public. Pourtant, cette même institution considérait le modèle coréen comme relevant d'une économie mixte où l'Etat a su mener le marché vers des chemins critiques⁴⁶⁴. Ce qui serait le contraire de point de vue libéral, notamment pour les révisionnistes, qui soutenaient que les interventions et les distorsions de l'Etat ont constitué un mécanisme systématique pour soutenir le développement industriel⁴⁶⁵.

En optant pour un modèle nationaliste ouvert, en Corée du sud, entre 1962-1983, les IDE y étaient strictement contrôlés par le gouvernement: les IDE ont été prioritairement dirigés vers le secteur manufacturier (voir tableau 24), ils sont de type *Greenfield*, des listes limitatives (dites positives) de secteurs où l'IDE est autorisé, sont ainsi arrêtées, cédant la place, avec l'assouplissement de l'attitude à l'égard de l'IDE, à des listes négatives de secteurs fermés à l'IDE⁴⁶⁶. Une participation à la propriété est limitée à 50% sauf pour les entreprises spécialisées dans l'exportation, à projets intensifs en technologies et les projets en zones franches. Par ailleurs, des secteurs à caractère stratégique ont été interdits aux investisseurs étrangers: dans la distribution, les marchés occupés par les firmes locales, et des niveaux minimums d'investissements ont été exigés afin de décourager les petits investisseurs dont le seul objectif est de profiter des bas salaires (les niveaux minimum d'investissements exigés étaient consécutivement de 50 000\$ et 500 000\$, pour 1973 et 1980)⁴⁶⁷.

Tableau 24: structure sectorielle des IDE, entre 1962-1981, en Corée du sud

Période	1962/1966	1967/1971	1972/1976	1977/1981	Total
Agriculture, forêts et pêche	0.3	0.9	1.4	1.1	1.2
Mines	0	0.2	0.4	0.2	0.3
Industries manufacturières	98.5	84.9	75.5	68.3	74.6
Services	1.2	14.1	22.7	30.4	23.9
Total	100	100	100	100	100

Source : Benabdellah. Y, « émergence : quels enseignements pour l'Algérie », colloque international, l'Algérie face aux défis de la mondialisation, CNRS, université Paris 3, Grenoble 08/02/2011.

⁴⁶⁴ La banque mondiale, 1993, op.cit, P24.

⁴⁶⁵ Les pays d'Asie orientale ont aussi pu s'appuyer pour fonder leur industrialisation et leur croissance sur des connaissances et technologies éprouvées à la faveur des politiques industrielles très construites. D'où la naissance de terme *d'état développeur*, du fait de l'implication déterminante de cette dernière. Cette intervention est particulièrement étudiée pour l'industrialisation *des late comers* d'Asie qu'Amsden appelle ironiquement "*the rest*". AMSDEN.A.H, « the rise of the rest: challenges to the west from late-industrializing economies », Oxford University Press, 2001, et " the paradigm of the late industrialization", political economy studies in the surplus approach, volume 3, number 2, 1987. Sans oublier les contributions françaises dès cette époque, PJudet, M.Vernières, J.R. Chaponnières, J.M.Margolin et M. Fouquin etc.

⁴⁶⁶ Même chose, mais dans une moindre mesure, s'est passée à Taiwan. Tersen. D et Bricout.J, op.cit, P122 cité par, REZIG.A, « Algérie, Brésil et Corée du sud : trois expériences de développement », OPU, Alger, 2006, P48.

⁴⁶⁷ CEPII- Bases de données CHELEM.

Bien que le rôle de l'Etat dans la phase de l'émergence économique est incontournable, et s'elle y joue un rôle stratégique, cependant, il n'y joue pas un rôle centralisateur et omnipotent, l'Etat est plus fort dans son rôle de régulateur que de son d'acteur économique⁴⁶⁸. La force de l'Etat est de mettre en place des règles du jeu équitables, tournée vers l'efficacité et la protection des investisseurs et d'inciter ces derniers à donner le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre les objectifs nationaux souhaités.

3.2.1.2. D'industries de substitution aux industries exportatrices

Il est notoire que beaucoup parmi les économies choisies (Corée, Malaisie, Thaïlande, Indonésie), ont connu tous une phase d'import substitution. En sus, en dépit de leur adoption de nouvelle stratégie favorisant l'investissement dans les secteurs d'exportation (promotion des exportations), l'apport de la politique précédente resterait indéniable. Elle a permis la constitution d'une base industrielle qui aurait créé un climat favorable aux investisseurs extérieurs, notamment productifs⁴⁶⁹. S'agissant de l'Algérie qui, même s'il a adopté une telle politique, particulièrement via fameuse « Industries Industrialisantes », cependant la forte dépendance de pays à l'égard des *inputs* importés, à même en compétences managériales et de gestion, n'a pas permis l'émergence d'un véritable tissu industriel qui a même été nuisible aux entreprises domestiques qui pourrait répondre à la demande domestique. Contrairement en Asie, les politiques adoptés, ne s'est pas conjuguée à une fermeture complète de l'économie, du fait que les exportations ont été également encouragées, entre autres la demande élevée de la population qui n'a cessé d'augmenter, constituant des facteurs permettant des économies d'échelle et l'amélioration de la productivité de l'industrie. Il en a résulté: une importante base industrielle est acquise et un niveau d'industrialisation élevé, notamment avec l'arrivée des entreprises étrangères et corollaires.

3.2.1.3. Présence d'une véritable stratégie de développement

Comme pourrait le montrer l'expérience de chacun des pays étudié, qui ont réussi leur développement industriel et sorti de la trappe de sous-développement, l'un des enjeux de tout processus de développement serait la capacité de pays considéré à articuler ses mécanismes

⁴⁶⁸Pour plus, voir la note de lecture de l'essai de l'économiste anglais, Joe STUDWELL, « How Asia Works: success and failure in the world's most dynamic region », 2013.

⁴⁶⁹ Maintenant que des prix élevés sur le marché intérieur, cette pratique permet d'attirer les IDE avec une perspective de profits élevés. Il est ensuite possible de remonter les filières de production en développant des activités à qui la production nationale fournit des débouchés, soit d'écouler la production sur les marchés internationaux.

internes de régulation économique et sociale, ses objectifs de développement avec les contraintes et opportunités naissant de son insertion internationale. Approche qui peine malheureusement de voir le jour en l'Algérie qui, à titre de rappel, dont l'erreur stratégique, dans les années 70 et 80, serait la mise en œuvre d'une stratégie de développement tournée vers l'industrie forte capitaliste où les entreprises sont majoritairement à caractère publique, cherchant d'abord à développer son marché intérieur, démarche rendue possible par les possibilités de financement qui offraient les exportations des hydrocarbures. Tant dis que d'autres pays, comme la Corée du sud qui, faudrait-il rappeler, était de même niveau que l'Algérie, a donné la priorité à l'innovation technologique basée sur l'apprentissage⁴⁷⁰. Dans cet optique, il semble de la nécessité absolue, aujourd'hui, pour l'Algérie, et sans faire table rase des expériences accumulées, de penser une nouvelle démarche fondée sur le savoir, la connaissance, l'attractivité, et l'insertion dans les CVI. Quid de la stratégie industrielle en gestation qui peine à voir le jour, ni d'être opérationnel ?

3.2.1.4. Existence d'esprit d'entreprises et le développement d'industrie locale

Il convient de souligner que dans le cadre des rapports entre les partenaires locaux et les investisseurs étrangers éventuels, l'existence d'un esprit d'entreprise locale constituerait un facteur déterminant des conditions, des formes et de l'orientation sectorielle de l'IDE. L'engagement préalable du secteur local (privé et/ou public) en termes d'investissement serait, sans aucun doute, plus significatif pour l'investisseur étranger.

Ainsi, si nous partons de l'étude de Koo. B. Y(1984)⁴⁷¹ sur la Corée, il va falloir au moins noter ce constat : le développement atteint par l'industrie nationale affecte, quoi que d'une manière indirecte, les formes que prennent les IDE. Ceci dit, lorsque le développement en est à ses débuts, il est très difficile pour le gouvernement de PA, s'il souhaite drainer les IDE, d'appliquer à leurs opérations une réglementation rigoureuse. Néanmoins, d'autant plus que s'améliorent les perspectives ouvertes à l'économie et que se développe l'esprit d'entreprise, il deviendrait possible de faire affluer les IDE selon les modalités voulues⁴⁷².

⁴⁷⁰BOUZIDI. A, « la Corée de sud : un modèle pour l'Algérie », le quotidien le soir d'Algérie, 2009.

⁴⁷¹KOO.B.Y, « les nouvelles formes d'IDE en Corée du sud », OCDE, 1984.

⁴⁷² Comme en témoignerait bien l'expérience coréenne par exemple, où la croissance industrielle par les exportations réalisée, était au départ le fait des entreprises coréennes(*Chaebols*), les IDE ne représentaient cependant que moins de 5% des investissements jusqu'à 1970.

3.2.1.5. Conjugaison d'efforts institutions publiques/privées

Quoi qu'il en soit, la conjugaison des efforts des institutions publiques et privées s'est révélée fructueux et efficace. Il revient aux gouvernements publics de diffuser davantage la culture d'entreprise, de développer la formation à l'entrepreneuriat et l'amélioration des capacités d'entreprendre. Mais force est de constater que, si le rôle de l'Etat dans l'acquisition effective de savoir est décisif dans les PED, le secteur privé y occuperait cependant une place plus significative. En Corée du sud, on parle même d'une *organisation quasi-interne*⁴⁷³ entre l'état et les entreprises privés. L'orientation et l'encadrement fort des sociétés privés par l'Etat pour inciter, protéger et orienter l'émergence des champions nationaux de l'industrie, en mérite mention. En Chine, l'Etat intervient de manière plus spécifique pour soutenir ses champions nationaux, dont notamment elle est souvent actionnaire : Lenovo dans l'informatique ou TCL dans l'électronique grand public⁴⁷⁴.

3.2.1.6. La création des zones franches(ZF)⁴⁷⁵

Qu'elles soient commerciales, industrielles et de services (d'exportations) ou sous forme de zones économiques spéciales(ZES), les ZF apparaissent, bien au vu de leur bilans, comme de véritables diffuseurs de la mondialisation de l'économie et ont incontestablement aidé les économies émergents à intégrer le processus mondial d'échanges économiques. Il convient de noter que sont mises en place pour stimuler les exportations et le développement technique, et qui continuent à jouer un rôle important⁴⁷⁶.

Dans les années 90, les ZF avaient fait l'objet de fortes polémiques de la part de nombreux économistes de développement : travaillant pour les exportations, recevant surtout des entreprises étrangères, plaquées sur les PA et très dépendantes de l'extérieur pour leur approvisionnements, capitaux, leurs technologies et débouchés(Bost.F, 2008). Mais cette vision avec la percée internationale des pays du miracle asiatique, est aujourd'hui dépassée.

⁴⁷³CHUNG LEE, « la transformation de la Corée du sud : leçons pour les économies en transition », Paris, OCDE, 1995, 52P.

⁴⁷⁴CHAPONNIERE. J. R et LAUTIER. M, « la chine et l'industrialisation au sud », presse de sciences Po, Autre part 2014/1-N69, P28.

⁴⁷⁵ Une ZF est un périmètre géographique dans lequel l'entreprise implantée bénéficie d'avantages douaniers et fiscaux et d'autres avantages attractifs.

⁴⁷⁶ Plusieurs facteurs ont contribué au succès de ces zones: une meilleure qualité des infrastructures, certaines zones se sont données comme priorité d'assurer ce dont ont besoin les FMN (énergie etc.) même en cas d'arrêt partiel, transport, télécommunication améliorés dans et autour des zones, disponibilité des terrains, industriels, des zones-clusters etc. NGUYEN.V.H, « stratégie d'industrialisation et compétitivité de 'économie vietnamienne », thèse doctorat, Université d'Orléans, juillet 2011, 158-159.

Les entreprises agréées en zone franche(ZF) ont su tissé des liens avec les milieux d'accueil, ils génèrent de la sous-traitance locale, des entreprises locales s'y installent et créent des JV avec les entreprises étrangères. Les processus de délocalisations des FMN ont permis l'implantation de filiales de firmes internationales importantes dans la région ainsi que des PME/PMI innovantes, implantation favorisée par l'existence des ZF.

On dénombre en Asie, 28% des ZF dans le monde, uniquement à la fin de 2007. Bien qu'ici, nous nous intéressions exclusivement aux économies de l'Est et Sud d'Asie, le tableau 25 nous récapitule le nombre des ZF en Asie émergente :

Tableau 25 : nombre des ZF dans certains pays d'Asie émergente (fin 2007)
(Pays) (ZF)

Chine	156
Philippines	37
Corée du sud	29
Singapour	29
Indonésie	15
Taiwan	15

Source : D'après BOST.F, « les ZF, interface de la mondialisation », Annales de géographie, N°658, 2008, et BOUZIDI.A, « l'économie algérienne a besoin de zones franches d'exportations », le quotidien le Soir d'Algérie de 12/05/2010.

Selon plusieurs observateurs, les entreprises locales agréées en ZF dans la région, sont plus nombreuses que les entreprises étrangères, grâce à leur capacité d'assimiler et capter les activités externalisées dans le cadre de la sous-traitance internationale. Les ZF ont permis la création des milliers d'emploi, d'entrées de devises, dynamiser les économies, en sus de l'amélioration de l'esprit et de la culture d'entreprise (Bouzidi.A, 2010).

Au final, après avoir mis en comparaison, ces intéressantes expériences internationales (attractivité, industrialisation, le rôle de l'IDE et les conditions du succès..), il nous semble qu'un constat devrait être noté: l'IDE n'apporte pas par lui-même et ne contient pas en lui-même le progrès économique et technologique, la diversification industrielle et l'amélioration de la productivité des pays d'accueil(PA). Pour y bénéficier un certain nombre de conditions doivent être remplies par le PA et les différentes parties prenantes.

S'agissant de l'Algérie qui, compte tenu des formes, la qualité et la nature sectorielle et les implications des IDE reçus, il nous paraît encourageant de dire que de NSI du pays, seraient plus qu'une correction nécessaire et impérieuse pour pouvoir contribuer dans les CVI et l'économie mondiale et contrecarrer entre autres toute éventuelle vulnérabilité.

Section 4 : IDE et perspectives de NSI: quelles leçons pour l'Algérie ?

Nous soutenons l'IDE afin d'accélérer aussi rapidement que possible la restructuration industrielle et d'améliorer la performance et la compétitivité de notre économie. La dynamisation des IDE est importante puisqu'il contribue aux objectifs de renforcement de tissu industriel par le transfert technologique, l'accès aux marchés extérieurs ainsi que l'apport de capitaux directs. Pourquoi pas profiter des différentes opportunités offertes pour permettre à l'Algérie et les différentes parties prenantes d'affiner leurs actions et mieux cerner les développements qu'ils pourraient entreprendre en fonction des atouts et avantages du pays et des potentialités qui dépassent grandement celles des ressources, comme semblent l'attester si bien certaines industries et entreprises nationales, qui pouvant être des véritables champions industriels et moteurs de croissance et de compétitivité internationale.

C'est dans ce contexte qu'il nous semble plus qu'indispensable de situer les perspectives qui s'offrent à notre pays pour transiter vers un nouveau paradigme de croissance basée sur la R&D, l'innovation et le progrès technique. Autrement dit, aller vers de NSI ainsi que les conditions et les formes nécessaires à leur concrétisation, permettant de diversifier et sortir de la dépendance de pétrole et améliorer encore plus l'attractivité de pays. Quels sont alors les NSI dans lesquelles l'Algérie pourrait faire la différence ? Et qu'en est-il des enseignements qu'on pourrait tirer des expériences internationales, en l'occurrence, le miracle asiatique?

4.1. IDE et NSI en Algérie : états des lieux et perspectives

D'après plusieurs observations, il ressort que les secteurs les plus importants en Algérie sont vulnérables et ce, car ils sont dépendants soit directement des prix des hydrocarbures ou de pluviométrie, soit indirectement par les devises de l'Etat, via les importations ou les plans de relance économique (des dépenses publiques). Il nous paraît alors intéressant de s'interroger sur les secteurs d'activités, dans lesquels l'Algérie pourrait faire la différence et ce dont l'apport et l'implication des IDE nous avère plus nécessaire.

Pour ce faire, sont-ils en deux les critères auxquels pourrait-on recourir pour pouvoir déterminer les secteurs sur lesquels, il convient de parier⁴⁷⁷ : *"l'attractivité des secteurs* (répondant à la demande intérieure, ayant un fort potentiel d'entraînements, de structuration et permettant de poursuivre son développement export) *et la facilité de développement des*

⁴⁷⁷BOUZIDI.A, « libérer le potentiel de l'économie algérienne : nouvelle stratégie industrielle », El Watan de 28/02/2007 et la nouvelle stratégie industrielle (MIPI, 2007), op.cit.

secteurs (en termes de possession d'atouts nécessaires à leur développement et ayant un embryon de tissu industriel)".

De nombreux pays d'Asie, comme nous l'avons déjà vu, ont compris la nécessité de prioriser les secteurs à développer pour assurer de forte VA, de retour à la fois sur l'investissement (*Return on Investment(ROI)*) et capital (*Return on Equity (capital) (ROE)*) et faire passer une vision claire et robuste aux IDE essentiellement productifs. Ainsi, il est très encourageant de souligner la dynamique que connaissent certains secteurs industriels nationaux, ces dernières années, dont l'Algérie pourrait incontestablement faire la différence, et où l'influence de capital étranger commence avoir ses premiers balbutiements. Dès lors, il suffit juste la volonté des acteurs et des parties prenantes ainsi que certaines conditions devant être réunies à savoir: dans les industries mécaniques et automobile, l'industrie électronique et électromécanique, les industries agroalimentaires, la pétrochimie etc.

4.1.1. Dans l'industrie mécanique et l'Automobile: caractéristiques et potentialités

L'industrie automobile en Algérie représente une activité dont le développement n'en est qu'à ses débuts. Néanmoins, certaines implantations et/ou intentions d'investissements, ne sont que preuve que la compétitivité du pays est au niveau de celle d'autres régions de monde. Le potentiel offert par le marché algérien n'en est ainsi pas négligeable à savoir: fortes économies d'échelle et faibles coûts de main d'œuvre, demande interne croissante (avec plus de cinq million de véhicules, l'Algérie dispose de premier parc automobile au Maghreb et deuxième parc dans le continent africain (après l'Afrique du sud)), l'ouverture en faveur de l'économie de marché et une position stratégique pour l'exportation, notamment vers les pays africains.

L'IDE n'aurait commencé à se développer en Algérie qu'à partir de la mi-décennie 90, mais force est de constater qu'en dépit de la logique essentiellement extractive et spéculative des investissements étrangers, le secteur de l'automobile en a toutefois tiré son épingle du jeu, notamment à partir de début des années 2000. L'Algérie est un marché dynamique, quoique particulièrement de point de vue de ventes des véhicules neufs (avec relativement plus de 300 000 unités importées chaque année), il n'en demeure pas moins que le marché de l'automobile y est en voie de (ré-) construction et de structuration, à juste titre, après les difficultés connues par le pays au cours de la décennie noire. Ce n'est qu'à la fin de l'année précédente(2014)

qu'à l'Algérie de fabriquer sa première voiture de l'usine d'Oran ⁴⁷⁸(usine détenue à 49% par le groupe Renault, 34% par la Snvi⁴⁷⁹ et 17% par le FNI), bien des années après l'échec cuisant de projet automobile Fiat de Tiaret, que l'on a longtemps attendu.

Du côté des véhicules industriels, le segment des véhicules lourds est le seul secteur de l'automobile possédant un site de production intégré à 70%, en Algérie, la SNVI.⁴⁸⁰ Cette dernière produit trois gammes de véhicules : des véhicules hauts gamme produits, sont des dérivés de véhicules Renault, assemblés localement à partie d'organes et moteurs de Renault Trucks ; des véhicules de gamme basse sont équipés de moteurs Diésel CIRTÀ (licence Deutz, société allemande), Usine Complexe Moteurs Tracteurs(CMT) à Constantine ; et enfin des véhicules de gamme moyenne de moteur Deutz. En complément de son propre réseau, la Snvi, a agréé de nombreux agents pour la maintenance de la gamme, tous formés par l'entreprise.

Par ailleurs, dans le cadre de la production mondial caractérisé à la fois par une fragmentation et une spécialisation des activités productives et dans le cadre de regroupement industriel de marché sur le marché mondial, la Snvi cherchait, entre autres, des partenaires pour développer des segments spécialisés sur lesquels elle pourrait à la fois porter son savoir faire et des prix concurrentiels. C'est ainsi qu'un accord de partenariat a été paraphé et entré en vigueur, en 2005, entre la Snvi Renault Trucks dont le rôle de cette dernière est l'apport des composantes des véhicules industriels qui seront montés dans les ateliers de Snvi⁴⁸¹. En plus, par ailleurs, des trois sociétés mixtes créés en 2011, dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords Algéro-Emirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale. Il s'agit de la société algérienne de poids lourds de marque Mercedes-Benz/Spas Rouïba, de la société algérienne pour la fabrication des véhicules de marque Mercedes Benz/Spa Tiaret et d'une autre société algérienne de fabrication de moteurs de marque allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) Spa/Oued Hamimime(Constantine)⁴⁸². Conformément aux dispositions de LFC 2009, la société Rouiba/Spa activera avec le Fonds

⁴⁷⁸Le produit dans l'usine au démarrage est Nouvelle Renault Symbol, destiné au marché local. Avec une capacité de production de 25000 unité/an(7 unité/heure), représente un investissement de 50Meuro, près de 350 emplois directs et 500 ont été créés chez les fournisseurs. Direction de communication, Fiche technique de Renault production Algérie, 10/10/2014, P2.

⁴⁷⁹ Le sigle de la société nationale des véhicules industries sise à Rouïba (Alger).

⁴⁸⁰ DIAGNE.D, « l'industrie automobile française au Maghreb : caractéristiques des marchés et stratégie d'acteurs », DGE, document de travail, 2005, P12.

⁴⁸¹ DIAGNE.D, op.cit, P13.

⁴⁸²Revue de presse du 15 au 19 juillet 2012, P39.

d'investissement émirati et la société allemande Daimler comme partenaire technologique. C'est l'année passée que le premier véhicule a ainsi vu le jour.

Selon certains observateurs, un concept de partenariat tel que défini, semble participer à la concrétisation des trois objectifs inscrits dans la stratégie de développement industriel national : à fort potentiel d'emploi, dans des technologies avérées et de transfert de savoir-faire et de connaissances. Que l'on se berce pas d'illusions : ceci demeure insuffisant et marginal en comparaison des autres pays de monde, et plus près de nous, la Tunisie et le Maroc, qui ont pu attirer les IDE, sous formes le plus souvent de délocalisations (d'IDE verticaux), et même sont devenus de forts sous-traitants de grands constructeurs mondiaux. Pour n'en évoquer plus encore, du moins, l'usine Renault-Algérie, qui ne serait, à notre sens, qu'une sorte d'*importation déguisée* dont la sous-traitance locale y est quasi-inexistante et marginale. Le taux d'intégration locale n'y dépassait pas ainsi les 12%, du fait de manque de fournisseurs et d'équipementiers automobiles. L'essentiel des pièces provient de l'usine et du centre logistique de Renault de Pitesti en Roumanie : 99% de pièces de rechange sont importées et que 1% sont produites localement⁴⁸³.

Mais, il demeure pas moins d'admettre que "le gouvernement, en négociant aujourd'hui avec le groupe PSA Peugeot-Citroën, en vue d'implantation en Algérie d'une usine de fabrication de véhicules, qui semble avancer à grand pas, compte, cette fois-ci, aller vers un vrai projet industriel et éviter les erreurs commises dans les négociations avec la marque Renault. Il s'agira ainsi d'exiger de Peugeot de porter sa capacité de production annuelle de 75 000 unités à 90 000, voire 100 000 unités/an, avec comme à moyen terme d'atteindre une capacité de 200 000 unités/an. Qui plus encore, le gouvernement compte rejeter la clause imposant l'écoulement le produit exclusivement sur le marché local et devrait demander au constructeur français de consacrer le tiers de la production à l'export. Par ailleurs, à l'effet de renforcer l'activité de tissu de PME sous-traitantes et encourager des opérateurs nationaux et étrangers à s'y installer, le taux d'intégration exigé ne devrait se situer au dessous de 40%"⁴⁸⁴.

"Le gouvernement voudrait, par ailleurs, en faire autant avec les deux groupes italiens Ival (Iveco) et de constructeur Automobile Fiat, à travers les négociations, avec le premier, pour l'installation d'une usine de montage de camions, à Bouira (qui entrera en production à fin 2016, aura dans premier temps une capacité de montage de 1000 à 1500 unités/an, avec un

⁴⁸³ Selon le représentant des concessionnaires automobile en Algérie rapporté par la Radio nationale, mars 2015.

⁴⁸⁴ Le quotidien El watan de 14/09/2015.

taux d'intégration qui devrait de situer entre 17% et 20%), et une usine de montage de véhicules(avec unité de fabrication de pièces de rechanges conformément aux exigences de ministère de l'industrie et des mines), probablement à Oran, pour le dernier. En effet, le ministre de l'industrie a confirmé la volonté du gouvernement de construire un cluster Automobile dans cette région, autour duquel pourraient graviter autant de sous-traitants".⁴⁸⁵

Et d'ajouter, en sus, l'annonce d'une délocalisation potentielle de la filiale Mercedes en Egypte vers l'Algérie, fin de l'année 2015⁴⁸⁶. Par ailleurs, compte tenu de la nature d'implantation d'usines dans le monde, comme pourrait en témoigner l'expérience réussie d'Asie qui, s'effectuant de plus en plus dans l'esprit d'ancrage, les projets de PSA-Citroen, d'Iveco et Fiat, en Algérie, nous semble cependant ne pas déroger à cette règle.

Mais, pour ne pas se faire d'illusions, force est de reconnaître qu'en dépit d'atouts et potentialités que recèle l'Algérie, celle-ci peine encore dans certaines difficultés et faiblesses. L'Algérie manquait de développement d'un écosystème industriel, de bon niveau de qualification de personnel, de compétences locales...

4.1.2. Le secteur de hautes technologies et de l'information: fort levier de croissance

A l'instar des pays maghrébins, l'ouverture aux métiers de l'information en Algérie, s'est déroulée dans le cadre de la libéralisation du secteur des télécommunications et ce, à travers notamment la privatisation des opérateurs historiques et la déréglementation globale de marché. Mais force est aujourd'hui de constater, contrairement à l'Algérie, plus près, au Maroc et la Tunisie ainsi que beaucoup de pays émergents (comme l'Inde) ont su tirer profit, chacun à sa manière et selon ses possibilités humaines, de la vague intense de délocalisation dans différents métiers de l'information.

Le Maroc et la Tunisie ont investi dans la mise en place de technopoles spécialisés dans les TIC afin de soutenir les activités de recherche et d'innovation et de favoriser l'attractivité des IDE dans le secteur. En effet, en plus des cybers centres (navigation, création de site) pourvoyeurs d'emploi pour les populations, il est tout de même à constater la dynamisation dans les activités d'infogérance (centre d'appel, saisie de données service bancaires et assurances). C'est une opportunité qui rend possible la délocalisation des services des pays où salaires et charges sont moins élevés, mais et à forte créatrices d'emplois pour les jeunes

⁴⁸⁵ Le quotidien de Liberté de 16/09/2015.

⁴⁸⁶ Télévision Ennahar, mars 2015.

diplômés, notamment. L'Inde, pour ne citer que celle-ci, a construit des moteurs de croissance auteur de cette industrie, en développant la démarche de *l'off-shoring*⁴⁸⁷. Le Maroc et la Tunisie en optant sur ces secteurs, ont déjà mené des actions afin de capter des parts de marché(PDM) des NTIC, en ciblant notamment *l'off-shoring* des pays européens. La Tunisie disposant d'une aptitude particulière sur ce plan compte tenu de l'ouverture traditionnelle de son système socio-économique, qui lui a déjà permet de bénéficier aisément des IDE et des NTIC. Ainsi la Tunisie tendrait à maîtriser non pas dans un but essentiellement de communication interne, mais en vue aussi d'en faire un secteur devant alimenter ses échanges extérieurs. D'où ses efforts en vue de l'exportation en direction des pays avoisinants, au Maghreb et en Afrique et du développement d'un partenariat méditerranéen. Ce qui correspondrait bien à la structure et à la logique de son économie avec des PME/PMI tournées vers l'exportation, dans le cadre notamment de la sous-traitance. En Tunisie⁴⁸⁸, depuis peu, la délocalisation s'accélère et des centaines de PME, notamment françaises, s'installent *en off-shore* pour l'exportation des services informatiques.

L'Algérie, quant à elle, pourrait jouer un rôle clé dans ce secteur où elle est largement sous-représentée, et son développement semble tout à fait possible au regard des capacités humaines dont elle dispose. Là aussi, de coûts salariaux plus faibles comparés aux salaires des ingénieurs occidentaux⁴⁸⁹. Il y a de bons informaticiens en Algérie, et ils ont prouvé leurs compétences chaque fois que l'occasion leurs en est offerte. Dans ce sens, il serait regrettable que le développement rapide de téléphonie, notamment ces dernières années, n'ait donné aucune impulsion à des métiers proches comme ceux d'autres pays. Mais au delà de ces atouts et faiblesses, il serait intéressant de souligner que la mobilisation des IDE, le développement des partenariats et la constitution des pôles de compétitivité⁴⁹⁰, seraient des

⁴⁸⁷ *L'off-shoring* consiste à délocaliser de manière optimale des activités ou processus de l'entreprise, en s'appuyant sur les nouveaux moyens de télécommunication dans des zones géographiques qui disposent de différentiels importants en matière de disponibilité, de qualité et de cout de main d'œuvre, (sont activités des zones franches). L'Inde a sans doute fait une avancée dans ce domaine, grâce à une politique volontariste et stable menée depuis nombreuses années : 75% de marché mondial de *l'off-shoring* et 7% de PIB sont produite par *l'off-shoring* qui a réalisé 30% des exportations de pays en employant plus de quatre million de personnes. Voir BENACHENHOU. A, 2008, op.cit, P151.

⁴⁸⁸ BENACHENHOU.A., 2006, op.cit, p222.

⁴⁸⁹ Bouzidi.A, 2010, op.cit, p 253

⁴⁹⁰ Faut-il penser au Cyber-parc de Sidi Abdallah, BOUINEN (sports et biotechnologies) et Bougezoul (TIC, formation et technologies avancées) comme d'abord premiers pôles de compétitivité en Algérie, qui assument pleinement leur rôle d'accompagnateur de porteurs de projets et de pépinière de startups. Là où se dessine en partie et en silence l'avenir des TIC en Algérie. En plus par ailleurs, d'autres prédéfinis dans la pétrochimie, énergies nouvelles, métallurgie et mécanique. Sur ce point on pourra lire, MOUHOU.B.S, « les vulnérabilités : cas de l'Algérie », ENAG, Alger, 2009, P194 et, SENAT 2025, <http://fr.scribd.com>.

outils performants permettant une forte intégration en amont et proactive dans telle spécialisation industrielle, ça d'une part, le développement de la sous-traitance, comme le montre l'expérience asiatique, dans certains créneaux et branches visés n'aurait pu être inutile et pourrait avoir lieu, ça dans d'autres part. Mais force est de constater que cela ne serait pas sans risque, comme semble le montrer l'expérience tunisienne, et que ces pôles deviennent de véritables enclaves économiques et technologique, sans liens ni impacts réels sur l'économie et la société⁴⁹¹.

L'électronique serait un autre secteur par ailleurs où l'Algérie dispose de fortes potentialités. Les activités de l'électronique constituent un secteur où les chaînes de valeur sont intégrées au-delà des frontières nationales. Ainsi, la fabrication de l'iPhone donne une bonne illustration des nouveaux paradigmes de la production industrielle⁴⁹²: pas moins de neuf pays (USA, Japon, Taiwan, Allemagne, France, Corée du sud, Chine) participent à la fabrication et au montage de différentes composantes du produit Apple. Chacun de ces pays étant spécialisés dans un segment particulier de production pour lequel dispose d'un avantage comparatif(AC). Il serait vain pour un pays de vouloir se spécialiser dans l'ensemble des segments d'un processus de production. C'est une industrie, à forte VA où l'Algérie pourrait développer une position forte en s'insérant dans la chaîne de valeur internationale(CVI).

Partant des observations faites, nous remarquons qu'il existe de fortes ressemblances et similitudes entre les économies étudiées et l'Algérie, en termes de potentialités, de bases industrielles et d'un marché intérieur important. L'électronique renferme autant d'industries à facteurs clés de succès différents : l'électronique grand public (téléviseurs, ordinateurs etc.) et l'électronique de spécialité avec des produits hautement technologiques (électronique-automobile, médicale etc.). Sont des produits à forte intensité capitaliste et nécessitant une forte maîtrise des coûts de production, entre autres, l'innovation et la maîtrise des technologies, dont l'appel à l'expérience étrangère s'avère incontournable.

Pourtant, cela ne se pourrait devenir possible qu'à travers la construction de son attractivité, en rendant l'Algérie attractif pour de grands champions régionaux et internationaux. L'industrie informatique nationale a besoin d'une stratégie de développement qui affiche clairement ses objectifs à MLT et du soutien de l'Etat à travers un secteur public vecteur de développement scientifique et technologique qui pourra s'appuyer sur le potentiel

⁴⁹¹ MEZOUAGHI.M, et PERRAT(2007), cité par DAHMANI. A et J.M. LEDJOU, « le développement des télécommunications dans les Suds », Tic & société(en ligne) Vol.5, no 2-3, 2011. Consulté le 24/03/2015

⁴⁹² SGHIR.S cité dans le journal liberté du 07/10/2015.

de qualification aux compétences reconnues, formé dans les instituts et les universités nationales, qui elles-mêmes pourraient bénéficier des connaissances et savoir des différents partenaires étrangers. Il faudrait rappeler que l'Algérie était pionnière de l'informatique en Afrique et dans le monde arabe dans les années 1970-80, avec le premier institut supérieur de formation d'informaticiens ouvert sur le continent, le centre d'études et de recherche en informatique (CERI), aujourd'hui école nationale supérieure d'informatique (ESI), qui ont produit des centaines d'ingénieurs de valeurs dans telles branches d'avenir. Quoique, 90% des diplômés de cet institut sont partis à l'étranger. Ainsi, pour la seule période 1992-1996, 3000 experts informaticiens ont quittés le pays⁴⁹². L'Algérie, aujourd'hui n'est qu'un marché où les grandes marques mondiales écoulent leurs productions, et le potentiel national de qualifications se bornent dans la vente de matériels informatiques, au lieu de s'investir dans les activités de fabrication de logiciels, à moins dans celles d'assemblage et de montage.

La Métallurgie (sidérurgie, construction métallique), l'électromécanique, la pétrochimie, la pharmacie, les agro-industriels, la logistique et les industries créatives, la nanotechnologie et industries vertes sont autant d'autres activités industrielles émergentes et peu développées dans lesquelles l'Algérie présente des avantages comparatifs (et compétitifs) et un fort potentiel ce dont elle pourrait indéniablement faire la différence et être compétitive. Le développement de ces filières pourrait permettre à l'Algérie de passer du stade de simple fournisseur d'hydrocarbures bruts (et mines) à celui de producteur et d'exportateur de biens transformés et de services d'informations. Dés lors, ce sont les leviers sur lesquels les pouvoirs publics devraient travailler en vue de permettre l'émergence de nouvel modèle de développement, basé sur la connaissance et le savoir.

Mais il doit être bien compris que ne serait-ce possible sans le capital étranger (l'IDE). L'Algérie n'a localement aucun levier pour un développement et généralisation du phénomène de l'industrialisation alors qu'aujourd'hui, c'est la ré-industrialisation de l'Algérie qui doit être obligatoirement le moteur d'une croissance forte et durable qui permettra de créer de la richesse, notamment de l'emploi et la diversification de notre économie.

4.2. IDE et conditionnalités d'émergence de NSI en Algérie

Comme nous l'avons déjà constaté, d'après l'analyse faite sur le succès industriel et le décollage économique des pays émergents d'Asie, surtout, quand il s'agit d'analyser la

⁴⁹²REBAH.A, 2012, op.cit, P191.

contribution des entreprises étrangères(IDE), il convient a priori de dire que les différentes expériences présentées se caractérisent par une politique particulière de libéralisation des flux de capitaux. Ceci étant, les différents pays étudiés n'ont pas suivis les recommandations des institutions internationales (la BM et le FMI) qui ont encouragé les pays en développement(PED) à procéder directement à une libéralisation totale et complète. En fait, bien que ces économies aient opté sur le capital étranger, certaines restrictions y sont cependant demeurées et ce, en vue de protéger leurs marchés et investissements domestiques, et le choix des investissements qui vont avec leur politique de développement interne (la Corée du sud et Taiwan, notamment). Cette protection n'a pas empêché les pays étudiés à réussir et à atteindre des niveaux de croissance exceptionnels et à passer au rang des pays industrialisés(PI). Mais, il est important de noter que les conditions sous lesquels les IDE sont opérés s'avèrent déterminants pour la nature et la forme de leurs investissements. Ces conditions concernent: la qualité institutionnelle, la gouvernance, l'existence d'un Etat fort et rationnel (d'un Etat-Développeur), d'une véritable stratégie de développement, de sous-traitance nationale, de dotation d'une politique précise en matière d'IDE qui va souvent avec les priorités nationales etc.

Partant de ce constat qui, de surcroît, avec la nouvelle donne caractérisée par l'annonce et/ou la réalisation ces dernières années de plusieurs projets d'investissements industriels, (dans l'industrie mécanique, l'automobile, l'électronique etc.), notamment, avec des partenaires français, américains, turcs, italiens, chinois mais aussi arabes(de Golfe persique), il nous semble plus utile de nous poser un certain nombre de questions sur l'avenir de l'industrialisation et du rôle déterminant des IDE dans l'émergence de nouvelles spécialisations industrielles(NSI) de l'Algérie. Ainsi, il ne serait pas vain de chercher à savoir, si cette nouvelle donne est-elle de nature ou non à relancer la dynamique du partenariat et des IDE en Algérie pour l'orienter vers les secteurs industriels et exportateurs, hors mines et pétrole, notamment? Comment procéder ? Et enfin, pour quelles conditions ?

Quoi que répondre à ces questions semble difficile, force est cependant d'admettre, si nous partons de l'expérience asiatique que certaines configurations institutionnelles et réglementaires sont encore incompatibles avec la nécessité louée, depuis quelques années, d'amorcer une dynamique industrielle ce dont le capital étranger y est censé d'être plus déterminant. Il en est ainsi de rigidité de régimes de change et douanier, de la bureaucratie

étouffante, de la corruption, et tant d'autres désincitations institutionnelles, pour reprendre Djoufelkit(2008)⁴⁹³, qui décourageront les véritables investisseurs qui, eux, implantés dans divers pays et ajustaient leurs choix stratégiques en fonction de logiques globales.

En effet, il serait judicieux d'admettre qu'aux pouvoirs publics qu'il incomberait de réévaluer la contribution future des IDE et de voir comment il pourrait les aider à atteindre leurs objectifs de développement et de compétitivité industrielle. Ainsi, que l'existence d'une véritable volonté politique et institutionnelle et une bonne gouvernance économique suffisent, à travers l'accélération de processus de privatisations et la conclusion des partenariats gagnant-gagnant qui seront conjugués à un milieu des affaires propice aux initiatives créatrices de VA, pouvant être une approche pour développer de telles branches d'activités et promouvoir lesdites potentielles NSI. La poursuite du développement de ces dernières, en les aidant à conquérir les marchés internationaux, serait une véritable opportunité et acquis pour l'économie algérienne et ce, compte tenu notamment de potentialités et atouts que recèle l'Algérie. Ainsi, sa proximité avec l'Europe la rend compétitive sur les industries de montage et de transformation en tant que relais, notamment pour les industriels chinois qui s'intéressent aussi au marché algérien (montage de véhicules, industrie de pièces de rechange), qui voient en l'Algérie une vraie base de réexportation vers l'Europe et l'Afrique.

La meilleure approche serait en effet de savoir profiter du développement international et l'intégration dans les CVI. Ceci serait non seulement une condition pour pouvoir diversifier le financement international de son économie, mais surtout transférer le savoir-faire et les pratiques qui vont booster l'efficacité économique interne. Nul n'aurait mieux compris ce phénomène que les pouvoirs publics des pays émergents d'Asie qui ont saisi l'opportunité des CVI. Ceci étant, les sociétés coréennes (Samsung, LG) et chinoises (Lenovo et Huawei), s'appuyant cette stratégie sont devenues aujourd'hui des acteurs majeurs sur les marchés internationaux des ordinateurs et des équipements de télécommunication etc.

Les pays asiatiques avaient montré toute l'efficacité d'une stratégie fondée sur l'exploitation judicieuse des CVI dans les secteurs de hautes technologies (Automobile, industrie navale etc.). Encore plus proche de nous, le Maroc et la Tunisie, ayant aussi compris l'intérêt de ces investisseurs stratégiques pour leur développement industriel qui, en s'inspirant de la même approche, avec un Plan Emergence pour le Maroc(2005), et le projet

⁴⁹³ Djoufelkit. H, 2008, op.cit, p16 et 17.

Enfidha pour la Tunisie, ont réussi à ériger sur leurs territoires des capacités de production de rang mondial dans des industries à haute technologies.

L'Algérie devrait délaissier les visions industrielles classiques qui, en l'occurrence l'ISI et la restructuration des entreprises publiques industrielles, semblent guider ses choix stratégiques par l'adoption de mesures protectionnistes contre productives et préjudiciables à la compétitivité, ce qui leur fermait les marchés à l'export. La raison pour laquelle, les initiatives lancées avec l'usine de montage Renault d'Oran ou celle de Tiaret, pour reprendre l'expert en Management Smail Sghir, n'auraient aucune chance de pouvoir stimuler une industrie Automobile algérienne compétitive, capable de s'imposer sur le marché mondial⁴⁹⁴.

La nécessité de (ré-) constitution de contexte institutionnel et réglementaire en Algérie, à l'aune notamment de cette nouvelle ère caractérisant la production industrielle de par le monde, est impérieuse. C'est ainsi qu'il sera possible d'orienter les IDE aux secteurs industriels plus structurants à forte VA, pourvoyeurs de devises et en recettes export, et du coup, à pouvoir stimuler une dynamique industrielle nationale endogène et exportatrice.

Pourtant, c'est ce que semble, depuis quelques années, espérer les pouvoirs publics en Algérie qui se sont succédés (et en place), qui s'y emploient avec beaucoup d'enthousiasme en ayant vraisemblablement fait des IDE, une de leurs priorités. Là, faudrait-il encore penser à la fameuse nouvelle stratégie industrielle qui, fut lancée en 2007, avec une volonté de (ré-)déploiement industriel et sectoriel et du promotion de nouvelles branches par la constitution de zones de développement industriel intégrée en vue de continuer dans le développement d'une industrie de substitution et d'exportation où l'IDE étant considéré comme un véritable vecteur de restructuration et de mise à niveau. Ce faisant, la contribution de l'IDE au pays aurait en effet été située en trois niveaux⁴⁹⁵ : **a)** un premier niveau de financement de l'investissement dans les activités à haute intensité capitalistique et du partage de risque, **b)** un second niveau de l'apport et la diffusion de nouvelles technologies et l'amélioration des capacités managériales, donc le transfert des technologies et l'amélioration des capacités d'innovation technologiques et managériales etc. **c)** Enfin, au troisième niveau l'accès au marché mondial et la diversification des exportations... Mais, il n'en reste pas moins que la question qui demeurerait posée et attendant toujours de réponse est de savoir, *si les divers*

⁴⁹⁴ Le Quotidien Liberté, 07/10/2015.

⁴⁹⁵ La synthèse de rapport, « la stratégie et les politiques de relance et de développement industriels », ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (MIPI), Alger, 2007, P38.

gouvernements publics qui se sont succédés (et celui en place), depuis l'ouverture à l'IDE, négocient-ils fréquemment avec les investisseurs étrangers en faisant de leur responsabilité de faire mieux, ou autrement ? L'Algérie devrait user de sa force de négociation (qu'une commission mixte permanente siège au niveau des ministères en question pour prendre des mesures appropriés et concertés) pour tirer un maximum de ses avantages comparatifs(AC) et l'IDE, en l'orientant vers le développement d'autres industries créatrices de richesses et d'emploi et à fort levier d'intégration dans l'économie mondiale et les CVI.

Conclusion

L'Algérie tout comme un autre pays ne veut pas rester en marge du processus de la mondialisation. En effet, depuis l'adoption de l'ouverture aux IDE, elle ambitionne de passer du simple exportateur de produits primaires à celui de producteur et d'exportateur de biens transformés à technologie plus élaborée et à valeur ajoutée(VA) importante. Il était attendu que le capital étranger émerge comme un acteur clé de l'accumulation, de transfert technologique et de savoir faire, aux cotés de l'investissement national (privé notamment), mais compte tenu des résultats et faits observés, la réalité est tout autre, et il est à penser que la présence d'IDE relèverait de discours politique que d'une réalité économique patente et favorable, sans impact significatif sur l'économie et l'investissement national.

Par ailleurs, le caractère rentier de l'économie algérienne et la nature des IDE reçus qui existent souvent, comme nous l'avons constaté, au sens des ressources (dans la moindre mesure les services), constitue un facteur bloquant de sa croissance et développement économiques. D'où notre intérêt, a de ce fait été, de montrer en quoi l'IDE empêche toute autre forme NSI (hors mine) du pays ainsi que de se libérer de joug de dépendance étroite et persistante au secteur des hydrocarbures.

Ce faisant, partant des expériences internationales, il nous semble judicieux d'admettre que la question de développement industriel de l'Algérie devrait être inscrite dans une problématique plus large de développement national et loin de la logique rentière et de dés- incitations institutionnelles, qui sont souvent loin de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de croissance de pays, basé sur de NSI, à forte VA, créatrice de richesses et d'emploi, et susceptible de réduire la vulnérabilité à l'égard de l'extérieur et pouvoir s'insérer par le haut de la mondialisation.

Conclusion à la deuxième partie

Indéniablement, les effets d'ouverture extérieure sur l'économie d'un pays ne se limitent pas à ses échanges internationaux. Elle se caractérise aussi par sa capacité d'accueil des IDE en accordant des avantages notamment, financiers, fiscaux et/ou parafiscaux et administratifs.

Ces IDE pourraient améliorer l'efficacité globale d'une économie via la disponibilité des savoir-faire, et de connaissances technologiques et de la gestion transférables. Ainsi, autant de facteurs ont été intégrés par la théorie endogène pour expliquer le différentiel d'industrialisation et de la croissance à long terme(LT). L'IDE serait un véhicule important de ces facteurs. Néanmoins, dans le cas de l'Algérie, l'analyse de la contribution de l'IDE à l'économie est souvent peu perceptible et non significative, et se compliquant davantage du fait que l'impact dépend étroitement du mode d'implantation de la firme étrangère, du son secteur d'activité, de la capacité concurrentielle des entreprises locales, de développement humain et le degré de développement national. Du coup, de l'attractivité globale du pays. Il serait très difficile de bénéficier des IDE(même si sont modeste) que de les convaincre de s'implanter.

Bien que les bienfaits des IDE, comme semble le montrer l'expérience internationale, demeuraient indéniables, et si, sont une source importante de croissance et de compétitivité, ils ne pourraient cependant se substituer aux investissements nationaux. Ceci dit, la politique d'attractivité des IDE et leur pérennité dépendraient de la capacité de l'économie nationale à mobiliser ses propres ressources et à promouvoir les conditions qui favorisent l'investissement local. Ainsi, la diffusion technologique ne pourrait se réaliser sans un ancrage des IDE dans un cadre national et sur un tissu national riche et profitable aux deux parties. Or, en Algérie, le cadre d'investissement demeurerait insuffisant pour, tant orienter les IDE selon les priorités nationales que pouvoir en tirer profits.

Quoi que l'IDE somme toute joue un rôle important dans l'investissement et la spécialisation internationale de pays d'accueil(PA), cependant, sa prédilection au secteur des hydrocarbures en Algérie, bloquerait totalement son développement et empêcherait toute nouvelle spécialisation industrielle(NSI) pouvant mener à diversifier la production nationale et les exportations.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Pour rappel, ce manuscrit avait pour objectif général d'étudier et d'analyser la contribution des flux d'IDE entrants à l'économie algérienne, en d'autres termes, l'analyse des effets potentiels (avérés ou réels) des IDE reçus sur les différents paramètres socio-économiques et de ce fait sur la croissance économique. Nous poursuivons en l'occurrence deux objectifs : le premier était de vérifier l'existence d'impact positif global des IDE sur l'économie algérienne et de déterminer, le cas échéant, les conditions nécessaires qui doivent être réunies à long terme(LT), pour en tirer davantage profits. Le second objectif était de mesurer les effets de report, directs ou indirects, positifs ou non, des flux des IDE à l'investissement national en termes de transfert technologique et organisationnel, la productivité et la compétitivité des entreprises, voire l'industrialisation de l'Algérie et son intégration positive dans les chaînes de valeur internationales(CVI).

Ce faisant, tout au long de cette recherche, nous nous sommes efforcés de montrer que les flux d'IDE à destination de l'Algérie ne s'inscrivent pas dans une logique fortement productive et industrielle, comme le cas des pays émergents d'Asie et les pays développés(PD), mais exclusivement dans celle des ressources naturelles (énergie et mines), et dans une moindre mesure, le secteur des services et du l'immobilier, activités à forte spéculation. Ainsi, et contrairement, aux théories qui soutiennent que les flux d'IDE sont déterminés par le degré d'ouverture et de libéralisation économiques, de déterminants de localisation et d'autres avantages créés (aussi bien structurels qu'institutionnels), les IDE en Algérie sont déterminés fondamentalement par les ressources naturelles, en particulier, l'énergie. Le deuxième point relevé est que l'effet global de l'IDE sur l'économie nationale est peu perceptible et non significatif, de fait de la prépondérance de secteur des hydrocarbures(pétrole et gaz) dans la structure des projets d'investissement, bloquant totalement le développement national et empêchant surtout toute éventuelle nouvelle spécialisation industrielle(NSI) de l'Algérie et ce, en dehors de la spécialisation primaire.

Cela contraste grandement à la fois avec le succès des Nouveaux Pays Industrialisés(NPI) et Nouveaux Nouveaux Pays industrialisés(NNPI) d'Asie, où l'IDE aurait largement facilité et contribué au développement industriel et à la remontée de filières dans des segments à forte valeur ajoutée(VA) et créateurs de richesses (dans l'électronique, l'automobile, l'électromécanique, la construction navale etc.)

Conclusion générale

Dans la première partie de notre travail, nous avons mis en lumière les concepts et les caractéristiques de l'IDE et de la FMN, dans un premier chapitre. Dans un deuxième chapitre, nous avons analysé les différentes explications d'internationalisation des firmes afin de mettre en évidence les facteurs déterminants de localisation des FMN à l'étranger. Parmi ces explications, les théories traditionnelles (anciennes) de commerce international, liées à la spécialisation internationale, expliquant les avantages comparatifs des pays d'accueil(PA), mais qui ont été rejetées à cause de leur hypothèse de concurrence pure et parfaite et de l'immobilité des facteurs de production. Ensuite, vient la vague des théories dites contemporaines, où la question de l'internationalisation des firmes est traitée selon plusieurs optiques : dynamique, synthétique et stratégique. Dans une optique dynamique, la firme n'est plus indifférente du date de l'investissement. Dans une optique stratégique, elle ne devient plus indifférente (préoccupante) aux choix et actions de ses concurrentes, tandis que dans une analyse synthétique, la firme considère dans son processus décisionnel de choix de se multinationaliser, les déterminants de l'offre et de la demande relatifs à chaque site et/ou pays. Enfin, nous avons analysé les différentes stratégies qui peuvent être poursuivies par les FMN en s'implantant à l'étranger relativement à la localisation de leurs activités et leur choix des territoires.

Dans le troisième chapitre, nous avons passé en revue les différentes théories de la croissance économique et les explications données relativement à l'investissement, au capital et au processus de la croissance. Ensuite, nous avons procédé à une analyse dialectique des interactions entre les IDE et les économies d'accueil, et ce, tout en mettant en lumière les conditions qui doivent être réunies dans le pays d'accueil(PA), à l'effet, de bénéficier des différents effets d'entraînement des IDE reçus, à long terme.

Dans la deuxième partie, nous avons analysé en chapitre premier, les différentes évolutions, anciennes comme récentes, des IDE dans le monde et expliqué les facteurs de leur essor au cours des dernières années à savoir: la montée du libéralisme économique et l'ouverture des marchés après le cercle d'Uruguay, la division internationale de processus productif(DIPP) par la délocalisation, le développement des TIC, la multiplication des opérations de F&A internationales transfrontalières du fait de la hausse des cours boursiers et des opérations de privatisations, la création des zones d'intégration régionales, et enfin, la montée des FMN, des pays émergents et des pays en développement(PED) comme de nouveaux acteurs sur la scène économique internationale.

Conclusion générale

Le deuxième chapitre passe en revue les potentialités et les politiques d'attractivité des IDE en vigueur en Algérie, et la comparaison des flux d'IDE entrants par rapport à d'autres pays, comme la Tunisie et le Maroc. Nous pouvons alors dire que les politiques mises en œuvre par les gouvernements nationaux en vue d'attirer l'IDE, se sont révélées inefficace, notamment hors énergie. De façon spécifique, il convient en effet de souligner que l'Algérie semble présenter une triple spécialisation en ce qui concerne les investissements étrangers reçus : une spécialisation des secteurs attractifs, une spécialisation de type d'investissements et enfin une spécialisation de types de sociétés. Par ailleurs, comme nous l'avons constaté, les données chiffrées font apparaître le fait que l'apport de l'IDE demeure faible quantitativement et moins efficace qualitativement, et la croissance de nouveaux secteurs productifs est relativement moindre.

A défaut d'une appréciation quantitative et qualitative exacte et suffisante de l'impact des IDE, et étant donné le poids croissant des hydrocarbures dans l'économie, nous avons tenté, dans un troisième et dernier chapitre, de vérifier cet état de fait en dégagant les déterminants des IDE en Algérie. Ce faisant, nous avons essayé de nous inspirer de la théorie endogène qui considère, le capital humain et physique, l'innovation et les dépenses publiques comme facteurs de croissance et du développement économiques pouvant être véhiculés par l'IDE. Ainsi, les conditions d'un impact positif de l'IDE sur le PA seraient l'existence de capacités d'absorption locale, la qualité des institutions et de bonnes infrastructures de base.

Force est de constater que si, comme il ressort de notre étude, de tels résultats peuvent paraître négatifs et décevants, cela est hors de propos, puisque ce n'est pas d'une présence envahissante des IDE dont on aurait à se plaindre en Algérie, mais plutôt de leur quasi-absence, notamment en dehors des ressources naturelles. L'analyse de la contribution des IDE à l'économie nationale, fait ainsi ressortir que la présence des hydrocarbures en Algérie (qui sont le plus souvent considérés comme un facteur d'analyse unique de l'économie) est un facteur répulsif des IDE productifs, industriels en particulier. La prédilection des investisseurs étrangers pour ce secteur, comme nous l'avons analysé dans le dernier chapitre, empêche toute nouvelle spécialisation industrielle(NSI) pouvant réduire la dépendance du pays aux cours du pétrole et contribuer aux opportunités offertes par la mondialisation.

Pourtant, nombreux sont, comme nous l'avons précédemment analysé, les secteurs productifs dans lesquels l'Algérie pourrait faire la différence. Des secteurs à forte valeur ajoutée(VA) et forte compétitivité technologique, des secteurs exportateurs et créateurs des

Conclusion générale

richesses à savoir: le High Tech (électronique, électromécanique etc.), l'industrie automobile, la métallurgie, la pétrochimie.... Autant de créneaux qui seront voués à concrétiser les objectifs en termes de croissance et de diversification industrielle. C'est d'ailleurs l'expérience réussie du miracle asiatique où l'industrialisation aurait en partie, voire totalement pour certains pays, reposé sur les IDE, qui a encore formé et renforcé notre argument en faveur de l'ouverture aux investisseurs étrangers.

Bien entendu, il n'est pas question de faire, à travers ces quelques remarques, l'apologie de l'IDE. La part de l'IDE dans le PIB d'un pays ne constituerait pas l'élément important à considérer. Ce qui est déterminant du point de vue de l'impact sur l'économie est la qualité de l'IDE, à savoir le secteur concerné, les partenariats et les conditions de transferts de connaissance et de technologies prévus. En effet, quelque soit la nature ou le secteur d'activité des investisseurs étrangers, il n'en demeure pas moins que le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre des infrastructures d'accompagnement des entreprises, tant nationales qu'étrangères, et l'orientation notamment de ces dernières selon les priorités nationales, serait plus crucial. En effet, dans les pays émergent d'Asie, c'est l'existence d'un Etat fort et rationnel (d'un Etat-développeur) ainsi que la conjugaison des efforts des institutions privées et publiques en vue de diffuser davantage la culture d'entreprise, de développer la formation à l'entrepreneuriat et l'amélioration des capacités avec une bonne sous-traitance nationale et de fortes capacités d'absorption, qui a permis de transformer les faiblesses et les contraintes de l'environnement en opportunités et les IDE en véritables facteurs de développement et de compétitivité industrielle sur les marchés mondiaux.

L'économie algérienne a besoin d'une politique de développement, de stratégies industrielle et d'attractivité pour bénéficier des opportunités offertes par la mondialisation, de façon globale, et par les mouvements de capitaux et l'IDE, en particulier. Le grand défi pour l'Algérie est de savoir comment tirer avantage de la présence des entreprises étrangères et comment les rendre en un véritable vecteur à la fois, de croissance et de développement économiques et de diversification industrielle. Dans ce sens, nous nous rallions aux conclusions du Professeur HAFSI.T(2010)⁴⁹⁶, quant à la nécessité de créer un environnement favorable à des décisions d'investissements prises par une multitude d'acteurs qui sont libres dans leur choix. Il suggère en effet les actions prioritaires suivantes:

-Clarifier le système de propriété, notamment garantir la possession d'un bien et le droit de le transiger librement ;

⁴⁹⁶ HAFSI.T, « comprendre le développement économique : les fondements », HEC, Montréal, 2010, P.04

Conclusion générale

- Consolider le système judiciaire pour régler les conflits, notamment en matière de transaction le droit de propriété ;
- Construire une banque centrale de qualité ;
- Construire un système d'information économique et financière de qualité (conseil économique, statistiques...);
- Enfin, travailler à l'accroissement de la qualité des services publics et notamment, dans un premier temps, de ceux qui facilitent la tâche des investisseurs.

Selon la nouvelle économie institutionnelle, les changements du cadre juridique et des règles du jeu (les normes) qui régissent les rapports entre les différents acteurs du développement sont au cœur de changement institutionnel. Ainsi, l'institution comme source principale des actions, des changements et des politiques qui définissent l'IDE, pourrait influencer la façon dont l'IDE agit sur le système institutionnel. Ainsi, il ne pourrait pas y avoir de développement institutionnel sans volonté (institutionnelle), c'est un peu la thèse centrale de l'économiste américain Douglas Cecil North, prix Nobel en 1993.

L'Algérie devrait faire preuve de discernement dans l'accueil des IDE, car prendre des mesures contraignantes envers ces derniers ne peut que faire perdre la confiance en la stabilité réglementaire et juridique dans un contexte où tout les pays cherchent à attirer des financements extérieurs privés en se dotant d'instruments favorables aux investisseurs et en déployant des organismes entièrement dédiés à cette fin.⁴⁹⁷ Les polémiques sur la règle 51/49, en est un exemple concluant. Pour beaucoup d'observateurs la révision de cette règle aura des répercussions positives sur l'économie algérienne ainsi que sur son industrie (des formules diversifiées, distinguer les segments stratégiques, minorité de blocage pour les segments non stratégiques mais à VA importante afin d'éviter les délocalisations sauvages, assouplissement de règle notamment aux PME/PMI...). Il y aura plus d'adaptations et beaucoup d'entreprises étrangères, ce qui va améliorer le niveau de la compétitivité ainsi que la qualité de notre industrie. Il en résulterait plus d'opportunités d'affaires et d'investissements pour les opérateurs économiques, ce qui pourrait améliorer le climat des affaires en Algérie.

⁴⁹⁷ CAMILLE.S, « Algérie et Maroc : quelles convergences économiques » Cabrera éditions, Paris. Cité par, GUERID. O, « climats des investissements en Algérie : insuffisances et perspectives d'amélioration », Recherches Economique et Managériales, No.13, 2013, P35.

Conclusion générale

La création et la promotion d'un écosystème industriel en Algérie, devrait être entreprise afin de faciliter les mécanismes de transmission des IDE dans les autres secteurs de l'économie nationale. Il convient en sus de souligner que la taille de marché existant est non seulement un facteur d'attractivité, comme le vante la littérature économique, mais aussi un facteur d'impact des IDE sur toute l'économie. En effet, à partir d'un certain niveau, plus un pays a un marché national élevé, plus il sera capable de tirer bénéfice des effets potentiels d'IDE entrant.

Par ailleurs, si l'on se fie aux rapports de la BM de 2006 et 2007, l'Algérie devrait s'efforcer de créer de conditions favorables pour les IDE verticaux (délocalisation et sous-traitance notamment) et ce, à travers la création de zones spéciales d'activités (zones franches, tant commerciales que d'exportations etc.), de bonnes infrastructures de base, la formation de capital humain, un système national d'innovation(SNI) , de pôles de compétitivité, comme il faudrait par ailleurs promouvoir l'intégration régionale, trop longtemps en gestation.

Un fonds souverain d'investissement devait d'être crée en Algérie, pour attirer plus d'IDE et acquérir une maîtrise technologique qui permettrait de développer l'économie nationale. Il faudrait aussi éradiquer la bureaucratie(en termes notamment de blocages administratifs, de l'accès au financement, au foncier économique) et réformer en profondeur le système bancaire et financier, comme devrait être revue la formation des gestionnaires et des techniciens qui peuvent contribuer à l'amélioration de la situation.

Pour améliorer le climat des affaires et l'attractivité du pays, l'important est la ré-industrialisation de l'économie algérienne, afin qu'elle soit diversifiée et compétitive. Il faut accepter la compétition en essayant d'avoir la maîtrise des technologies et leurs transferts. Ceci dit, nouer des relations avec les entreprises étrangères et bénéficier de leur savoir faire, est devenu impératif. Dans ce sens, il faut qu'il y ait également le soutien de l'Etat pour développer les entreprises privées qui peuvent se substituer notamment au secteur public (quid d'un *small business act* algérien(SBA),...). Ainsi, des *Chaebols* algériens, seraient-ils possibles ?

Conclusion générale

Il serait somme toute de la nécessité absolue pour les pouvoirs publics de s'engager dans les reformes sur tous les plans : l'entreprise, l'administration, le marché, les systèmes juridique et institutionnel... C'est l'équation incontournable que le pays devrait résoudre pour obtenir une croissance forte impulsée par le secteur productif privé(national ou étranger), créateur de richesses et d'emploi et ce, à coté d'un Etat recentré sur sa fonction de régulateur et facilitateur des activités économiques.

Pour conclure, nous estimons que l'enjeu futur et la vraie problématique en Algérie, est celle de la construction d'une base productive nationale capable de se mesurer aux grands défis technologiques et industriels porteurs de développement et facteurs d'échanges équilibrés et mutuellement bénéfiques. Il s'agit ainsi de construire un système productif national enraciné et cohérent, facteur de progrès et de compétitivité internationale ainsi qu'un fort instrument pour l'intégration dans les CVI.

Références Bibliographiques

Références bibliographiques

➤ **Ouvrages :**

1. ANDREFF.W, « les multinationales globales », la découverte, paris, 1996
2. Barjot. B, « l'innovation technologique : une trame pour l'étude des fluctuations économiques ? », cité in C. Diebolt, « la croissance économique dans le long terme, formes historiques et perspectives », l'Harmattan, 2002 .
3. Benachenhou.A, « les nouveaux investisseurs », Alapha Design, 2006
4. Benachenhou. A, « pour une meilleur croissance », éd. Alpha Design, 2008
5. BEN HAMMOUDA.H et al « émergence en méditerranée, attractivité, IDE et délocalisations », l'Harmattan, 2010
6. Bouissou.J.M et autres « après la crise : les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation », CERI, Karthala, 2003
7. Boyeure.M, « l'investissement international », Paris, QSJ ? 1993
8. Bialés.M et al , « l'essentiel sur l'économie », 4ème éd, Berti Editions, 2006
9. Bouba-Olga.O, « nouvelles géographies du capitalisme » éd, Seuil, 2006.
10. Bye.M etG.De Bernis « Relations économiques internationales »éd.Dalloz,4ème, 1977
11. Caves. R.E, J. Frankel, R. W. Jones; traduit par M.Chiroleu-Assouline. « Commerce et paiements internationaux » ,9ème éd, Bruxelles, De Boeck, 2003.
12. Chesnais.F, « la mondialisation de capital », Paris, Syros, 1997,
13. Clerc. D, « comprendre les économistes », paris, les petits matins, 2009
14. Delapierre.M, C.Milelli, « les firmes multinationales », Paris, Vuibert, 1995,
15. Dieblot .C et J.L. Escudieu, « la croissance économique dans le long terme ,formes historiques et prospective »,l'Harmattan,2002.
16. Dufour.J.F, « l'Asie émergente après la crise : les Dragons, les Tigres et la Chine », éd.EMS, 2000
17. Dunning, J. H, The globalization of business : The challenge of the 1990 “ London : Routledge, 1993
18. Dunning.J « MNEs and global economy », éd. Edward Elgar, 2008
19. Garrette.B, et P. Dussauge, « Les stratégies d'alliances »,Paris,éd, Organisation, 1996.
20. Gendarme.P,« des sorcières dans l'économie : les multinationales », paris, CUJAS, 1981.
21. Guellec.D, « les nouvelles théories de la croissance », paris, la découverte, 1995

Références bibliographiques

22. Harisson.A et E. Elsey « business international et mondialisation », deboeck , paris, 2004,
23. Hay.F, C. Milelli et Y.Shi « Les firmes chinoises et indiennes à la conquête de l'Europe ? ». Presses universitaires de Rennes, 2009
24. Krugman.R et Obstfeld .M « l'économie internationale »,4^{ème} édition, ouvertures économiques, Debock, 2003,
25. LAMIRI.A, « la décennie de la dernière chance : émergence ou déchéance de l'économie », éd, Chihab, 2013,
26. Lorenzo. J .H et J.J. Payon, « l'université mal traitée, pour sauver notre enseignement supérieur », Plon, 2003,
27. Mainvaud.Edmond, « voies de la recherche macro-économique »,1991, Paris, Odile Jacob
28. Malthus.R, « principes d'économie politique considérés sous le rapport dans leur application politique », 1969, Paris, calman-lévy,
29. Michalet.C.A « la séduction des nations ou comment attirer l'investissement », economica, 1999
30. Michalet.C.A ,« le capitalisme mondiale »,PUF,1976
31. Mouhoud.E « Mondialisation et délocalisation des entreprises », nouvelle édition, la découverte, 2008
32. Montoussé. M, « les théories économiques »,2003, Bréal, Paris,
33. Mouhoub.S, « les vulnérabilités : cas de l'Algérie », ENAG, Alger, 2009,
34. Mouhoud.M , « mondialisation et délocalisation des entreprises », 4éd, la découverte 2013
35. MucchielliJ.L., « les firmes multinationales : mutations et nouvelles perspectives », economica, paris, 1987,
36. MUCCHIELLI, J.L., « Multinationales et mondialisation », Édition du seuil, 1998
37. Mucchielli J-L. « Relations économiques internationales », 2001, Hachette, 3e édition, Paris,
38. Muchielli.J.L, « relations économiques internationales » 4 éd. Paris, Hachette supérieur, 2005
39. Mucchieli.J.L, « relations économiques internationales », hachette supérieur, 4eme éd, 2010,
40. Nonjon et P.Dallenne, « la mondialisation : genèse, acteurs et enjeux », éd, ellipses, 2004

Références bibliographiques

41. Oman.O « Les nouvelles formes d'investissement dans les industries des pays en développement : industries extractives, Paris : OCDE, 1989.
 42. Pottier.C, « multinationales et mise en concurrence des salaires », l'harmattan, 2003,
 43. Poulet.S.P,« multinationales : frein ou moteur dans l'économie », les économiques ,1997.
 44. Prager. J. C et J.F. Thisse « économie géographique de développement », la découverte, 2010
 45. Rezig.A, « Algérie, Brésil et Corée du sud : trois expériences de développement », OPU, Alger, 2006
 46. Rehab.A, « l'économie algérienne, le développement national contrarié », INAS, 2012
 47. Reich.R, « l'économie mondialisée », Paris, éd. Dunod, 1993
 48. Richet.X, « les IDE : facteurs d'attractivité et de localisation, comparaison », Paris, l'Harmattan, 1997.
 49. Rostow. W. W, « les étapes de développement économique, un manifeste anti-communiste », Londres Press, Cambridge University, 1960.
 50. Samuelson.A, « grands courants de la pensée économique : concepts de base et questions essentiels », 1993, 2^{éd}, OPU, Alger
 51. Sid Ahmed.A, « économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles(IBR), Tome 1, OPU, 1989
 52. Tersen. D et Bricout. J.L, « l'investissement international », éd, Armand Colin, Paris, P29.
 53. Williamson, Oliver E. « Les institutions de l'économie », Paris, Inter éditions, 1994.
 54. Yousef.S et J.E.Stiglitz, « rethinking the East Asian miracle», Oxford University press, 2001
- **Etudes et rapports :**
1. Anima-Mipo, (2007, 2009 et 2010), investissements et partenariats en méditerranée
 2. Anima-Mipo, « ensemble pour une méditerranée compétitive », étude N62, 2012,
 3. Atlas éco, 1996 et 1997
 4. Banque mondiale, « the East Asean Miracle : economic growth and public policy», 12351 V2, 1993.
 5. Banque d'Algérie, rapports de 2005, 2008, 2010, 2012 et 2013
 6. Chambre algérienne de commerce et d'industrie(CACI), revue AMENHYD, Mutations, N°63-01/08,

Références bibliographiques

7. *China statistical yearbook 2010*
8. CNIS, 2010, 2011
9. CNUCED, 1998 «world investment report: trends and determinants “,
10. CNUCED, 2004, examen de la politique de l’investissement en Algérie »
11. CNUCED, 2004, World Investment Report (WIR),
12. CNUCED, 2002, rapport sur l’investissement dans le monde, « sociétés transnationales et compétitivité à l’exportation »
13. CNUCED, 2004, « rapport sur l’investissement dans le monde :la montée en puissance de secteur des services »
14. CNUCED, 2005,« rapport sur l’investissement dans le monde : les sociétés transnationales et l’internationalisation de la recherche et développement »,
15. CNUCED,2006, « rapport sur l’investissement dans le monde : l’IDE en provenance des PED ou en transition : incidences sur le développement »,
16. CNUCED, 2007, « rapport sur l’investissement dans le monde : sociétés transnationales, industries extractives et développement »,
17. CNUCED, 2008,« rapport sur l’investissement dans le monde : les sociétés transnationales et leur dans les infrastructures »,
18. CNUCED, 2009, rapport pour l’investissement dans le monde,« sociétés transnationales, production agricole et développement »,
19. CNUCED (2010) « investir dans une économie à faible intensité de carbone »,
20. CNUCED, 2011, rapport sur l’investissement dans le monde, « modes de production internationale sans participation au capital de développement »,
21. CNUCED, 2012,« rapport sur l’investissement dans le monde : ver une nouvelle génération de politiques de l’investissement »,
22. CNUCED, « rapport sur l’investissement dans le monde : les chaines de valeur mondiales : l’investissement et le commerce au service de développement », 2013
23. Cnuced « investing in the SDGs : an action plan »,2014
24. Cours d’économie générales, IUFM, Auvergne,2009
25. Deimer , « économie générale »,IUFM Auvergne .
26. DG Trésor, le rapport économique d’Algérie, N°20-juin 2013,
27. DG Trésor, publications des services économiques, avril 2014,
28. Diagne.D, « l’industrie automobile française au Maghreb : caractéristiques des marchés et stratégie d’acteurs », DGE, document de travail, 2005
29. *Doing Business*, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014

Références bibliographiques

30. Duran.M et Silvano.T, « la décroissance, la réduction de la crise écologique mais à quel prix ?
31. FDI intelligence Financial times 2014.
32. FEMISE research programme 2006-2007, MSGDDCC, Benabdallah.Y. Hamidouche.N et Ramoun.T, «l'Algérie entre malédiction et bénédiction des ressources », n°FEM31-20, P99
33. Femise, (2014), AFD, «vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux » 2014).
34. FMI, définition de référence des investissements directs internationaux, 4ème édition, 2008, Paris.
35. FMI, Manuel de la balance des paiements, 5e édition. Washington, D.C. 1993.
36. FMI, « Algeria selected issues », IMF No.14/342, 2014
37. Gaudin. C et Grignon. F, « délocalisations : pour un néo colbertisme européen », rapport (2003-2004),
38. IMF, «investing across borders», 2010.
39. IMF, « Algeria selected issues », country report no.14/342, 2014,
40. Institut AMADEus, "global growth outlook », rapport 2013,
41. KPMJ, investir en Algérie, 2014
42. L'Angevin.C et N.Laib « éducation et croissance en France et dans un panel de 21 pays de l'OCDE » , INSEE, directions des études et de synthèses économiques, G2005/08
43. Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (MIPI) « la stratégie et les politiques de relance et de développement industriels » , Alger, 2007.
44. Ministre de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement(MIPMPI), « investissements et partenariats », document n°15/DIEEP/2010
45. OCDE, « l'IDE aux services de développement, optimiser les avantages, minimiser les couts », Paris, 2002.
46. ONS, rapports, de 2005 à 2011
47. ONU, 2007, « rapport sur l'investissement dans le monde : sociétés transnationales, industries extractives et développement », Page xiii.
48. Fiche technique de Renault production Algérie, 10/10/2014,
49. OCDE, 1984, Koo.B.Y, « les nouvelles formes d'IDE en Corée du sud »

Références bibliographiques

50. OCDE, 1995, Chung Lee, « la transformation de la Corée du sud : leçons pour les économies en transition », Paris
51. OCDE, « perspectives de l'investissement international », édition septembre 2002
52. Rapport d'activité Sonatrach 2011.
53. Redjala.K, « le développement des pays d'Afrique du nord face au partenariat Euromed », Séminaire SEI Doctorants, 12-18 janvier 2015
54. Revue de Sonatrach, N.64, décembre 2014
55. Trésor direction générale, publications de services économiques (Ambassade de France en Algérie) « les IDE en Algérie en 2012 », novembre 2013,
56. Ubi-France, l'Agence française pour le développement international des entreprises, 2007-2008

➤ **Thèses et mémoires :**

1. BELGAID.L « essai d'analyse de l'impact de la globalisation économique et financière sur la souveraineté de l'état nation », 2014, mémoire de magister à l'UMMTO
2. Gouttefarde.C, « la croissance économique dans les théories d'A. Smith, D. Ricardo et T. Malthus », licence APE, 1999.
3. Graiche. L, « formes d'implantation des FMN en Algérie : objectifs et stratégies », mémoire de Magister, UMMTO, 2012
4. Nguyen.V.H, « stratégie d'industrialisation et compétitivité de 'économie vietnamienne », thèse doctorat, Université d'Orléans, juillet 2011,
5. Kaci Chaouch Titem, « Facteurs d'attractivité d'IDE en Algérie : aperçu comparatif aux pays de Maghreb », Thèse de Magister option MFB, UMMTO, 2012.
6. Liu Hong Liang, « l'ouverture de la Chine et ses impacts sur l'économie chinoises », thèse de doctorat, Université de Bourgogne, France, Décembre 2012
7. R.Mekki, « comportements stratégiques des firmes et commerce international » : Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Maine,2005
8. Talahite. F, « réformes et transformations économiques en Algérie », habilitation à diriger des recherches, 2010, Université paris13-Nord

➤ **Articles et revues :**

1. AITKEN. B, A.E.Harisson,R.Lipsey, « wages and foreign ownership :comparative study of Mexico et Venezuela,USA»,1996,journals internationals of economics, vol 40,n3/4, P345-371

Références bibliographiques

2. Alfaro.L, Chanda.A et Kalemil-Ozcan « FDI and economic growth: the role of local financial markets», *Journal on International Economics*, vol 64, n°1, p89-112.
3. Amsden.A.H, « the rise of the rest: challenges to the west from late-industrializing economies”, Oxford University Press, 2001, et ” the paradigm of the late industrialization”, *political economy studies in the surplus approach*, volume 3, number 2, 1987.
4. Barjot. D, « le développement économique de la Corée du sud depuis 1950 », les cahiers de Frame spa, 8, 2011(en ligne), consulté le 09/03/2015. <http://framespa.revues.org/899>.
5. Benabdellah.Y, « émergence : quels enseignements pour l’Algérie », colloque international, « l’Algérie face aux défis de la mondialisation », MSH Alpes Grenoble, février 2011
6. Benabdellah. Y « économie algérienne : entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD, Alger, 2007.
7. Benbayer.H et Medjaoui.H, « le développement des sources de financement des PME en Algérie : émergence de la finance islamique », *revue d’économie et de management*, N° 09, 2009
8. Bergstand .J « the generalized gravity equation ,monopolistic competition and the factor proportion theory international trade », *the revue of economics and statistics*, Vol.71,n°01,P.143
9. Blomstrom.M, Kokko.A, « humain capital and inward FDI », working paper, CEPR6WP, 2003, Sweden, P12
10. Boualem.F, “un état de responsabilité sociale des entreprises mondialisés et politiques publiques en Algérie », Université de Montpellier,
11. Boualem .F, « les institutions et attractivité des IDE », colloque international de Rabat « ouverture et émergence en méditerranée », 17 et 18 octobre, 2008.
12. Bouadem.K, « le climat des IDE en Algérie : tendances et perspectives », *Revue des sciences humaines*, Novembre 2007, Biskra,
13. Boukrif.M et Madoui.M, « le partenariat FMN-PME et le choc des deux modes de management : cas de Danone et une PME algérienne Djurdjura », communication pour la 6ème conférence internationale sur l’économie et la gestion des réseaux, Maroc, novembre 21-23, 2013
14. Bouoiyour.D et S .Toufik « l’impact des IDE et de capital humain sur la productivité des industries manufacturières marocaines », *revue Région et Développement*, N°25-2007,

Références bibliographiques

15. BOUIYOUR.J, M.El mouhoud et H.Hicham « IDE et croissance économique/Estimations d'un modèle à erreurs composées », 2008, MPRA Paper n°29152
16. Bouyacoub.A, projet d'étude sur « mouvements des personnes et des capitaux au sein de bassin Euro-méditerranéen Algérie-Maroc-Tunisie», ACMACO, 2007
17. BOUZAR.C, « le transfert d'une technologie adaptée maîtrisable appuyée sur les IDE comme canal de transmission : cas Algérie » colloque international à Hammamet Tunisie en juin 2012,
18. BOUZIDI. A, « 50 ans de politique économique », Symposium FCE des 14 et 15 mars 2012
19. Boukha.H.F, Zatla.N, « l'IDE dans le bassin méditerranéen ; ses déterminants et son effet sur la croissance économique », 2ème conférence de FEMISE, 2001.
20. By José.G et Spall.G, « Will the new FDIregime promote export diversification in Algeria? Aperspective frome Chile's and Malysia's successess », in the Maghreb Center journal, Issue 1, 2010,
21. Chaponniere. J. R et Lautier. M, « la chine et l'industrialisation au sud », cairn, presse de sciences Po, Autrepart 2014/1-N69, P28.
22. CHEBIRA ; D, « IDE et développement en Algérie », revue européen de droit social N°01, 2010,
23. Coase.R ,« the nature of the firme » , 1937,Economica, vol 04, Novembre
24. Cordonnier.L et autres, Fiche de lecture sur l'ouvrage de J.M.Keynes « la pauvreté dans l'abondance »,308 pages, , préfacé par J.P. Fitoussi, éd Gallimard,
25. Croset .M, « état des lieux de commerce international, le rôle des FMN dans le commerce international », mondialisation et commerce international, cahiers français, n°325
26. Dahmani. A et J.M. Ledjou, « le développement des télécommunications dans les suds », Tic &société(en ligne) Vol.5, no 2-3, 2011. Consulté le 24/03/2015
27. Delarue.T« l'Algérie, des ressources, des besoins et une ambition », Banque de l'économie(BECM) Latitude Internationale, N°9-Mars-Avril 2011,
28. Djaouda .K « les missions de l'ANDI », in, « IDE en Algérie : bilan et perspectives », colloque organisé en Maison de Barreau de Paris, Mar
29. Djoufelkit. H, « rente, développement de secteur productif et croissance en Algérie », document de travail, AFD, No.64, 2008,

Références bibliographiques

30. GHAZOUANI. K, « l'attraction des IDE est question d'adaptation institutionnelle : modèles théoriques et estimations pour les régions PECO & MENA », Revue tunisienne d'économie, ESC, Tunis
31. Graham, E.M. "Transnational investment multinationals firms : a rivalry phenomenon", 1987, Journal of Post Keynesian Economics, 1.
32. GUERID.O, « l'IDE en Algérie, impacts, opportunités et entraves », revue recherches économiques et managerielles, n°3, juin 2008, Biskra,
33. Guerid. O, « climats des investissements en Algérie : insuffisances et perspectives d'amélioration », Recherches Economique et Managériales, No.13, juin 2013,
34. Hafsi.T, « comprendre le développement économique : les fondements », HEC, Montréal, septembre 2010,
35. Haruka.J, the role of interand intra-industry trade in technology diffusion", document de travail de FMI, 1999,
36. Hirsch. S. « In International Trade and Investment Theory of the Firm », Oxford Economic Paper, juillet
37. Horstman, I.J. et Markusen, J.R « Endogenous Market structures in international Trade », 1992 ,Journal of International Economic, vol. 32
38. Hymer.S, « la grande corporation multinationale : analyse de certaines raisons qui poussent à l'intégration internationale des affaires », revue économique novembre,1968
39. Jasmin.J «nouvelle économie et firme MN, les enjeux théoriques et analytiques :le paradigme éclectique »cahier de recherche Montréal ,2003,
40. Jolly.D.« France et chine : JV et transfert technologique »Revue Française de Gestion, N°133
41. Knickerbocker.F. T," Oligopolistic Reaction and the Multinational Enterprise", Cambridge, MA, HarvardUniversity Press, 1973
42. Kohpaiboon.A « foreign trade regime and FDI-Growth Nexus: A case study of Thailand", journal of developpement studies, Vol 40, N02, p55-69.
43. Kojima.K , « Direct Foreign Investment, a Japanese Model of multinational Business Operatiionq »,croom helm,1978, Note de lecture,
44. Levasseur.S « les IDE et stratégies des entreprises MN », 2002, OFCE
45. Lougani.P et A. Razin , « l'IDE est-il bénéfiques pour les PED »,revue Finances & Développement, juin 2001 ,

Références bibliographiques

46. Mainguy.C « impacts des IDE sur les économies en développement », Revue Région et Développement, n°20-2004
47. Malaga.K « A propos des quelques dilemmes de la théorie de croissance économique et dans l'économie », université des sciences économiques, Poznań, Pologne
48. Mankiw.G, Romer.P et D.Weil, « A contribution to the empirics of economic growth », 1992, Quarterly journal of economics, 107
49. Mayer, T. et Mucchielli, J.L "La localisation à l'étranger des entreprises multinationales : une approche d'économie géographique hiérarchisée appliquée aux entreprises japonaises en Europe",1999, Economie et Statistique, n°326-327
50. Matallah. S et Chaib. B « the impact of institutionnel quality in attracting FDI in Algeria», Topics in Middle Eastern and Africa Economies, Vol.16, N°2, September 2014
51. Markusen.J, et Venables.A, « FDI as a catalyst for industrial development», European Review, vol 43, p335-356.
52. Meddeb.R et B. Abdallah « interaction IDE, capital humain et croissance économique dans les pays émergents », GDR d'économie, université Paris 1, 2000
53. Meier.O et P.X. Meschi « Approche Intégrée ou Partielle de l'Internationalisation des Firmes : Les Modèles Uppsala (1977 et 2009) face à l'Approche "International New Venture" et aux Théories de la Firme », Erudit, vol. 15, n° 1, 2010,
54. Michalet.C.A « investissements étrangers : économies du sud de la méditerranéens sont-ils attractives ? », revue monde arabe Maghreb Machrek, décembre
55. Moati.P et M.Mouhoud « DIPP,polarisations et division cognitive du travail »,la Revue d'Economie Politique décembre 2005, Université Paris 13
56. Mold.A, "FDI and reduction of poverty: a critical reappraisal of the arguments", region et developpement, 2004, N°20,
57. Mucchielli.J.L, « Alliances stratégiques et firmes multinationales : une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation » In: Revue d'économie industrielle. Vol. 55. 1er trimestre 1991
58. MucchielliJ.L, « Délocalisations, nouvelles tendances », l'Expansion Management Review, N°133, 2009
59. Ouicif.A, « transfert de technologie et intégration régionale dans la zone Euro-Méditerranéen : Union européen-pays de Maghreb.
60. OZTURK.I « FDI, Growth Nexus: a review of the recent literature», international journal of applied econometrics and quantitative studies, volume 4-2, 2007

Références bibliographiques

61. Park. T. G, « W.W.Rostow et son discours sur l'économie en Corée du sud dans les années 60 », revue Cairn, Histoire, économie et société, 2006/2,
62. RACHID.S, l'IDE et résilience financière : cas des Pays Med », Laboratoire PS2D, Tunisie
63. Rainelli.M «Les multinationales de l'agro-alimentaire » In Économie rurale. Persée,
64. Sachwald.F, S.Perrin « multinationales et développement : le role des politiques nationales », institut français des relations internationales(IFRI)
65. Saidani.M et Bouteldja.A, « le partenariat interentreprises en Algérie : réalités et perspectives », université de Tlemcen, 2006,
66. Solow.R.M, “ A contribution to the theory of economic growth”, Quarterly Journal of Economics, vol.70, N°01, 1956
67. Sophie Bacq, « Le concept de "nouvelle entreprise internationale": CRECIS, Une évaluation de son apport à la théorie de l'entrepreneuriat international » Université catholique de Louvain, Belgique
68. Studwell.J, « How Asia Works: success and failure in the world's most dynamic region”, 2013. note de lecture sur l'essai
69. Talahite.T « les IDE en Algérie : tendances, contraintes et perspectives », 1997
70. Tiallard. C.C , « intégrations régionales en Asie Orientale », Paris, les Indes savantes, P2012-2016.
71. Van Huffel. C, « IDE : problèmes et enjeux pour les pays de sud et de l'est de la méditerranée », CRERI, Revue Région et Développement n°13-2001,
72. Wilhelms. S, « L'IDE et ses éléments déterminants dans les économies naissantes »,agence des USA pour le développement international,1998

➤ Textes réglementaires :

1. La loi N° 82-11 du 21 Aout 1982
2. La loi N°86-13 du 19 Aout 1986
3. La loi n93-12 du 05 octobre 1993.
4. La loi N°07-07 de 28 avril 2005
5. La loi n°12-126 du 19 mars 2012
6. Ordonnance N°63-276 de 26juillet 1963
7. Ordonnance N°66-248 du 15 septembre 1966
8. Ordonnance n 01-03 du 20 aout 2001.
9. Ordonnance n 06-08 du 15 juillet 2006.
10. Ordonnance n°09-01 du 22 juillet 2009 et n° 10-1 du 26 aout 2010

Références bibliographiques

➤ Web (Internet):

1. donnees.banquemondiale.org
2. <http://colloquealgerie2012dotcom.filwordpress.com/2012/06/page11.png>
3. <http://fr.africatime.com/articles/2280-milliards-deuros-dinvestissements-directs-etranagers-en-algerie-ils-atteindront-3#sthash.2QRXcMK4.dpuf>
4. <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Duopole&oldid=95990182>.
5. <http://fr.scribd.com>.
6. www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Annual-Reports/English/DB14-Full-Report.pdf
7. www.algerie-focus.com/blog/2014/07/lalgerie-est-elle-en-train-de-rater-le-train-des-ide-mondiaux/#sthash.xe5UdsfB.dpuf
8. www.andi.dz
9. www.andi.dz/fr/PDF/investir_en_algerie/Dispositif%20encouragement%202010%20f r.pdf
10. www.aniref.dz/.
11. www.unctad.org.
12. www.ema.revues.org/1216.
13. www.imf.org, Algérie : questions choisies
14. www.ikonomics.wOrdPress.com.
15. www.stiglitz-sen-fitoussi.fr
16. www.dordogne-perigord-export.com/fr/fiches-pays/algérie
17. www.freshfields.com/uploadedFiles/SiteWide/News_Room/Insight/Africa_MandA/A%20decade%20of%20growth%281%29.pdf.
18. www.dordogne-perigord-export.com (décembre 2014).
19. www.afaqichtirakiya.wordpress.com/2013/12/03
20. www.wikipedia.org.
21. www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html
22. www.livre.fnac.com/a876814/Collectif-Atlasco-2000
23. www.mem-algeria.org/francais/index.php?page=activités-raffinage-petrochimie-liquefaction-du-gaz-naturel-gnl-et-separation-des-gpl, consulté le 26/03/2015,
24. www.gallico.bnf.fr.
25. www.maglor.f.
26. www.oeconomia.net,

➤ Autres :

Références bibliographiques

1. Algérie news de 08 juin2014
2. El Watan de 28/02/2007.
3. El watan de 19 Mai 2010
4. El Watan de 10/02/2012.
5. El Watan de 20/09/2014,
6. El Watan de 30 /07/2014
7. El watan , de 3/12/2014,
8. El Watan, de 23/02/2015
9. El Watan de 7 mars 2015.
10. El Watan de 23/03/2015.
11. la tribune de 05/07/2011
12. Le courrier d'Algérie de 30 juillet 2014,
13. Le Maghreb de 21/11/2013.
14. Le Maghreb émergent de 13/08/2013
15. Le soir d'Algérie de 18/03/2009
16. Le Soir d'Algérie de12/05/2010.
17. Le Soir d'Algérie, 10/11/2013
18. Liberté de 17/12/2014,
19. Le Quotidien Liberté, 07/10/2015
20. Quotidien d'Oran de 08/01/2013.
21. Quotidien d'Oran de 06/08/2015
22. Quotidien national de 08/06/2014, No.2036.
23. Quotidien El Watan de 23/08/2015.
24. Quotidien Liberté de 12/09/2015.
25. Quotidien liberté de 16/09/2015
26. Revue de presse du 15 au 19 juillet 2012,
27. Radio nationale 26/02/2015.
28. Radio nationale, 24/03/2015.

Annexes

Annexes

A. Liste des figures

Figure01 : Formes et logiques de présence à l'étranger.....	18
Figure 02 : Incidences des entrées des FMN et leurs activités (IDE) sur les PA.....	79
Figure 03 : Conditions et canaux de transmission des effets de l'IDE sur l'économie de PA(PED).....	89
Figure04 : Flux d'IDE et taux de croissance de PIB mondial, 1980-2001(en Mds\$ et en %).....	104
Figure 05 : Flux mondiaux d'IDE entre 2005-2010(en Mds\$).....	107
Figure 06 : Entrées d'IDE par trimestres, 2007-2009(en Mds\$) les pays de monde.....	108
Figure 07: Les 20 premiers pays destinataires en 2012(en Mds\$).....	116
Figure 08: Les 20 premiers pays investisseurs en 2012(en Mds\$).....	117
Figure 09: Evolution de volume des IDE entrants en Afrique.....	120
Figure 10 : Entrées et sorties d'IDE dans 20 premiers territoires, 2008-09(en Mds\$).....	124
Figure 11 : Evolution PIB/tête(PPA) en Algérie entre 1962-2012, en \$ constant.....	149
Figure12 : Développement des flux nettes d'IDE en Algérie entre 1970-2013(\$US courant.....	151
Figure 13 : Evolution des flux et stocks des IDE entrants en Algérie (2008-2012) (en Mds\$).....	154
Figure14:Nombre projets IDE vers Algérie.....	157
Figure 15:Montants d'IDE vers l'Algérie.....	157
Figure 16 : Exportations algériennes entre 1966-2008(%du total des exportations).....	175
Figure 17 : Variation des flux d'IDE et les trois composantes de l'IDH en Algérie.....	176
Figure 18 : Poids des IDE dans le commerce extérieur chinois, entre 2000-2009(en %).....	209

B. Liste des tableaux

Tableau 01 : Les avantages de paradigme OLI.....	40
Tableau 02: Concordance et discordance entre les avantages compétitifs des firmes et comparatifs des pays...43	
Tableau 03 : Parts des pays investisseurs sur la période d'avant 1914.....	98
Tableau 04 : Stock d'IDE d'origine Nord-américaine en 1960 par zone et secteur d'activités(en milliards de dollars et en %), inclus montants d'IDE non affectés géographiquement).....	100
Tableau 05:Part de la production manufacturière, des services et d'autres secteurs dans la valeur comptable totale de l'IDE sortant des pays du G6.....	103
Tableau 06 : Modifications apportées aux régimes nationaux des investissements.....	117
Tableau 07 : Choix d'indicateurs d'IDE et de la production internationale, 1990-2012(valeurs en prix courants, en Mds\$).....	130

Annexes

Tableau 08 : Le régime général pour les projets courants.....	141
Tableau 09 : Le régime dérogatoire et avantages.....	141
Tableau 10 : Classement de l'Algérie en termes de la facilitation des affaires.....	146
Tableau 11 : Diagnostic de l'attractivité de l'Algérie selon la méthode SWOT.....	147
Tableau 12 : Indicateurs économiques en Algérie entre 2009 et 2013.....	148
Tableau 13: Comparaison et évolution des flux d'IDE entrants en Afrique de Nord(M\$).....	152
Tableau 14 : Comparaison de rang de l'Algérie selon l'indicateur de performances des flux d'IDE sur 141 entre 1990-2005(pour 2010 et 2011, rang sur 181 économies).....	155
Tableau 15: Classement et projets d'investissements en % entre 2002 et 2008.....	157
Tableau16: Répartition d'IDE dans les secteurs de tête (entre 2002-2014).....	159
Tableau 17:Nature et formes des implantations étrangères en Algérie, en 2012(en %).....	162
Tableau 18: Comparaison de flux et entrées nettes d'IDE en PIB(en %).....	164
Tableau 19 : Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements (2001-2012, en MD\$).....	165
Tableau 20 : Montants des rapatriements des associés de Sonatrach entre (2001-2008), en Mds.....	166
Tableau 21: Contribution de l'IDE au FBCF et l'investissement national.....	170
Tableau 22: Les emplois créés dans le cadre des IDE entre 2002-2012(en nombre et en %).....	171
Tableau 23 : Comparaison Asie émergente et la puissance industrielle G7 (Industrie/PIB)	206
Tableau 24: Structure sectorielle des IDE, entre 1962-1981, en Corée du sud.....	211
Tableau 2 : Nombre des ZF dans certains pays d'Asie émergente (fin 2007)	215

C. Définitions et sources de variables

Variable	Identification	Source des statistiques
Croissance(PIB)*	Taux croissance de PIB réel(en %)	International Financial Statistical(IFS)
IDE*	IDE en % PIB (flux entrants nets)	Cnuced et banque africaine de développement(BAD)
Investissement national(InvNat)*	Mesuré par la FBCF	Université de Sherbrooke et Statistical appendix SESRIC
Capital humain(CapHum)*	Taux d'inscription au secondaire et par les dépenses en éducation (% en PIB)	Unesco et université de Sherbrooke
Exportations(X), importations en % de PIB(Ouverture)*	Reflète le montant des biens et services exportés et/ou importés	African statistical year book et IMF year book world(2011, 2014)
Dépenses publiques(DepPub)**	Mesuré en % de PIB, reflète les dépenses en infrastructure et R&D	Banque d'Algérie, FMI
Crédits **	Crédits accordés aux entreprises en % de PIB	Rapports de la banque d'Algérie
Taux de change réel(TxCh)**	Taux de change DA en Dollar	IFS
Taux d'intérêt**	Mesure le coût de facteur capital	Banque d'Algérie
Taux d'inflation annuel(Inf)**	Mesure la répression financière	IMF, World economic Outlook Data

IT*reflète le transfert de technologies mesuré par les biens d'équipements importés(% du PIB)

(*) Sont les **variables endogènes**, (**) Sont les **variables exogènes**.

D. Les données statistiques utilisées dans le modèle économétrique

Année	PIB	Export*	CapHum	IDE*	Dep Pub*	FBCF*	TauxChang	Crédit*	Taux d'Interet	TxInfla	DepEduc	Ouv**
1995	3,80	11,68	57,450	0,060	29,10	22.1	47.66	28.0	-7,90	30.21	5.4	55.20
1996	3,80	9,94	57,270	0,600	24,90	23.0	54.7	30.1	-4,05	18.76	5.4	53.71
1997	1,10	9,53	57,270	0,580	22,90	24.1	56.2	26.2	7,7	5.56	5.3	52.25
1998	5,10	6,35	58,000	0,540	31,20	25.6	61.0	26.0	8,14	4.95	5.0	45.1
1999	3,20	5,75	62,550	1,260	24,40	23.1	70.0	29.3	15,10	2.65	5.0	50.50
2000	2,20	7,34	61,900	0,600	28,74	22.1	75,00	24.2	-0,10	0.33	4.9	62.53
2001	2,70	6,12	65,500	0,510	31,14	22.1	77.26	25.5	-11,72	4.22	3.94	57.85
2002	4,20	5,56	68,780	2,010	34,29	30.7	79.68	28.0	11,74	1.41	4.25	60.50
2003	6,90	6,41	71,190	1,870	32,23	24.0	77.39	26.3	7,17	2.58	4.05	62.14
2004	5,20	7,58	74,850	0,930	30,84	24.1	72.06	25.0	-0,19	3.56	5.80	65.73
2005	5,10	8,76	76,740	1,040	27,20	22.3	72.37	23.6	-3,78	1.64	4.7	71.92
2006	2,00	9,25	78,140	1,130	28,99	22.9	72.65	23.1	-7,00	1.8	4.50	70.13
2007	3,00	9,62	68,850	1,570	33,86	26.0	69.36	23.6	-2,30	3.9	4.41	69.90
2008	2,40	11,55	75,400	1,350	38,90	26.4	64.58	23.7	1,51	4.5	4.34	69.19
2009	1,60	6,45	91,610	1,560	42,40	38.3	72.7	31.0	-6,71	5.7	4,9	54.11
2010	3,50	6,54	95,390	2,310	40,90	37.1	72.7	27.3	1,57	4.1	4,8	52.40
2011	2,40	6,63	97,610	2,440	44,80	32.0	76.3	25.7	-6,99	4.1	4,1	60.61
2012	3,30	5,82	100,870	1,300	45,20	36.3	77.9	27.1	-8,31	8.9	3.7	57.82

(*) En pourcentage de PIB. (**) Taux d'ouverture commerciale : $(X+M)/Pib*100$, calculé par nous-mêmes.

Tables des matières

Table des matières

Liste des acronymes et abréviations.....	IV
Introduction générale	2
-Objet de recherche.....	2
-Problématique.....	3
-Hypothèses	5
-Méthodologie	6
-Structure d'exposition	7
Partie I : IDE, croissance et développement économiques :approches théorique et conceptuelle	
Introduction	9
Chapitre I : IDE et multinationale : définitions et caractéristiques	
Introduction	11
Section1 : IDE et Multinationales : éléments de définitions.....	12
1.1. Définitions retenues par l'OMC et le FMI.....	12
1.2. Définitions de certains auteurs.....	13
1.3. IDE et investissement de portefeuille(IP) : quelle différence ?	14
1.4. La mesure de l'IDE, flux et stocks.....	15
1.4.1. En termes stocks	15
1.4.2. En termes de flux.....	16
1.5. La firme multinationale : définitions hétéroclites!.....	16
Section 02 : Les modalités d'implantation des multinationales à l'étranger	18
2.1. La création de filiale (<i>Green Field Investment</i>).....	19
2.2. Le joint-venture(JV) (co-entreprise).....	19
2.3. Les fusions et acquisitions (F&A) (<i>Brown Field Investment</i>).....	19
2.4. Les nouvelles formes d'investissement(NFI)	20
2.4.1. La sous-traitance.....	20
2.4.2. La licence	20
2.4.4. Un contrat de management (gestion).....	21
2.4.5. La clé en main	21
2.4.6. Les alliances	21

Tables des matières

Conclusion	23
Chapitre II: Explication de l'IDE dans la théorie économique: divorce ou convergence ?	
Introduction	25
1.1. Théories du commerce internationale	26
Qu'en est-il des limites de la spécialisation internationale ?	26
1.2. Les mouvements de facteurs et de biens	28
1.2.1. L'investissement et les échanges : substituabilité ou complémentarité ?	28
1.2.2. Le modèle japonais : l'investissement complément des échanges	28
1.2.3. L'IDE et la spécialisation internationale	29
1.3. Imperfection des marchés et la multinationalisation.....	30
1.3.1. Avantage spécifique, barrières à l'entrée et multinationalisation.....	30
1.3.1.1. Avantage spécifique transférable	31
1.3.1.2. Cycle de vie international du produit et d'oligopole mondial	33
1.3.1.3. Réaction oligopolistique et l'échange de menaces	35
1.3.1.4. Oligopole mondial: investissements croisés et intra-branches	36
1.3.1.5. Investissements et échanges de menaces.....	37
1.3.2. Théories d'organisation des FMN	37
1.3.2.1. Théorie de l'internalisation et des Coûts du transaction	37
1.3.2.2. Intégration verticale et intégration horizontale.....	38
Section2 : Explications contemporaines de la multinationalisation des entreprises.....	40
2.1. Paradigme éclectique de production internationale(OLI)	40
2.2. L'analyse synthétique de MUCCHIELLI	42
2.3. Approches dynamiques et stratégiques de la multinationalisation.....	44
2.3.1. Arbitrage entre modes de présence : IDE, licence ou exportations	44
2.3.2. Oligopole et choix stratégique IDE/exportation	45
2.3.5. Course technologique et aux alliances.....	45
2.3.3. Le modèle gravitationnel.....	46
Section 3 : Stratégies du déploiement international des firmes: localisation des activités et choix des territoires	48
3.1. La stratégie d'approvisionnement.....	48
3.2. La stratégie du marché (<i>market seeking</i>).....	49
3.3.1. Les fonctions de l'entreprise décomposées	50

Tables des matières

3.6. Les stratégies hybrides : la complexité des multinationales	51
Conclusion	53
Chapitre III : IDE et l'économie des pays d'accueil: causalité dialectique et impact	
Introduction	55
Section 1 : Théories de croissance et IDE : diversité d'approches mais sans vision globale !.....	56
Quelques précisions : Croissance et développement, deux mots pour désigner une même réalité ?.....	57
1.1. La vision des classiques de la croissance : pessimisme et état stationnaire	59
1.1.1. Analyses diverses, partielles ou inadaptes de la croissance : lutte contre l'état stationnaire	59
1.1.1.1. La croissance selon A. Smith : la division de travail comme source de croissance	59
1.1.1.2. D. Ricardo : Théorie de la rente et la loi des rendements décroissants	60
1.1.1.3. Robert Malthus : théorie de la population et la rente	61
1.1.1.4. Marx. K : la baisse tendancielle de taux de profit et la crise de surproduction	62
1.1.2. Mill. J.S. et le courant des moralistes : philosophie et humanisme	64
1.1.3. Le courant des catastrophistes: la croissance zéro, la bio-économie et l'entropie.....	65
1.2. Un renouveau dans les analyses de la croissance : <i>quid</i> de rôle de la technologie ?.....	66
1.2.1. J.A. Schumpeter : équilibre statique et analyse dynamique.....	66
1.2.2. Modèle des néo- keynésiens : une croissance exogène, déséquilibrée et instable	68
1.2.3. Modèle de Solow : pour une croissance exogène et équilibrée	69
1.4. Théories modernes de Croissance : la croissance endogène, continuité ou rupture ?.....	71
Section 2 : analyse de l'impact des IDE sur l'économie des PA : théorie et réalité.....	76
2.1. Impact des IDE sur l'économie d'accueil : effets ambigus.....	76
2.1.1. Effet d'IDE sur le commerce extérieur.....	77
2.1.2. Effets sur la balance des paiements : source du financement ou d'endettement ?.....	78
2.1.3. Effets d'externalités: transfert technologique et développement du capital humain	79
2.1.3.1. Externalités technologiques	80
2.1.3.1.1. Conditions et canaux de transmission des technologies	80
2.1.3.2. Effets sur le marché des produits: l'IDE est un élément important dans le processus d'accumulation	83
2.1.3.3. Effets sur le marché des facteurs de production	83
2.1.3.3.1. Impact de l'IDE sur l'emploi	84
a. Impact sur les rémunérations et les conditions de travail	85
2.1.3.1. Effets, implications environnementales et sociales et le développement durable	85

Tables des matières

2.1.3.1. Effets environnementaux	86
2.1.3.2. Exploitation des ressources naturelles.....	87
2.1.4.3. L'IDE et les enjeux humains.....	87
2.2. Impact de l'IDE sur l'économie de PED : les facteurs de conditionnalités	88
Conclusion	91
Conclusion à la première partie.....	92
Partie II : IDE dans les économies des pays en développement(PED): évolutions et impacts	
Introduction	95
Chapitre I : Evolutions et évolutions récentes des IDE dans le monde	
Introduction	96
Section 1 : éclairage historique sur l'IDE : prédominance des pays riches.....	97
1.1. L'avant-guerre et la suprématie de la R-U(1800-1913).....	97
1.2. L'entre les deux guerres : recul de l'IDE dans l'Europe.....	98
1.3. Un renouveau dans l'IDE (1946-1965) : affirmation nord-américaine	99
1.4. Les évolutions d'après deuxième guerre mondiale.....	100
Section 2 : continuité et évolution récente des IDE: importance des F&A internationales.....	104
Section3 : Ventilation géographique et sectorielle des IDE dans le monde : de l'inégalité	111
3.1. Evolution des IDE dans les PD.....	111
3.2. Evolution géographique et sectorielle des flux d'IDE dans les PED	114
3.2.1. En Afrique	117
3.2.2. En pays d'Europe centrale et Orientale(PECO)	121
3.2.3. En Asie et Pacifique	122
3.2.4. En Amérique latine et les Caraïbes.....	126
Conclusion	131
Chapitre II : Analyse de faits et impacts des IDE sur l'économie algérienne	
Introduction	133
Section 1 : Contexte de l'IDE en Algérie, cadre d'investissement et attractivité.....	134
1.1. Cadre réglementaire et juridique de la promotion de l'IDE: avant les réformes, le capital étranger ignoré	135
1.1.1. Codes de l'investissement des années 1963 et 1966.....	136
1.1.2. Lois de 1982 et de 1986.....	136

Tables des matières

1.2. Mouture du cadre juridique, réglementaire et fiscal de la promotion de l'IDE après les réformes : facilité ou coercition ?	137
1.2.1. Le cadre juridique et réglementaire vis- à- vis de l'IDE	137
1.3. Le cadre fiscal et institutionnel à l'égard de l'IDE	139
1.3.1. Cadre fiscal, d'incitations fiscales	139
1.3.1.1. Le régime général pour les projets courants	140
1.3.1.2. Le régime dérogatoire, investissements d'intérêt national nécessitant l'intervention de l'Etat.	141
1.3.1.3. Le régime de la convention d'investissement pour les projets stratégiques	142
1.3.2. La création d'organes pour le suivi et la promotion de l'investissement.....	142
1.3.2.1. L'agence nationale pour le développement de l'investissement(ANDI).....	142
1.3.2.2. Le conseil national de l'investissement(CNI)	143
1.3.2.3. Une commission de recours sur l'investissement.....	143
1.4. Promotion, attractivité et indicateurs économiques	145
1.4.1. Evaluation du climat des investissements en Algérie.....	145
1.4.2. Indicateurs économiques : quelles performances ?	148
Section 2 : IDE et dynamisme de l'économie algérienne : états des lieux et impact	151
2.1. Etat des lieux de flux d'IDE en Algérie: évolution contrastée.....	151
2.2. Pays d'origine et structure des flux d'IDE entrants en Algérie: montée d'IDE Arabe	156
2.2.1. Pays d'origine des IDE et types d'implantations.....	156
2.2.2. La structure et orientation des flux d'IDE entrants.....	158
2.2.3. IDE des FMN et types d'implantations en Algérie.....	161
Section 3 : Etude analytique des effets des IDE sur l'économie algérienne.....	163
3.1. Contribution des IDE à la croissance du PIB et la productivité des facteurs(PGF)	163
3.2. IDE et son impact sur la balance des paiements	165
3.3. IDE, transfert de technologies et de savoir faire	167
3.4. Effets des IDE sur l'investissement global : financement ou endettement?	170
3.5. IDE et la création de l'emploi.....	171
3.6. Effets d'IDE sur l'augmentation des exportations et la diversification de la production, s'intégrer dans CV internationale.....	173
3.7. La contribution des IDE au développement du capital humain entre 1990-2010	175
3.8. IDE et implications sociales, environnementales et spatiales	176
3.9. Autres effets des IDE entrants en Algérie.....	178

Tables des matières

Conclusion	179
Chapitre III : IDE et Nouvelles Spécialisations Industrielles(NSI) de l'Algérie : Opportunités et Perspectives.	
Introduction	181
Section 1: Etude des incidences des IDE sur l'économie nationale: vérification empirique.....	182
1.1. IDE et impact sur l'économie hôte: mécanismes et travaux empiriques	182
1.1.1. Effets d'entraînements d'IDE, transfert de technologies et de savoir faire.....	182
1.1.2. IDE, croissance économique et investissement national.....	183
1.1.3. IDE, l'emploi et le capital humain	184
1.1.4. IDE, ouverture et échanges internationaux	185
1.1.5. Effets d'IDE sur les revenus et réduction de la pauvreté.....	186
1.2. Méthodologie, conception de modèle et analyse	187
1.2.1. Analyse de résultats de la régression et commentaires.....	188
1.2.1.1. IDE et croissance de PIB.....	188
1.2.1.2. IDE et commerce extérieur.....	189
1.2.1.3. IDE et investissement national	189
1.2.1.4. IDE et capital humain.....	190
1.2.1.5. IDE, transfert de technologies et de savoir faire.....	191
Section 2 : L'IDE en tant qu'obstacle à la spécialisation industrielle de l'Algérie	193
2.1. Prédominance de comportements de recherche de la rente et développement en enclaves des IDE	194
2.2. Les dépenses publiques et les symptômes de syndrome hollandais.....	195
2.3. Mauvaise gouvernance et perte de contrôle sur les entreprises étrangères.....	195
2.4. Absence d'une stratégie de développement et d'ingénierie nationale.....	196
2.5. Instabilité juridique et hausse des coûts de transaction.....	197
2.6. ISI/ISE et la restructuration industrielle : articulation ou désarticulation !.....	198
2.7. Ingérence politique et absence d'une véritable politique industrielle.....	199
2.8. Formes de présence des FMN et les objectifs escomptés.....	199
2.9. Sous-traitance locale limitée et marginale.....	200
2.10. Vulnérabilité et risque pays.....	201
Section 03 : L'IDE et le miracle asiatique	204
3.1. Insertion confirmée de l'Asie dans l'économie mondiale.....	204
3.1.1. Les NPI comme bases de production : logique des pays-ateliers	205

Tables des matières

3.1.2. IDE, sous-traitance et industrialisation de l'Asie	206
3.1.3. Les NPI d'Asie entre marchés et quête de débouchés extérieurs	207
3.1.3.1. Les NPI deviennent des marchés d'équipements et d'intrants industriels	207
3.1.3.2. Le poids des IDE dans les exportations et la compétitivité extérieure de l'Asie.....	208
3.2. IDE et réussite des pays émergents d'Asie: pour quels facteurs-conditions ?	209
3.2.1. Les enjeux d'une politique favorisant les IDE	210
3.2.1.1. Le rôle d'un Etat fort et rationnel : maximiser les profits et éviter les dérapages	210
3.2.1.2. D'industries de substitution aux industries exportatrices	212
3.2.1.3. Présence d'une véritable stratégie de développement	212
3.2.1.4. Existence d'esprit d'entreprises et le développement d'industrie locale.....	213
3.2.1.5. Conjugaison d'efforts institutions publiques/privées	214
3.2.1.6. La création des zones franches(ZF)	214
Section 4 : IDE et perspectives de NSI: quelles leçons pour l'Algérie ?.....	216
4.1. IDE et NSI en Algérie : états des lieux et perspectives.....	216
4.1.1. Dans l'industrie mécanique et l'Automobile: caractéristiques et potentialités	217
4.1.2. Le secteur de hautes technologies et de l'information: fort levier de croissance.....	220
4.2. IDE et conditionnalités d'émergence de NSI en Algérie	223
Conclusion au chapitre.....	227
Conclusion à la deuxième partie	228
Conclusion générale	230
Références bibliographiques	238
Annexes.....	252
Liste des figures	252
Tables des matières.....	257

Résumé

S'inscrivant, aujourd'hui, à l'image de beaucoup de pays en développement (PED), à la fois dans une perspective d'intégration à l'économie mondiale et d'ouverture au capital étranger, l'Algérie avait, contrairement à la méfiance affichée à l'égard de ce dernier, à partir de la fin des années 1980, entrepris un processus d'ouverture et de libéralisation de son économie. La réforme de son système de réglementation relatif aux Investissements Directs Etrangers (IDE) en vue d'en proposer un environnement économique et juridique plus attractif en est plus concluant.

Cependant, dans le contexte actuel de la mondialisation et compte tenu essentiellement du caractère mono-rentier de son économie, l'Algérie se voit condamnée, sous peine d'éviction, à construire les avantages compétitifs de son insertion positive dans l'économie mondiale. En effet, en nous inscrivant dans le paradigme des théories modernes de la croissance, en l'occurrence, la croissance endogène, dans ce travail, nous soutenons l'idée selon laquelle la sortie de la dépendance du pétrole et la diversification de l'économie nationale pourraient se construire dans la diversification des activités industrielle à forte valeur ajoutée (VA) et créatrices de richesses. A ce titre, la participation de l'IDE nous semble plus qu'incontestable. Celui-ci est, faudrait-il le rappeler, réputé le plus souvent porteur de savoir faire, de technologies avancées et d'une meilleure productivité des facteurs.

En Algérie, notre analyse a montré que les effets des IDE sur l'économie sont peu significatifs et peu perceptibles. Ce qui serait dû, a priori, à la faible attractivité de l'économie algérienne (un climat des affaires non approprié), l'absence de cadre institutionnel interne approprié pour orienter l'action de l'IDE, l'absence de régulation au niveau des orientations sectorielles ainsi qu'au régime de participation dans la propriété. En analysant les segments dans lesquels l'Algérie pourrait faire la différence, ce faisant, nous nous sommes efforcés de nous inspirer des expériences internationales, en l'occurrence, le succès du modèle asiatique. Mais force est de constater qu'en dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics qui se sont succédés, l'attractivité et le climat des affaires reste à construire en Algérie.

Mots Clés : IDE, FMN, Economie algérienne, Impact, Spécialisation industrielle.

ملخص

الجزائر اليوم كمثل العديد من البلدان النامية ، سواء من وجهة نظر الاندماج في الاقتصاد العالمي والانفتاح على رأس المال الأجنبي ، خلافا لعدم الثقة فيما يتعلق بهذا الأخير ، من أواخر 1980 ، أجرت سياسة انفتاح وتحرير اقتصادها ، وهذا من خلال خاصة إصلاح النظام الرقابي على الاستثمار الأجنبي المباشر لهدف اقتراح بيئة اقتصادية وقانونية أكثر جاذبية له .

ولكن ، في السياق الحالي للعلومة ونظرا لطبيعتها أساسا أحادية الريعية للاقتصاد ، ينظر إلى الجزائر تحت طائلة رهن رفع الحيازة ، وضرورة بناء عوامل تنافسية التكامل الإيجابي في الاقتصاد العالمي. في الواقع ، استنادا لنظريات النمو الحديثة ، خاصة نظرية النمو الداخلي ، في هذا العمل ، نشجع فكرة أن الإنتاج خارج النفط وتنويع الاقتصاد الوطني يمكن أن يبنى على تنويع الأنشطة الصناعية ذات القيمة المضافة العالية وخالقة الثروة ، و علا هذا إلا ساس مشاركة الاستثمارات الأجنبية المباشرة تبدو أكثر ضرورية. هذا الأخير ، على سبيل الذكر ، في معظم الأحيان يعتبر حامل الدراية والتكنولوجيات المتقدمة وتحسين إنتاجية عوامل الإنتاج.

في الجزائر ، أظهرت تحليلنا أن آثار الاستثمار الأجنبي المباشر على الاقتصاد غير مهمة وغير محسوسة. وهذا يرجع إلى غير مناسبة طبيعة المناخ الأعمال عدم وجود الإطار المؤسساتي الداخلي المناسب لتوجيه عمل الاستثمار الأجنبي المباشر في الجزائر والاستثمار الأجنبي المباشر لا يخضع للأولويات الوطنية وغياب التنظيم في السياسات القطاعية يفسر بلا شك منطوق الاستثمار الأجنبي المباشر في الجزائر.

مع ذلك تحليلنا للقطاعات الاقتصادية أظهرت أن الجزائر يمكن أن تحدث فرقا وتكون منافسة ، وهذا انطلاقا خاصة من دراسة التجارب الدولية ، مع ذلك ، أنه على الرغم من الجهود التي تبذلها الحكومات المتعاقبة ، لا تزال جاذبية الجزائر للاستثمار الأجنبي بحاجة ماسة للبناء.

كلمات الرئيسية: الاستثمار الأجنبي المباشر. الشركات المتعددة الجنسيات. الاقتصاد الجزائري. الأثر. التخصصات الصناعية الجديدة.